This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1200

UNS. 104 E. 13

LETTRES
CHOISIES
ECRITES PAR FEU
Mr. NICOLE
AUTEUR
DES ESSAIS
DE MORALE.

A LIEGE,
Chez JEAN-FRANÇOIS BRONKART, proche ſaint Lambert.

M. DCCII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
2 FEB 1960
OF OXFORD
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

ON ne mettra point de Préface à la tête de ce Recuëil. On n'abuſe que trop de ces ſortes de Pieces. Souvent elles ne ſervent qu'à annoncer des livres, qu'il faudroit ſuprimer; ou du moins à ſurfaire exceſſivement ceux qui ſont de quelque valeur. Il eſt vrai que nul de ces inconveniens n'eſt à craindre pour l'Ouvrage que l'on donne icî au Public. Il en eſt peu qui meritent autant de paroître, qui puiſſent ſoutenir le grãd jour avec plus de dignité, & qui offrent un plus beau champ à ceux qui aimeroient à déploïer leur éloquence. Mais on eſt ſûr que le

ſeul nom de l'Auteur de ces Lettres leur tiendra lieu des plus magnifiques éloges. Tout le monde connoit la ſuperiorité de ſon genie, l'élevation & la ſolidité de ſes penſées, la force de ſes raiſonnemens, la juſteſſe de ſes expreſſions, la fineſſe de ſon diſcernement, en un mot ſa pénétration, ſes lumieres & ſon amour pour la verité; & tout cela forme autant de préjugés favorables à ces Lettres.

On ſçait d'ailleurs que les Lettres des grands Hommes tiennent le premier rang dans leurs Ouvrages. C'eſt là qu'on les trouve plus aiſés, plus vrais, plus naturels. Dans leurs autres Ecrits ils ſe compoſent, ils s'arangent, & ſouvent méme ils ſe guindent & ſe metamorphoſent. Ils écoutent

l'eſprit plus que le cœur : Ils ſuivent l'art plus que la nature : *Plus poëticè quàm humanè.* Au lieu que dans les Lettres familieres, ce n'eſt plus un Auteur, c'eſt un homme qui écrit, c'eſt la nature qui parle, c'eſt le cœur qui s'explique. Il s'y develope ſouvent tel qu'il eſt. Là paroiſſent ſes plus vives ſailliës, ſes plus beaux ſentimens, ſes plus nobles inclinations. Là ces grands Hommes deviennent plus aimables, parce qu'ils ſe font mieux connoître. Ils ſe font mieux connoître, parce qu'ils ſe font mieux ſentir, & ils ſe font mieux ſentir, parce que pendant qu'ils peignent naturellement leurs diſpoſitions ſur divers ſujets, on a lieu de ſe retrouver ſouvent dans ces pein-

rures : on éprouve en soi-même la verité de ce qu'on lit. On trouve une espece de consolation dans cette communauté de sentimens, & l'on se sent porté à aimer celui qui nous découvre cette correspondance de goûts & qui nous donne ce plaisir.

Je ne doute pas que les honnêtes gens, je veux dire les gens de bien, ne fassent souvent cette heureuse experience dans la lecture de ces Lettres. On y trouvera une Morale pure, exacte, Evangelique, & des décisions sûres touchant la plûpart des devoirs du Christianisme dans toutes sortes de professions ; & tout cela apuïé sur des principes de Religion si inconteſtables, & rendus si intelligibles, & si fort à la por-

tée de tout le monde, que quelque prévenu que l'on ſoit contre les Caſuiſtes, quand on aura connu celui-ci, on aura peine à ſe défendre de vouloir faire habitude avec lui.

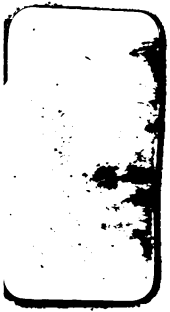

LETTRES
CHOISIES
ECRITES PAR FEU
Mr. NICOLE
AUTEUR
DES ESSAIS
DE MORALE.

A LIEGE,
Chez JEAN-FRANÇOIS BRONKART, proche saint Lambert.

M. DCCII.

qu'il eſt effectivement, qu'il n'y a nulle conſequence de l'un à l'autre ; mais l'eſtime que j'ai pour vous a des fondemens beaucoup plus ſolides. Outre les témoignages que Mademoiſelle N. m'a rendus en diverſes occaſions de vôtre pieté ; ce qui en eſt expoſé aux yeux de tout le monde, par le refus que vous faites de vous engager dans le monde, quoiqu'il ſemble que toutes choſes vous y portent, eſt ſi conſiderable que vous devez trouver bon qu'on honore en vous la grace particuliere que Dieu vous fait en cela. Le monde eſt à la verité ſi peu de choſe, que qui le quitte ne quitte en effet qu'un néant. Mais la foibleſſe de l'homme eſt ſi grande, que ce n'eſt pas peu pour lui de quitter ce néant : Et Dieu qui a la bonté de meſurer nos actions plûtôt par nôtre foibleſſe que par leur propre grandeur, ne laiſſe pas d'y attacher ſes plus grandes recompenſes. Quelle comparaiſon y a-t-il, Mademoiſelle, entre la joüiſſance du monde & la privation volontaire du monde ? Si on les conſidere ſelon la raiſon & ſelon la Foi, la joüiſſance du monde eſt fade, paſſagere, accompagnée de mille dégouts, elle échape, & elle diſparoît ſitôt qu'on penſe l'arrêter & la ſaiſir ; mais le renoncement au monde eſt un bien réel & ſolide, qui ſubſiſtera dans toute l'Eternité, & qui donne dès cette

vie même une paix à l'ame, qui vaut infiniment mieux que tous les plaiſirs. La joüiſſance du monde eſt un effet de la baſſeſſe de l'homme, & une preuve de ſa miſere; le renoncement au monde eſt un retour de l'ame vers ſon bonheur véritable, & ſa grandeur effective. Il eſt donc clair, Mademoiſelle, que le monde n'eſt bon qu'à quitter & à ſacrifier à Dieu; que la vraïe ſcience de l'homme eſt d'en comprendre le néant, & un vrai bonheur de le mépriſer. Vous ne ſeriez donc pas auſſi reconnoiſſante que vous le devez être, ſi vous ne conſideriez la volonté que Dieu vous en donne comme un bien ineſtimable, infiniment audeſſus de tout ce que le monde vous peut donner. Il eſt vrai que ce bien n'eſt pas encore parfait, parce que ce ſacrifice n'eſt encore que commencé, & qu'il le faut achever dans toutes les ſuites de la vie. Car il ne comprend pas ſeulement le renoncement au mariage, ni le choix d'une vie éloignée du luxe & des divertiſſemens; il comprend la mortification de toutes les paſſions, & le retranchement de toutes les vaines ſatisfactions interieures ou exterieures, & generalement de tous les objets de concupiſcence, ſoit corporels, ſoit ſpirituels. Auſſi c'eſt l'ouvrage de toute la vie, & non pas d'un jour, comme ce premier renoncement que vous a-

vez déja fait, qui doit néanmoins servir de gage & à vous & aux autres, que celui qui vous a fait faire ce premier pas, vous fera faire les autres. Vous jugez bien, Mademoiselle, qu'en vous regardant en cette maniere, je ne peux avoir que des sentimens trés-favorables pour vous, parce qu'il est impossible de ne pas estimer celles qui possedent les biens qu'on estime. Je vous en ai souhaité l'accomplissement & l'acroissement; & si j'étois capable d'y contribuer en quelque maniere, vous pouvez croire que je le ferois avec beaucoup d'inclination. Mais c'est vôtre interêt méme, Mademoiselle, autant que le mien, qui m'arrête sur le sujet de ces avis, que vous témoignez avoir dessein de me demander. Ce qui m'empêche de vous refuser entierement, est que j'ai vû souvent que ce qui embarrasse certaines personnes se réduit à des choses si peu considerables & si claires, qu'il vaut beaucoup mieux écouter leurs doutes, pour leur soulager l'esprit, & les mettre en état de trouver leurs lumieres dans la conduite ordinaire, que de les laisser dans une peine qui les travaille inutilement; & il me semble que j'ai tout sujet de croire que les vôtres seront de cette nature. Mais si c'étoient des choses de plus grande consequence, & qui dependissent de connoissances que je n'ai point & que je ne

dois point avoir, je vous suplierois, Mademoiselle, de considerer que personne ne vous peut servir utilement, qu'en tant qu'il est instrument de Dieu à vôtre égard, & qu'on ne le sçauroit être qu'en gardant les regles de la prudence Chrétienne, en se tenant en son rang, & en n'entreprenant rien au-delà de sa lumiére, & de son état. Tout ce que je puis faire pour vous, se reduit à ce que Mademoiselle N. feroit mieux que moi, c'est à dire, à vous dire mon sentiment, sur certaines choses qui me sont proportionnées, & à vous marquer celles sur lesquelles vous devez consulter d'autres personnes que moi. Mais en cela méme il seroit besoin d'user de grandes précautions. Car encore qu'il n'y ait rien dans ce procedé que de bon en soi, & que ce ne soit point faire le Directeur à vôtre égard que d'en user de la sorte, puisqu'il n'y a point de femme de vos amies qui n'en puisse faire autant, il est pourtant facile de donner à cela un tour de ridicule qui pouroit avoir de fâcheuses suites à mon égard. Trouvez donc, s'il vous plaît, des voïes sûres de cacher ce commerce qu'il seroit bon de réduire au moins d'écriture qu'il se pouroit, & dans lequel je n'entre que parce que je m'imagine que je vous ferai voir en fort peu de tems que vous en avez fort peu de besoin.

LETTRE II.

De ce qu'il faut considerer pour choisir un Etat de vie.

A LA MESME.

S'Il n'y avoit, Mademoiselle, qu'à vous assûrer de mon inclination à vous servir, vous seriés bientôt delivrée de tout ce qui vous peut faire de la peine. L'honnêteté de vôtre Lettre seroit capable d'y engager les personnes les plus indifferentes; & je vous puis dire de plus que je ne le suis point en vôtre endroit. Il y a plus de dix ou onze ans qu'aïant ouï parler de vous avec estime à Mademoiselle N., j'entrai dans tous les sentimens qu'elle en avoit; & je l'exhortai même à vous rendre tous les devoirs de charité qu'elle pourroit. Mais l'inclination ni l'estime ne suffisent nullement pour ce que vous me demandez. Il faut beaucoup de lumiére pour parler sur les points que vous me proposez; & outre celles qui dependent de la grace & de la science, il y en a qui dependent des connoissances plus particulieres de vôtre état que je ne puis en avoir. Je ne fais pas grande façon à dire simplemẽt ce

que je ſçais ; mais j'apreheńde extrêmemẽt d'aller au-delà de ma lumiére, non ſeulement de peur de me nuire à moi-méme, mais auſſi de peur de nuire par des avis temeraires aux perſonnes que je voudrois ſervir. Cela ne me reduira pas néanmoins au ſilence avec vous ; car laiſſant à part ce qui a beſoin de lumiére que je n'ai point, je puis m'attacher à certaines choſes claires & certaines ; & il poura méme arriver que ces choſes claires & certaines ſuffiront pour vous donner quelque lumiére ſur les choſes qui ne me ſeront pas évidentes, parce que vous y joindrez la connoiſſance particuliére que vous avez de vous méme.

Je trouve pluſieurs choſes de cette nature dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. L'incertitude où vous étes ſur le genre de vie & ſur l'état que vous choiſirez, eſt ſans doute une choſe trés-penible. L'ame aime naturellement l'aſſûrance, & hait l'irreſolution & l'obſcurité. Il faut pourtant reconnoître que ſi cét état n'eſt pas une grace parfaite, c'en eſt pourtant un commençement trés-conſidérable. La plûpart des filles de vôtre qualité ne ſentent pas cette incertitude, parce que leurs paſſions ou la volonté abſoluë de leurs parens conduits par divers interêts humains, ne leur laiſſent aucun lieu de délibérer ſur le choix de leur état. Elles s'y trouvent

plûtôt engagées qu'elles n'ont eu le tems d'y faire reflexion, & le plus souvent elles sont embarquées dans cette voïe, d'où dépend leur Eternité, sans avoir le moins du monde examiné si elle étoit proportionée à leurs forces, de sorte que quand elles viennent à ouvrir les yeux, elles se trouvent engagées dans des malheurs sans remede. Dieu vous a fait la grace, Mademoiselle, de vous preserver de cette précipitation, qui a d'ordinaire de si grandes & si funestes suites; il vous a renduë exemte des passions qui y engagent les autres, & comme il vous donne ainsi moïen de considerer meurement l'importance de ce choix, vous devez esperer par ce commencement de grace, qu'il vous fera celle d'en faire un bon.

Ce bon choix dépend principalement de la maniére dont vous ferez cét Examen pour lequel on peut dire en général que vous avez besoin de toute sorte de lumiéres. Vous devez vous connoître vous-même, vous devez connoître les difficultés, les avantages & les désavantages de divers Etats que vous pouvez embrasser, & enfin vous devez connoître ce que c'est que d'être Chrétienne, & de vivre Chrétiennement dans quelque Etat que vous embrassiez.

Je dis: vous devez vous connoître vous-méme; car comment pourez vous juger au-

trement ſi les difficultés des Etats ſont ou ne ſont pas proportionées à vos forces & à vos inclinations ? Il y a telle perſonne qui ſe perd dans un Etat, & qui ſe ſauveroit dans un autre à cauſe de la contrarieté de cét Etat avec ſes diſpoſitions ; & cette contrarieté ne ſe juge pas par l'opoſition qu'elle y ſent ou qu'elle n'y ſent pas en l'embraſſant. Car comme on ne connoit que ſuperficiellement ces Etats que l'on peut embraſſer, & que l'on ſe connoit encore moins, il arrive trés-ſouvent que faute d'avoir penetré plus avant que cette ſurface, on ſe trouve entiérement incapable de pratiquer les devoirs eſſentiels de la condition que l'on embraſſe, & de reſiſter aux tentations qui y ſont inſeparablement attachées.

Peu de perſonnes ſe connoiſſent autant qu'il faut pour faire ce choix, à moins qu'ils n'aïent ſoin de s'adreſſer à Dieu pour lui demander ſa lumiére, & de s'examiner mieux que l'on ne fait d'ordinaire. On prend des inclinations, & des gouts paſſagers qu'un peu d'accoûtumance détruit ſans peine, pour des inclinations fixes & durables, & on ne fait point de reflexion à d'autres inclinations qui ſe font ſouvent moins ſentir en certains tems parce que nôtre Etat préſent éloigne les objets qui les pouroient exciter, mais qui venant à être excité produiſent des ébranlemens

incomparablement plus grands. Il faut auſſi connoître les difficultés de ces divers partis que l'on peut prendre pour juger ſi nous avons la force de les ſurmonter; & ce n'eſt pas la matiére d'un petit Examen. Il y a des Etats qui flatent par une fauſſe apparence, & qui ne préſentent d'abord à l'eſprit que ce qu'ils ont d'attirant, mais dont les difficultés quoique plus cachées ſont extrêmes; & il y en a d'autres qui ont quelque choſe de rebutant, & qui degoutent d'abord, dont les difficultés s'aplaniſſent dans la ſuite, & les dégouts s'évanoüiſſent. Mais la connoiſſance de toutes la plus neceſſaire, & peut-être la moins commune, eſt celle des devoirs de la vie Chrétienne & des obligations qu'elle enferme dans tous les Etats & dans toutes les Conditions. Je dis: qu'elle eſt la plus neceſſaire: Car on ne délibere dans cét Examen, ſi un genre de vie eſt plus agréable aux ſens, ni plus divertiſſant qu'un autre; mais on délibere s'il eſt plus facile ou plus difficile d'y mener une vie Chrétienne & d'y faire ſon ſalut. Il faut donc pour cela ſçavoir ce que c'eſt que cette vie Chrétienne qui conduit au ſalut, & à laquelle on ſera obligé dans tout Etat.

Je dis auſſi, que c'eſt peut-être la moins commune, parce qu'il y a de grands obſtacles qui empêchent d'avoir cette connoiſſance;

Il eſt vrai que la vie Chrétienne étant une vie conforme à l'Evangile, il ſemble qu'il n'y ait qu'à le lire pour s'en former une véritable idée. Mais cela ne va pas ainſi. Si cét Evangile étoit ſeul, & ſi l'on ne conſultoit que celui là, peut-être arriveroit-on à cette connoiſſance ſans beaucoup de peine; mais le mal eſt qu'on en conſulte un autre, qui en comprend pluſieurs, & que l'on conſulte preſque continuellement. Cét autre Evangile a ordinairement plus de force ſur l'eſprit que le véritable, & il en détruit ſans peine toutes les impreſſions.

C'eſt, Mademoiſelle, l'Evangile de la Coûtume, qui entre dans nôtre eſprit par tous nos ſens, & qui y eſt continuellement renouvellé par les diſcours, & la vûë des hommes. Cét Evangile explique & modifie le premier, & l'on prend ainſi pour l'idée d'une vie Chrétienne celle d'une vie conforme à ce dernier Evangile; ainſi comme il y a dans le monde une infinité de gens qui n'y paſſent point pour déreglez, qui vont à confeſſe, qui reçoivent l'Abſolution, qui communient ſouvent, & qui ne laiſſent pas de ſuivre une partie de leurs paſſions; on ſe forme ſur ce qu'on leur voit pratiquer une certaine morale que l'on prend pour l'idée de la vie Chrétienne: Cependant il s'en faut ſouvent beaucoup que cela ne ſoit

Il y a bien des vies que le monde ne condamne point, & qui paſſent pour Chrétiennes qui ne le ſont nullement, de ſorte que ceux qui n'en ont point d'autres idées que celle-là, ſont en trés grand danger de ſe tromper, parce qu'il arrive trés-ſouvent que quoiqu'il ſoit trés-facile de vivre dans un certain Etat, d'une maniére conforme à l'Evangile de la Coûtume, & à l'exemple de ceux qui paroiſſent gens de bien dans le monde, il eſt trés-difficile d'y vivre Chrétiennement ſelon les regles du véritable Evangile.

Tout cela, Mademoiſelle, eſt un peu général; Mais ce que je vas dire eſt plus de pratique. C'eſt que vous n'étes nullement preſſée de ſçavoir toutes les difficultés des divers Etats que vous pouvez choiſir, parce que vous n'étes pas preſſée de faire ce choix: vous pouvez ainſi travailler à loiſir à vous connoître par raport à ces divers Etats, & ſouvent cette connoiſſance ne vient que peu à peu, mais l'on ne ſçauroit trop tôt connoître ce que c'eſt que d'être Chrétienne, & ce que c'eſt qu'une vie Chrétienne pour s'établir trop tôt dans la pratique de cette vie. L'incertitude où vous étes peut durer longtems, & pendant qu'elle durera Dieu vous fera connoître par là qu'il ne veut pas que vous vous engagiez ſitôt, & ainſi cét Etat même porte avec ſoi une lumiére

certaine, qui eſt de demeurer encore dans l'état où vous êtes, juſqu'à ce que Dieu vous donne plus de lumiére pour en ſortir. Mais il faut vivre Chrétiennement dans cét état-méme d'incertitude, & cette vie Chrétienne eſt méme la principale diſpoſition pour attirer la grace de choiſir la voïe qui vous convient, & qui vous conduira au ſalut. Pour obtenir la grace de faire la volonté de Dieu dans le choix d'un Etat éloigné; il faut commencer à la faire dans ſon Etat preſent, & commencer à corriger ce qui peut y avoir de defectueux. J'ai ſujet de croire que vous le faites, Mademoiſelle; mais il eſt bon de vous renouveler cette penſée, parce qu'on ne ſçauroit y penſer trop. Si vous déſirez méme, ou ſi vous jugez qu'on vous puiſſe rendre quelque ſervice, ce doit être principalement en cette maniere; la vie eſt compoſée d'années, les années de mois, les mois de jours. Qui ſçait donc bien paſſer chaque jour ſçait vivre Chrétiennement, & les mois, & les années. On eſt fidele ou infidele dans ſes devoirs, on les connoit ou on ne les connoit pas, on combat ou on ne combat point, on tend à la véritable fin de la vie Chrétienne, ou on ne tend à rien; la vie eſt pleine ou vuide, ſans bonnes œuvres ou pleine de bonnes œuvres, reglée & uniforme ou ſans uniformité, avec

deſſein ou ſans deſſein, pénitente ou ſans pénitence, ſerieuſe & laborieuſe ou inutile & remplie d'amuſement. Je ne ſçai rien de tout cela, & ne deſire pas méme de le ſçavoir ; mais je ſçai bien que c'eſt le meilleur & méme l'unique moïen de ſortir de l'incertitude où vous étes que de bien regler vôtre Etat préſent. Il y auroit une infinité d'autres choſes à vous dire ſur vôtre Lettre, & entr'autres ſur la maxime de ne ſe point diſtinguer dans l'Etat & dans l'âge où vous étes, qui eſt merveilleuſement équivoque, & qui peut être bonne & mauvaiſe, ſelon l'uſage & l'application que l'on en fait. J'en pourrai faire le ſujet d'une autre Lettre; mais pour n'étendre pas trop celle-ci je n'y ajouterai plus rien, ſinon que je ferai mon poſſible pour vous procurer la connoiſſance de Madame de..... qui vous peut être trés-avantageuſe, parce que je ne connois guére de perſonne qui aïe plus de vertu qu'elle, & particuliérement plus de bonté.

LETTRE III.

Examen de cette regle, qu'il ne faut point que les jeunes personnes se distinguent en rien.

A LA MESME.

J'Ai crû, Mademoiselle, devoir partager en deux Lettres la réponse que j'avois à faire à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, tant pour éviter de faire un Ecrit plûtôt qu'une Lettre, que parce que ce que j'ai à traiter dans celle-ci, est fort separé de ce que j'ai traité dans l'autre. Car le sujet que je me suis proposé, est de vous entretenir de cette Maxime, sur laquelle vous me demandez mon sentiment, qui est, dites vous, qu'il vous semble qu'on ne doit se distinguer en rien, sur tout quand on est jeune & qu'on n'est point asseuré de ce que l'on doit faire; à quoi vous ajoûtez que c'est un des endroits de vôtre vie qui vous embarrasse le plus.

Il est certain en général, que c'est une vie non seulement permise, mais loüable que celle de ne se point distinguer. Car toute distinction attire l'application des hommes, leur

application fait naître des discours & ces discours étant avantageux ou désavantageux flatent ou piquent la vanité, & causent ainsi une tentation capable de vous engager en diverses fautes. Ainsi l'instinct de la vertu Chrétienne, c'est de se cacher dans la foule, & de n'attirer par aucun endroit les regards & les réflexions des hommes.

Mais quoiqu'en général cette maxime soit véritable, il n'y en a guére néanmoins dans la vie Chrétienne dont l'application soit plus difficile. Et la raison en est qu'il y en a encore une autre plus importante, dont il est néanmoins difficile d'allier la pratique avec celle-là. Cette seconde Maxime est qu'il n'est jamais permis par la crainte de se distinguer de faire aucune chose mauvaise, ou d'en omettre aucune qui soit de devoir & d'obligation, parce que ce seroit rougir de Jesus-Christ & de sa parole, en préferant le jugement des hommes à celui de Dieu, ce qui seroit s'exposer à la condamnation, dont il menace ceux qui l'auront desavoüé devant les hommes. Or le monde, Mademoiselle, est si corrompu, si plein de mauvaises maximes, & de mauvaises pratiques, si peu instruit des obligations du Christianisme, qu'il faut faire son compte qu'on ne sçauroit y satisfaire à ses devoirs, sans se distinguer des autres en beaucoup de choses,

choſes, & donner ſouvent occaſion aux perſonnes relâchées de nous condamner de bizarerie, & de ſe ſervir à nôtre égard de tous les autres noms, par leſquels le monde eſt ingenieux à décrier la véritable pieté. Qu'une perſonne comme vous ſoit auſſi modeſte qu'elle doit être, qu'elle ait ſoin de ne paſſer pas inutilement ſa vie, & de ne la pas perdre à des amuſemens & à des viſites inutiles, qu'elle ſe croïe obligée de faire des lectures reglées, de travailler, de prier, de reparer par la pénitence les fautes ordinaires, de ne mener point une vie diſſipée, je mets en fait qu'elle n'évitera point de paroître ſinguliere, & de ſe diſtinguer des autres. Cependant il n'y a rien en tout cela qu'elle doive abandonner par la crainte des diſcours des hommes. Je dis plus qu'il n'y a rien qui ſoit attaché à un certain Etat, & qui dépende du choix que l'on en peut faire. Soit donc que vous embraſſiez la condition du Mariage, ſoit que vous demeuriez dans l'Etat où vous êtes, ſoit que vous choiſiſſiez quelque retraite dans une Maiſon Religieuſe, avec engagement ou ſans engagement, vous devez faire état que vous ſerez également obligée à une exacte modeſtie, & à une vie reglée, & qui ne ſoit pas de caprice & de fantaiſie, à une vie de travail proportionné ſelon vos forces, à une vie de pénitence,

à une vie recuëillie, & que vous y aurez la même obligation d'éviter tout ce qui eſt oposé à cette vie. Si cela vous paroît étrange, ce pourroit être le ſujet d'un autre entretien. Mais il ſuffit de vous dire preſentement qu'en quelque état que l'on ſoit, on eſt obligé de vivre par l'eſprit de Dieu, & non par la cupidité; qu'on eſt non ſeulement obligé d'aimer Dieu, mais de travailler continuellement à croître dans ſon amour; que comme on eſt attaqué dans tous les Etats de divers tentations, on y doit reſiſter dans tout Etat par une vie de priere; que comme l'on y fait toûjours des fautes, on les doit toûjours auſſi reparer par une vie de mortification & de pénitence. Or on ne ſçauroit faire tout cela, Mademoiſelle, ſans ſe diſtinguer des autres dans une infinité d'occaſions, parce qu'il y a trés-peu de perſonnes qui le faſſent, & que celles qui ne le font pas ſe portent aiſement à décrier celles qui le font, & à donner un air de ridicule à leur devotion. Il faut donc regarder, Mademoiſelle, la crainte de ſe diſtinguer comme une fort grande tentation dans la vie, parce que de peur d'être contrainte de ſe faire remarquer on tâche de ſe perſuader que tout ce qui nous diſtingueroit n'eſt pas neceſſaire à la pieté.

C'eſt une des raiſons, Mademoiſelle, qui vous peut faire conclure que la plus impor-

mante chose que vous aïez à faire presentement est de vous mettre dans la fidelle pratique d'une vie vraïement Chrétienne, & de vous bien instruire des devoirs auſquels elle vous oblige. C'eſt ce qui vous apprendra à diſcerner quand il eſt permis d'éviter de ſe faire diſtinguer, & quand on y eſt obligé. Peut-être n'avez-vous pas beſoin de cét avis, que vous faites beaucoup plus que ce qu'on a droit d'exiger de vous; mais vous devez pardonner cette liberté à une perſonne qui ne vous connoit guére, & que vous obligez de vous parler, & vous verrez que tout cela vous acheminera inſenſiblement au choix qui vous met en peine, & que vous ne le pourez faire prudemment ſans cette lumiére. Je croi méme vous devoir faire faire en paſſant une refléxion qui doit entrer dans l'examen que vous ferez dans la ſuite: C'eſt, Mademoiſelle, que ſi toutes choſes étoient égales, vous devriez preferer les Etats qui ſont moins expoſez à la tentation des diſcours & des jugemens des hommes, qui eſt une des plus grandes; car ces diſcours & ces jugemens des hommes forment un certain torrent qui emporte tout le monde, & auquel peu de perſonnes ſont capables de reſiſter: Cependant il eſt trés-vrai qu'une perſonne qui renonce au Mariage y eſt bien moins expoſée que celles qui s'y engagent. Quand

une Fille s'eſt declarée ſur ce point, le monde lui eſt fort indulgent pour le reſte; perſonne ne trouve à redire qu'elle ſoit exactement modeſte, qu'elle ſoit retenuë dans ſa converſation, qu'elle renonce aux divertiſſemens, qu'elle emploïe ſon bien en bonnes œuvres. On ſe ſcandaliſeroit plûtôt ſi elle ne le faiſoit pas. Mais qu'une perſonne engagée dans le Mariage veüille faire tout cela, il faut qu'elle eſſuïe une infinité de contradictions, & de railleries, il faut qu'elle ſe diſtingue des autres à tout moment, & que pour vivre Chrétiennement elle méne une vie trés-ſinguliere. Je ne dis point, Mademoiſelle, que vous deviez vous déterminer ſur cette ſeule raiſon, ce n'eſt point du tout ce que je prétens; il peut y avoir bien des raiſons d'un autre côté qui balancent celle-là : Mais ce que je dis, c'eſt qu'elle doit entrer en conſideration; car enfin dans quelque Etat que l'on entre, il faut en prevoir les peines & les tentations, & avoir une juſte confiance qu'on y reſiſtera; or celle que je vous marque n'eſt pas une des moindres de la vie du Mariage. Tout Etat de vie nous met dans un certain ordre & en un certain cercle de perſonnes qui ont leurs maximes & leurs pratiques : on ſçait quelles ſont celles des jeunes Dames dans l'ordre deſquelles vous entreriez par le Mariage; Or certai-

nement pour vivre Chrétiennement, il n'eſt pas bon de leur reſſembler en tout, & vous ſeriez obligée d'être ſouvent trés-ſinguliere. C'eſt donc une tentation que vous auriez à vaincre, du danger de laquelle vous pouvez juger par le peu de perſonnes qui y reſiſtent.

LETTRE IV.

Divers moïens d'acquerir les lumiéres dont on a beſoin ; ce que peuvent faire les autres pour nous aider.

JE ne puis mieux vous témoigner, Madame, combien je ſuis éloigné de vous refuſer des choſes où je ſerois perſuadé que je vous pourois ſervir, & vous être utile en quelque maniere, qu'en entrant dans la propoſition que vous me faites pour vôtre Amie de lui donner quelques vûës des moïens qui la pouroient ou affermir ou avancer dans la pieté ; car ſans doute ſi je voulois chercher des pretextes pour m'en exemter, j'en trouverois une infinité. Cependant le deſir de vous contenter, m'a fait reſoudre non de lui donner des lumieres, mais de lui marquer les moïens d'en trouver de ſolides, c'eſt à quoi je me reduits. Nous manquons certainement

ſouvent de lumiéres, mais ce n'eſt pas la lumiére qui nous manque ; d'abord c'eſt nous qui lui avons manqué les premiers. Nous la laiſſons échaper lorſqu'elle ſe preſente à nous, nous n'y faiſons point de reflexion quand nous la liſons dans les livres de pieté, & quand nous ne pouvons nous empêcher de voir les verités, nous ne choiſiſſons pas celles qui nous ſont propres. Ainſi il ſuffiroit preſque de dire à une perſonne pour tout avis : choiſiſſez dans un livre de pieté que vous liſez, les inſtructions qui vous conviennent, & appliquez-vous à les pratiquer. Je veux néanmoins paſſer plus avant, quand ce ne ſeroit que pour vous témoigner la déference que j'ai pour vous ; permettez-moi ſeulement d'y aller par une certaine voïe, qui eſt la ſeule, ce me ſemble, par où l'on puiſſe ſervir cette perſonne avec quelque utilité. Il faut d'abord ſupoſer que qui que ce ſoit à qui l'on s'adreſſe, ne nous peut donner les commencemens de lumiére, ni de bonne volonté, c'eſt Dieu qui les verſe dans l'eſprit & dans le cœur, ou par lui-méme, ou enſuite de la parole exterieure qui nous eſt annoncée par les voïes ordinaires. Quand Dieu a formé dans le cœur ces commencemens de lumiére & de bonne volonté, le grand & unique moïen de les faire croître eſt d'en

uſer ſelon l'intention de Dieu, & de les mettre en pratique; & c'eſt proprement par cette pratique & par cette fidelité qu'on obtient de Dieu l'augmentation de cette lumiére, & de cette bonne volonté. Tout ce que les perſonnes à qui l'on s'adreſſe peuvent faire, c'eſt de nous ouvrir certaines conſequences de cette lumiére, & de nous conduire un peu plus loin, mais en bâtiſſant toûjours ſur le fondement de la bonne volonté que Dieu a mis dans le cœur, & l'étendant ſeulement à plus d'actions particulieres. Ainſi comme l'on ne ſçauroit effectivement aider perſonne qu'à la faveur de ce que Dieu a mis dans ſon cœur, je vous avouë que j'approuve extrêmement la conduite d'un Eccleſiaſtique vertueux & éclairé, qui au lieu de preſcrire des regles de vie aux perſonnes qui s'adreſſoient à lui, les obligeoit de s'en preſcrire elles-mémes, & de les garder. L'utilité qu'il tiroit de cette pratique, eſt qu'il voïoit par-là les bornes des lumiéres de ces perſonnes, qu'il ne faiſoit que ſeconder, & qu'il étoit par-là hors de danger de faire des avances temeraires; en les portant à des choſes pour leſquelles elles n'auroient aucunes diſpoſitions. Cela peut paroître d'abord embarraſſant pour la perſonne à qui l'on donne ce conſeil; il n'y a pourtant rien dans le fonds qui ne puiſſe être prati-

qué par tout le monde, pourvû qu'on ſi prenne comme il faut. Pour vous le faire comprendre il n'y a qu'à vous marquer en détail à quoi il ſe faut reduire.

Il n'y a perſonne qui en conſiderant l'état de ſon ame ſuivant la lumiére ou commencée ou avancée, ne puiſſe dire pour premier article, qu'elle reconnoit en ſoi telles & telles maladies; elle peut dire pour le ſecond qu'elle ſe croit donc obligée de demander à Dieu telles & telles diſpoſitions, & ſe reſoudre de faire ce qu'elle poura pour s'y établir. Et elle peut conſiderer pour le troiſiéme, quels moïens elle pouroit emploïer pour arriver à cette fin.

Et comme ces moïens ſe reduiſent principalement à l'ordre de vie & aux exercices qu'elle ſe preſcrira pour tous les jours, parce que la vraïe devotion conſiſte à bien vivre, & que bien vivre eſt bien paſſer les jours qui compoſent nôtre vie; elle doit ſe preſcrire chaque jour en détail un ordre de vie, & d'exercices, & tâcher à y être la plus fidelle qu'elle poura.

Pour ſe faciliter cette pratique, qu'elle s'imagine qu'une perſonne qui lui reſemble, c'eſt à dire, qui a les mémes maladies qu'elle, lui a demandé conſeil, & qu'elle lui preſcrive tout ce qui lui viendra dans l'eſprit; qu'elle

écrive

écrive méme ſes penſées en cette maniére, & qu'elle faſſe la Directrice à l'égard de cette perſonne qui ne ſera pas differente d'elle-méme. Il n'y a rien en cela que de raiſonnable, car nous ſommes en effet doubles, c'eſt à dire, qu'il y a deux perſonnes dans chaque perſonne, l'une écoute & conçoit la raiſon, l'autre eſt le joüet des paſſions. Tout le deſordre conſiſte au contraire à ce que ſouvent la paſſion conduit à alterer la raiſon. C'eſt une eſpece de jeu que ce que je propoſe, mais qui ne laiſſe pas de ſoulager l'eſprit.

Si elle demande à quoi bon tout cela, vous n'avez qu'à lui repondre, qu'elle n'a qu'à le pratiquer, qu'elle en verra l'utilité. Car je mets en fait que cette perſonne, auſſi bien que la plûpart du monde, s'imagine un peu que la pieté s'aprend comme une recepte, & qu'aprés qu'on la apriſe il n'y a qu'à en uſer: Or cela n'eſt pas ainſi; la pieté conſiſte à pratiquer ce qu'on ſçait, & pour cela il eſt bon de ſe convaincre qu'on le ſçait. Elle le ſera en pratiquant ce que je lui conſeille, elle y poura ajouter diverſes choſes, elle ſera voir par-là à ſon Confeſſeur les bornes de ſa lumiére. C'eſt tout ce que je puis faire pour ſon ſervice, que de lui donner ce conſeil, qui la met dans la voïe de ſonger ſerieuſement à elle: ſon Confeſſeur la portera plus loin en aprou-

vant ces vûës, ou en lui en donnant d'autres.

LETTRE V.

Comment on peut avoir deux Confesseurs, & comment il seroit dangereux d'en avoir deux.

JE ne vous répondrai cette fois, Mademoiselle, que sur deux ou trois articles, dont le premier ne servira qu'à vous divertir; c'est qu'il m'a paru que vous aviez trop bonne & trop mauvaise opinion de moi. Cependant au lieu que l'humilité demanderoit qu'on detruisît autant qu'on pourroit l'opinion qui nous seroit trop avantageuse, & qu'on laissa subsister celle qui va au rabaissement; je ne vous dirai rien de la premiere en supposant qu'elle se detruira assez tôt sans que je m'en mette en peine, & je m'apliquerai seulement à me défendre contre la seconde, qui me rabaisse. Ce que vous dites à la fin de vôtre Lettre, que vous me demandez pardon de m'écrire de si grandes Lettres, & que vous tremblez de peur que j'en aïe regret &c. est de ce genre: car assûrément c'est me faire tort que de me soupçonner d'une impatience si deraisonnable. Il n'y a rien de trop long, Mademoiselle, non seulement quand on ne dit que des choses raisonnables comme vous,

mais même quand elles ne seroient pas trop raisonnables en soi, pourvû qu'elles servissent à soulager celle qui les écrit, il faudroit avoir peu de charité pour en être incommodé; & vous vous pouvez asûrer qu'une pensée de cette sorte ne me viendra jamais dans l'esprit, & que si je vous disois qu'il n'étoit pas necessaire de m'écrire quelque chose; ce ne seroit pas pour moi, mais pour vous.

Ce que vous me dites: que vous desireriez avoir quelqu'un à qui vous puissiez demander avis, & vous confesser même quelquefois, merite beaucoup de reflexion. Je sçai, Mademoiselle, que vous ne demandez nullement cela pour partager vôtre confiance & pour dire certaines choses à un Confesseur, & certaines choses à l'autre, en sorte que ni l'un ni l'autre ne vous connoisse totalement. Ce seroit faire comme un malade qui diroit à un Medecin une partie des accidens de son mal, & une autre partie à un autre, & qui feroit par là que l'un & l'autre seroit incapable de juger de son état; je n'ai garde de vous soupçonner de cette conduite. C'est une augmentation de lumiére que vous cherchez, & non pas un partage: vous ne dissimuleriez aucun peché, ni aucun défaut ni à l'un ni à l'autre, & vous ne craindriez pas d'en recevoir deux fois l'absolution; car il est trés-permis de recevoir deux fois

l'abſolution, & de ſe confeſſer, pluſieurs fois d'un même peché. Mais comme il arrive quelquefois qu'on n'a pas toûjours une entiere confiance en ſon Confeſſeur, à l'égard des avis de conduite, on ſeroit quelquefois porté à deſirer de pouvoir s'aſsûrer dans ſes doutes incommodes, par la lumiére d'un autre. Or ſur cela, Mademoiſelle, je vous dirai que l'eſprit de l'Egliſe, eſt de ne pas gêner les ames ſur ce point, & que c'eſt pour cela qu'elle a permis à toutes les Religieuſes d'avoir un Confeſſeur extraordinaire tous les trois mois, & elle donne encore plus de liberté ſur ce point aux filles ſeculieres, pourvû que cette liberté n'ait point de legereté pour principe, mais un veritable deſir de s'éclaircir, & de ſe ſoulager. Saint François de Sales donne expreſſément le méme avis dans une Lettre à une Dame, qui l'avoit conſulté ſur ce cas. Je n'ai donc garde de déſaprouver ce deſir; il s'agit ſeulement d'y réüſſir & de prendre les voïes neceſſaires pour cela, & je ne vois perſonne qui vous y puiſſe plus ſervir que Madame..... C'eſt méme une des raiſons pour leſquelles je vous ai adreſſée à elle, parce que j'ai prevû que cette envie vous pouroit venir. Vous ferez donc fort bien de lui témoigner ce deſir à la troiſiéme ou quatriéme viſite, & je penſe que vous ne ſçauriez mieux faire que de la prier

d'obtenir cela de Mr. ..... & de tâcher de l'y engager ou par elle-méme, ou par d'autres. Mais parce que je connois un peu l'humeur, ou plûtôt le procedé de ces Meſſieurs là, je crois vous devoir donner quelques avis ſur cela. Les Confeſſeurs ordinaires des Paroiſſes, qui ſont expoſez à tout le monde, reçoivent toutes les filles qui ſe preſentent à eux, & qui ne vont à confeſſe que de tems en tems, parce qu'ils n'ont pas en quelque ſorte droit de les refuſer. Il n'en eſt pas ainſi de Mr.... C'eſt un homme qui ne confeſſe pas tous ceux qui le lui demandent, parce qu'il n'eſt pas attaché à un certain Miniſtere; il ne ſert que ceux que Dieu lui envoïe, & en qui il voit quelques marques particulieres de vocation; il veut bien & utilement ſervir les ames quand il les ſert: Or il eſt certain qu'on ne les ſert guére bien quand on ne les connoit que ſuperficiellement & paſſagerement. Je crois donc que pour réüſſir à ce que vous prétendez, vous devriez demander à Madame.... de vous ouvrir à Mr..... & de lui parler en la maniere que l'on fait quand on fait une Confeſſion générale. Car quoique ce ſoit hors la Confeſſion, ne vous imaginez pas, Mademoiſelle, qu'il ne ſoit pas obligé de vous garder le méme ſecret: au défaut du ſecret qui dépend de la loi de l'Egliſe, il y a un ſecret

du droit naturel, qui le lie presque tout autant.

Cette ouverture lui donnant moïen de vous connoître, lui donnera aussi moïen de vous servir; ses avis en seront plus justes & plus proportionnez; il vous dira si vous avez besoin de faire un renouvelement, ou si vous n'en avez pas besoin, & cela l'engagera peut-être à une conduite plus particuliere. Mais elle vous seroit encore beaucoup plus utile qu'à lui, car elle vous donneroit beaucoup de lumiere touchant l'état de vôtre ame, & sur ce que vous devez faire dans toute vôtre vie.

Il est certain, Mademoiselle, qu'il faut se sauver, & se sauver à quelque prix que ce soit; c'est le principe sur lequel toute vôtre devotion doit être fondée. On ne se sauve point si l'on n'est bien avec Dieu, si l'on n'est veritablement Chrétien; toute la vie que nous menons sur la terre a pour but de nous asûrer de ce point si important. Il est certain que nous ne le serons jamais entierement en ce monde, mais nous devons toûjours nous mettre en état d'en avoir une juste confiance; & cette confiance juste n'est pas facile à distinguer de la temerité presomptueuse, qui nous le feroit croire sans raison. L'Ecriture nous avertit qu'il y en a qui croïent, être vivans, quoiqu'ils soient morts, qui croïent être riches quoiqu'ils soient pauvres & miserables;

Or il n'y a rien qui nous puiſſe plus ſervir à avoir cette juſte confiance, que de bien découvrir ſa conſcience à un Prêtre éclairé comme à celui-là. L'on n'eſt vivant, Mademoiſelle, qu'en deux manieres; ou parce que l'on a conſervé l'innocence de ſon Baptême, ou parce qu'on l'a repanée; or on ſe peut tromper en l'un & en l'autre: pluſieurs croïent ne l'avoir point perduë, qui l'ont perduë effectivement; pluſieurs croïent l'avoir repanée qui ne l'ont point repanée, parce qu'il n'y a rien de ſi commun que les fauſſes penitences. Ne vous imaginez pas, s'il vous plaît, Mademoiſelle, que ce que je vous dis, ait aucun raport à ce que vous m'avez dit dans vos Lettres, de vos diſpoſitions. Je parle en général, & ne fais pas la moindre attention à vous, & tout ce que je veux conclure, eſt que pour être bien conduit par un Directeur ou un Confeſſeur, dans des points particuliers, il faut avoir découvert toutes ſes plaïes & tous les replis de ſon cœur: la difficulté qu'on a à cela n'eſt rien; la nature pâtit un peu de tems, & aprés cela elle vient à n'en avoir plus de peine. Voilà ce que j'avois à vous dire ſur le ſecond point.

Le troiſiéme, ſera encore une juſtification à mon égard. Vous me croïez, Mademoiſelle, plus ſevere que je ne ſuis, & aparem-

ment nous n'aurions point de conteſtation pour ce qui regarde les habits, puiſque vous y gardés une exacte modeſtie, à l'égard de laquelle il n'y a point de quartier, parce qu'il faut commencer par-là. Mais pour le reſte, une perſonne qui a un peu de lumiere attend les ames, il ne les preſſe pas trop, il eſpere que Dieu détruira peu à peu le fonds mauvais qui produit ce qu'il y a de vain & d'inutile dans leur exterieur, & les porte à retrancher aujourd'hui une choſe & demain une autre, & il en fait de méme de beaucoup d'autres imperfections. S'il leur découvre la verité, ce n'eſt pas pour les preſſer de faire tout à la fois, c'eſt pour leur montrer à quoi elles doivent tendre, & ce qui les oblige de s'humilier & de gemir quand elles ne le font pas; c'eſt pour les porter à en concevoir un deſir ſincere, & à faire du progrés dans ce deſir, ou retrancher d'abord les choſes eſſentielles, & l'on en tolere pluſieurs, lorſqu'on voit qu'une perſonne combat ſincerement pour s'en corriger, & qu'elle fait quelques efforts. Enfin, Mademoiſelle, quand j'aurois beaucoup de vertu, je devrois auſſi avoir beaucoup de condeſcendance, & à plus forte raiſon n'en aïant guére, l'auſterité exceſſive me ſieroit fort mal. Mais il faut prendre garde de ne pas mettre au rang des auſteritez ex-

neſſives, quantité de choſes auſquelles la qualité de Chrétiens & de pecheurs nous oblige, comme la vie penitente & ſerieuſe: ce qui n'exclut pas toutes ſortes de viſites, ni toutes ſortes de divertiſſemens, mais qui les modere beaucoup.

LETTRE VI.

Des Antipathies, combien elles ſont à craindre dans l'Etat du Mariage.

IL faudroit, Madame, avoir un peu le don de Prophetie pour répondre bien préciſement ſur la queſtion que vous me faites touchant la conduite de cette Damoiſelle vôtre amie, qui étant engagée comme neceſſairement à vivre avec une Tante, ſent de ſecretes antipathies, qui lui cauſent divers chagrins, & lui donnent même quelquefois de certaines penſées de s'engager dans le Mariage pour ſe delivrer de cét état. La raiſon en eſt que les antipathies peuvent être differentes, & dans leurs cauſes, & dans leurs effets, & dans leurs ſuites, & qu'il eſt ainſi difficile de les renfermer dans une même regle. Il y en a dont celles qui les reſſentent ſont cauſes elles-mémes; leur peu de complaiſance attire la contradic-

joüiſſance de tous les biens du monde, on ne les devroit compter pour rien ; & cependant la verité eſt, qu'au lieu de plaiſirs, les méchans ne trouvent dans ce monde même que des amertumes : & le ſecond qui eſt ſi deſirable en ſoi, ne s'acquiert auſſi que par la ſouffrance en ce monde, & c'eſt-là l'unique voïe pour y parvenir. Ainſi le monde eſt une eſpece de Purgatoire, & y vouloir être heureux & ſans peine, c'eſt vouloir ne rien ſouffrir dans le Purgatoire, ce qui eſt impoſſible, ou plûtôt ce qui ſeroit trés-préjudiciable & trés-dangereux. Car la diminution des peines du Purgatoire de ce monde augmenteroit infiniment celles de l'autre, qui ſeront terribles en elles-mêmes. Je voudrois donc bien, Madame, que vous tâchaſſiez de perſuader à cette Damoiſelle, que les peines comme peines, ne ſont jamais une raiſon de changer d'Etat, & qu'elle ſe devroit tenir heureuſe de celles qu'elle ſouffre, ſi c'étoit de ſimples peines. Mais je vois bien qu'elle vous dira qu'elle ne les aprehende pas comme des peines, mais comme des tentations, comme des occaſions d'offenſer Dieu, comme des pieges tendûs à ſa foibleſſe ; qu'elle les ſouffriroit gaïement, ſi elle n'y faiſoit point de fautes, & qu'elle ne ſonge à y remedier que dans cette vûë. Ce diſcours, Madame, eſt raiſon-

nable en ſoi, & je ne ſerai nullement contraire aux voïes qu'elle pourroit prendre pour s'en délivrer, pourvû qu'elles ne la mettent pas dans un état encore plus dangereux. Je ne doute pas méme qu'elle n'en trouve des ouvertures dans la ſuite, mais je ne ſçaurois m'empêcher de vous dire que le remede dont elle a eu quelques penſées éloignées, qui eſt le Mariage, y eſt le moins propre de tous. Car quoique je ſupoſe aiſément qu'elle n'a point de part aux cauſes de cette antipathie, il paroît néanmoins qu'elle la ſent aſſez vivement, & qu'elle eſt ſujette à cette paſſion. Or s'il y a état au monde où cette diſpoſition ſoit à craindre, c'eſt celui du Mariage. Il eſt preſqu'impoſſible qu'en vivant auec un Mari, on ne remarque en lui une infinité de défauts, & qu'il ne s'aperçoive un peu qu'on les remarque, qu'il n'en témoigne du chagrin; & ce chagrin joint aux défauts réels, fait naître des antipathies ſi vives dans celles qui y ſont ſujettes qu'on n'en ſçauroit aſſez craindre les ſuites pour l'ame & pour le corps. Car l'on ne ſçauroit preſque comprendre ce que reſſent une perſonne qui a les impreſſions vives lorſqu'elle ſe voit liée irremediablement avec une perſonne qui lui déplaît, & par une union telle que le Mariage. Ainſi, Madame, ce qui a fait naître cette penſée à la Damoiſelle que vous

LETTRE VII.

Qu'il eſt toûjours bon de faire conſiderer les avantages d'une vie exemte de l'engagement au Mariage, pourvû qu'on en laiſſe la concluſion aux Miniſtres de l'Egliſe.

CElle pour qui vous m'écrivez, Madame, ſeroit bien-tôt delivrée de toutes ſes peines, ſi j'avois autant de moïens de la ſatisfaire que j'en ai de volonté, & que je reſſent méme ce qu'il y a de pénible en ſon Etat. Je ne me plains pas méme de ce qu'elle me ſoupçonne un peu d'uſer en ſon endroit de quelque reſerve politique, & de nè vouloir pas faire tout ce que je puis pour la ſoulager en la déterminant. Je ſçai que toutes les perſonnes qui déſirent quelque choſe avec quelque paſſion, ſont ſujettes à concevoir ces ſoupçons. Il me ſuffit, Madame, que vous ſoïez perſuadée vous-méme de ma ſincerité ſur ce point, & j'eſpere qu'en ſuite il ne vous ſera pas difficile de l'en perſuader elle méme : C'eſt ce qui m'oblige, Madame, de vous découvrir un peu plus à fonds, ce qui m'a porté à repondre aux Lettres où vous m'avez parlé de ſes diſpoſitions.

J'ai

J'ay toûjours été trés perſuadé, Madame, que cette perſonne ne pouroit eſperer un ſoulagement ſolide que par un Directeur éclairé qui prit un ſoin particulier d'elle, & pour qui elle eût une entiere ouverture. Mon unique bût a donc été de me ſervir de la confiance qu'elle me témoignoit pour la conduire en ce point, & ſi j'ai entamé quelques matieres generales, ce n'a été que dans le deſſein de la perſuader de cette neceſſité, & de lui donner certaines vûës auſquelles il étoit bon qu'elle fit refléxion. Mais de me charger moi-même de determiner quelqu'un ſur le choix d'une condition, & principalement du Mariage, c'eſt, Madame, ce que j'ai toûjours regardé, & que je regarde encore comme l'entrepriſe du monde la plus temeraire. Pourquoi donc, me direz vous, avez vous écrit tant de choſes, & lui avez vous donnez ſujet de s'ouvrir inutilement à vous, ce qui lui eſt une choſe aſſez penible? C'eſt Madame, ce qu'il vous faut éclaircir.

On peut parler en deux manieres d'un Etat de vie, ou en Avocat, ou en Juge. On en parle en ſimple Avocat, quand on repreſente ſimplement les avantages d'un certain Etat, & certains deſavantages d'un autre; ce ſont toûjours des choſes qu'il eſt bon de faire conſiderer à celles qui ſont dans cette

déliberation, quoi que tout ce qu'on en dit ne ſoit pas abſolument concluant. Le Mariage a mille ſortes d'Avocats; tout le monde conſpire à le perſuader aux filles qui ſont dans l'état de l'embraſſer; on leur peint d'une maniere mépriſable l'Etat de celles qui y renoncent; on expoſe à leurs yeux ce qu'il y a de plus attirant dans le Mariage; enfin on peut dire que la vie du monde, le ſpectacle du monde, les diſcours du monde ſont un plaidoyé continuel pour l'Etat du Mariage. N'eſt-il donc pas raiſonnable, Madame, que l'Etat d'une fille qui y renonce, qui ſe conſacre à Dieu ſeul, qui ne veut vivre que pour lui, qui le prend pour ſon unique partage, ait auſſi ſes Avocats, & ne demeure pas abſolument ſans defenſe; que l'on tâche d'en inſpirer l'amour à celles pour qui on a une affection veritable? D'autant plus qu'il y a une infinité de filles qui n'étant point portée au Mariage par l'amour de cet Etat, s'y laiſſent engager par certaines fantaiſies, dont elles ſe rempliſſent la tête. C'eſt, Madame, le parti que j'ai pris à l'égard de la perſonne qui vous eſt ſi chere; je l'ai crûë du nombre de celles qui n'auroient aucun beſoin du Mariage, & qui n'y pourroient être portées que par des raiſons étrangeres. Et quoique je connuſſe aſſez qu'elle n'étoit pas

dans l'ardeur de devotion où une Vierge Chrêtienne doit être, j'esperois pour elle que peut-être une bonne conduite & la separation des objets qui lui servent d'obstacles, & des prieres plus continuelles pouroient obtenir de Dieu qu'il la remplise de l'esprit necessaire pour soûtenir cet Etat. Ainsi j'ai crû pouvoir essayer de tourner son esprit de ce côté là, parce que d'ordinaire la grace de Dieu qui nous donne les dispositions necessaires pour embrasser un Etat, est procedée de quelque occasion exterieure qui nous donne lieu d'y penser avec plus d'attention. J'ai donc fait proprement l'Avocat de cette vie, & de cette profession, mais je n'en ai point parlé en Juge, ni en personne qui crût avoir assez de lumiere pour la determiner absolument. J'avouë même qu'elle m'a allegué de bonnes raisons qui me jettent moi-même dans l'incertitude; ainsi j'ai fait à peu-près comme une personne qui étant interrogé par où l'on va à un certain lieu, où deux chemins conduiroient, se contenteroit d'enseigner celui qu'il connoîtroit le mieux, & qu'il jugeroit plus avantageux: que si l'on lui repliquoit que ce chemin est difficile aux personnes qui le consultent, ne seroit-il pas bien fondé, Madame, de repondre qu'il sçait qu'il y en a encore un autre, mais que comme il ne le con-

noit pas assez, & qu'il n'y a jamais marché, il prie qu'on s'en enquiert à des personnes qui le connoissent mieux que lui? C'est, Madame, à quoy je m'arrête, & le terme de mon Ministere, & je vous puis dire que je ne passeray jamais plus avant avec personne. Il ne s'ensuit pas de-là que ce commerce ait été entierement inutile à la personne que vous sçavez. Il faut deux choses, ou plûtôt trois pour se determiner d'une maniere Chrêtienne, sur le point dont elle délibere; il faut discuter les choses de bonne foy, & avec l'atention necessaire; il faut beaucoup prier Dieu pour lui demander sa lumiere & la force de la suivre, en accompagnant ses prieres d'une vie plus exacte & plus fidelle, & de plus de bonnes œuvres; Troisiémement il faut se faire resoudre par les personnes qui ont goût pour cela par leur Ministere. De ces trois choses la discussion est faite en partie, & cette personne n'a qu'à exposer les mémes choses qu'elle a bien voulu que je sçûsse; il ne reste que la priere, la vie exacte & fidelle, & la consultation d'un Directeur éclairé. Mon but a été de la reduire à ce point, & je ne vois pas bien pourquoy elle prendroit une voïe écartée & perilleuse qui lui pouroit donner des scrupules dans la suite, & lui donner un juste sujet de blâmer

la temerité de celui dont elle témoigne presentement beaucoup plus d'estime qu'il ne merite. Elle doit sçavoir sur son sujet qu'il est une des personnes du monde le moins entreprenant & des plus timides en ce qui regarde les choses de conscience, & qui aime le moins à sortir de son ordre; mais de plus dans cette occasion particuliere il voit si peu clair qu'il ne pouroit que donner une resolution temeraire s'il s'en méloit. Car il faut supposer, Madame, qu'il y a certaines choses qui sont toûjours obscures à tout le monde & que la determination à un engagement pour une personne de l'esprit de vôtre Amie, est de ce nombre. Or dans ces sortes de choses qui n'ont point de regles certaines, il faut beaucoup donner à l'ordre de Dieu & laisser agir ceux qui sont proposés dans l'Eglise pour servir de guides aux autres.

Au reste, Madame, je croy qu'il vous sera encore plus aisé de la satisfaire sur une peine qu'elle se plaint que je lui ai fait en la soupçonnant de ne dire pas vrai; car elle ne vient que de ce qu'elle n'a pas tout à fait bien compris le sens de mes paroles. Il n'y a guére de personnes de la sincerité de qui j'aye moins de doute: je ne la soupçonne donc nullement de ce côté-là, mais le doute que j'ai sur son esprit est un doute que j'ai à

l'égard de tout le monde, & qu'elle doit avoir elle-même, à l'égard d'elle-même. C'eſt, Madame, que quelque ſincere que l'on ſoit, on a toûjours ſujet de ſe défier de ne dire pas tout à fait vrai, quand on parle de ſes diſpoſitions, parce qu'on doit craindre de ne ſe pas connoître. En effet, Madame, nous n'en connoiſſons ſouvent ni le fond ni la ſource, ni la qualité ni le dégré. L'on a quelquefois la tête toute pleine d'une certaine bagatelle, & il nous ſemble qu'il eſt impoſſible de paſſer pardeſſus; cependant un autre tour d'imagination fait évanoüir cette pretenduë diſpoſition. Elle prétend, par exemple, dit-elle, ne dire ni ſon nom ni ſa qualité à celui qu'elle veut choiſir pour ſon Confeſſeur, c'eſt à dire, qu'elle veut le priver d'une partie des lumieres qu'une connoiſſance plus particuliere lui pouroit donner, & avoir avec lui une certaine ouverture bornée, qui ne réüſſit d'ordinaire à rien de bien, & il lui ſemble même qu'il lui eſt impoſſible d'agir autrement. Cependant je prend la liberté de l'aſſurer que lorſqu'elle aura paſſé par des affaires plus réelles, elle ſe mettra au deſſus de ces fantaiſies, & qu'elle s'étonnera même qu'elle les ait eûës; elle comprendra ſans peine que ce qu'elle a à communiquer eſt la choſe du monde la plus ordinaire, & la moins

penible à dire de soi-même, ce qui demande moins de reserve quand on a affaire à une personne, qui n'est pas absolument indiscrette. Je n'ai pas aussi compris pourquoi il semble que la connoissance que Madame sa Tante a avec M..... & M..... sont une exclusion pour elle de prendre confiance en eux. Car selon mon sens, ce seroit ce qu'elle devroit rechercher, parce que des personnes qui seroient bien avec sa Tante, n'en seroient que plus capables d'adoucir son esprit envers elle, & d'obtenir d'elle un consentement pour une retraite libre, & ce seroit la voïe que je voudrois prendre, que de me mettre bien avec tous ceux pour qui sa Tante a de la creance, & si elles sont personnes fidelles comme ceux-là, de leur parler avec toute sorte d'ouverture. C'est ainsi qu'on réüssit dans les affaires du monde, & Dieu veut qu'on employe les mêmes moyens dans celles qui le regardent, lorsqu'ils sont innocens, & il ne peut approuver que l'on ne veüille faire aucun effort pour faire réüssir les choses que l'on a le plus de raison de souhaiter.

J'ai quelque honte de vous envoyer, Madame, une Lettre aussi mal écrite que celle-ci; mais en verité la peine de transcrire est si grande pour moy, & j'en ay si peu le temps,

que j'espere que vous aurez la bonté d'excuser ce défaut de bien-seance.

LETTRE VIII.

Qu'il faut tâcher de connoître en soi ce qui est fantaisie & ce qui est raison.

J'Ecrivis, Madame, après la lecture de vôtre derniere Lettre, les pensées qui me vinrent sur le champ, mais les reflexions que j'y ai faites depuis, m'en ayant donné non de contraires, mais de differentes, j'ay crû qu'il n'étoit pas inutile de vous les mander.

Je ne trouve dans cette Damoiselle, pour qui vous avez tant d'amitié, & qui s'est découverte à vous, que des foiblesses communes; elle a grand tort d'en faire tant de mysteres. Le monde est plein de personnes qui lui ressemblent dans ses défauts, & il n'y en a pas un si grand nombre qu'on pouroit croire qui lui soient semblables dans ses bonnes qualitez. Ne craignez donc point de m'en avoir donné mauvaise opinion, & trouvez bon neanmoins que sur ce que vous m'avez dit, je vous marque ce qui m'est venu dans l'esprit.

Il y a, Madame, deux grands reſſorts de la conduite des hommes, la fantaiſie & la raiſon. J'appelle raiſon, une connoiſſance veritable des choſes telles qu'elles ſont, qui fait que nous en jugeons ſainement, & que nous les aimons, & les haïſſons ſelon qu'elles méritent; & j'appelle fantaiſie, une impreſſion fauſſe que nous nous formons des choſes, en les conçevant autres qu'elles ne ſont, ou plus grandes, ou plus petites, plus plaiſantes ou plus fâcheuſes qu'elles ne ſont effectivement, ce qui nous engage en pluſieurs jugemens faux, & produit des paſſions déraiſonnables.

Ce que je veux conclure de-là, eſt que chacun pour ſe connoître, doit faire reflexion ſur ſes fantaiſies, & ſur ſes jugemens raiſonnables. En s'appliquant ainſi à conſiderer ce qui ſe paſſe dans ſon eſprit, on reconnoîtra qu'il y a ſouvent trés-peu de raiſon & de lumiere dans nos jugemens, & que pour l'ordinaire ce qui nous conduit, & nous fait agir, ſe reduit à de pures fantaiſies.

Comme ce n'eſt pas mon deſſein de vous faire ici, Madame, une leçon de Philoſophie Morale en general, vous jugez bien que je veux appliquer ce diſcours general à ce que vous m'avez expoſé des diſpoſitions de cette Damoiſelle. Je vous dirai donc fran-

chement que je trouve ſon eſprit occupé de trois impreſſions.

Elle a un extréme dégoût pour les Convents, elle regarde l'humeur de ſa Tante comme inſuportable, & elle eſpere peu d'obtenir de Dieu la grace de la ſouffrir en patience. Et ces deux impreſſions joüites enſemble, en font naître une troiſiéme qui eſt que n'aimant pas le Mariage, & n'y étant pas attirée par les paſſions qui y portent beaucoup d'autres, elle le regarde pourtant comme un Etat qui la peut tirer des contraintes des Convents, & de l'aſſujettiſſement de ſa Tante; & ainſi cette idée de liberté lui fait preſque juger cet Etat plus ſuportable que les deux autres. Voilà, Madame, ce que j'ai conçû, & apparamment ce que vous concevez des diſpoſitions de cette perſonne. S'il ne s'agiſſoit de juger des choſes que ſelon la verité & la raiſon, il me ſeroit aiſé de faire voir que ces impreſſions ne ſont que des fantaiſies. L'éloignement qu'elle a des Convents n'eſt fondé que ſur des impreſſions fauſſes, ou outrées. Elle s'y repréſente certaines pratiques comme inſuportables; Cependant cent mille filles les ſouffrent ſans peine, & il n'y a guére de ces peines qu'un peu d'accoûtumance ne faſſe évanoüir en peu de temps. D'ailleurs je ſuis bien trompé ſi cet

éloignement ne vient autant du peu d'idée qu'elle a de la vie Chrêtienne, que de l'averſion des exercices qui n'y ſont pas eſſentiels. Or s'il ne vient que du peu d'amour qu'elle a pour les vertus néceſſaires à tout Etat, elle devroit penſer qu'elle trouvera encore plus de difficultez à pratiquer ces vertus dans des conditions qui favoriſent par elles-mêmes nos paſſions, & qui nous donnent plus de liberté de les ſuivre. Elle ne conſidere pas de plus qu'une perſonne riche comme elle eſt, peut trouver dans les Convents un genre de vie proportionné à ſa foibleſſe, c'eſt à dire qu'elle y pouroit vivre ſans faire vœu, ſans s'obliger à la Regle, & en ne pratiquant des exercices de la Religion que ce qui lui conviendroit.

Il en eſt de même de l'impreſſion qu'elle a de l'humeur de ſa Tante, qui lui paroît inſuportable. Il eſt indubitable que cette impreſſion eſt encore une fantaiſie : quand on ſupoſeroit que cette Tante a toûjours tort de la contredire, & de la gêner, ce n'eſt point une choſe inſuportable, ni impoſſible de ceder à une perſonne qui a tort, il ne faut qu'écouter la voix de Dieu qui le commande. La Tante n'a peut-être pas raiſon d'éxiger telle & telle choſe de ſa conduite, en telle & telle occaſion : Mais Dieu a raiſon de comman-

Mais ce qui rend, Madame, la conduite difficile, eſt que ſouvent on ne peut, & on ne doit pas regler toutes choſes par la raiſon. Il y a quelquefois des fantaiſies ſi fortes & ſi roides, qu'il ne faut pas eſperer de les ſurmonter ; & telle peine, qui eſt beaucoup moindre en ſoi, paroîtra inſuportable à des perſonnes préocupées. Ainſi l'on trouve quantité d'honnêtes femmes, qui s'étant mariées, pour ſe ſouſtraire aux petites incommodités de l'humeur de leurs meres, ſouffrent enſuite fort patiament des maux beaucoup plus grands parce qu'elles n'y voïent point de remede. Il eſt donc quelquefois raiſonnable de ceder à des fantaiſies. Peut-être qu'un ſage Directeur pouroit enfin dire à cette Damoiſelle, que ſi elle ne veut pas ſe faire la violence néceſſaire pour ſouffrir en patience les contradictions domeſtiques, ſi elle ne veut pas vaincre les repugnances qu'elle a dans la vie qu'elle peut choiſir dans un Convent, qu'elle penſe donc à ce troiſiéme parti, quelque dangereux qu'il ſoit, puiſqu'enfin le danger n'eſt pas tout à fait certain, & que ſouvent celles qui ont été foibles à l'égard des maux que l'on pouvoit éviter, deviennent fortes & patientes à l'égard des maux néceſſaires & inévitables. Mais avant que d'en venir là, il lui conſeilleroit peut-être d'eſſaïer de bonne foi, de vaincre

ces deux autres fantaisies. Les essais n'en sont point perilleux ni irremediables comme celui du Mariage. Il n'est point impossible en soi de souffrir l'humeur d'une Tante imperieuse ou déraisonnable. La regle même est certaine ; il n'y a qu'à ceder, à obéir & à se taire dans toutes les choses indifferentes, où la conscience n'est point interessée. Il faut adoucir ses actions par la vûë de Dieu qui les commande, par le besoin que l'on doit reconnoître que l'on a d'être humilié, par les peines attachées aux autres conditions ; il faut reconnoître que Dieu nous traite favorablement, en nous donnant ces occasions de souffrir, puisque nous n'en choisissons pas de nous-mêmes. Il ne faut pas se décourager pour quelques fautes passageres que l'on fait contre ses resolutions, & il faut rentrer incontinent aprés dans la paix, sans s'agiter ni s'inquieter. Si l'on est tombé plus souvent un jour, il faut esperer que l'on fera mieux un autre ; ainsi en tombant & en se relevant on avance peu à peu, & l'on apprend à souffrir ce qui nous paroissoit insupportable.

Il est encore plus facile en soi, Madame, de tenter de vaincre l'autre fantaisie, qui est l'éloignement de la vie des Monasteres. L'essai n'en est sujet à aucun inconvenient réel ; il ne faut point dire qu'on veut s'y retirer pour

y demeurer pour y être Religieuſe ; mais il faut dire qu'on s'y veut retirer pour penſer ſerieuſement à l'Etat de vie qu'on doit embraſſer, ce qui ne ſe fait pas ſi bien dans le monde ; & ſe reſoudre à paſſer un an dans cette vie, qu'on regarde ennuieuſe ; mais où cent mille Filles paſſent toute leur vie ſans chagrin.

LETTRE IX.

Que c'eſt une tentation ordinairement, que d'avoir recours à des ſecours éloignez en négligeant les ſecours préſens.

A UNE RELIGIEUSE.

VOus ſerez, ma Sœur, bien ſatisfaite de la Lettre que j'ai deſſein de vous écrire, s'il ſuffiſoit pour cela de deſirer que vous le fuſſiez, & d'avoir une affection trés-ſincere pour vôtre véritable bien. Mais parce qu'on ne diſpoſe pas de ſon eſprit, comme des actions exterieures, il arrive quelquefois qu'on ne ſçauroit entrer par l'eſprit, dans les ſentimens qu'on nous propoſe ; & c'eſt ce que j'ai quelque lieu d'apréhender, à moins que vous n'aïez les mémes lumiéres que

moi ſur les choſes que j'ai à répondre à vôtre Lettre, & que les raiſons qui me perſuadent ne faſſent la méme impreſſion ſur vôtre eſprit.

Vous ſupoſez, Ma Sœur, qu'il n'y a qu'une difficulté qui m'empêche de répondre à ce qu'il vous plaît de m'écrire avec une ſi grande confiance, qui eſt que j'aprehende que vous ne faſſiez en cela quelque choſe contre l'ordre de vôtre Monaſtere. A quoi vous croïez avoir remedié en m'aſſurant que vous en avez obtenu la permiſſion de vôtre Supérieure, & il eſt vrai que ſi c'étoit là la ſeule raiſon qui m'éloigna de ce commerce, vous y auriez parfaitement ſatisfait. Mais permettez moi de vous dire que je penſe vous en avoir allegué d'autres, & ſi je ne l'ai pas fait, je m'en vas y ſupléer par cette Lettre ici. Quelque permiſſion que cette Superieure ſi bonne & ſi obligeante vous donne, elle ne s'engage pas par là au ſecret, & elle ne fera rien dont on ait ſujet de ſe plaindre, quand elle découvriroit ce commerce de Lettres. Cependant il n'en faut pas davantage pour faire une hiſtoire qui ſe repande dans toute la France, & qui recevra en paſſant par diverſes bouches des additions ridicules: Je ferai métier de diriger des Religieuſes & d'entrer dans les ſecrets de leurs conſciences, & ce ſera la matiere de mille contes.

Je vous avouë néanmoins que cette raison n'étant prise que d'un inconvenient incertain & temporel, me touche beaucoup moins que celles que j'ajouterai ici.

On ne sçauroit servir les ames si on n'est l'instrument de Dieu à leur égard ; Car une Créature comme Créature, ne peut que leur nuire. On le peut être en deux manieres, ou par vocation ordinaire, qui est la Prêtrise & l'engagement à les servir ; ou par une vocation que l'on prétendroit être extraordinaire. Or comme il est clair que je ne suis point engagé en la premiere maniere, je ne trouve rien de plus dangereux que de le prétendre être de la seconde. C'est pourquoi vous remarquerez, s'il vous plait, que je n'ai jamais entrepris à vôtre égard que l'office d'Entremetteur, & que j'aurois fait beaucoup de conscience de vous donner aucun avis par moi-même. C'est ainsi que j'ai agis lorsque je vous ai raporté la réponse du Sieur Prelat, & je n'en ai pas usé autrement dans la longue Lettre que je vous écrivis l'année passée. Je l'avois toute consultée à des personnes à qui leur Caractere donnoit droit de parler, comme je faisois. Et quoique mes pensées fussent entierement conformes aux leurs, je ne les proposois pas néanmoins comme étant de moi ; mais comme étant assuré qu'elles étoient d'eux. Je ne trouve, ma

Sœur, de fûreté & de paix pour moi qu'à agir ainſi. J'ai ſervi d'Entremeteur à deux ou trois perſonnes, auſſi bien qu'à vous, mais j'ai toûjours fait enſorte qu'aucune détermination ne vint de moi, à moins que les choſes ne fuſſent ſi claires que je puſſe ſupoſer les ſentimens des autres, ſans les leur demander expreſſement. Vous me direz peut-être, que c'eſt ainſi que vous l'entendez, & que vous vous adreſſez à moi. Mais outre que je vous pourois dire qu'il eut été bon pour cela de changer un peu vôtre langage, & la maniere dont vous avez parlé de moi à vôtre Superieure, j'ai encore une troiſiéme raiſon & plus déciſive. C'eſt qu'en conſiderant vôtre Lettre, & ce que vous marquez de vos diſpoſitions, il ne m'a pas paru poſſible que qui que ce ſoit vous répondit en particulier, ſans ſe mettre au hazard de vous parler temerairement & de vous nuire en vous voulant ſervir.

Quelque facilité que vous aïez à vous exprimer, il y auroit mille choſes ſur leſquelles on auroit des éclairciſſemens à vous demander pour connoître au vrai le fonds de vôtre diſpoſition. Les perſonnes qui ont l'imagination vive, comme il paroit que vous l'avez, groſſiſſent les choſes, & elles ne ſont d'ordinaire ni ſi bonnes ni ſi mauvaiſes qu'elles penſent. Elles prennent les ſaillies de leurs imagina-

tions, ou les sentimens qu'elles ont de leur corruption pour leur véritable disposition, & pour le fonds de leur cœur; ainsi quelques sinceres qu'elles soient, elles se trompent souvent elles-mêmes, aussi bien que ceux à qui elles écrivent. Il n'y a que la connoissance du détail de leurs actions qui puisse donner une véritable idée de leurs esprits.

Cependant si on ne l'a, que peut-on dire qui ne soit pas temeraire? qui m'assurera que ce que je vous écrirai ne soit point ou trop foible, ou trop fort, qu'il soit assez proportionné, ou à vôtre force, ou à vôtre maladie, & que je n'agisse comme ces étourdis, qui prescrivent des remedes sans connoître les maladies qu'ils entreprennent de traiter?

Le papier que vous m'avez ordonné de brûler, m'en a servi d'une forte preuve. Peut-être que si on avoit interrogé exactement celle qui l'a écrit, on trouveroit que les choses sont beaucoup moindres qu'elle ne les represente. Mais de la maniere dont elle les exprime, je vous avouë qu'il m'a fait peur, & que je n'aurois pû repondre autre chose à cette personne, sinon que j'aurois à peu prés agi comme le Confesseur dont elle se plaint. Car enfin je ne comprend point comment tout ce qui y est dit, peut s'accorder avec une vie, je ne dis pas de Religieuse, mais de Chrétienne.

Je ſerois, ma Sœur, ſi Dieu m'avoit apellé à ce Miniſtere, auſſi indulgent qu'un autre aux fautes de ſurpriſe, & d'infirmité, aux éfets ordinaires de la miſere humaine, au reſte involontaires, des déreglemens paſſez. Mais le moindre degré de vertu, où il me ſemble qu'une Religieuſe puiſſe être, c'eſt de mener une vie reguliere dans toutes les actions extérieures, & de ne ſe point diſpenſer par négligence des obſervances marquées par les Conſtitutions. J'ai ſouvent oüi dire à des Religieux Benedictins, que c'étoit une faute ſi extraordinaire parmi eux de manquer à Matines, ou à quelque autre exercice de Pénitence, que cela n'arrivoit pas une fois en un an. Et il en eſt de même de tous les Monaſteres reglez; on y fait par tout des fautes, mais non pas de celles-là que l'on marque dans ce papier. Le corps des Exercices ſubſiſte toûjours, quoiqu'il s'y mêle ſouvent des imperfections dans la maniere dont on les pratique.

C'eſt peut-être une des raiſons qui rend la communication avec les Superieures plus néceſſaire, & je ne ſçai ſi vous l'avez aſſez conſiderée, & ſi elle ne pouroit point égaler ces autres raiſons qui vous en éloignent, & ſur leſquelles je n'entreprendrai pas de vous contredire, parce que ne ſçachant quelles elles ſont, j'ai droit de croire qu'elles ſont bonnes.

Mais il paroit pourtant certain, que qui se seroit prescrit cette regle de ne manquer jamais par négligence à l'Oraison, à l'Office, sans en avertir la Superieure, & sans lui dire que ce n'est ni par incommodité, ni par l'engagement de son Emploi, que l'on y manque mais par tiédeur, & sans lui en demander & faire ensorte d'en obtenir une pénitence incommode; il est certain, dis-je, que l'on se guériroit de ses habitudes, & que la crainte d'un plus grand mal nous feroit surmonter nôtre lâcheté. Il en est de même de la plûpart des autres défauts extérieurs, qui sont grands, parce qu'il n'y a pas à douter qu'ils ne soient volontaires, & qu'ils ne s'augmentent & se multiplient par le scandale qu'ils causent dans les autres. C'est à vous à voir si la pratique de ces communications produit d'aussi grands inconveniens, que celui de demeurer dans ces sortes d'habitudes. Mais soit que l'on se serve de ce moïen ou d'un autre, on doit être persuadé de ces verités: qu'il faut à quelque prix que ce soit se tirer de cette vie irreguliere: Que si nous sommes trop foibles pour nous faire les violences nécessaires, il faut faire ensorte que les autres nous les fassent: Si nous n'allons à Dieu par nous mêmes, il s'y faut faire traîner comme malgré soi, & retrancher à nôtre lâcheté les moïens de nous séduire.

Et il ne faut pas craindre de se forcer ainsi aux Exercices de la Religion, en y emploïant les passions de honte, de crainte & d'autres vûës humaines. Ce n'est pas faire tort à l'amour de Dieu, qui doit être le premier principe de nos actions. Car pourvû que ce soit l'amour de Dieu qui emploïe ces passions, elles deviennent reglées & ne gâtent pas les actions où elles se mêlent. Ainsi une personne qui pour éviter la négligence qui fait qu'elle s'exemte de la discipline, se preseriroit de le dire à sa Superieure, & de s'en faire ordonner deux au lieu d'une, & qui par la crainte humaine de cét inconvenient éviteroit cette négligence, ne laisseroit pas d'agir par charité, parce que ce seroit la charité qui l'auroit portée à se servir de cette invention. Voilà, ma Sœur, quelques vûës que vous pouvez vous apliquer, selon que Dieu vous les mettra dans le cœur. Mais il est bon que vous vous disiez à vous-méme, qu'il est tems de se hâter, que vous avez bien du chemin à faire, que vous n'avez pas d'assûrance d'avoir le tems que vous vous promettez. C'est pourquoi je ne serois pas fâché que vous vissiez le Livre que vous me témoignez desirer de voir, & que je vous envoïerois volontiers, n'étoit qu'outre que je dois éviter de donner des Livres dans vôtre Monastere, il est à si bon

marché au lieu où vous êtes, que le port en coûteroit presqu'autant que l'achât. Peut-être que vous trouverez dans ce qui y est dit de la Mort, de l'Enfer & du Jugement, dequoi vous animer un peu à surmonter la lâcheté de vôtre naturel.

Mais pour revenir à la matiere principale de cette Lettre : ce que je desire particuliérement que vous en tiriez, est qu'une personne comme vous qui veut travailler serieusement à son salut, au lieu de rechercher des avis éloignez qui servent rarement, & qui ne servent souvent que d'amusement, doit s'attacher à la meilleure conduite qu'elle peut trouver entre celles que Dieu met en son pouvoir, & n'avoir recours ailleurs que dans des rencontres extraordinaires, & lorsqu'elle auroit de justes sujets de craindre qu'elle ne pût trouver de conseil dans celle où elle est. Je dis de justes sujets, car il ne faut pas mettre de ce nombre toutes les défiances vagues qui peuvent naître dans l'esprit.

Tous les gens qui comme moi ne parlent que de loin, ne peuvent parler qu'en l'air, & l'on n'a pas sujet de faire grand état de ce qu'ils disent. C'est ce qui me porte à vous prier de reduire nôtre commerce à une Lettre par an, comme vous avez fait jusqu'ici, & encore à ne prétendre pas que je vous donne des avis particuliers

particuliers qui dépendent d'une connoissance que je n'ai point, & que vous ne sçauriez suffisament me donner. Mais pour une lettre par an, non seulement je m'en tiendrai honoré, mais je vous la demande en grace, parce qu'aprés la confiance que vous avez eûë en moi, rien de ce qui vous regarde, ne me peut être indifferent, & je vous avouë que je sens de la peine quand je ne sçai pas en quel état vous êtes, & si vous ne travaillez pas serieusement à la pratique de ce que Mr... vous a conseillé.

Au reste je m'arrête fort peu à ce que vous me mandez du Monastere, de ce que bien de bons Livres en sont bannis. S'il est encore dans la ferveur de son Institut, qu'a-t-il affaire de ces lectures? Les bons Livres ne sont utiles que pour arriver à cette disposition. Qu'importe qu'on y arrive par une autre voïe, pourvû que l'on y arrive? J'aime, ma chere Sœur, infiniment mieux un Monastere regulier, & dans la ferveur de son Institut, où l'on observe exactement les Constitutions, quoique par quelque petite prevention, on en banniſſe de bons Livres, qu'un Monastere moins regulier où l'on lit tout ce qu'on veut. Ce seront nos œuvres, & non nos lectures qui nous justifieront; & nos lectures au contraire ne serviront qu'à nous condamner, si elles ne

nous ſervent pas à nous rendre plus reglés. Pour moi je me tiens uni à toutes les perſonnes qui cherchent Dieu, ſoit qu'elles ſoient prévenuës ou non contre certaines gens, ſelon ce Verſet d'un Pſeaume : *Particeps ego ſum omnium timentium te, & cuſtodientium mandata tua.* Et nous ſommes véritablement déſunis de tous ceux qui ne le cherchent pas, quelque amitié qu'ils nous témoignent. Je n'aimerois pourtant pas un Monaſtere où la calomnie régneroit, & où l'on prendroit à tâche de décrier les gens de bien, comme l'on fait en quelque Monaſtere. Mais je crois que celui-là en eſt bien éloigné. Elles m'ont écrit par rencontre de la maniere la plus civile du monde, & avec des témoignages de bonté auſquels rien ne les obligeoit.

LETTRE X.

Qu'il faut une direction & présence & exactitude, pour retenir dans leurs devoirs celles qui sont portées au rélâchement.

J'Ai vû par vôtre Lettre les dispositions de celle dont vous exprimez les sentimens, & à qui vous prêtez des paroles si vives & si animées. Mais quand les mouvemens qu'elle marque seroient aussi violens qu'elle les fait paroître, & que vous les avez conçûs, ils ne me feroient pas changer de sentimens sur le fonds, parce que je crois que ceux que j'ai sont conformes à son véritable bien. Quand les personnes qui ont l'imagination vive se sont mises quelque chose dans l'esprit, tout ce qu'elles ont de lumiere se réunit en ce point, & elles ne voyent rien de tout le reste. C'est ce qui leur fournit ces expressions ardentes, qui sont plus propres à faire connoître la véhemence de leur esprit, que la justice de ce qu'elles demandent. C'est pourquoi il est bon de leur persuader d'abord qu'elles doivent se défier de cette chaleur d'imagination, & examiner les choses un peu plus tranquillement, en jettant

la vûë ſur toutes les raiſons, & ne la bornant pas à celles qui favoriſent leurs paſſions.

Si vous vous ſervez de cette methode envers cette perſonne, vous viendrez ſans doute facilement à bout de calmer ſon eſprit, non par des raiſons frivoles, mais par des raiſons ſolides & priſes de ſes interêts. Cette perſonne ne manque pas de connoiſſance; elle veut le bien, mais elle le veut foiblement; elle eſt emportée par la violence d'un naturel porté au relâchement, par des longues habitudes, par un eſprit impetueux dont elle ne diſpoſe pas. Cependant elle a de grandes dettes à païer, & elle ne ſatisfait point à Dieu & à l'obligation qu'elle a de faire des fruits dignes de pénitence, non ſeulement ſi elle ne fait autant que les autres, mais ſi elle ne fait plus que les autres, c'eſt à dire, ſi elle n'eſt plus reguliere, plus exacte dans les obſervances, plus ponctuelle à ne ſe pas épargner les mortifications, plus retenuë, plus ſilentieuſe, & ſur tout moins curieuſe, & plus humble que les autres. Il s'en faut bien qu'elle n'en ſoit là; mais elle ne doit pas deſeſperer d'y arriver. Chaque jour elle doit entreprendre cette œuvre de ſon ſalut, & ſans conſulter ſes répugnances & ſa foibleſſe, commencer tout à l'heure cette vie nouvelle. Mais de quel ſecours a-t-elle beſoin pour cela? Ce n'eſt pas

ſans doute d'un ſecours éloigné & incertain, mais d'un ſecours préſent. Il lui faut une perſonne qui la preſſe, & qui lui faſſe une violence charitable ; qui ne ſouffre point qu'elle ſe relâche, qui ne lui donne pour le dire ainſi point de repos, car elle s'en donnera toûjours aſſez elle-méme. Elle trouvera cette perſonne, quand elle ſe découvrira bien, quand elle demandera bien cette grace, quand elle donnera une entiere liberté à ſes Directeurs, quand elle leur ôtera la crainte de la rebuter & de la contriſter. Mais elle ne ſçauroit rien trouver de tout cela, dans des ſecours éloignez & étrangers, dans des gens qui ne marchent qu'à tâton, qui ne voïent pas la centiéme partie de ce qu'il faut voir ; elle y trouvera au contraire un ſujet d'un amuſement trés grand, des écritures infinies, des foules de reflexions inutiles. Au lieu de s'apliquer uniquement à agir, elle s'amuſera à penſer ; au lieu d'amortir la vivacité de ſon eſprit, elle le mettra en liberté. Cependant ces paſſions agiront dans ces longs intervalles, elle reculera au lieu d'avancer, elle aprendra dans les Lettres ce qu'elle ſçait déja, & elle ne finira rien. Ainſi tout cela me paroît une pure tentation, qui tend à la priver des ſecours préſens, pour lui en faire rechercher d'éloignez, qui la contraignent beaucoup moins, & lui laiſſent plus

de liberté de ſuivre ſes paſſions. Il ne faut pas même qu'elle cherche des Directeurs en idée, elle doit ſe contenter de ceux qu'elle peut trouver au lieu où elle eſt. Si elle vouloit faire reflexion ſur l'abandon terrible, où ſont la plûpart des Monaſteres, qui n'ont que des Directeurs vicieux & ignorans, elle ſe tiendroit bien partagée, & elle ne ſongeroit uniquement qu'à bien uſer de ce que Dieu met en ſon pouvoir. Je ne ſçaurois m'empêcher de vous dire pour cette perſonne, que ſon zéle pour la verité m'eſt un peu ſuſpect, & que je crois qu'il le doit être à elle-même. Il ſemble à ces perſonnes ſi zélées qu'il n'y a qu'une verité, c'eſt à dire, que leur zéle doit être borné à une ſeule matiere, qui n'eſt ſouvent pour eux qu'un objet d'une ſpeculation. Cependant il n'en eſt pas ainſi; toute verité doit être aimée, toute verité doit être l'objet de nôtre zéle. Nous ne devons point le partager ainſi, en le donnant tout entier à certaines verités, & n'en aïant point pour les autres; & entre ces verités celles qui ſont conformes à nôtre Etat, qui nous doivent conduire dans nôtre voïe, doivent être les principaux objets de nôtre zéle. Que cette perſonne faſſe donc reflexion ſi elle a eû un grand zéle juſqu'ici pour les verités qui preſcrivent la regularité, l'uniformité, la charité pour ſes Sœurs, pour celles qui mar-

quent l'obligation de reparer par des fruits de pénitence nos égaremens passez, & enfin pour toutes celles qui reglent les actions d'une Religieuse, & les dispositions de son cœur, & si elle reconnoit qu'elle les a beaucoup aimées, qu'elle ne les a point blessées, qu'elle se permette à la bonne heure de parler fortement contre ceux qui ne sont pas aussi zélez qu'ils le devroient être pour certaines verités. Mais si son zéle ne s'est borné qu'à celle-là, & si elle a négligé toutes les autres; si ce zéle même ne lui a été qu'une matiere d'entretien & souvent de curiosité, & non un motif de priere & de mépris de soi-même; en verité elle a sujet de s'en défier, & de le prendre plûtôt pour une passion humaine que pour un zéle de Religion. Peut-être que je la scandalise en parlant ainsi; mais je crois être obligé de le faire, & si elle veut se faire justice, elle se tiendra à elle même ce langage, & elle en conclura que pour honorer mieux à l'avenir la verité, elle la doit honorer dans toute son étenduë, & que la conviction où elle doit être de ne l'avoir pas fait, lui ôte le droit de parler fortement contre les foiblesses des autres.

LETTRE XI.

Qu'une vie ſans commerce, & où on ne ſe mêle de rien, eſt trés-difficile mais trés-convenable à ceux qui ont été mêlez dans le monde.

A MADAME DE S. LOUP.

JE ne me ſuis point donné l'honneur de vous écrire, Madame, depuis que j'ai reçû la reponſe à une Lettre qui ne fût jamais pour vous, où par une benignité ſans exemple, vous repondiez ſerieuſement à des diſcours qui devoient être traitez d'extravagances, s'ils euſſent été adreſſez à vous. Je ne fus pas tout à fait ſi indulgent d'abord à celle que vous m'avez écrite ſur ce ſujet ; car ne ſçachant à qui vous en vouliez, ni ce que vouloit dire cette Lettre au Concierge de C... il me vint les plus étranges penſées du monde. J'en conclû preſque, que la tranſaction alloit mal, & que tout s'étoit renverſé ; cependant j'ai apris depuis que je ſuis heureuſement trompé en tout, & j'ai vû une Lettre où vous marquiez que vous eſperiez qu'elle ſeroit ſignée le lendemain. J'ai donc droit de ſupoſer

que

que s'étant passés depuis ce tems là plusieurs lendemains toute l'affaire est terminée, & que vous n'avez qu'à vivre plus en repos. Mais sçavez vous ce que j'en ai conclu? Que vous avez maintenant la plus difficile partie de vôtre vie à passer. Les affaires mêmes fâcheuses soûtiennent l'esprit en l'accablant, parce qu'il fait effort pour se relever; il s'occupe, & s'agite, & se défend de la mort qu'il fait consister dans l'inaction. Mais quand on n'a rien à faire, & qu'on est dans un Etat tel qu'est celui où vous aspirez, où l'on n'est de rien, où l'on n'est consulté de rien, où tout se remuë sans nôtre congé, & sans que nous y contribuïons en rien, où l'on n'a qu'une ou deux personnes sur qui l'on puisse exercer une espece de domination & d'ascendant, l'amour propre est tout autrement mal à son aise, & se fait quelquefois sentir en mourant, par des certains sentimens, qu'on apelle ennui, chagrin, dégoût, mauvaise humeur. Il est vrai que vous avez toûjours une assez mauvaise compagnie, qui est vôtre mal de tête; mais toute mauvaise qu'elle soit, elle est contraire à ces autres sentimens; elle agite l'esprit; on se fait tenir la tête, on prend du Café, & si l'on souffre du mal c'est d'un autre genre que celui du dégoût & de l'ennui. Voilà, Madame, la plus étrange consolation du monde, mais

les hommes ont auſſi d'étranges humeurs, & il faut d'étranges remedes, afin d'arriver à l'anéantiſſement de l'amour propre, qui eſt l'amortiſſement de la fauſſe vie, qu'ils recherchent dans l'eſprit des autres. Cependant, Madame, c'eſt où nous devons tendre, & tout ce qui nous y reduit, nous doit paroître un grand bien, & il n'y a point ſur tout de pénitence plus proportionnée à celles qui ont vécu dans le monde, & qui s'y ſont fait conſiderer comme vous. Car que peut-il y avoir de plus favorable & de meilleur pour ces perſonnes, que de vivre quelque tems avant la mort, ſans avoir d'autre objet que Dieu, & ſans avoir part à rien, pour reparer par là cette fauſſe vie d'amour propre, qui ſe paſſe toute dans l'agitation & dans l'action? Il ne faut pas que vous diſiez, Madame, que j'en parle bien à mon aiſe, car je ſuis maintenant de ce même ordre des anéantis. Depuis la paix de l'Egliſe, j'ai été un certain Saint, à qui l'on offroit fort peu de chandelles; mais il en venoit quelquefois par-ci par là, & quoique je ne me mêlaſſe de rien, j'entendois pourtant parler de diverſes choſes. J'avois aſſez de lumiéres de foi, pour me contenter de cét état, & je ne m'en trouvois pas incommodé. La providence divine me porte maintenant plus loin, & m'engage à une plus grande inaction

par des raiſons de conſcience, dont je ſuis pleinement perſuadé. Toute cette année même je n'ai pas manqué d'occupation; car l'affaire qu'on m'a fait m'en a donnée aſſez. Il a fallu repondre à cent objections differentes, & l'on ſe conſole quelquefois en bien refutant les gens, quoiqu'on n'avance rien par là. S'il s'y méle quelque paſſion, elle divertit & empêche le chagrin. Mais maintenant, Madame, je m'en vas entrer dans un entier néant; je ne refuterai perſonne, je continuërai à ne me mêler de rien, je n'aurai commerce qu'avec les morts, qui ne ſont pas toûjours les plus divertiſſans du monde, & ce qui eſt de plus ſingulier, eſt qu'au lieu que le néant des autres eſt au moins accompagné de ſureté, & de quelque eſpece d'honneur, le mien n'aura aucune de ces qualités. Le monde n'eſt pas perſuadé que je ne faſſe rien, & que je ſois reſolu de ne rien faire, & par je ne ſçai quels principes on ne trouve pas bon de l'en perſuader. On a travaillé de plus de fort bonne foi, pour empêcher que je ne puiſſe être en repos avec honneur, & jamais on ne s'eſt acquité avec plus de ſoin d'aucune œuvre, que de celle là. Cependant, Madame, ſi j'avois autant de foi que je devrois, ce néant ne m'en devroit être que plus précieux, avec ces deux conditions que la providence y a

attachées ; puiſqu'elles pouroient ſervir à faire mourir en moi tout ce qui n'y devroit pas être. Ce doit être le ſujet de mes prieres, & je vous demande les vôtres pour la même fin.

LETTRE XII.

Qu'on peut quelquefois éviter avec raiſon des jugemens injuſtes qu'on fait de nous : C'eſt le ſujet de la conſultation, s'il eſt bon d'apliquer un Laique à la Traduction de l'Ecriture.

A Mr. DE SACY.

C'Eſt avec quelque peine, Monſieur, que je me ſuis rendu à l'ordre que Mademoiſelle de V..... m'a donné de vôtre part d'écrire mes penſées ſur la revûë de la Traduction de l'Ecriture Sainte ; parce que je prevois que la conſultation que vous voulez faire ne ſera pas fort utile. Des deux perſonnes que l'on a en vûë, il y en a une que ſon emploi rend incapable de s'y apliquer, l'autre eſt ſi peu laborieuſe qu'on ne lui ſçauroit ordonner une plus grande mortification que de l'en charger. Je ne ſçai ſi l'amitié qu'il a pour nous ſeroit capable de l'y engager, & je ne ſçai encore moins ſi l'on lui

doit demander cela, puiſqu'il eſt ſans doute trés-fâcheux d'engager des gens à des travaux trés-grands, ſans ſçavoir s'ils contenteront par là ni Dieu ni les hommes. Outre ces conſiderations qui le regardent, j'en ai encore d'autres, qui me regardent en particulier. J'ai une telle haine des conteſtations, que parce que le partage des opinions en a quelque image, il me fait toûjours peur, & je ne prend point plaiſir d'y être mêlé. C'eſt pourquoi je vous ſuplie de trouver bon, qu'en vous envoïant mon ſentiment ſur cette queſtion de conduite, je vous demande trés-humblement quelque condition pour l'uſage que vous en ferez; la premiere qu'il ne ſoit point envoïé à Monſieur d'Alet ſous mon nom, car il n'eſt pas juſte que je paroiſſe à la tête d'une opinion qui eſt preſque celle de tout le monde. Et la ſeconde, qu'il ne ſoit point communiqué à d'autres perſonnes dans P. R. par la même raiſon. Peut-être qu'en cela j'ai des vûës un peu trop humaines, mais il me ſemble pourtant qu'il eſt inutile de s'expoſer ſans néceſſité à ces inconveniens. On ne manqueroit pas d'apeller cela l'opinion de Monſieur tel, l'on m'en feroit le Tenant, & on oposeroit d'un côté ma Sœur Angelique, & Monſieur Hamon, &c. qui ſont des perſonnes que j'honore infiniment, & moi de l'autre. La com-

paraiſon, Monſieur, eſt trop inegale, & je ne prétend nullement la ſoûtenir. J'ai méme tant de reſpect pour leurs ſentimens, que non ſeulement, je n'entreprendrai jamais de les contredire ſeul, mais que lorſque je me ſens apuïé de l'autorité de toutes les perſonnes en qui j'ai plus de créance, je ne condamne pas abſolument leur opinion, & je me contente de dire que je n'en ſuis pas. S'il s'agiſſoit de l'interêt de la verité, je ne craindrois pas néanmoins de déclarer nettement mes penſées, mais comme cela ne ſert de rien dans cette rencontre, qu'à produire des diſcours inutils, je crois que vous trouverez juſte de m'épargner ces dégoûts. Il eſt d'autant plus pardonnable, que ce n'eſt pas tout à fait ſans ſujet que je les crains. J'ai été cinq ou ſix ans où l'on opoſoit ordinairement Mr. Singlin, Mr. Guillebert, & Mr. de S. Cyran d'un côté, & moi de l'autre; quoiqu'en ce tems, & dans les matieres dont il s'agiſſoit alors, je n'euſſe guére moins avec moi, que tous les Theologiens de l'Egliſe: ſoit que cela vint de ce que je me ſignalois un peu trop, ſoit qu'il y eût un peu d'injuſtice dans ceux qui faiſoient ces comparaiſons pour décharger plus librement leur humeur ſur la partie la plus foible. Ces conteſtations m'ont rendu ſi timide, que je crains méme, lorſqu'il n'y a pas ſujet de crain-

dre. C'eſt pourquoi je conte un peu entre les avantages de la retraite d'en être délivré, & de n'être point mêlé dans les avis differens que l'on peut avoir, ce qui trouble & incommode toûjours les perſonnes imparfaites comme moi. Des Philoſophes même Païens ont fait l'aplication de cette maxime d'Hipocrate, que le ſilence n'altere point aux paſſions de l'eſprit, qu'il n'irrite point. Si je ne ſuis pas aſſez prudent pour le garder dans les occaſions, je ſerai toûjours bien aiſe d'être hors de ces occaſions, & d'avoir ainſi une eſpece de néceſſité de le garder. Je puis dire, ce me ſemble, que la retraite ne m'incommode point du tout, & que je ne mets point du tout entre les peines de cette ſorte de vie de parler peu, & d'être privé des entretiens que nous avions à Paris. Vous ne devez point trouver étrange que j'aïe fait tranſcrire ce memoire, car vous ne l'auriez pû lire autrement ; mais Mr. Geulphe à qui je l'ai envoïé eſt une perſonne ſure ; je me recommande à vos prieres.

LETTRE XIII.

Sur une Réponſe à Mademoiſelle Vollor, qui reconduiſoit les gens, pour honorer les pas de Jeſus-Chriſt.

MAdemoiſelle Vollor me reconduiſant un jour, & voulant prendre la peine de deſcendre un Eſcalier; je lui ai repreſenté l'inutilité de cette peine, & lui ai demandé ſerieuſement, pourquoi elle faiſoit cela? A quoi elle me repondit, que c'étoit pour honorer les pas de Jeſus-Chriſt. Je fus édifié de cette reponſe, parce que j'en pris l'idée qu'elle faiſoit toutes ſes actions avec la vûë d'honorer Jeſus-Chriſt dans les actions ſemblables à celles qu'il a faites. Cependant pour l'empêcher de deſcendre, je lui repreſentai ſur le champ que par cette raiſon on pouroit dire des paroles inutiles, & s'en juſtifier par cette raiſon, qu'on les dit pour honorer les paroles de Jeſus-Chriſt; mais que comme Jeſus-Chriſt n'avoit point dit de paroles inutiles, il n'avoit point fait auſſi de pas inutils; qu'ainſi il ne falloit pas prétendre honorer Jeſus-Chriſt, par des pas qui n'auroient pas d'utilité, comme on ne l'honore pas par des paroles ſans fruit,

& ſans néceſſité. Elle n'entendit pas bien ce que je lui repondis, & continua d'honorer Jeſus-Chriſt en me reconduiſant.

Voici, Madame, un abregé de la converſation ſur laquelle vous demandez d'être éclaircie.

Mais aïant penſé depuis à cette maniere de faire ſes actions dans la vûë d'honorer de ſemblables actions de Jeſus-Chriſt, il m'a ſemblé qu'afin qu'on n'en abuſât pas, & qu'on entendit bien le fonds de cette pratique, il falloit y ajouter certaines précautions fondées ſur les principes du Chriſtianiſme.

Il eſt certain que la fin immediate & directe de chaque action Chrétienne, eſt de la faire dans la vûë de la Loi & de la Juſtice éternelle, qui la commande. Car chaque action a ſa regle, & c'eſt par la conformité à cette regle qu'elle eſt bonne; ce qui ne s'entend pas ſeulement des devoirs importans, mais des moindres actions Chrétiennes. Il y a une verité, une loi, une regle en Dieu qui preſcrit aux Chrétiens de quelle maniere ils doivent manger, boire, dormir, converſer, marcher, rendre des civilités aux autres hommes. C'eſt par la conformité à cette regle que ces actions ſont bonnes; & faire ſes actions pour Dieu, n'eſt autre choſe que de les faire pour l'amour de cette Loi & de cette

verité qui les preſcrit, parce que cette loi & cette verité ſont Dieu même. Et c'eſt pourquoi David preſcrivant à ſon fils Salomon ce qui lui étoit néceſſaire pour plaire à Dieu dans le gouvernement de ſon Roïaume, lui ordonne en particulier, de ne rien faire qu'avec lumiére & intelligence ; *Ut intelligas univerſa quæ agis.* Or connoître ce que l'on fait, c'eſt ſçavoir pourquoi il le faut faire, quel eſt le devoir qui nous y oblige, & la juſtice qui le rend juſte. Qui fait ces actions dans ces vûës & par cette lumiere, agit avec intelligence ; car cette lumiere qui nous conduit, n'eſt autre choſe que la parole de Dieu, qu'il nous a revelée dans ſon Ecriture ; ſelon qu'il eſt dit : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, & lumen ſemitis meis* Vôtre parole, Seigneur, eſt la lampe qui éclaire mes pas, & la lumiere qui me conduit dans les ſentiers où je marche. Voilà de quelle maniere Jeſus-Chriſt a vécu & a agi, il n'a pas fait un pas, ni un mouvement du corps, qui n'ait été reglé par la verité. S'il a marché, ç'a été pour quelque fin ordonnée par la volonté de Dieu. L'obéïſſance à cette volonté a été ſa nourriture, & l'objet continuel de ſon eſprit, & de ſon cœur ; & c'eſt pourquoi il diſoit à ſes Apôtres, qu'il avoit une nourriture qu'ils ne connoiſſoient point, & qu'elle conſiſtoit à accomplir la vo-

lonté de Dieu. *Meus cibus est ut faciam voluntatem Patris mei, & perficiam opus ejus.* Ainſi ce ne ſeroit pas imiter ni honorer Jeſus-Chriſt, que d'imiter ſimplement le corps de ſes actions; de parler, parce qu'il a parlé; de marcher, parce qu'il a marché; de manger, parce qu'il a mangé. Il faut pour l'imiter, & l'honorer véritablement, pratiquer ce que dit l'Apôtre: *Qui vult in Christo manere, debet sicut ille ambulavit, & ille ambulare.* Celui qui veut demeurer en Jeſus-Chriſt, doit marcher comme il a marché, c'eſt à dire, qu'il doit faire ſes actions dans les mêmes diſpoſitions, & les mêmes vûës que Jeſus-Chriſt a fait les ſiennes.

Pour imiter donc Jeſus-Chriſt dans ſes pas, il faut les faire dans les mêmes intentions que Jeſus-Chriſt, & comme il a fait les ſiens. Or il n'en a point fait que pour accomplir quelque devoir preſcrit par la Loi éternelle, & par l'amour de cette Loi. Nous n'en devons donc point faire auſſi que dans cette vûë, & par cét amour. Il faut pour les faire comme il faut, connoître & aimer cette regle: *Ut intelligas universa quæ agis.*

Il ne ſuffiroit donc pas pour ſanctifier une action de civilité qu'on rend à quelqu'un, de la faire pour honorer les pas de Jeſus-Chriſt; mais il la faut faire dans la vûë d'accomplir

la regle de cette action ; car cette action a une regle & une juſtice. Il eſt juſte, par exemple, de rendre aux autres certains devoirs de civilité, parce qu'il eſt juſte de garder l'ordre du monde, en tant qu'il contribuë à nourrir la charité qui s'éteint facilement quand on s'en diſpenſe. C'eſt par ces vûës & d'autres ſemblables, que Jeſus-Chriſt a agi ; & l'imitation de Jeſus-Chriſt conſiſte à faire ſes actions par les mémes vûës. Mais la vraïe charité, ſans ſçavoir déméler ces choſes, ne laiſſe pas d'unir parfaitement ces vûës que nous avons marquées ; & quoiqu'elle joigne à la fin principale ces intentions acceſſoires, elle ne laiſſe pas de les faire pour cette fin principale, & pour obſerver la Loi de Dieu qui les preſcrit. Car il eſt certain que cette perſonne de pieté, dont je parle, n'apliqueroit jamais ſon intention d'honorer les pas de Jeſus-Chriſt, à des viſites inutiles, & ſans avoir diſcerné par la lumiere de ſon eſprit, ſi l'action eſt reglée ou ſi elle ne l'eſt pas. Ce qui la conduit & la fait agir ſans qu'elle y penſe, eſt donc la vûë de la regle, & cette intention d'honorer les pas de Jeſus-Chriſt, n'eſt qu'une intention acceſſoire, qui ſupoſe l'autre qui eſt le vrai principe de l'action : ainſi cette pratique ne peut produire en elle que du bien. Mais il ſe pouroit fort bien faire qu'elle pro-

duiroit quelque mal, en des perſonnes moins éclairées qui croiroient qu'il ſuffiroit, afin de rendre leurs actions bonnes, de les faire dans l'intention d'honorer Jeſus-Chriſt, ſans avoir ſoin d'examiner par la Loi de Dieu, ſi elles ſont juſtes ou injuſtes, reglées ou dereglées.

Mais ne peut-on point les faire ſimplement pour honorer Jeſus-Chriſt dans des actions ſemblables?

Je répond qu'on y peut joindre cette intention acceſſoire, mais qu'elle doit toûjours ſupoſer la premiere intention, qui eſt de faire l'action dans la vûë d'obſerver la Loi de Dieu qui la preſcrit, & on l'y peut joindre en pluſieurs manieres, qui ſont toutes utiles: En voici cinq que l'on peut propoſer.

Premierement, on peut dans chaque action jetter la vûë ſur les actions ſemblables de Jeſus-Chriſt, comme ſur un objet d'adoration. Car Jeſus-Chriſt eſt adorable en toutes ſes actions, & comme il eſt juſte que nous l'y adorions, c'eſt une pratique ſainte de ſe ſervir des differentes actions que l'on fait, pour adorer Jeſus-Chriſt dans de ſemblables actions.

Secondement, on peut regarder les actions de Jeſus-Chriſt ſemblables à celles que nous faiſons, comme une ſource de graces. Car Jeſus-Chriſt a merité par toutes ſes actions, & il a merité même d'une maniere particuliere,

par chacune de ſes actions, les graces néceſſaires pour en faire de ſemblables, comme par ſa Paſſion, la grace de ſouffrir. Comme nous avons donc beſoin de la grace de Jeſus-Chriſt pour faire toutes nos actions; c'eſt une pratique ſainte de jetter les yeux ſur Jeſus-Chriſt dans des actions ſemblables, afin qu'il nous faſſe la grace de nous accorder celle qui nous eſt néceſſaire pour les bien faire.

Troiſiémement, on peut regarder les actions de Jeſus-Chriſt ſemblables aux nôtres, comme un objet de reconnoiſſance. Car s'il nous y a merité la grace, nous l'en devons remercier, & nous ſervir de la diverſité de nos actions, pour diverſifier nos reconnoiſſances envers Jeſus-Chriſt.

Quatriémement, on peut dans chaque action regarder celles de Jeſus-Chriſt, qui y ſont ſemblables, comme le motif de les faire. Car ſi Jeſus-Chriſt même n'a pas dédaigné de faire ces petites actions, de s'aſujétir à ces devoirs, à plus forte raiſon les devons nous pratiquer nous mêmes.

Cinquiémement, on peut le regarder comme la regle que nous devons ſuivre. Car ſouvent la Loi de Dieu eſt moins claire en elle-même, qu'elle ne l'eſt en Jeſus-Chriſt. Il eſt cette Parole abregée, qui comprend tout, & l'on

peut prendre ce qu'il a fait comme la regle de nos devoirs.

Mais il faut remarquer qu'en honorant Jesus-Christ en cette maniere, ce n'est pas proprement faire ses actions pour honorer Jesus-Christ, mais c'est honorer Jesus-Christ dans ses actions, & c'est joindre une vûë de pieté à la fin directe de l'action, & qui en doit être le principe. Ainsi on ne marche pas proprement pour honorer Jesus-Christ, mais on marche en l'honorant.

LETTRE XIV.

Qu'il faut verifier autant que l'on peut les choses extraordinaires & miraculeuses.

A LA MESME.

QUelque envie que j'aïe, Mademoiselle, d'épargner vôtre tête en vous répondant, comme vous dites, que vous l'avez épargnée en écrivant; il ne sera pas dit néanmoins que j'aurai le dernier, ni que vous demeurerez sans replique, en matiere de dispute. Ainsi tout ce que je puis faire pour ne vous pas incommoder, est de vous prier de differer à lire cette Lettre jus-

qu'à ce que vous soyez en état de le faire, sans vous fatiguer. Il n'est plus question presentement entre nous de ce qui s'est passé, car je n'ai eu nul dessein d'examiner les lumieres de Mr. de Lecfedal. Mais étant persuadé de la verité du fait que je proposai, je voulu y ajouter une preuve capable d'en persuader les autres, par le témoignage de celle à qui j'en parlai. Aussi depuis que j'eus reconnu qu'on ne demeuroit pas d'accord des faits, je m'arrêtai & laissai tout cét examen, & je ne proposai aucune autre question. Mais pour venir à la These générale, s'il est bon ou non d'examiner les choses extraordinaires, je conviens avec vous presque de tout, & je ne sçai pas bien ce qui restera de different entre nous.

Premierement, vous demeurez d'accord que cét examen est toûjours utile à ceux qui ont ces lumieres.

Secondement, qu'il peut être utile à ceux qui ont de l'équité, & qui ne condamnent pas sur une seule erreur, toutes les autres lumieres qu'un homme de bien peut avoir eûës.

Je vous accorde aussi qu'il peut être dangereux aux esprits temeraires & precipités. Et si vous ne voulez conclure de là autre chose, sinon qu'il faut tâcher en faisant cét examen d'éviter les inconveniens qui en peuvent naître,

tre, nous ſerons encore d'accord. Mais ſi vous en concluëz, ou qu'il y ait toûjours des inconveniens dans cét examen, ou qu'il ne le faut jamais faire quand il y a quelques inconveniens à craindre, c'eſt à dire, qu'il faut toûjours plûtôt éviter le mal, que de procurer le bien, vos Concluſions ſeront un peu trop étenduës.

Car la verité eſt que ces inconveniens ſont aſſez rares, & qu'on n'a pas tant de ſujet de les aprehender. Si j'y ſuis tombé, c'eſt que croïant le fait dont je m'informois certain tems, il avoit la mine de l'être, & n'en aïant aucune défiance je voulû ſeulement y ajouter une certitude exterieure, pour le rendre certain à l'égard des autres, & je fis la queſtion ſans reſerve. Mais il étoit facile, ſi je me fuſſe defié de quelque choſe, de détruire tout ce bruit, qui n'étoit pas fort prévoïable.

Supoſé néanmoins qu'il y ait toûjours quelque choſe à craindre dans cét examen, ne le faut-il jamais faire? Je dis que lorſque la choſe le merite, & qu'il y a du bien à eſperer, il le faut faire nonobſtant ces prétendus inconveniens. Car on peut apliquer à cét égard, la regle que ſaint Auguſtin propoſe ſur un autre cas, qui eſt: que la Predication d'une verité ſoit utile aux uns, & inutile aux autres; & comme il décide nettement qu'il

n'en faut pas priver ceux à qui elle est utile, à cause de ceux à qui elle peut nuire; on peut dire de même qu'il ne faut pas s'abstenir d'une recherche utile de la verité d'un fait, parce que d'autres en peuvent abuser. Ce qui suppose néanmoins quelque égalité entre le bien que l'on recherche, & le mal qui en arrive à d'autres; car si le bien étoit petit, & le mal fort grand, il en faudroit juger autrement.

Quittons, s'il vous plaît, l'hypotèse de Mr. de Lecfedal, qui est plus embarrassée, & prenons un autre cas. Faut-il, par exemple, examiner, si ce qu'on dit être arrivé à la Sœur Ser.... est vrai ou non? Je parle de cét enlevement extraordinaire devant toutes ses Sœurs. Si on le trouvoit faux ou incertain cela nuiroit au Monastere, si on le trouvoit vrai, cela serviroit à l'Eglise. Que faut-il faire dans cette esperance, & dans cette crainte? Je dis qu'il le faut examiner. Si on n'examine aucune des choses extraordinaires que Dieu fait en ce tems, & qu'il fait sans doute à dessein qu'elles soient utiles, elles sont toutes inutiles, non seulement aux gens de bien, mais à toutes les personnes sensées. Car il y a un tel mélange de vrai & de faux, par la credulité, l'imposture, le manquement de lumiere de ceux qui les raportent; qu'une chose extraordinaire que l'on propose, & qui

n'eſt pas diſtinguée de la foule des autres par quelque marque particuliere, doit ſelon la raiſon être rejettée; c'eſt à dire, qu'on n'y doit point avoir d'égard. Cela ſupoſé, je demande; ſi l'Egliſe, les gens de bien, les perſonnes de bon ſens doivent être privées de l'utilité d'une merveille que Dieu aura operé, par cette ſeule conſideration, qu'il ſe poura peut-être faire, que ces examens, rendant certaines choſes, qui paſſent pour merveilleuſes, incertaines; il y aura des étourdis qui en ſeront ſcandaliſés.

Car il ne faut point ſe tromper: toutes choſes extraordinaires non examinées & non prouvées deviennent inutiles, & plus elles ſont grandes, plus elles ſe tournent facilement en ridicules. Il faut donc avoir un ſoin extraordinaire de les bien établir quand on le peut, car quand on les neglige s'en eſt fait. Je me ſouviens ſur ce ſujet qu'aïant lû dans la vie d'un certain Carme Déchauſſé, nommé le Pere Dominique, qui fût élevé en l'air devant le Roi d'Eſpagne, la Reine & toute la Cour, & qu'il n'y avoit qu'à ſouffler ſon corps pour le remuer, comme une bouteille de ſavon; je fis ce recit chez Madame de Longueville pour la divertir. Diverſes perſonnes de fort bon eſprit, ne manquérent pas de tourner mon recit en ridicule. Et leur prin-

cipale raiſon étoit, que ce miracle étant la choſe la plus éclatante du monde, & la plus importante pour la Religion, on en auroit dreſſé des Actes autentiques, on en auroit fait bâtir quelque Monument pour le conſerver à la poſterité. Cette raiſon n'eſt pas fort certaine, car il y a dans les hommes une négligence extréme, à donner à la verité l'autorité qu'elle doit avoir; mais elle ſuffit pour faire voir que les plus grandes choſes du monde, deviennent non ſeulement inutiles, mais ridicules, faute d'être pouſſées juſqu'à la certitude.

Ne vous imaginez pas de même, que ce ſoit une petite choſe que ce que l'on dit être arrivé à la Sœur Ser.... d'avoir été enlevée, enſorte que quatre perſonnes la tirant en bas, n'en purent venir à bout. Cela ne procure rien pour elle du tout; mais la choſe bien verifiée, prouve Dieu & le Diable, c'eſt à dire, toute la Religion. Auſſi ceux à qui l'on raporte ces ſortes de faits, ne les mépriſent point comme n'étant rien, mais comme étant faux, & ils prennent même la négligence que l'on a eûë à les verifier comme une marque de fauſſeté. Auſſi ſi j'euſſe eu quelque autorité au lieu, où l'on dit que cela eſt arrivé, j'aurois bien pouſſé la choſe plus loin, & j'aurois crû rendre ſervice à Dieu, en portant ce fait juſqu'à la derniere évidence.

Il eſt vrai qu'il y a beaucoup de difference entre la verification d'une viſion, & celle d'un évenement exterieur ; car une viſion prouve peu, quoique verifiée ; & un évenement exterieur prouve beaucoup. C'eſt pourquoi comme il y a moins à gagner & plus à perdre, on y doit être plus retenu. Il y a pourtant quelque choſe à conclure de toutes les differentes vûës que Mr. de Lecſedal a eûës ; & pourvû que cét examen ſe fit avec prudence comme il eſt poſſible, il ne ſeroit nullement impoſſible d'éviter ce que l'on craint, & de profiter de ce qu'on trouveroit de certain & d'aſſuré.

Il n'y a rien de ſi facile que de ſe tromper en ce point, & de penſer que ce qui nous eſt certain, le ſera auſſi aux autres, & de négliger ſur cela d'en aporter les preuves.

Le Cardinal Jacques de Vitry homme de poids & de merite, fait par exemple dans la vie de Marie Dogny, le recit des choſes extraordinaires arrivées à une ſainte Fille encore vivante, que l'on apelle Chriſtine l'admirable. Il étoit Confeſſeur d'un Monaſtere où elle étoit, & aparament le ſien ; & ſur cela il s'eſt imaginé que l'on l'en croiroit. Cependant de quelque poids que ſoit ſon autorité, ce qu'il en dit eſt ſi extraordinaire que l'on ſe mocque, quand on le raporte ; & Mr.

Dandilly s'eſt crû obligé de le retrancher dans la vie de Marie Dogny qu'il a donnée en François.

Si ce Cardinal eut fait autrement, & qu'au lieu de nous païer de ſon témoignage, il eut pris la peine de bien verifier les faits par de bons témoins, & de bien circonſtancier les choſes, on en jugeroit tout autrement, & ces Hiſtoires ne ſeroient pas inutiles à l'Egliſe, comme elles le ſont preſentement.

Ne ſeriez vous pas bien aiſe, Mademoiſelle, que les bons Chanoines de Cracovie, qui étoient du tems de ſaint Staniſlas, euſſent dreſſé des procés verbaux bien autentiques de ce mort de trois ans, reſſuſcité, qui vint rendre témoignage au Roi Boleslas, d'une verité de fait, ſur laquelle ce Saint étoit calomnié, aprés quoi le Mort fut remis dans ſon Sepulcre; & de cét autre fait qui n'eſt pas moins étrange, que les membres de ſaint Staniſlas, jettez par morceaux dans les champs, furent reconnus à une certaine lumiere, & remis en leur place, enſorte qu'il n'y parût aucune cicatrice; comme nous le liſions il y a peu de tems dans le Breviaire? Mais faute de l'avoir fait, ce que l'on dit ne convainc perſonne.

Vous me direz peut-être: quel ſi grand bien peut-on eſperer de la verification en-

tiere & ſans replique, d'un corps élevé en l'air une eſpace notable, & que quatre perſonnes ne peuvent rabaiſſer, comme on dit qu'il eſt arrivé à la Sœur Seraphine?

C'eſt ce que les bonnes gens comme vous ne comprennent pas, & je ne le comprend point du tout auſſi, par raport à moi, car je n'ai que faire du tout de tout ce miracle. Mais quand je conſidere de certaines gens, dont le monde eſt plein, j'en juge autrement.

Il faut donc que vous ſçachiez, que la grande hereſie du monde, n'eſt plus le Calviniſme ou le Lutéraniſme, que c'eſt l'Athéiſme, & qu'il y a de toutes ſortes d'Athées, de bonne foi, de mauvaiſe foi, de déterminez, de vacillans & de tentez. C'eſt être trop dure que de dire qu'il ne faut point avoir égard à une ſi méchante diſpoſition. Tout homme vivant étant ſuſceptible de la grace de Dieu, il ne faut n'y deſeſperer du ſalut d'aucun, ni le priver des moïens exterieurs qui y peuvent contribuer. Les raiſons ſpeculatives peuvent peu ſur l'eſprit de ces gens là, elles n'y font qu'une impreſſion ſombre. Il n'en eſt pas de même d'un miracle, ils n'en diſputent d'ordinaire que la verité. Car ils ne ſont pas aſſez fins pour dire qu'un corps peut être naturellement élevé en l'air un quart d'heure, ils diſent nettement que cela n'eſt pas.

Que gagnera-t-on, me direz-vous, quand on aura prouvé que ce fait eſt vrai? Vous gagnerez tout; car vous les forcerez de conclure qu'il y a un Diable, & un Dieu, & c'eſt tout ce qu'ils ne croïent pas.

Ils ne s'amuſent pas à chicaner ſur le reſte; cela ne conclu donc rien pour la Sœur Seraphine; mais cela conclu tout pour l'Egliſe contre ces ſortes de perſonnes. C'eſt pourquoi je vous aſſure que ſi j'avois eû quelque autorité, au lieu où l'on dit que cela eſt arrivé, j'aurois pouſſé les choſes plus loin. La plûpart du monde ne ſonge qu'à ſoi, ou à ceux qui les environnent, & ils jugent inutil tout ce qui ne leur ſert pas, mais il faut étendre ſes vûës plus loin.

Il faut regarder le général de l'Egliſe, & toute la poſterité; & les petits inconveniens particuliers paroiſſent peu de choſe quand on eſt occupé de ces vûës plus étenduës. Faute d'avoir ces vûës générales on laiſſe perdre & diſſiper pour l'Egliſe tout ce que Dieu y a fait, toutes les marques de ſa préſence dans le monde & dans l'Egliſe. Mais on ne voit point, direz-vous, qu'on ait jamais pris ces ſoins de verifier tout juſqu'à la derniere exactitude. Il eſt vrai, mais vous en voïez l'effet, c'eſt que tout devient incertain & inutil à l'Egliſe, & ſe tourne enfin en ridicule. Que ſçavez-vous

auſſi ſi cette négligence qui paroît déraiſonnable, n'eſt point un jugement de Dieu ſur ceux qui meritent d'être aveuglés, que Dieu veut par là priver des lumieres qui les pourroient redreſſer? Or quand cela arrive ainſi par une permiſſion de Dieu, la négligence de ceux qui y contribuënt n'en eſt nullement blâmable. Voilà mon plaidoïé pour les éclairciſſemens, mais qui ne regarde que ceux qui les doivent faire, & non pas moi qui n'en ai pas la commiſſion.

Il faut ajouter quelque choſe ſur la ſeconde partie de vôtre Lettre. La regle de dire le bien & le mal des Saints, a beſoin à la verité de pluſieurs exceptions.

Premierement, Elle ne s'entend point des entretiens particuliers, mais des Ecrits publics. Car dans un entretien particulier la diſpoſition de celui à qui l'on parle en eſt la regle, & l'on y doit omettre tout ce dont il peut être choqué.

Elle ne s'entend point auſſi de ces actions qui ne ſont mauvaiſes & déraiſonnables qu'en aparence, & qui ſont bonnes dans le fonds. Car la raiſon qui feroit croire qu'il ne faut pas dire ces actions qui paroiſſent extravagantes, eſt qu'elles ſont compoſées de deux parties, de l'exterieur qui paroît dereglé, & de l'interieur, qui eſt juſte & reglé. Or l'Hiſtorien

ne pouvant repreſenter cét interieur, trompe en quelque ſorte le Lecteur, en ne lui repreſentant que la partie qui le bleſſe & qui le trompe.

On la doit donc reduire aux choſes qui enferment un certain mal clair & indubitable, comme une erreur, une fauſſe imagination; & en ce cas, je crois encore vrai qu'il ne faut jamais dire ces ſortes de choſes ſans correctif. Mais ſi je ſçavois, par exemple, qu'un homme de bien eut fait quantité de Propheties véritables, & que parmi ces Propheties véritables, il y eut une certaine impreſſion fauſſe, j'aimerois mieux dire le tout que de ne dire que le bien. La raiſon en eſt que c'eſt une verité importante à l'Egliſe qui eſt celle-ci; que Dieu permet qu'il ſe mêle de fauſſes impreſſions parmi les lumieres véritables des gens de bien, & qu'ainſi il faut tout examiner, & ne conclure pas ni que qui a tort en un point, ait tort en tout, ni que qui a raiſon en pluſieurs points, ait raiſon en tout.

Je dis qu'elle eſt importante, & pour empêcher les illuſions d'une trop grande credulité qui ſe livre ſans reſerve à ceux en qui on a vû quelque choſe d'extraordinaire, & pour empêcher qu'on ne condamne durement quantité de gens de bien, à qui il peut arriver de ſemblables ſurpriſes.

Je n'ai donc pas droit d'ôter à l'Egliſe cette inſtruction que Dieu lui donne, & s'il y a des étourdis qui en tirent des mauvaiſes conſequences, c'eſt leur faute ; mais il n'en eſt pas plus permis de priver l'Egliſe d'une verité utile.

Je le dirois donc, mais je tâcherois de le dire d'une maniere qui prévint autant qu'il ſeroit poſſible l'inconvenient que vous craignez.

Voilà mes penſées, Mademoiſelle ; je ne ſçai ſi elles ſont conformes, ou contraires aux vôtres ; car peut-être ſommes nous d'accord. Mais quelles qu'elles ſoient, elles ne feront guére de mal à perſonne, parce que je n'aurai guére d'occaſion de les mettre en pratique, étant plus reſolu que jamais de me reſſerer extrêmement, & de ne me méler de rien.

LETTRE XV.

Qu'il y a peu de solidité dans les amitiés humaines.

A LA SOEUR AN....

VOs Lettres, ma trés-chere Sœur, sont toûjours pleines de témoignages d'affection pour ceux à qui vous les écrivez, & vous les en partagez si bien chacun en particulier, que personne n'a de jalousie de ceux que vous rendez aux autres. J'en suis pour moi plus que satisfait, & je serois ingrat si je n'en avois pas toute la reconnoissance que je dois. Mais comme il y a diverses manieres de la témoigner; je ne sçai pas tout à fait bien si vous serez contente de celle que j'ai choisie, qui est de vous entretenir des reflexions que j'ai faites sur cette maniere si tendre & si caressante, dont vous agissez envers tout le monde, & que l'on a sujet de prendre pour une effusion toute naturelle de vôtre cœur. Je ne suis pas en reputation d'être des plus tendres de ce monde, ni des plus portés à la complaisance. Cependant je n'ai pas laissé de m'apercevoir que les marques

d'affection que je recevois de la Sœur... me gagnoient le cœur, que je la distinguois par là des autres qui n'avoient pas peut-être moins de vertu qu'elle ; que j'étois bien aise de recevoir de ses Lettres, & que je me sentois plus porté à la satisfaire qu'une autre personne qui auroit agi d'une autre maniere envers moi. Cela me donne lieu d'examiner si ces sentimens étoient raisonnables, & il m'a semblé que non. Je veux croire, disois-je en moi-même, que ces témoignages d'affection qu'elle me rend, sont trés-sinceres ; ils en ont le caractere, & il n'y a pas lieu de soupçonner d'autre artifice que celui qui se glisse insensiblement dans le commerce de l'amitié, & qui porte à exagerer un peu les choses ; mais quelques sinceres qu'ils soient, est il juste de l'en aimer davantage ?

Il faut premierement, qu'elle se trompe sur mon sujet, & qu'elle s'imagine ce qui n'y est pas ; or je ne dois aimer ni l'erreur, ni les effets de l'erreur. Peut-être même que cette effusion ou témoignage d'amitié est un défaut en elle, que cela peut partager son esprit & son cœur, & lui servir au moins d'amusement en l'occupant des Créatures, & je ne dois pas aimer en elle ce qui lui peut nuire, & ce que Dieu n'y aime peut-être pas. Il ne faut pas aussi se flâter, en s'imaginant que ce que l'on

aime en elle, ſoit cette inclination violente qu'elle a à aimer tout le monde, & à s'imaginer des vertus, qui n'y ſont pas le plus ſouvent; car elle pouroit être telle qu'elle eſt, que ſi elle ne me faiſoit aucune part de ſon affection, je ne laiſſerois pas de la regarder dans la foule, ſans la diſtinguer des autres.

Ces penſées, ma trés-chere Sœur, qui vous regardoient en particulier m'ont pouſſé plus avant, & m'ont fait entrer dans une conſideration plus générale de tout ce qu'on apelle dans le monde, amitié & affection. Et je vous avouë que j'en ai preſque conclu que ce n'étoit que de beaux noms dont on couvroit l'amour propre, & que la véritable charité y avoit ſi peu de part, qu'on pouvoit preſque dire que nous n'aimons dans les autres que nous-mémes.

Si cela n'étoit, pourquoi ſerions nous ſi peu touchez de ce que nous voïons de bien dans les autres, quand nous n'y apercevons aucun regard vers nous? Et pourquoi ſerions nous au contraire ſi inſenſibles à ce que nous y voyons de mal, quand ils ont de la complaiſance pour nous? L'idée d'être aimé couvre en quelque ſorte à nôtre égard tous les défauts du prochain; & l'idée de ne l'être pas, anéantit toutes ſes vertus, & groſſit tous ſes défauts. On ſuporte tout de ceux qui nous

aiment, & tout nous eſt inſuportable de la part de ceux dont nous croïons n'être pas aimés.

Qu'une perſonne ſoit éclairée, vigilante, laborieuſe, pénitente, apliquée à l'oraiſon, & à toutes ſortes de bonnes œuvres; s'il arrive par quelque rencontre qu'elle ſoit un peu prévenuë contre nous, nous ne regardons toutes ſes vertus qu'avec dégoût; les loüanges qu'on lui donne, nous incommodent, & nous lui preferons au moins en affection, & en tendreſſe des perſonnes imparfaites, qui nous témoigneront plus d'affection. Nous ſerons fermés à l'égard de l'une, & ouverts à l'égard de l'autre, parce que ce pauvre cœur ne s'ouvre & ne ſe ferme que par l'amour propre. Nous ne ſçavons pas même nous aimer raiſonnablement, ni regler nôtre affection par nos véritables interêts. Et j'ai fait quelquefois reflexion, que des offices trés-réels & trés-ſolides, étoient ſouvent effacés par des fades complaiſances, & que de deux perſonnes, dont l'une rendroit des ſervices trés-utiles, mais avec quelque chagrin, l'autre témoigneroit ſeulement de la complaiſance, ſans être utile à rien; l'on préfereroit d'ordinaire la complaiſante à l'autre, au moins par la pente du cœur, & par l'inclination qui ne manquoit pas enſuite de ſe faire paroître,

lorſqu'on étoit en état de ſe paſſer des ſervices de celui dont l'humeur étoit un peu plus chagrine.

C'eſt, ma trés-chere Sœur, que l'on ne s'aime pas ſeulement, mais que l'on s'aime tendrement. L'on s'aime d'un amour qui ſe nourrit de careſſes, de complaiſances, & même de flateries. Car on n'y eſt pas ſi délicat, & on ne ſe met pas tant en peine de diſcerner ce qu'il y a de ſincere dans les témoignages d'amitié que l'on nous rend, l'on aime à s'y tromper, & à ne penetrer pas ſi avant.

Je ne ſçai pas ce qui ſe paſſe dans les Monaſteres ; mais je m'imagine qu'une des grandes tentations qu'on y ait, eſt la pente qu'on a à préferer les Superieures careſſantes, à celles qui le ſont moins, mais qui ſont plus éclairées, plus regulieres & plus ſolidement à Dieu ; & enfin à ne regler pas par l'amour propre, l'affection que l'on a les unes pour les autres. Une Sœur m'aime, je l'aimerai donc auſſi, une autre ne m'aime pas, je n'aurai pour elle que de la froideur. Mais eſt-il juſte que nous nous faſſions la regle de nôtre amour ? Peut-être que celle qui eſt froide envers nous, en eſt d'autant plus aimable, parce qu'elle a raiſon de nous traiter de la ſorte, & qu'elle juge mieux de nous ; & que celle qui nous aime eſt d'autant moins aimable, qu'elle ſçait mal

placer ſes affections, & qu'elle a peu de lumiere pour diſcerner nos défauts.

Que la vraïe charité envers le prochain qui vient de celle que l'on a pour Dieu a peu de part dans tout ce commerce de tendreſſe & d'affections humaines! Cependant il n'y aura que celle là qui ſubſiſtera. Tout ce qu'il y a d'humain & d'intereſſé, ſera conſumé comme la paille, le foin, & le bois dont on édifie ſur le fondement, & ſera conſumé, comme dit l'Apôtre, avec nôtre dommage & nôtre perte, encore méme que Dieu nous faſſe miſericorde: *Detrimentum patietur, ipſe autem ſalvus erit, ſic tamen quaſi per ignem.* Mais il faut pour cela qu'il ſe trouve de l'or de la charité parmi cette paille d'affections humaines, qui ſerviront d'aliment aux flâmes dévorantes du Purgatoire; & c'eſt pourquoi on a un extréme interêt de s'aſsûrer dans cette vie s'il y en a, & de purifier autant que l'on peut ſes affections de tous les défauts qui s'y gliſſent inſenſiblement.

Le meilleur moïen de le faire, eſt ce me ſemble de pratiquer le conſeil que Jeſus-Chriſt nous donne par ces paroles: *Lorſque vous faites un feſtin, conviez-y les pauvres, les eſtropiés, les boiteux & les aveugles, & vous ſerez heureux de ce qu'ils n'auront pas le moien de vous le rendre, car Dieu vous le*

rendra au jour de la Reſurrection des Juſtes. Je veux dire, qu'il faut avoir une inclination & une aplication particuliere à témoigner de l'affection à ceux qui n'ont rien d'agréable ſelon les ſens, qui ſont prévenus contre nous, qui ne nous témoignent que de la froideur, & de qui nous n'avons pas lieu d'attendre la recompenſe d'une affection reciproque, qui eſt en effet la plus grande qu'on puiſſe recevoir, puiſqu'elle ſuffit ſeule à l'amour propre; & que ſans elle nulle autre ne lui ſuffit. En un mot il faut tâcher de n'aimer dans les Créatures que ce que Dieu y aime, en nous attachant particulierement à celles en qui nous voïons bien des raiſons de les aimer ſelon Dieu, & où nous en voïons peu de les aimer ſelon nous-mêmes. J'ai conclu de tout cela que la Sœur..... doit conter pour peu de choſe tous les témoignages d'affection que je lui pourai rendre, & qu'elle ne doit pas croire perdre rien, par la déclaration que je lui ai faite, que je ne lui écrirai plus que dans les occaſions où je verai quelque ſorte d'utilité. Elle peut prendre de ſemblables concluſions à mon égard, & elle me peut priver de ſes Lettres, pourvû qu'elle ne me prive pas de ſes prieres, & qu'elle les offre à Dieu avec plus d'ardeur pour m'obtenir quelques étincelles de cette vraïe charité, ſans laquelle nous ne

ſçaurions que nuire aux autres, & à nous-mémes. Je n'exclus néanmoins que les Lettres inutiles, & je ſerois tenté de ſouhaiter qu'elle trouva des occaſions de me faire ſçavoir de ſes nouvelles avec quelque eſpece de néceſſité.

LETTRE XVI.

Des Billets & des Sentences écrites au dos des Images de la main de certaines Perſonnes.

QUoique tout retentiſſe des plaintes que la Sœur..... à faites de ma dureté, & qu'elle ait plus contribué par là à me faire paſſer pour un homme farouche, & ennemi de toutes les cordialités & de toutes les tendreſſes de l'amitié la plus Chrétienne, que je n'aurois fait en bien des années par mes actions ; Je lui veux témoigner néanmoins que mon reſſentiment contre elle, ne va pas juſqu'à lui vouloir faire injuſtice, en la privant de ce qui lui apartient legitimement, & méme que ma reſolution de garder le ſilence avec elle, n'exclut que les Lettres de pure civilité. Et qu'ainſi ce n'eſt pas la bleſſer que de lui écrire que Mr.

D. S. M. m'a envoïé depuis deux ou trois jours une Image, que je lui avois demandée pour elle il y a bien du tems, que je m'acquitte de ma commiſſion en la lui faiſant tenir avec cette Lettre. Mais parce que ſi j'en demeurois là, elle ſeroit comme je crois mal ſatisfaite de moi; je m'en vas tâcher de l'entretenir un peu plus long-tems, en me jettant ſur quelque matiere. Et comme il ne s'en préſente point d'autre, que celle de ces Sentences ſpirituelles, que l'on fait écrire au dos de ces Images, par des perſonnes de pieté; il m'eſt venu dans l'eſprit de faire quelque refléxion ſur cette pratique des Sentences écrites au dos de ces Images.

Il faut d'abord demeurer d'accord que ce ſeroit être témeraire que de condamner abſolument la coûtume d'écrire des Sentences au dos des Images. Tant de perſonnes de pieté qui y ont affection, & qui demandent de ces Sentences, ſemblent ſuffire pour la mettre à couvert de la cenſure de ceux qui la voudroient blâmer ſans exception. Il y a d'ailleurs des vûës de devotion qui y peuvent porter. Il eſt toûjours bon d'avoir liaiſon avec ceux que l'on a ſujet de regarder comme étant ſincerement à Dieu. Et toutes ces petites choſes contribuënt en quelque ſorte à former & à entretenir cette union. On

[illegible]t croire auſſi qu'ils n'écrivent point ces Sentences, ſans prier pour ceux à qui ils les donnent. Or nous avons interêt de nous procurer les prieres des gens de bien. Enfin comme il a plût à Dieu d'éclairer les hommes par d'autres hommes, plûtôt que de les inſtruire par lui-méme, on peut avoir en vûë d'honorer cette conduite de Dieu, en demandant des inſtructions à des perſonnes que l'on eſtime éclairées, pour les regarder, non comme venant d'eux, mais comme nous aïant été données de Dieu par leur entremiſe.

En voilà aſſez pour mettre ceux qui aiment ces Sentences hors d'interêt, & pour ôter le droit de juger que ce ſoit eux, que l'on a en vûë dans ce que je dirai enſuite ſur cette pratique. J'avouë que l'on en peut uſer ſaintement; je les mets du nombre de ceux qui en uſent de la ſorte, qu'ils n'y prennent donc de part qu'autant qu'il eſt utile de craindre toûjours les défauts humains, & de ſe défier des ſurpriſes de l'amour propre.

Je crois donc que ſi ces recherches d'Images & de Sentences ſpirituelles, peuvent avoir quelquefois un principe de pieté, elles ont auſſi ſouvent une ſource fort humaine, où la grace a beaucoup moins de part que la nature. Et ce qui doit confirmer dans cette penſée, eſt que l'on voit d'ordinaire les perſon-

nes les moins mortifiées, & les plus attachées à elles-mémes, s'empreſſer plus que les autres à faire des amas de ces ſortes de choſes. La cauſe n'en eſt pas malaiſée à deviner. C'eſt qu'elles y trouvent trois choſes qui ſont fort au goût de l'amour propre, l'amuſement, la particularité, & les marques ſenſibles d'affection & d'aplication à elles. On demande ces Sentences, on les eſpere, on les reçoit, on les lit, on s'en entretient. Cela amuſe toûjours un peu celles qui ne ſont pas beaucoup occupées d'autres choſes.

Elles penſent en les liſant que ces inſtructions ſont pour elles ſeules, & elles voïent en méme tems qu'elles ont occupées ſeules l'eſprit & le cœur de celui qui les a écrites, & c'eſt ce qui leur en plaît le plus. Elles aimeroient beaucoup moins ces mémes verités ſi elles étoient écrites à une autre, ou ſi elles avoient été adreſſées en commun à quelque Communauté, parce qu'elles n'y verroient pas ce regard particulier vers elles-mémes, qui les contente. Ce n'eſt donc pas la verité qu'elles aiment, c'eſt que cette verité leur eſt particuliere, & qu'elle eſt un ſigne de la conſideration qu'on a pour elles. Mais il faut de plus que cette conſideration ſoit renduë ſenſible par quelque marque exterieure, ſans cela la charité la plus pure, & la plus ardente

qu'on puiſſe avoir pour nous, nous touche peu. Qui ne ſçait que les Saints ont pour nous plus de charité que tous les hommes qui ſont ſur la terre ? Cependant parce que nous n'en avons pas de preuves ſenſibles, on en eſt beaucoup moins touché que de quelque petit témoignage d'affection, qu'on reçoit dans le monde de quelques miſerables Créatures.

Qui nous aſſurera donc que dans cette recherche d'Images & de Sentences de devotion, nous ne cherchions en effet des prétextes ingenieux, pour nous contenter nous-mêmes au lieu de contenter Dieu ? Et nous avons d'autant plus de ſujet de le craindre, que lorſque ces vûës ſecrettes d'amour propre nous manquent, il ne paroît pas que nous aïons le méme zéle pour les verités de Dieu.

Les plus grandes, les plus néceſſaires, & les plus terribles ne font point d'impreſſion ſur nous, parce qu'elles ſont communes. Et il ſemble qu'il faudroit que l'Evangile ne fût que pour nous, afin que nous en fuſſions touchés, & que nous trouverions bien un autre gout aux Lettres de ſaint Auguſtin, de ſaint Bernard, & des autres Saints, ſi elles nous avoient été adreſſées, & que les Ecrits de ſaint François de Sales nous plairoient bien davan-

tage, ſi nous pouvions penſer que nous fuſſions cette Philothée & ce Theotime à qui il parle.

Ces inſtructions que l'on écrit ſur ces Images, ne ſont-elles pas par tout ? Mais quoi qu'elles ſoient par tout, elles ne plaiſent pas néanmoins par tout. Il faut qu'elles ſoient au dos d'une Image, & que cette Image ſoit à nous, écrite pour nous, & de la main d'une certaine perſonne. Tout cela eſt de l'eſſence de nôtre devotion.

Cependant qui y a-t-il de plus opoſé à la charité que ces mouvemens ? Non ſeulement elle n'aime pas moins les choſes de Dieu, parce qu'elles ſont communes, mais elle voudroit que tout le monde y eût part comme nous, & méme plus que nous.

Que s'il falloit néanmoins, afin de nous rendre aimables les verités de la Religion, que nous les regardaſſions comme étant pour nous en particulier ; on en trouve des voïes dans cette Religion méme, ſans avoir recours à l'amour propre. Car il eſt vrai que toute la Religion eſt tellement pour tous les Fideles en commun, qu'elle eſt auſſi toute entiere pour chacun d'eux en particulier. Le ſalut du moindre des Elûs auroit ſuffit pour faire deſcendre Jeſus-Chriſt du Ciel, & le conduire à la mort de la Croix. Il en eſt de méme

des

des verités de ſon Evangile; il ne les propoſe pas ſeulement à tous les Chrétiens en général, mais il y a eu en vûë, en les faiſant écrire, chaque Fidele en particulier. Et ainſi c'eſt une penſée ſolide que de regarder chaque parole de l'Ecriture, comme un Billet & une Sentence que Jeſus-Chriſt nous adreſſe; puiſqu'il eſt certain qu'il l'a voulu prononcer pour nous, & que la part qu'il y donne aux autres, n'empêche pas qu'elle ne nous ſoit propre en particulier.

Or ce que je viens de dire de l'Evangile, ſe peut auſſi dire en quelque ſorte des Livres des Saints. Quoiqu'ils n'aïent pas penſé à nous en les écrivant, Dieu y a penſé pour eux, & il nous avoit en vûë, lorſqu'il leur a fait écrire des choſes qu'il ſçavoit bien que nous lirions en certain tems.

Je m'imagine, qu'aprés cela perſonne ne ſe pourra plaindre que j'aïe décrié la devotion des Sentences écrites ſur des Images. Je montre au contraire une voïe d'en avoir tant que l'on voudra, ſans avoir jamais beſoin d'en demander à perſonne.

Car on n'a pour cela qu'à lire quelque choſe de ſaint Auguſtin, de ſaint Chryſoſtome, de ſaint Bernard, ou de quelqu'autre Saint, & en extraire ſoi-méme quelque Sentence, dont on aura été touché; l'on trouvera dans

ces Sentences, tout ce qu'on pouroit trouver dans les Images de toutes les personnes de pieté, qu'on aime le mieux. Premierement, on peut s'asſûrer que ces Sentences ſont faites pour nous, & que Dieu nous a eûs en vûë en les faiſant écrire. On doit croire de plus qu'au lieu que les hommes écrivant ces Billets ne penſent plus à nous, lorſqu'ils les ont écrits; les Saints au contraire qui ſont devant Dieu, ont toûjours les yeux ſur nous, qu'ils voïent l'uſage que nous faiſons de leurs paroles, & qu'ils demandent à Dieu pour nous la grace qui nous les peut rendre utiles.

Voilà donc la particularité que l'on peut juſtement demander. Il n'y a que la ſenſualité qui y manque, & c'eſt à quoi la Foi devroit ſupléer, en nous rendant les choſes inviſibles auſſi viſibles que celles que nous voïons par les ſens, comme l'Ecriture le dit de Moïſe: *Inviſibilem tanquam videns ſuſtinuit.* C'eſt ce que nous devons ſouhaiter, & l'uſage que nous devons faire de cette pratique de devotion, où l'on doit ſe ſeparer davantage du commerce des Créatures, pour s'unir davantage à Dieu, & pour vivre plus en ſa préſence comme parle l'Ecriture. Je la prie de demander cette grace pour moi, & de me faire la juſtice de croire que je ſuis véritablement.

LETTRE XVII.

De la nécessité de fournir les Religieuses de bons Livres ; Qu'une Religieuse doit être en état de se passer de Directeurs quand Dieu ne lui en donne pas.

AU lieu de répondre, ma très-chere Sœur, aux protestations d'amitié & de reconnoissance qui rempliſſent vos Lettres comme vôtre cœur, & dont je vous dirai seulement une fois pour tout, que j'en suis aussi persuadé, que vous le devez être de celles que je vous ai faites ; J'aime mieux prendre pour sujet de cette Lettre ici quelques articles de vos deux dernieres, qui m'ont donné sujet d'y faire quelque reflexion.

Le premier point regarde la gronderie de Madame de N. sur laquelle il ne m'est pas difficile de me justifier des deux sujets qu'elle en prend. L'un, qui est que j'ai empêché Monsieur N..... de l'aller voir, est entierement injuste. Il est bien vrai qu'à l'instance de M..... je fis ce que je pû pour rompre une partie que l'on avoit faite, mais il n'est pas vrai néanmoins que ce soit moi qui l'aïe rompuë. Ce fut Monsieur l'Abbé..... qui

allégua tant de difficultés qu'on jugea la chose impossible, & depuis même elle s'est renoüée & rompuë ensuite, sans que j'y aïe eu aucune part.

Le second sujet a un peu plus d'aparence selon le monde, mais je doute qu'il en ait plus selon Dieu. C'est qu'aïant été touché de la disette extréme des Livres que je trouve dans son Monastere, & de la qualité de ceux qu'on y lisoit, & y étant attiré par la maniere dont les Religieuses qui me conduisoient, en parlerent; je dis que je croïois que Madame..... avoit bien soin de leur donner ce qui leur étoit nécessaire pour leurs corps, mais qu'il étoit vrai que pour l'esprit, elle les nourrissoit de pain & d'eau. Mais je le dis à des personnes à qui je ne donnois aucune lumiere sur ce sujet, & qui avoient témoigné qu'elles n'en pensoient pas moins. Et quand elles ne l'auroient pas pensé, je n'aurois pas crû faire une faute, en tâchant de leur faire naître le désir d'une nourriture plus solide que celle qu'on leur donne. On adoucit même cela par quelque discours obligeant pour Madame de..... & on tâchât de persuader aux Religieuses, que faisant tant d'autres dépenses pour son Monastere, elle ne plaindroit pas celle qu'elle devroit faire en Livres, si on lui en faisoit voir la nécessité. Pour la maxime de spi-

ritualité par laquelle elle a tâché de se justifier devant vous, je ne vous en dirai rien, sinon qu'elle est aussi extraordinaire que sa conduite en ce point. Il est bien certain au moins que ce n'est pas celle des Saints, qui ont toûjours crû qu'il falloit soûtenir la priere par la lecture, & la lecture par la priere; que comme on parloit à Dieu par la priere, on écoutoit Dieu par la lecture, & que comme il est aussi important d'écouter Dieu, comme de lui parler, la lecture & la priere sont deux devoirs également nécessaires au commun des Fideles. Il y a même cette difference entre l'un & l'autre, que l'exercice de l'Oraison mentale, en la maniere qu'elle se pratique presentement, quoiqu'il soit utile à plusieurs ames, ne s'est introduit néanmoins dans l'Eglise que depuis quelques siecles, n'y en aïant rien de prescrit dans aucun des anciens Ordres, où les Religieux se contentoient de lire l'Ecriture, & les ouvrages des Peres avec reflexion, & en priant Dieu pendant leurs lectures, selon qu'ils y étoient excités. Au lieu qu'il n'y a pas un Saint, ni un Instituteur d'Ordre, qui n'ait recommandé la lecture des Livres solides, comme une pratique essentielle à ceux qui font profession de pieté. Il y a donc lieu de souhaiter à cette Dame d'autres pensées sur ce sujet, & de craindre pour elle, qu'étant

obligée par ſa charge de procurer à ſes Religieuſes, tout ce qui les peut avancer dans la pieté; Dieu ne lui demande compte de tout le bien qu'elles ne font pas, & que des inſtructions plus ſolides leur auroient fait faire, & de tout le mal qu'elles peuvent faire, & que de bonnes lectures auroient peut-être empêché.

Le ſecond point de vôtre Lettre eſt la peine que vous témoignez du retour d'une perſonne que vous aimez mieux en une autre place que celle qu'il occupe. Il ſuffiroit de vous dire ſur ce ſujet, ma trés-chere Sœur, que puiſque vous n'y avez rien contribué, & que vous êtes hors d'état de l'empêcher; la volonté de Dieu eſt claire à vôtre égard, & que toutes les volontés de Dieu meritent d'être adorées, & nous ſont même utiles ſi nous nous y ſoumettons avec l'humilité, & la confiance que nous devrions. Mais l'ouverture avec laquelle vous me parlez, fait que je ne ſçaurois m'empêcher de vous dire diverſes choſes qui me ſont venuës dans l'eſprit, non pas tant ſur le ſujet de cette perſonne que je ne connois pas aſſez pour en juger, que ſur l'état de pluſieurs Religieuſes, qui ont ſujet de ſe plaindre de n'avoir pas de Confeſſeurs, en qui elles puiſſent prendre confiance. La premiere choſe, ma trés-chere Sœur, qui m'a

ſemblé que ces perſonnes devroient penſer, eſt que ſi le mal dont elles ſe plaignent, eſt un des plus grands, c'eſt auſſi un des plus communs, & des plus univerſels maux de l'Egliſe. Car combien penſez-vous qu'il y ait de Monaſteres qui aïent des Confeſſeurs, tels qu'ils auroient ſujet d'en déſirer? Combien y a-t-il peu de Paroiſſes pourvûës de bons Paſteurs, & de Diocéſes de bons Evêques? On fait quelquefois des Provinces entieres, ſans trouver un homme à qui l'on puiſſe confier ſa conſcience; & ceux mémes qui ſeroient bons à quelques uns, ne le ſont pas pour les autres. La diſette eſt encore plus grande dans les autres Roïaumes: & une Religieuſe Brigitine m'a dit à B..... qui eſt une Ville où il y a encore de la pieté, qu'il leur étoit preſque impoſſible de trouver des Prêtres qui ne s'enivraſſent point. Ce mal ſi ordinaire n'a pas commencé en ce ſiecle, il a été dans tous; & l'une des plus grandes tentations, par leſquelles Dieu a toûjours éprouvé les Fideles, a été la diſette des vrais Paſteurs. Quels Paſteurs avoient ces Chrétiens qui étoient obligez de s'en aller dans les Deſerts, pour éviter les perſecutions? Quels Paſteurs avoient tant de bons Chrétiens, qui ont vêcu dans l'Orient, pendant que preſque tous les Evêques & les Eccleſiaſtiques étoient ou Ariens, ou Eutichéens,

ou Monothelites, ou Iconoclaſtes ? Cela eſt arrivé pluſieurs fois, & dans pluſieurs Roïaumes. Cependant pluſieurs Fideles n'on pas laiſſez de s'y ſauver malgré le peu de lumiere de leurs Paſteurs. Et comme les tenebres ſe ſont accruës à meſure qu'on s'eſt éloigné des premiers ſiecles, cette méme tentation eſt devenuë & plus grande & plus univerſelle.

Mais comme nonobſtant ce terrible effet de la juſtice de Dieu ſur l'Egliſe, il veut que les ames s'y ſauvent, il veut par conſequent qu'elles tâchent de s'établir dans une force capable de ſe ſoûtenir dans la privation de ce ſecours ; & il leur ordonne de lui demander continuellement, qu'il envoïe des Ouvriers dans ſa moiſſon. S'il veut qu'elles en cherchent ſincerement, & qu'elles eſperent toûjours d'en obtenir de ſa bonté, il ne veut pas néanmoins qu'elles tombent dans l'abatement quand il les en prive pour exercer ſa juſtice, ou ſur elles, ou ſur d'autres qui ont merité ce châtiment. Elles doivent donc être en état de ſubſiſter & de marcher d'elles mémes ſans cet apuï qui eſt ſi rare en ce tems, en croïant que Dieu qui eſt celui qui les ſoutient par les Paſteurs, les peut auſſi ſoûtenir ſans les Paſteurs, pourvû qu'elles lui ſoient fidelles, & qu'elles uſent bien des moïens qu'il leur laiſſe pour operer leur ſalut. Si cela eſt poſſible

aux

au commun des Chrêtiens, parmi toutes les tentations qui les environnent dans le monde ; combien l'eſt-il plus aux Religieuſes, à qui leur état fournit tant de moïens qui peuvent ſupléer au défaut d'un bon Confeſſeur, quand il arrive qu'elles en ſont privées ? Leur Regle leur détermine preſque toutes leurs actions & la maniere de les faire, leur chemin leur eſt marqué, elles ſçavent où elles doivent mettre tous leurs pas, Dieu leur parle viſiblement par leurs Conſtitutions, ou par leurs Superieures, elles n'ont qu'à s'y attacher d'autant plus fortement, qu'elles ont moins d'autres ſecours. Et ſi elles le font comme il faut, elles trouveront peut-être dans cette fidelité plus d'inſtructions qu'elles n'auroient trouvé dans les perſonnes les plus éclairées. Aprés tout elles doivent penſer que quelque grande que ſoit l'utilité d'un Confeſſeur, elle n'eſt pas telle que ſans ce ſecours on ne puiſſe ſe ſanctifier dans les Monaſteres. Car pendant les premiers ſiecles de l'Egliſe, non ſeulement les Religieuſes n'avoient pas de bons Confeſſeurs, mais elles n'en avoient point du tout, ſinon pour les crimes qui ſont rares dans les Religieuſes bien reglées, & pour leſquels les bonnes Religieuſes n'en ont jamais beſoin, parce qu'elles n'en commettent point. Qui empêche donc qu'on ne ſe ſanctifie preſentement

par les mémes moïens, par leſquels tant de perſonnes ſe ſont ſanctifiées dans ces ſiecles là? Puiſqu'on a méme au deſſus de celles qui y ont vécu, & l'humiliation de la Confeſſion des pechez veniels, qui eſt toûjours trés-utile à quelque Prêtre qu'on la faſſe, & la grace de l'Abſolution que l'on reçoit. Si l'on n'y trouve pas toute la lumiére que l'on y doit deſirer, ne la peut-on pas trouver ailleurs, comme dans la conduite de ſa Superieure, dans les bons Livres, & dans les avis qu'on peut demander extraordinairement à des perſonnes qui ſont éclairées? Il ne faut donc pas s'occuper tellement de la privation de ce moïen, qu'on perde le ſentiment & la reconnoiſſance qu'on doit à Dieu, pour tant d'autres qu'il nous laiſſe. Mais il faut tâcher au contraire d'obtenir par une fidelité plus exacte à bien uſer des autres moïens que nous avons, que Dieu nous accorde encore celui-là, que nous ne devons jamais ceſſer de lui demander, ni deſeſperer de l'obtenir. C'eſt ce me ſemble, ma trés-chere Sœur, la diſpoſition, où doivent être tant de Religieuſes, qui ſont dans cette peine dont vous parlez, & dont vous déſirez que j'écrive quelque choſe. Mais on l'a fait ſi pleinement, & d'une maniere ſi remplie d'onction & de lumiere, dans un Traité exprés, imprimé dans le *Re-*

cueïl ſur la charité, & qui a pour titre *de l'amour des ennemis*, c'eſt à dire, de tous ceux qui nous choquent & nous contrediſent en quoique ce ſoit; que je vous avouë que je ne vois pas ce qu'on y pouroit ajouter. J'aime donc mieux vous y renvoïer dans l'aſſurance qu'aprés l'avoir lû, vous trouverez tant d'abondance dans cette ſource de richeſſes ſpirituelles, que vous n'aurez rien à déſirer davantage. Permettez-moi de vous établir diſtributrice des recommandations, envers celles auſquelles vous ſçavez que j'en dois. Je ne nomerai que.... Je lui ai obligation de la Lettre qu'elle a pris la peine de m'écrire, & je l'en remercie tres-humblement.

LETTRE XVIII.

Qu'il faut garder avec ſoin toutes les bonnes Coûtumes.

NOn ſeulement je ne veux pas oublier, ma chere Sœur, la bonne coûtume que j'ai priſe de vous écrire en ce tems ici; mais je veux tâcher de vous montrer, qu'il faut autant qu'il eſt poſſible, n'en oublier aucune en quelque matiere que ce ſoit; puiſque ſi elle eſt bonne, nous ne ſçaurions l'oublier, qu'en nous privant du bien par nô-

tre négligence, & que cette privation eſt non ſeulement mauvaiſe en elle-méme; mais qu'elle peut avoir de mauvaiſes ſuites. Car ſi l'on y prend garde, tous les exercices qui compoſent la vie Religieuſe, ne ſont qu'un amas de bonnes Coûtumes, & c'eſt ce qui a donné lieu aux ſaints Fondateurs, & à la Bienheureuſe Fondatrice de vôtre Inſtitution, d'apeller Coutumier le Livre où ils les ont enfermées.

Toute la bénédiction & l'avantage de cette vie, conſiſte dans la fidelité que l'on a à obſerver ces ſaintes Coûtumes, & cette fidelité recevroit une bréche conſiderable, ſi l'on en omettoit quelque une, pour petite qu'elle fût; puiſqu'on donne par là ouverture à négliger de méme les autres.

On peut dire méme, que c'eſt ruiner abſolument toutes les obſervances que d'en négliger quelqu'une de deſſein formé, & avec mépris. Car comme le motif qui nous fait recevoir les verités de la foi, étant l'autôrité de Dieu, qui nous les propoſe par l'Egliſe; & ce motif général nous les faiſant embraſſer toutes ſans exception, nous n'en pourions rejetter aucune, ſans les rejetter toutes en quelque façon, en ruinant dans nôtre eſprit l'autôrité de l'Egliſe, qui eſt ce qui nous fait recevoir toutes les autres; de méme toutes

les Constitutions d'un saint Institut, étant toutes liées par l'autorité de l'Eglise, qui les a aprouvées, & par la volonté des Fondateurs qui les ont établies, celles qui ont embrassé cét Institut, n'en pouroient rejetter aucune, sans renoncer à leur engagement, & sans ouvrir la porte à négliger de méme toutes les autres, qui ne sont apuïées que sur la méme autorité.

Mais il n'est pas difficile de persuader en général les personnes qui ont de la pieté, qu'il est bon de ne négliger volontairement aucune des saintes Coûtumes, ausquelles elles se sont engagées. Il est bien plus difficile de les empêcher de les oublier ; car cét oubli a dans nous des causes bien naturelles, & dont il est nécessaire de se défendre par un effet continuel.

L'esprit de l'homme étant aussi borné, & aussi étroit qu'il est, une aplication le détourne d'une autre, un objet qui l'occupe, efface peu à peu les objets qui l'occupoient auparavant, les idées les plus vives s'évanoüissent peu à peu, les passions se chassent l'une & l'autre, & les traces des choses passées que nous avons dans la mémoire, deviennent peu à peu si obscures, qu'enfin il n'en reste presque rien.

Quoiqu'en dise la Sœur..... je ne crains

pas trop de parler témerairement, en lui disant qu'elle pense moins à nous, que lorsque nous partîmes de..... qu'elle n'a pas tant d'envie, ni d'écrire, ni qu'on lui écrive; que ce commerce lui est plus indifferent, & je ne sçai s'il ne viendroit point un tems, où il pouroit même lui être pénible. Je ne veux pas pousser ma défiance, jusqu'à lui dire que peut-être elle a moins de charité pour nous, & moins de fidelité à nous recommander à Dieu; c'est à elle à s'examiner sur ce point. Mais il est toûjours bon de l'avertir qu'elle le doit craindre, & que si elle n'y prend garde, la pente de la nature la portera là.

Mais ce qu'il y a de plus fâcheux dans cét oubli, où l'on tombe insensiblement, est que les bonnes Coûtumes consistant dans les pratiques extérieures, qui en font comme le corps, & l'esprit interieur de pieté qui y doit être joint & leur servir en quelque sorte d'ame & de vie, l'oubli attaque encore plus l'esprit que le corps de ces Coûtumes. Car encore pour les pratiques exterieures, il y a cét avantage qu'en les observant on remedie à l'oubli, & que l'on les retrace en quelque sorte dans la mémoire. Mais tant s'en faut que l'observance des Coûtumes fasse cét effet à l'égard de l'esprit interieur, qu'elle contribuë en quelque sorte à l'éteindre, de

sorte que pour pratiquer comme il faut ces Coûtumes, il faut faire un effort continuel pour ne les pas pratiquer par coûtume ; c'eſt à dire, par une certaine impreſſion, ſans reflexion, qui n'eſt que dans l'imagination, & nullement dans le cœur. A moins que de faire cét effort, & de renouveller ſouvent cét eſprit, il ſe trouve que toute nôtre regularité n'eſt qu'un corps ſans ame. C'eſt à quoi ſont deſtinés en particulier dans les Religions les retraites annuelles, le renouvellement des vœux, & même les Examens, & les Oraiſons de chaque jour. Mais comme il n'y a rien de petit dans la vie Chrétienne, & que les moindres liaiſons de charité que nous avons avec d'autres fideles, nous doivent être conſiderables ; la Sœur.... doit trouver bon, ce me ſemble, que je l'exhorte à ſe ſervir de l'engagement où je ſuis entré de lui écrire une fois par an, pour ſe renouveller auſſi dans la charité qu'elle doit avoir pour moi, pour faire une revûë ſur la maniere dont elle s'en eſt acquitée l'année paſſée, & de bonnes reſolutions pour s'en acquiter comme il faut à l'avenir. Elle ſçait bien que ce que je lui demande ſur ce point, ſe reduit à ſa charité & à ſes prieres. C'eſt l'aplication particuliere que je la prie de faire des principes generaux que j'ai établis, qui étant auſſi vrais &

mon égard qu'au ſien, m'obligent à en faire le méme uſage envers elle, que je ſouhaite qu'elle en faſſe à mon égard. Je ſuis.

LETTRE XIX.

Qu'on doit avoir grand égard à tout ce qui nous avertit que nôtre vie ſe paſſe.

IL eſt tems, ma trés-chere Sœur, que je m'acquite envers vous d'une dette, que je conſidere comme fort importante, puiſque c'eſt une dette de charité, de reconnoiſſance & de juſtice. Et je m'y ſens d'autant plus obligé, que je ſuis perſuadé que vous avez plus droit qu'une autre, d'être une Créanciere un peu exacte. Parce que prévenant comme vous faites ceux à qui vous ne devez rien, par tant de témoignages d'affection, & par tous les bons offices que vous leur pouvez rendre; il eſt bien juſte au moins qu'on ſoit ponctuel de s'acquiter envers vous de ce qu'on vous doit. C'eſt d'ailleurs ſi peu de choſe qu'une Lettre, & une Lettre par an, & encore d'une perſonne comme moi, que ce ſeroit grande pitié que de la faire attendre, & de differer ſi long-tems un ſi petit devoir. Voilà donc, ma chere Sœur, cette Lettre annuel-

le, à laquelle je me ſuis reduit pour bien des raiſons, dont je ne vous ai encore dit qu'une partie. Et de peur que vous ne la mépriſiez, comme vous en avez aſſez de ſujet, je m'en vais tâcher de la relever, non parce qu'elle contient, mais par cette circonſtance qui l'accompagne ; c'eſt à dire, parce que je ne vous écris qu'une fois par an. Le premier avantage qu'elle tire de cette circonſtance, eſt qu'elle devient par là une marque que nôtre voïage s'avance, & que nous avons fait un grand pas vers l'Eternité ; vingt ou trente de ces pas nous y conduiront, & peut-être beaucoup moins. Auſſi elle m'avertit en l'écrivant, & elle vous avertira en la recevant, de ſonger ſi nous faiſons tout ce qu'il faut pour le rendre heureux ; & ſi nous ne nous détournons point de nôtre chemin, ſi nous ne nous y arrêtons point, ſi nous ne nous chargeons point de choſes inutiles, qui nous empêchent de marcher legerement ; & enfin ſi nous y penſons autant que la fin de ce voïage merite qu'on y penſe.

Il eſt vrai que cét avertiſſement ſe trouve joint à quantité d'autres choſes, ou plûtôt à toutes les choſes du monde. Car tout s'écoule, & tout paſſe, & tout ce qui paſſe, nous avertit que nous paſſons, que nôtre vie s'écoule, & que nous aprochons du tems où il

n'y aura plus de tems. Mais comme la foibleſſe de nôtre eſprit ne permet pas que nous ſoïons toûjours occupés de ces penſées, il eſt bon qu'elles ſoient renouvelées par certains objets; & je me tiendrois heureux ſi cette Lettre en étoit un, & qu'elle fit cét effet en vous & en moi.

Le ſecond eſt plus particulier, & n'eſt pas moins conſiderable. C'eſt, ma trés-chere Sœur, que cette reduction de nôtre commerce à une Lettre par an, fait voir que l'amitié Chrétienne n'a pas beſoin de tant de communication. Car je puis, ce me ſemble, me rendre ce témoignage, que j'ai autant d'affection pour la Sœur..... que ſi je lui écrivois, & recevois d'elle des Billets tous les huit jours; & que j'ai ſi bonne opinion d'elle, que je repondrois preſque autant ſur ce point de ſa diſpoſition, que de la mienne.

Il eſt d'autant plus avantageux d'être perſuadé de cette verité, qu'elle nous fait voir que ſouvent ces prétextes de conſerver l'amitié que l'on prend pour entretenir des communications inutiles, ne ſont pas ſolides; & que la diſcipline des Monaſteres qui retranche quelquefois cette liberté aux Religieuſes, ne les prive d'aucun avantage. Ce ne ſont pas ces communications avec les perſonnes du dehors qui leur peuvent être

utiles; il y en a peu au contraire qui ne leur ſoient dangereuſes; c'eſt leur charité, & leur amitié. Car elles ont beſoin comme les autres de la charité de tout le monde; & l'amitié Chrétienne eſt un bien pour elles, auſſi bien que pour les ſeculieres. Il eſt donc utile qu'elles ſçachent que cette amitié peut ſubſiſter ſans ces communications, & que quand la regularité les en prive, elle leur laiſſe en même tems tout ce qu'il y a de réel & de ſolide dans ces liaiſons, qui eſt l'union des cœurs qui produit les prieres que l'on offre à Dieu les unes pour les autres.

N'eſt-ce pas encore un avantage conſiderable que de mettre les choſes en état que l'amitié ne puiſſe être troublée ni inquietée par qui que ce ſoit? Or le moïen de le faire eſt d'en uſer comme nous en uſons enſemble. Car que l'on mette telle Superieure qu'on voudra à la tête de vôtre Communauté, quand ce ſeroit méme la M. N.....; il faudroit qu'elle fût bien peu raiſonnable, pour trouver mauvais que je me recommandaſſe une fois par an aux prieres de la Sœur....., & que je l'aſſuraſſe de la continuation de mon affection & de mon reſpect.

Je ne ſçai ſi j'oſerois compter entre les utilités de cette pratique, que c'eſt un moïen de rendre les amitiés ſtables, immobiles, & in-

variables, & de les mettre hors d'état d'être alterées par aucune des causes qui refroidissent souvent celles qui paroissent les plus ordinaires. Car toutes ces causes ne produisent ce mauvais effet, que par le commerce que l'on a ensemble; & l'on les retranche toutes, en retranchant cette communication, puisqu'il faudroit être de bien mauvaise humeur pour se broüiller, quand on ne s'écrit qu'une fois par an. J'avouë que cét inconvenient n'étoit guére à craindre ni de ma part, ni de celle de la Sœur. Mais il est toûjours bon qu'elle aprenne ce secret, qui peut être utilement pratiqué à l'égard de bien des gens, & qu'elle sçache qu'il n'y a point de meilleur moïen pour fixer l'inconstance des esprits, que d'éviter le frequent commerce, qui est la source des divisions.

Je ne prétens pas néanmoins, comme je l'ai dis, emploïer cette raison à son égard; mais en voici une autre, qui me touche beaucoup davantage.

Il est assez aisé de ne donner à ceux que l'on aime aucun sujet de se plaindre de nous en cette vie; mais il n'est pas si facile de ne leur donner aucun sujet de nous faire des reproches en l'autre, où nous ne manquerons pas de nous plaindre de tous les dommages spirituels, qu'on nous aura causez. La Sœur.... me doit donc pardonner, si dans le desir que

j'ai d'être bien avec elle, & en ce monde & en l'autre; j'ai soin d'éviter qu'elle me puisse reprocher un jour de l'avoir inutilement amusée, & de lui avoir fait perdre quelque partie d'un tems, qu'elle a consacré tout entier à Dieu. Plus son amitié m'est précieuse, plus il me semble que je la dois ménager & n'en user que comme l'on use de ces vases de grand prix, que l'on ne fait pas servir tous les jours, de peur que cét usage si frequent n'en ternisse la beauté. Voila, ma trés-chere Sœur, bien des raisons, pour une chose, qui n'en avoit pas de besoin, & dont vous êtes, comme je crois, aussi persuadée que moi, & j'en aurois du scrupule, si je ne pensois que vous écrivant si rarement, il falloit que ma Lettre tint lieu au moins d'une visite d'un quart d'heure. Vous n'en serez pas tant assurement à la lire, & vous comprendrez facilement, que mon principal but dans tout ce discours, est de vous persuader que je vous honore sincerement, que je regarde vôtre amitié comme un trés-grand bien pour moi; & que je vous demande instament l'assistance de vos prieres. Comme j'ai les mémes sentimens pour toute vôtre Communauté, & en particulier pour celles que j'ai eu l'honneur de voir à..... je vous suplie de les en assurer, & de leur demander la continuation de leurs amitiés & de leurs prieres

pour une perſonne qui les honore véritablement, & dont l'amitié à cela de commode, qu'elle n'eſt pas importune.

LETTRE XX.

Trois diſpoſitions avec leſquelles on doit attendre la Mort.

JE m'étois voulu faire un merite, ma trés-chere Sœur, en devançant le terme auquel je ſuis obligé de vous rendre un certain devoir annuel dont nous ſommes convenus enſemble, & je prétendois même témoigner par là que rien n'étoit capable de m'empêcher de vous donner des preuves de mon amitié & de mon reſpect, puiſque je n'en avois pas été détourné par une certaine Lettre remplie de loüanges, que vous écrivez à ma Sœur, ſur laquelle j'aurois bien des choſes à dire. Mais tous mes deſſeins ont été renverſez par des affaires preſſées, qui me retiennent à Paris depuis prés d'un mois, & qui ne m'ont pas permis d'achever cette Lettre, que j'avois déja commencée. Deſorte que comme elle n'eſt plus de ſaiſon, j'ai pris le parti d'en faire une autre. Je ne veux pas même en prendre pour ſujet, comme j'en avois

eu quelque penſée, le ſoin qu'on doit avoir de retrancher de l'amitié Chrétienne toutes ces loüanges & ces marques d'eſtime, qui ne peuvent ſervir qu'à faire conclure qu'on connoit peu ceux à qui on les donne. Je ne veux point avoir de different avec vous, parce qu'il me ſemble qu'il n'eſt pas raiſonnable, que ne vous écrivant qu'une fois l'an, j'emploïe ma Lettre à vous faire des reproches. Mais comme je ſçai auſſi que vous ne deſirez pas que ces Lettres ne ſoient remplies que de ces proteſtations générales d'amitié & de reſpect, que l'on ſupoſe facilement ſans qu'on les exprime : je m'en vais vous faire voir en quelle monoïe j'ai deſſein à l'avenir de ſatisfaire à ce que je vous dois. C'eſt, ma très-chere Sœur, que ne me ſentant pas par moi-méme aſſez riche pour cela, je prétens avoir recours aux richeſſes d'autrui, en vous choiſiſſant dans les Livres des Peres, quelques Sentences qui contiennent quelques avis importans, pour le reglement de nôtre vie. Et pour commencer dés à préſent ; en voici une que j'ai choiſie pour cette année-ci, qui merite bien certainement qu'on y faſſe reflexion. Elle eſt tirée d'une Lettre de ſaint Auguſtin, & je la mettrai ici en Latin & en François.

Supremum vitæ diem quem nulli mortalium

evitare conceditur, vel avidus, vel securus, vel non desperatè sollicitus non in vanitate erroris, sed in soliditate veritatis expectes; c'eſt à dire : *Vous devez attendre le dernier jour de vôtre vie que perſonne ne peut éviter, ou avec un ardent déſir, ou avec une tranquillité, ou avec une crainte qui n'aille pas juſqu'au deſeſpoir; & il faut que ces diſpoſitions ſoient fondées, non ſur la vanité de l'erreur, mais ſur la ſolidité de la verité.*

Il me ſemble, ma trés-chere Sœur, que j'ai raiſon de dire, que ce lieu de ſaint Auguſtin contient une regle importante, pour la conduite de nôtre vie. Car ſi l'Eternité bienheureuſe ou malheureuſe dépend de la bonne ou de la mauvaiſe mort, & ſi la bonne ou la mauvaiſe mort dépend de la maniere dont on s'y diſpoſe; cette Sentence qui contient ce qu'il faut faire pour bien mourir, contient donc par conſequent ce qu'il faut faire, pour être heureux éternellement. Vous y découvrirez ſans doute bien des choſes, ſi vous en faites le ſujet de quelqu'une de vos prieres. Mais je n'oublirai pas de vous marquer ici ſimplement & en abregé les vûës qu'elle m'a données, dont je vous prie de demander à Dieu pour moi, qu'il me faſſe la grace de profiter.

Il m'a donc ſemblé que cette Sentence renfermoit

fermoit un devoir général de tous les Chrétiens, qui est d'attendre la mort. Or l'attente de la mort enferme deux choses; Premierement d'y penser, & en second lieu de s'y préparer. Ce n'est point attendre la mort que de n'y penser point, & ce n'est point encore l'attendre que d'y penser sans s'y préparer; puisqu'il n'est bon d'y penser qu'afin de s'y préparer.

Il est vrai que la pensée de la mort fait partie de cette préparation. Car elle nous détache insensiblement du monde. Elle nous aprend à en mépriser les vaines satisfactions, & à n'en pas craindre les peines & les amertumes, par la vûë qu'elle nous donne de nôtre fin prochaine. Elle nous met devant les yeux l'Eternité dont nous sommes si proches, & tout ce que nous avons à y craindre & à y esperer; & ainsi elle presente à nos esprits les objets les plus capables d'y faire de fortes impressions.

Mais il n'en faut pas demeurer là. Quand on attend quelqu'un de consideration, on met tout en ordre, on ôte des lieux où il doit passer, tout ce qui le peut choquer; on fait provision de tout ce qui lui peut plaire, & l'on aporte en cela d'autant plus de soin, qu'on a plus d'interêt de le contenter, qu'on a plus à craindre ou à esperer de lui, qu'on lui a plus d'obligation, & qu'il a

plus de mérite & de grandeur.

Je ne fais que marquer confuſement ces vûës. Il vous ſera facile de les entendre, & d'en conclure à quel retranchement elles nous obligent, ſoit dans les actions extérieures, ſoit dans les mouvemens de nôtre cœur; puiſque c'eſt Jeſus-Chriſt méme qui nous doit viſiter au jour de nôtre mort, & qu'il doit porter un jugement exacte & irrevocable de toutes nos actions, de toutes nos paroles, & de tous nos mouvemens interieurs. Il les connoit dés à preſent, & il en juge; mais il veut qu'il ſoit encore en nôtre pouvoir de changer ſon jugement, en changeant de diſpoſition; au lieu qu'il en jugera au moment de nôtre mort, d'une maniere invariable; & que la méme impreſſion de ſa lumiere, qui nous fera connoître ce qu'il aura jugé de nous, nous fera voir en méme tems que ce jugement ne peut plus être changé.

Mais afin qu'il nous ſoit utile de penſer, & de nous préparer à la mort, il faut que l'ame ſoit établie dans l'une des trois diſpoſitions, que ſaint Auguſtin marque dans la ſuite de ce paſſage, qui comprennent les divers dégrés de perfection des ames juſtes depuis le plus élevé juſqu'au plus bas.

La premiere de ces diſpoſitions, conſiſte en une ſainte ardeur qui fait déſirer la mort

pour mettre fin à ſes infidelités, & à ſes pechés, pour guérir les langueurs qui apeſentiſſent l'ame, pour être raſſaſié de la Juſtice, pour n'avoir plus rien en ſoi qui reſiſte à Dieu, pour lui être pleinement aſſujetti, & enfin pour joüir de Dieu. Car quand l'ame eſt vivement touchée de ce déſir, la vie préſente lui devient pénible, & elle ne peut trouver de ſoulagement que dans la mort, qui rompt le voile qui la ſepare de Dieu. C'eſt de cét état dont ſaint Auguſtin dit, que ceux qui ſouffrent la vie comme un objet de patience mettent leur plaiſir à mourir : *Patienter vivunt, & delectabiliter moriuntur.*

La ſeconde diſpoſition, eſt celle qui nous rend tranquilles & aſſurées, *ſecurus*, comme dit ſaint Auguſtin, & qui ne donnant pas à l'ame ces déſirs ardens de mourir, ne laiſſe pas de lui procurer une ſainte paix. On ne ſçait s'il nous eſt avantageux de vivre ou de mourir, & dans cette incertitude, on ne déſire ni la mort ni la vie. On s'en remet abſolument à Dieu, & l'on eſpere qu'en mourant il nous recevra entre les bras de ſa miſericorde, ſelon la priere qu'on lui en fait ſi ſouvent dans l'Egliſe. L'on s'occupe plus des ſujets de confiance, que des ſujets de crainte ; on voit de prés les motifs qui portent à l'amour, & l'on ne voit que de loin ce qui nous

pourroit troubler ; & ainſi on demeure dans une aſſiette tranquille, & *l'on ſe repoſe*, comme dit le Pſeaume, *entre les deux héritages* ; c'eſt à dire, entre les graces que Dieu nous fait dés ce monde, & la gloire qu'il nous reſerve dans le Ciel. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y ait que ces diſpoſitions, qui ſont compatibles avec la grace, ce ne ſont pas au contraire les plus ordinaires.

La derniere, qui eſt celle des juſtes imparfaits, eſt infiniment plus commune. Ils ne regardent point la mort, ni avec cét ardent déſir, ni avec cette paix tranquille ; ils en ſont troublés & effraïés. Ils ne voïent rien dans leur vie qui ne leur donne de la défiance, tout leur y paroît défectueux. La juſtice de Dieu les épouvante, leurs pechés leur reviénent dans l'eſprit, & l'incertitude où ils ſont s'ils leur ſont pardonnés, les remplit ſouvent de terreur. Mais pourvû que ces terreurs ſoient jointes avec l'eſpérance de la miſericorde de Dieu, pourvû qu'elles ne banniſſent pas de l'ame l'amour & la confiance, elles n'ébranlent l'ame que pour l'affermir, elles ne l'abattent que pour la relever & pour la rendre plus forte, en la rendant plus humble & plus défiante de ſoi-méme.

Les Juſtes ſont donc toûjours dans quelqu'une de ces trois diſpoſitions, & qui n'y

ſeroit pas, ne ſeroit pas Juſte. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'auſſi-tôt qu'on croit y être, on y ſoit effectivement : Car il y a des faux deſirs de la mort, il y a des fauſſes paix, il y a des craintes ſans amour, qui ne ſuffiſent pas pour nous rendre juſtes. Et c'eſt pourquoi S. Auguſtin ajoute que ces diſpoſitions doivent être fondées, non ſur la vanité de l'erreur ; mais ſur la ſolidité de la verité : *Non in vanitate erroris, ſed in ſoliditate veritatis.*

Elles ſont fondées ſur la vanité de l'erreur ; Premierement, lorſque cette exemption de crainte, cette paix ou ce deſir de la mort, ont pour principe une fauſſe Religion, & des opinions téméraires, qui aſſurent le ſalut à ceux qui pratiquent de certaines œuvres exterieures, qui peuvent être bonnes en elles-mêmes ; mais ſur leſquelles on ne peut, ſans erreur & ſans témérité, fonder cette aſſurance ; puiſque la reception même de l'Euchariſtie ne la donne pas.

Secondement, lorſqu'elles ſont fondées ſur une fauſſe innocence, en s'imaginant que les actions qu'on commet, qui ſont effectivement criminelles, ſont innocentes ou même agréables à Dieu ; comme par exemple, quand on déchire le prochain par des calomnies atroces, qui naiſſent des préventions téméraires ; lorſqu'on nourrit dans ſon cœur une envie,

LETTRE XXI.

Qu'on peut toûjours profiter des mêmes veritez, en les pénétrant davantage.

J'Avois prétendu, ma très-chere Sœur, avec quelque sorte de raison, qu'en consideration de la longueur de ma Lettre imprimée de l'année passée, vous me tiendriez quitte pour plus d'une année, de la dette que vous m'obligée de vous païer en ce tems ici. Je consens néanmoins à renoncer à cette prétention; mais ce ne sera que pour en avoir encore une plus grande, qui est de reduire ce commerce d'une fois l'an, à une simple Lettre de civilité. J'oserois même entreprendre de vous prouver que cette prétention est très-juste, & cela par une raison indubitable; c'est que vous ne sçauriez nier qu'il ne soit permis de s'acquiter de toutes ses rentes, en en païant le fonds, & en le remboursant. Il suffit donc de même, pour m'acquiter envers vous de toutes mes dettes, de vous dire tout d'un coup ce que je vous pourois dire en plusieurs années, & de vous aprendre un secret de croître en lumiere, & en connoissance pendant toute vôtre vie, quand elle

seroit

ſeroit auſſi longue que celle de ceux qui vivoient avant le Deluge, ſans que vous aïez beſoin d'autre choſe. Ce ſecret n'eſt-il pas admirable ? Et néanmoins il eſt trés-facile, car il conſiſte uniquement à ſçavoir, que ſelon S. Auguſtin, l'accroiſſement des lumieres Chrétiennes, ne conſiſte point dans l'étenduë, & la multiplication des objets de nos connoiſſances, ni des verités que nous ſçavons, mais dans une pénétration plus vive, & plus claire des mémes objets, & des mémes verités. C'eſt en cette maniere que le Saint Eſprit a inſtruit les Apôtres de toutes choſes, non en leur aprenant des verités nouvelles qu'ils ne ſçûſſent pas ; mais en leur faiſant comprendre d'une maniere nouvelle, celles qu'ils ſçavoient. C'eſt en cette maniere auſſi que les premiers Chrétiens étoient ſi ſçavans, ce qui fait dire à l'Apôtre, des Corintiens : *Qu'ils étoient riches en toutes choſes, en toutes paroles, en toutes connoiſſances.* Car il ne faut pas s'imaginer que ces connoiſſances fuſſent fort étenduës : ils ne ſçavoient que ce que nous ſçavons ; mais ils ſçavoient par ſentiment, par amour, par pratique, ce que nous ne ſçavons que par des connoiſſances froides & ſpeculatives. S'il eſt vrai, comme il l'eſt ſans doute, que l'on n'entre dans la verité, que par la charité, il y a bien des gens qui paſſent pour

ſçavans, qui ſont bien éloignés de l'être en effet; puiſque n'aïant point de charité, ils ne ſont pas encore entré dans la verité, c'eſt à dire, dans cette connoiſſance qui met la verité dans le cœur, & qui nous la fait aimer. Mais il y a beaucoup de perſonnes qui ne paroiſſent pas avoir des lumieres fort étenduës, & que l'on traite de petits eſprits, & d'eſprits bornés, qui ſont en effet trés-ſçavans, parce qu'ils entrent bien avant dans la verité, qu'ils la goûtent, qu'ils l'aiment, qu'ils l'adorent, qu'ils la font regner en eux, & qu'ils la conçoivent toute autre que ceux qui ne la placent que dans leur eſprit.

Cette verité eſt d'autant plus favorable à celles de vôtre ſexe, que leur Etat ne leur permettant pas de paſſer leur vie dans la lecture des Livres qui étendent les connoiſſances, elle leur aprend, que ſans cela elles peuvent être trés-ſçavantes, en aimant beaucoup les verités qu'elles ſçavent, & en les pratiquant avec une grande fidelité, qui eſt la preuve la plus ſolide de cet amour.

Tout cela conclut, ma trés-chere Sœur, que ſans ſe mettre en peine d'avoir de nouveaux Livres, & de nouvelles inſtructions, il ſi'y a pour avancer en vertu & en lumiere, qu'à mettre ſon aplication à comprendre par le cœur, ce que ſouvent nous n'avons encore conçû que par l'eſprit, & qu'en cette ma-

niere on peut toûjours recommencer d'aprendre, ce que nous avons déja apris. Comprenons bien une fois ce que nous sommes, ce que nous meritons, combien il est juste que nous soïons humiliés; & nous n'aurons point de peine de tout ce qui nous peut arriver de pénible, & d'humiliant de la part des Créatures. Comprenons bien que ce n'est point ici le lieu de la paix, & nous ferons naître nôtre paix des contradictions & des troubles qui nous arrivent. Repassons sur tout ce que nous sçavons, & tâchons à le mieux comprendre que nous n'avons fait; & nous trouverons plus de degrés à monter dans la connoissance de ce que nous sçavons, que nous n'en monterons durant toute nôtre vie: *Bienheureux est l'homme*, dit David, *qui trouve son secours en vous, il dispose des degrés dans son cœur, pour s'élever à vous dans cette vallée de larmes dans le lieu qu'il a choisi.* C'est à quoi je prens la liberté de vous exhorter, ma trés-chere Sœur, comme à l'unique affaire que vous aïez. Nous en sçavons toûjours assez pour cela, & nous trouverons assez de degrés à monter, si nous les cherchons dans nôtre cœur. C'est un Livre qu'on ne nous sçauroit ravir, & où nous pouvons toûjours avoir recours. Enfin c'est un Livre qui nous peut tenir lieu de tous les autres, & où nous

trouverons toûjours de quoi nous édifier, ſi nous nous y apliquons comme il faut. Et comme vous êtes plus intelligente que moi dans la lecture de ce Livre, bien loin que je ſois obligé de vous en propoſer d'autres, & de vous apliquer à d'autres écrits, j'aurois droit de vous demander que vous m'apriſſiez à lire dans celui-là, & que vous me communiquaſſiez quelque choſe des lumieres que vous y avez acquiſes. Si vous ne le faites par vos paroles, ma trés-chere Sœur, vous êtes au moins obligée de le faire par vos prieres, que je vous demande avec de nouvelles inſtances, pour l'année où nous entrons; en vous aſſurant que je ſuis autant que jamais à vous, & que je ne ſens nulle affoibliſſement dans l'eſtime, & l'affection que j'ai pour la Sœur..... Je me tiens méme aſſuré, qu'elle eſt à mon égard dans la méme diſpoſition d'affection; car pour l'eſtime, elle la peut diminuer tant qu'elle voudra ſans craindre de me faire jamais tort. Comme je n'ai pas de differens ſentimens pour la M... Je prétens que ce que je dis ici, eſt auſſi pour elle, & que je n'ai qu'à y ajouter un compliment de quatre ou cinq lignes.

LETTRE XXII.

Que la vie mourante eſt une excellente vie.

JE n'ai rien à ajouter, ma Reverende Mere, à la Lettre que j'écris à ma Sœur..... qui ſeroit pour vous comme pour elle, s'il y avoit quelque choſe qui meritât d'être lû. Je dirai ſeulement pour vous en particulier, que Dieu contente en quelque ſorte tout le monde, par la conduite qu'il tient ſur vous. Les autres ſouhaitent vôtre vie; & vôtre pieté vous fait déſirer vôtre mort, c'eſt à dire vôtre délivrance. Et Dieu pour s'accommoder à ces differens déſirs, vous fait vivre en quelque ſorte en mourant, & mourir en vivant. Je ferois volontiers les éloges de cette ſorte de vie, parce que j'en conçois en quelque ſorte le prix. Mais comme vous en avez une idée bien plus vive, qui naît de l'experience; il eſt bien plus juſte que je vous en demande des nouvelles, pour augmenter celles que je n'ai pas. Le ſeul regret que celles qui vivent avec vous en peuvent avoir, eſt que cela vous empêche de leur rendre les ſervices que vous leur rendiez. Mais outre que vous ne leur êtes pas peut-être inutile dans l'état

où vous êtes, elles doivent se consoler de cette privation, par l'avantage que vous tirez de la liberté dont vous joüissez, de vous apliquer à Dieu & à vous-méme. Pour moi, quoique je m'intereſſe au bien de vôtre Maiſon, je ne laiſſe pas de vous congratuler de cette heureuſe liberté, & de vous tenir trés-bien partagée de ce que Dieu vous la fait acheter au prix des maladies où vous vivez. Ainſi quoique la nature ne laiſſe pas de prendre parti, & que je faſſe pour vôtre ſanté les ſouhaits & les prieres que la Religion permet. Il me ſemble néanmoins que les lumieres de la foi doivent moderer extrêmement ces ſouhaits, parce qu'il y a beaucoup d'aparence que l'état où vous êtes, eſt le meilleur où vous puiſſiez être en cette vie. Je ne vous en demande au moins que de pareils pour moi, en vous ſupliant de demander à Dieu qu'il me rende fléxible à toutes ſes volontés. Je ſuis.

LETTRE XXIII.

Qu'on ne peut avec justice exclure des Monasteres, toutes les Religieuses étrangeres.

MOn Reverend Pere, je n'ai que des remercimens à vous faire sur l'affaire dont il vous a plû de m'écrire, & que le Pere Don..... a eû la bonté de vous proposer de ma part; puisqu'il paroît que vôtre charité vous rendoit disposé de vous même à accorder à Madame de.... ce qu'elle demande. Je ne m'étonne point aussi de la disposition des bonnes Religieuses, dont vous me parlez, & de l'éloignement qu'elles ont pour les Religieuses étrangeres. C'est une humeur ordinaire de celles de leur Profession, & j'ose dire de celles de leur sexe, qui est assez porté à tirer des conclusions générales, d'exemples particuliers, & à resserrer trop la charité dans l'enceinte de leurs Maisons. Mais comme il y a long-tems qu'il ne me paroît pas assez de justice dans ces éloignemens, & qu'il m'est souvent venu dans l'esprit, que ces resolutions que l'on prend d'exclure généralement certains Etats,

ne ſont pas trop conformes à l'eſprit de l'Egliſe ; Je ne ſçaurois m'empêcher de vous dire les penſées qui me ſont venuës ſur ce ſujet en diverſes rencontres, ſans en faire aucune aplication à ces bonnes Religieuſes ; puiſque ce ne ſont pas elles qui les ont fait naître, & qu'elles peuvent peut-être ſe mettre à couvert ſous leurs Conſtitutions, pourvû qu'elles ſoient autôriſées par l'Egliſe, & que ce ne ſoit point de certaines permiſſions qu'on ait accordées à leurs inclinations, & dont il leur ſeroit trés-libre de ſe diſpenſer.

En parlant donc de celles qui ne ſont point liées par aucune loi ; je demande ſur quel principe elles s'en peuvent faire une de rejetter généralement toutes les Religieuſes étrangeres ? Les Monaſteres ſont des ſaintes retraites pour celles que Dieu y apelle. Or comment peuvent-elles ſçavoir que Dieu n'apelle jamais dans leurs Maiſons aucunes Religieuſes étrangeres, ou comment pouroient-elles en exclure avec juſtice celles que Dieu y auroit apellées ? Je dis plus, qu'il eſt certain que Dieu apelle des Religieuſes à changer de Monaſteres. Car il y a des néceſſités réelles, qui font juger quelquefois ſelon les regles de la prudence Chrétienne, qu'une Religieuſe eſt dans un danger évident de ſon ſalut, en demeurant dans de certaines Maiſons. Il faut

donc en ce cas qu'elle en ſorte; & comme il n'eſt pas bon qu'elle demeure dans le monde, l'ordre de Dieu eſt que quelque Monaſtere lui faſſe la charité de la recevoir.

A la verité tout Monaſtere particulier n'eſt pas toûjours obligé de pratiquer cette charité, mais il eſt obligé de ne pas faire reſolution de ne la pratiquer jamais.

Toute l'Egliſe en corps eſt obligée de nourrir tous les pauvres & de ſoulager toutes leurs néceſſités, & cette obligation ſi générale ne regarde pas tous les particuliers, parce qu'il leur eſt impoſſible de la pratiquer; il ſuffit que chacun faſſe ce qu'il peut, & qu'il prenne une part juſte & legitime dans la charité générale de l'Egliſe pour les pauvres, en ſoulageant ceux auſquels la providence divine l'aplique plus particulierement. Mais il ne ſeroit pas permis de faire reſolution de n'y en prendre jamais aucune, & de ne ſoulager la néceſſité de perſonne. Il en eſt de même dans le ſujet dont il s'agit. Tous les Monaſteres en Corps, ſont obligés de ſoulager la néceſſité d'une Religieuſe, à qui des raiſons de conſcience ne permettét pas de demeurer dans ſon Monaſtere. Chaque Monaſtere eſt obligé de porter ſa part de cette charité générale en recevant celles auſquelles la Providence l'aplique en particulier, & de faire en quelque ſorte

à leur égard, les honneurs de la Providence, de l'Egliſe, & de la charité Chrétienne & Religieuſe. Mais il ne peut être permis ſans des raiſons trés-ſingulieres, de renoncer à cette charité, & de faire reſolution de ne la pratiquer jamais.

J'oſe méme paſſer plus avant en ſoûtenant que cette pratique, eſt en quelque ſorte contraire au vœu de Pauvreté, qui doit être ſi cher aux Religieuſes. Car celles qui en connoiſſent bien l'étenduë, doivent croire que non ſeulement elles n'ont point de droit à leurs biens particuliers; mais qu'elles n'en ont pas méme à ceux de leurs Monaſteres. Elles les doivent regarder comme apartenans à l'Egliſe, & ſe regarder elles-mémes comme des pauvres, nourries par la charité de l'Egliſe. Comment peuvent elles donc faire reſolution d'exclure par elles mémes, celles que l'Egliſe n'exclut pas, & qui étant apellées de Dieu ont en quelque ſorte autant de droit qu'elles dans leur Monaſtere? C'eſt elle qui y donne droit: & ſe reſoudre à en exclure celles que Dieu y apelle, c'eſt faire reſolution de priver de leur droit, celles qui l'ont legitimement. Comment peut-on prétendre agir en pauvre, en agiſſant de la ſorte? Puiſque ce n'eſt pas agir comme ceux qui étant vraiment maîtres de leurs biens, ont néanmoins la juſtice dans le cœur.

LETTRE XXIV.

Défiance qu'on doit avoir des tendreſſes d'amitié.

ENcore, ma Reverende Mere, ne faut-il pas laiſſer la Sœur A..... ſi mécontente de moi, & il eſt juſte que puiſque c'eſt par vous que j'ai ſçû combien elle avoit été incommodée de ma Lettre, vous travailliez à racommoder toutes choſes. Car je ne déſire nullement qu'elle ſoit mal ſatisfaite. Et quoique je l'aïe exhortée au ſilence hors le cas de néceſſité ; je ſouhaite que ce ſoit un ſilence plein de charité dans lequel on ſe ſente preſſé de parler d'autant plus à Dieu, de ceux que l'on aime, que l'on emploïera moins de tems à les entretenir par écrit. Nôtre reconciliation ne ſera pas comme je crois bien difficile, car vous n'avez qu'à lui expoſer ſimplement mes véritables intentions qui n'ont rien de dure ni de ſevere.

Premierement, il la faut avertir de l'humeur, & de la coûtume de celui qui écrit, car elle eſt aſſez bizarre. Il ne faut ſouvent qu'un mot pour lui donner lieu de concevoir diverſes penſées, ſans que ces penſées aïent

aucun raport à la rencontre qui les a fait naître, ni qu'il en faſſe aucune aplication à la perſonne qui y a donné occaſion. Tous les diſcours qui ſont imprimez ont été fait en cette maniere; on y avoit d'abord quelqu'un en vûë, & cette perſonne aïant donné lieu d'entrer dans un diſcours général, on quitte là cette perſonne qui l'avoit fait naître. C'eſt ce qui eſt arrivé en cette rencontre. La cordialité de la Sœur A..... a donné lieu à quelques refléxions, les refléxions ſe ſont portées à la conſideration générale des amitiés humaines, & quand on y a été une fois engagé; l'on n'a plus penſé à la Sœur A..... de ſorte que ne lui en aïant fait aucune aplication, il lui eſt libre d'y prendre, & d'en rejetter ce qu'elle voudra, ſelon qu'elle trouvera que ce qui y eſt dit lui conviendra, ou ne lui conviendra pas.

Secondement, ces ſentimens mémes ne ſont point ſi terribles ni ſi ſeveres qu'on le pouroit croire, & il y a peu de perſonnes affectives qui doivent faire difficulté de ſe les apliquer. Car il ne s'agit pas tant de regler nos actions, que le jugement que nous devons faire de nos actions. Il y a des raiſons de charité qui peuvent porter à témoigner de la cordialité aux perſonnes pour leſquelles on ſent de l'affection, & la tendreſſe n'eſt pas une marque

infaillible d'amour propre.

Toutes ces actions ſont au moins équivoques & l'on n'en ſçaura guére bien le fonds que dans l'autre vie. Mais comme il eſt utile aux perſonnes qui reçoivent ces témoignages d'amitié de les prendre pour des marques de charité, il eſt utile auſſi aux perſonnes affectives de s'en défier, d'apréhender de trouver à la mort un grand vuide en tout cela, de ne pas faire grand état de cette inclination qu'elles ont à ſe repandre, & de n'en eſtimer pas moins les perſonnes froides, & qui ne ſont pas portées à témoigner leur affection avec tant d'effuſion. C'eſt pourquoi vous aurez pû remarquer que dans toutes les occaſions où j'ai parlé des diſpoſitions de la Sœur..... il y avoit toûjours un peut-être, & ce peut-être avoit pour but de lui donner lieu de pancher vers un certain ſens, quoique ce ne fût pas celui où j'inclinois davantage.

Troiſiémement, on a plus de liberté à parler contre les effuſions de cordialité devant les perſonnes affectives que devant les autres. Un diſcours de cette ſorte pouroit être dangereux, s'il étoit fait à une perſonne froide & indifferente qui en prendroit ſujet de ſe juſtifier dans ſa froideur. Mais étant fait à une perſonne qui a une inclination toute contraire, tout ce qu'elle en peut conclure, c'eſt

quelque utilité auſſi bien qu'à vous. Et pour ſatisfaire à cette double obligation, il m'eſt venu dans l'eſprit de prendre pour ſujet de cette Lettre les troubles que l'on a excités dans vôtre Ville, & les peines que l'on a cauſées à..... puiſque nous avons un égal interêt de nous inſtruire des ſentimens qu'on en doit avoir.

Il m'a donc ſemblé, ma Reverende Mere, qu'on regarde ſouvent trop humainement ces traverſes qui ſont cauſées aux gens de bien, par la malice & par l'injuſtice des hommes; & qu'en les conſiderant plus par les yeux des ſens & de la raiſon, que par ceux de la Foi, on ajoute aux ſentimens que l'amour de la verité & de la juſtice nous peut inſpirer, beaucoup d'autres mouvemens, qui n'ont pour principe que la nature. Car il n'y a rien de plus ordinaire que de paſſer ainſi de la Foi aux ſens, & de concevoir des paſſions toutes humaines pour une cauſe qui eſt d'elle-méme toute ſainte. La raiſon en eſt, que l'amour propre ſe fait un interêt de tout, & prend par tout; de ſorte que ſitôt qu'on eſt entré en union avec quelques gens de bien pour les ſujets du monde les plus legitimes, on ſe rend propre leur cauſe, on ſe revêt de leur interêt, on regarde leur abaiſſement comme le ſien, & l'on conçoit ſur tout pour ce qui

leur

leur arrive les mémes paſſions que les gens du monde reſſentent dans les affaires temporelles de leurs amis. On s'afflige humainement de leurs diſgraces, on s'anime humainement contre ceux qui leur font injuſtice, on s'offenſe pour eux quand on les bleſſe, & l'on ſe réjoüit quand on les éleve.

Cependant ſi ces mouvemens ſont naturels à l'eſprit humain, ils ſont fort éloignés de ceux que les vûës de la foi nous doivent donner, ſoit à l'égard de ceux qui ſouffrent l'injuſtice, ſoit à l'égard de ceux qui la font, ſoit à l'égard de la verité & de la juſtice en elle-méme.

Car il me ſemble premiérement, qu'on devroit faire grande difference entre la cauſe de Dieu & celle de l'homme, & ne les pas confondre comme l'on fait. La verité & la juſtice ſont éfectivement deshonorées par l'injuſtice & par le menſonge; mais les outrages que l'on fait aux hommes ne font que les honorer. C'eſt pour eux un ſujet de joïe, & s'ils ſont animés de l'eſprit de l'Evangile, ils doivent entrer dans les ſentimens, que les Actes expriment par ces paroles: *Ibant gaudentes à conſpectu concilij, quoniam digni habiti ſunt pro nomine Jeſu contumeliam pati.*

C'eſt donc de l'injure que reçoit la verité, qu'il faut s'attriſter, & non de celles que l'on fait aux hommes. Et ſi c'eſt là le ſujet de nôtre

douleur, nous ne la renfermerons pas dans une seule Ville, ni dans un seul Diocèse, nous serons touchés des outrages que les hommes font à Dieu en quelque lieu que ce soit. Nous ne plaindrons pas seulement les Pasteurs abandonnés aux insultes, & aux calomnies des méchans; mais nous plaindrons encore plus tant de peuples que leurs Pasteurs abandonnent, & qu'ils déchirent eux mêmes, tant d'abus & de mauvais exemples qui s'établissent, tant de Prêtres qui deshonorent la Religion, tant de desordres dans les Monasteres, ausquels personne ne songe; & dans la multitude de ces sujets de douleur, nous trouverons que ce qui nous afflige en particulier n'est pas fort considerable. C'est un grand mal que les bons Evêques ne puissent pas faire tout le bien qu'ils veulent; mais c'en est un beaucoup plus grand, que les mauvais puissent faire tout ce qui leur plaît, sans qu'il y ait du remede. Et comme dans la vûë de tous ces desordres, dont l'Eglise est accablée, on ne laisse pas d'entrer dans le calme en considerant que Dieu les voit, qu'il les souffre, qu'il nous oblige de les souffrir, & qu'il sçaura en tirer sa gloire; on doit entrer dans la même paix, à l'égard des maux particuliers, ausquels nous sommes plus sensibles, parce que nous les voïons de plus près,

& qu'il ſe mêle comme j'ai dit quelque choſe d'humain avec le zéle que nous avons pour la verité.

Que s'il faut diſtinguer les interêts de Dieu de ceux des hommes, il faut auſſi reconnoître qu'il y a bien de la difference entre les maux que nous devons plaindre dans les hommes, & que ſouvent nôtre compaſſion & nos prieres ne ſont pas reglées ſelon la grandeur de ces maux, & le beſoin de ceux qui les ſouffrent. Quel eſt le mal d'un Evêque, ou des Eccléſiaſtiques qui ſuccombent ſous les calomnies de leurs ennemis, qui ſont troublés dans leurs fonctions, ou qui ſont même bannis de leur Païs? Ce traitement leur fait-il perdre aucun de leurs véritables biens, les prive-t-il de leur foi, de leur eſperance, de leur charité, leur rend il le chemin du Ciel plus difficile, leur ôte-t-il la paix de l'ame? Tout ce reduit donc à quelques traverſes temporelles, qui ne ſe terminent le plus ſouvent qu'à leur procurer plus de repos, & à les exemter de prendre part à quantité d'actions, qui ſont dangereuſes pour la conſcience.

Mais il n'en eſt pas de même des maux que la foi découvre dans ceux qui cauſent ces troubles. Ce ſont des effets de la grande colere de Dieu, des châtimens qui aveuglent & endurciſſent le cœur, & des préſages fu-

neſtes des ſuplices que Dieu prépare à ſes ennemis. Ce ſont des maux qui ne demeurent pas en eux, & qui ſe repandent ſur les ames foibles ou intereſſées, qui ſont renverſées par l'aparente proſperité des injuſtes, qui ſuivent le torrent, & qui ne ſçauroient reconnoître ni honorer la juſtice, que lorſqu'elle eſt honorée des hommes.

Voilà, ma Reverende Mere, ce qui devroit regler nos jugemens, nôtre compaſſion & nos prieres. Si nous plaignons, ceux qui ſouffrent quelques inſultes, & quelques traverſes paſſageres qui leur peuvent être ſi utiles ſelon Dieu, combien devrions nous plaindre ceux qui ſont accablés de tant de châtimens terribles? Si nous prions pour ceux à qui on fait injuſtice, afin que Dieu les ſoûtienne dans ces épreuves, combien devrions nous prier davantage, ou pour ceux qui les font ſouffrir, ou pour ceux que leurs ſouffrances, & leur abaiſſement renverſent & ſcandaliſent?

C'eſt ſur la pratique de ces devoirs qu'on doit particulierement s'examiner dans ces rencontres. Tout mauvais traitement que l'on reçoit de la part des hommes, ou en ſa propre perſonne, ou en celle de ſes amis, eſt un avertiſſement de prier pour ceux qui en ſont auteurs. Jeſus-Chriſt ne ſepare point ces deux choſes: *Priez*, dit-il, *pour ceux qui vous per-*

ſecutent, & nous ne ſçaurions les ſeparer ſans nous rendre la perſecution infructueuſe, & reſiſter aux deſſeins & aux ordres de Dieu.

Que ſçavons nous ſi Dieu ne permet point que l'on ſoit ainſi traité des hommes, parce que l'on n'a pas encore bien apris cette leçon, & qu'on n'a pas aſſez profité des autres épreuves, par l'exercice de la charité envers ſes ennemis? Que ſçavons nous s'il ne nous adreſſe point ce reproche qu'il fait aux Juifs par le Prophete: *Je les ai frapé en vain, ils n'ont point reçû l'inſtruction. Fruſtrà percuſſi eos, diſciplinam non receperunt.* Peut-être que ſi l'on avoit prié Dieu avec plus de ferveur pour les Auteurs de ces troubles, ſi l'on avoit eû plus de charité pour eux, on auroit amoli leur dureté, on auroit fléchi la miſericorde de Dieu pour eux, & peut-être auſſi que Dieu ne permet cette nouvelle tempête, qu'afin de nous donner lieu de reparer nos négligences paſſées par une charité plus abondante. Il faut donc tâcher, ma Reverende Mere, d'en profiter en cette maniere; puiſque nous n'y pouvons prendre part d'une autre ſorte. Et par ce moïen il ſe trouvera peut-être que ceux qui nous auront voulu nuire, ne ſerviront qu'à nous enrichir, & à nous rendre effectivement plus heureux; puiſqu'il n'y a point d'autre bonheur dans cette vie, que d'être

plus affermi dans la charité. Vous vous tromperiez au reſte, ſi vous preniez ce diſcours pour vous. J'ai droit de ſupoſer que vous n'y trouverez rien que vous n'aïez pratiqué. Je n'en puis dire de même de moi, & ainſi le principal fruit que j'en prétens, eſt que vous demanderez à Dieu pour moi, qu'il me mette ces ſentimens dans le cœur autant que je les ai dans l'eſprit. Je penſe que vous jugerez bien que des Lettres qui parlent de ce qui fait le ſujet de celle-ci, ne ſont pas Lettres à être vûës de perſonne.

LETTRE XXVI.

De l'eſprit de l'Inſtitut de la Viſitation.

Ce jour de la Viſitation de la Ste Vierge.

IL eſt aujourd'hui, ma Reverende Mère, la Fête de la Viſitation, & il eſt bien juſte dans un jour conſacré à ce Myſtere, de ſe ſouvenir de vous, de vôtre Maiſon, & de vôtre Inſtitut qui l'a pris pour objet particulier de ſa devotion. Je m'en vais le faire dans une ou deux heures dans vôtre Monaſtere de cette Ville, où je tâche de joindre mes prieres avec les vôtres, & avec celles de toutes

vos Sœurs qui fortifiront la foiblesse des miennes ; & en attendant je prendrai ce qu'il y a de tems jusques là, pour m'acquiter de la reconnoissance que je vous dois de la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Et pour le faire d'une maniere un peu moins sterile, je vous dirai simplement les vûës que j'ai eûës ce matin, en pensant à cette Fête, par raport à vôtre Institut.

Elle regarde Jesus & Marie comme ses principaux objets ; mais ce n'est pas Jesus & Marie séparement, c'est Jesus dans le sein de Marie, à qui sainte Elizabeth & saint Jean rendent homage : Enfin c'est Marie enfermant Jesus dans son sein.

Ce n'est pas même seulement Jesus-Christ uni à Marie, ni Marie unie à Jesus-Christ que l'Eglise honore dans ce Mystere, c'est Jesus-Christ caché dans le sein de Marie, & visitant les hommes en la personne de saint Jean, & produisant d'une maniere secrette sa grace dans le cœur de sainte Elizabeth & de saint Jean. C'est Marie cooperant à ces graces, & communiquant aux hommes le Fils de Dieu qu'elle avoit conçû.

C'est donc proprement la Fête de Jesus-Christ commençant d'accomplir la fin de son Incarnation. C'est la Fête de Marie Mere de Dieu, commençant de faire entrer l'Eglise

l'office de sa Maternité, qui est de cooperer à faire naître Jesus-Christ dans les ames fideles. Car elle n'est pas Mere seulement de Jesus Christ, selon le corps, elle l'est aussi selon l'esprit de Jesus-Christ dans les Fideles, en contribuant par ses interceſſions à l'y faire naître & à l'y conserver. Elle n'est pas, dit saint Augustin, Mere selon l'esprit de nôtre Chef, puisqu'en cette maniere elle est plûtôt née de lui ; tous ceux qui ont crû en lui, du nombre desquels étoit Marie, étant apellés Enfans de l'Epoux ; mais elle est Mere de ses membres, c'est à dire des Chrétiens ; parce qu'elle a cooperée par sa charité à faire naître les Fideles dans l'Eglise. Ces objets sont bien capables de remplir nôtre esprit & nôtre cœur, & ils exigent de nous un renouvellement de reconnoissance, pour toutes les graces que nous avons reçûës dans le cours de nôtre vie, n'y en aïant aucune qui ne découle de Jesus incarné, & de la bonté qu'il a eûë de visiter les hommes, & de se donner à eux : *Quia visitavit nos Oriens ex alto:* Ils exigent un renouvellement de désirs, de participer à la grace de son Incarnation, de recevoir le fruit de ses Visites sacrées, de lui donner place dans nôtre cœur, puisque c'est le lieu où il veut être reçû.

Mais je crois néanmoins qu'en suivant l'esprit

prit de l'Egliſe & la fin de vôtre Inſtitut, il faut aller plus avant, & concevoir, & honorer ce Myſtere dans une plus grande étenduë.

La Vierge eſt la figure de l'Egliſe ſelon les Peres, & par ſa Virginité, & par ſa Maternité. Car l'Egliſe toute entiere eſt Vierge ſelon l'eſprit, comme dit ſaint Auguſtin, & elle eſt auſſi Mere de Jeſus-Chriſt, parce qu'elle eſt Mere de ſes membres, qui ſont les Fideles, qu'elle engendre par la grace de Dieu : *Mater ejus eſt tota Eccleſia, quia membra ejus, id eſt, Fideles ejus per Dei gratiam ipſa utique parit.*

Jeſus-Chriſt eſt caché dans le ſein de l'Egliſe, comme il l'étoit dans celui de Marie. Car il habite ſpirituellement par la foi dans le cœur des Fideles, ſelon ſaint Paul ; & il eſt reçû réellement & corporellement par l'Euchariſtie, qui eſt une extenſion de ſon Incarnation. Il n'y reſide pas ſeulement pour les ſanctifier eux-mémes, mais il y reſide auſſi pour ſanctifier les autres : comme il n'étoit pas dans la Vierge pour ſa ſeule ſanctification, mais pour la rendre cooperatrice de la ſanctification de tout le Corps de l'Egliſe. Car ſaint Auguſtin enſeigne une infinité de fois ſur ce point, que c'eſt l'Egliſe animée de l'eſprit de Jeſus-Chriſt, qui obtient par ſes prieres toutes

les graces qui ſont données à chaque Fidele, de ſorte que chaque membre en particulier, doit ſon ſalut aux prieres de tous les autres, c'eſt à dire, à celles de toute l'Egliſe. Et c'eſt en ce ſens que Jeſus-Chriſt donne à tous ceux qui obſervent la volonté de ſon Pere, la qualité de ſa Mere, parce que par leur charité ils contribuënt à former Jeſus-Chriſt dans le cœur des autres. Il eſt donc juſte d'honorer en ce jour Jeſus-Chriſt caché, non ſeulement dans Marie, mais auſſi dans toute l'Egliſe. Il eſt juſte d'honorer non ſeulement la fecondité toute pure de Marie, mais auſſi la fecondité toute pure de l'Egliſe, qui nous communique Jeſus-Chriſt, avec ſes graces, comme Marie les communique à ſaint Jean & à ſainte Elizabeth. Car elle ne leur communiqua pas pour eux ſeuls, mais auſſi pour nous, & elle leur communiqua comme une figure excellente de l'Egliſe, & comme ſon principal membre, & pour commencer ce qui devoit être accompli dans toute la ſuite des tems à l'égard de tous les Fideles.

Ainſi c'eſt proprement en ce jour qu'il faut faire une attention particuliere aux obligations qu'on a à l'Egliſe, & qu'il faut renouveller la Foi de cét article du Symbole, dans lequel nous faiſons profeſſion de croire la Communion des Saints. Car cette Commu-

tion n'eſt autre choſe que cette communication, qui ſe fait à chaque Fidele des graces de tous les autres; ce que chacun en a, étant un effet des prieres & de la charité de tout le corps, & ne nous étant donné que par Jeſus-Chriſt reſidant dans l'Egliſe; comme les graces que reçût ſaint Jean, ne lui furent données que par Jeſus-Chriſt reſidant dans le ſein de Marie, qui en étoit la figure.

Il me ſemble, ma Reverende Mere, qu'il n'y a point de doctrine, qui puiſſe plus contribuer à unir entre eux les Fideles que celle-là; car elle aprend à regarder Jeſus-Chriſt comme caché, & habitant dans chaque Fidele; ce qui nous oblige de les honorer tous d'une maniere particuliere, & bien differente des civilités humaines que les hommes ſe rendent les uns aux autres.

Elle nous aprend à dépendre d'eux, puiſque nôtre ſalut eſt attaché à leurs prieres, qu'ils ſont les cooperateurs de toutes les graces que nous recevons de Dieu, & que nous ne les pouvons obtenir que par le moïen de cette union, & de cette dépendance. Car perſonne dans l'Egliſe ne ſuffit à ſoi-même, perſonne ne peut dire qu'il n'a pas beſoin d'un autre Fidele; & nous les devons tous regarder non ſeulement comme nos Freres & nos Sœurs, mais auſſi comme nos Meres; comme tenant

d'eux la vie de la grace, & ne la pouvant avoir ſans eux. Enfin elle nous doit imprimer une extréme crainte de les condamner injuſtement, de les ſcandaliſer, de leur nuire, de les affliger, puiſque tout cela retombe ſur Jeſus-Chriſt qui eſt en eux, & qui eſt par conſequent condamné, ſcandaliſé & affligé en eux.

Comme vôtre Inſtitut, ma Reverende Mere, eſt tout conſacré à la charité du prochain, & que c'eſt par cette raiſon que vôtre ſaint Fondateur vous a choiſi ce Myſtere qui eſt tout de charité; il l'a ſans doute regardé dans cette étenduë, & il a voulu, que faiſant une profeſſion particuliere d'honorer Jeſus-Chriſt caché dans la Vierge, vous fuſſiez par là particulierement attachées à la ſainte Vierge, & à l'Egliſe, & à Jeſus-Chriſt reſidant dans l'une & dans l'autre.

En un mot il a voulu que vous fuſſiez Filles de l'Egliſe, non ſeulement par une obéïſſance & une dépendance particuliere des Paſteurs; mais auſſi par une tendreſſe & un reſpect particulier pour tous ſes membres, & par une reconnoiſſance ſincere, que vous tenez tout d'elle, auſſi bien vôtre vocation particuliere à la Virginité & à la vie Religieuſe, comme vôtre vocation commune au Chriſtianiſme. Si l'on demande, dit ſaint Auguſtin, qui eſt la

Mere des Vierges, il faut dire que c'eſt l'Egliſe. Les Vierges ſacrées ne peuvent naître que de cette Vierge ſacrée; de cette Vierge, dis-je, qui doit être preſentée à Jeſus-Chriſt dans une entiere pureté. C'eſt de l'Egliſe, qui eſt Vierge, non de corps en toutes ſes parties, mais d'eſprit, que naiſſent les Vierges & de corps & d'eſprit : *Si harum quæritur Mater, Eccleſia eſt. Non parit Virgines ſacras niſi Virgo ſacra; Virgo illa quæ deſponſata uni viro caſta exhiberi Chriſto : Ex illâ non totâ corpore ſed totâ Virgine ſpiritu naſcuntur ſacræ Virgines & corpore & ſpiritu.* Ainſi les Religieuſes de la Viſitation, pour répondre à l'eſprit particulier de leur Inſtitut, doivent éviter ſur tout d'imiter certaines Communautés, qui ſe cantonnent & ſe renferment tellement en elles-mémes, qu'il ſemble que les autres Fideles ne leur ſoient rien, & qu'elles ne doivent avoir de l'eſtime & de la charité, que pour leur Ordre. Leur dévotion doit être générale & commune, & elle doit regarder Jeſus-Chriſt tout entier, répandu dans tout le corps de l'Egliſe, & le formant par ſon eſprit & par ſon Corps; & n'eſperer des graces pour elles-mémes, que par l'union qu'elles auront à ce Corps & à ce Chef.

C'eſt là ce me ſemble, ce que leur Inſtitut demande d'elles, & ce qu'elles doivent ho-

norer dans le Myſtere de la Viſitation, qui nous repréſente cette influence de Jeſus-Chriſt reſidant dans l'Egliſe ſur tous ſes membres. Et c'eſt auſſi ce qui doit donner à tous les Fideles, qui ne peuvent eſperer leur ſalut que par cette même devotion & ce même attachement, une vénération particuliere pour vôtre Inſtitut qui leur en doit ſervir d'exemple. Je vous puis dire, ma Reverende Mere, que je me tiens heureux de l'honorer dans cette vûë & dans cét eſprit, & que j'eſpere que le témoignage que je vous en rends, m'obtiendra la continuation de vos prieres, & de celles de vôtre ſainte Maiſon, auſquelles vous pouvez juger combien je dois avoir de confiance, par les principes que j'ai établis dans cette Lettre, que je prie Dieu de graver profondement dans mon cœur. Ils m'engagent à une reconnoiſſance particuliere de la charité que vous avez pour moi, & à être très-ſincerement toute ma vie.

LETTRE XXVII.

Le moïen de profiter des inſtructions qu'on donne aux autres.

JE ne ſçai, ma Reverende Mere, ſi vous ne vous repentirez point à la fin, de la liberté que vous me donnez de prendre pour ſujet des Lettres que je vous écris de tems tems, les fantaiſies dont je ſuis occupé, lorſque je me mets à les écrire, ſans qu'elles aïent aucune liaiſon avec les Lettres que j'ai reçûës de vous, ni qu'elles vous regardent autrement que par un raport ſi commun, qu'il n'y a perſonne à qui je ne les puiſſe adreſſer auſſi bien qu'à vous. Cependant comme cette liberté m'eſt commode, & que vous ne me l'avez pas encore interdite; je m'en vais en faire un uſage qui vous poura donner quelque divertiſſement, s'il ne vous aporte pas d'autre utilité.

Je penſois donc, ma Reverende Mere, à une choſe que tout le monde peut remarquer en ſoi, les uns plus, les autres moins. C'eſt que nous ſommes d'ordinaire fort éclairés ſur les devoirs des autres; nous diſcernons fort bien leurs défauts, & ce qu'ils devroient

faire pour s'en corriger ; nous distinguons en eux les mouvemens de Dieu des effets de leur imagination, & de ceux de leurs passions ; nous voïons clairement ce que Dieu demande d'eux, selon leurs differentes dispositions ; enfin nous leur parlons ordinairement avec lumiere & avec charité de leur Etat. Mais quand il s'agit de nous, toutes nos lumieres disparoissent ; nous ne connoissons ni nos maladies, ni les remedes propres à les guérir ; nous ne sçavons si c'est Dieu, ou l'imagination qui agit en nous ; & enfin nous ne nous parlons point à nous mémes de nos maux, avec cette lumiere avec laquelle nous parlons de ceux des autres, & nous allons souvent dans des excés, ou de complaisance, ou d'abattement.

Il est bien aisé de voir que l'amour propre, est la cause de ce desordre, parce qu'excitant en nous des vûës secrettes d'interêt, ou de passion, il confond les véritables lumieres, & produit un mélange de pensées bonnes & mauvaises, qui nous ôte le discernement de la verité. Ce qui ne nous arrive point à l'égard des autres, parce que nous en jugeons sans passion & sans interêt. Mais il est bien difficile de trouver des remedes à ce mal si dangereux. Car l'on peut bien souhaiter la destruction entiere de l'amour propre, mais

il n'y a pas lieu de l'eſperer durant cette vie; il vivra toûjours en nous juſqu'à la mort, & nous fera toûjours reſſentir quelqu'un de ces mauvais effets, que nous venons de marquer. Tout ce que nous pouvons donc faire eſt de demander à Dieu qu'il le diminuë, & qu'il nous garantiſſe de ſes ſurpriſes, & de veiller nous-mémes, autant qu'il nous ſera poſſible pour les éviter. Or entre les moïens que nous pouvons emploïer pour cela, en voici un qui m'eſt venu dans l'eſprit, & qui eſt proprement le ſujet de cette Lettre. C'eſt, ma Reverende Mere, que comme l'amour propre nous trompe ſouvent, il me ſemble qu'il faudroit eſſaïer de le tromper à nôtre tour, & de l'empêcher par cette tromperie de nous priver à l'égard de nous mémes des lumieres que nous avons pour les autres.

Je ne penſe pas, ma Reverende Mere, quelque ſincere que vous ſoïez, que le mot de tromperie vous faſſe peur dans cette aplication, puiſqu'il ne s'agit que de tromper l'amour propre, & vous allez voir que ce nom n'eſt pas mal donné aux pratiques que je vas marquer.

Nous avons dit que l'amour propre ne s'opoſe point du tout aux lumieres que nous avons ſur le ſujet des autres, il nous aide méme quelquefois un peu à découvrir leurs dé-

fauts. Il n'y a donc qu'à le laiſſer faire. Mais aprés que nous aurons vû clairement, à quoi les autres ſont obligés, que nous aurons diſcerné les remedes de leurs maux, & ce que Dieu demande d'eux ſelon leur Etat, il faut nous apliquer à nous mémes ces lumieres dans toute leur étenduë, & nous obliger à la pratique des mémes remedes que nous leur avons preſcrits. Car à moins que de nous tromper fort groſſierement, ce que l'amour propre ne peut pas toûjours : il eſt bien aiſé de découvrir en nous, ou les mémes maux, ou de fort aprochans, & qui ſoient capables de guérir par les mêmes remedes. Ainſi l'amour propre ſera trompé, comme j'ai dit ; parce qu'il ſe trouvera que les lumieres auſquelles il ne s'eſt point opoſé en les croïant pour d'autres ſeront principalement pour nous.

On a auſſi remarqué que nous nous trouvons quelquefois dans l'obſcurciſſement pour ce qui nous regarde, & que nous ne diſcernons point ce que Dieu demande de nous, à cauſe de cette confuſion de vûës qu'il excite en nous. Or il ſemble qu'un moïen de faire ceſſer ce tumulte de penſées, & de n'avoir que celles qui naiſſent de la verité, ſeroit dans ces occaſions de détourner la vûë de nous mémes, de conſiderer les choſes qui

nous troublent dans la perſonne d'un autre, & de penſer ſimplement à ce que nous lui dirions, & à ce que nous lui conſeillerions ſelon Dieu dans un pareil état.

Je ſçai que ce n'eſt là qu'un autre tour d'imagination. Mais comme l'imagination a beaucoup de part aux troubles que l'amour propre excite en nous; cette maniere de regarder les choſes comme n'y ayant point d'interêt, peut beaucoup diſſiper nos nuages, & rapeller nos lumieres, car nous ne penſons pas les mémes choſes comme Conſeillers, & comme parties intereſſées.

Et ainſi il faut oublier autant qu'il nous eſt poſſible, que nous ſommes parties, & nous revêtir de la perſonne de Conſeiller; cette idée pouvant nous faire enviſager les choſes par d'autres faces, que par celles qui ſe préſenteroient à nous, ſi nous les regardions en nôtre propre perſonne.

Mais pour rendre plus ſenſible ce que je propoſe, je crois me devoir ſervir d'une Parabole à peu prés ſemblable à celle des deux Maries, l'une bonne & l'autre mauvaiſe, dont ſaint François de Sales ſe ſert, ſi je ne me trompe, dans quelqu'une de ſes Lettres. Et parce que c'eſt à vous à qui j'écris, & que je ne ſçai quel autre perſonnage introduire; Permettez-moi, ma Reverende Mere, de

vous l'apliquer, afin que cette image ſoit plus vive.

Je ſupoſe donc, & il n'y a point en cela de Parabole, que le principal des devoirs de chacun, eſt d'avoir ſoin de ſon ame, & de lui procurer tout ce qui peut la garentir du mal, & l'avancer dans le bien; que c'eſt là nôtre premier Miniſtere, que nul emploi ne nous peut diſpenſer de celui là, & qu'il faut tâcher de raporter à cette charge principale, tout ce que nous faiſons pour nous acquiter de nos autres charges, & de nos autres emplois.

Il s'enſuit de la que le principal des devoirs de la M. N..... eſt d'avoir ſoin d'elle-méme, & de s'apliquer à ſon propre avancement. Mais pour empêcher qu'elle n'y ſoit troublée par l'amour propre, elle ſe pouroit ſervir de quelque adreſſe ſemblable à celle que je lui vas propoſer; & c'eſt ici que va commencer ma Parabole.

Elle pouroit donc s'imaginer qu'outre le nombre des Religieuſes, dont elle eſt chargée, Dieu lui a encore donné le ſoin d'une Novice ſupernumeraire, en lui déclarant qu'il jugeroit de toute ſa conduite par l'aplication qu'elle auroit à la perfectionner.

Cette Novice a des qualités bien particulieres; elle reſſemble tellement à la M. N....

qu'on ne les distingueroit pas. Elle parle comme elle, elle pense comme elle, elle a tant d'intelligence avec son esprit, qu'il ne lui échape rien de tout ce qu'elle dit ou pense, elle n'est même visible qu'à elle, elle ne l'abandonne jamais; & ainsi elle est toûjours présente quand elle parle aux Sœurs, & on ne la sçauroit empêcher d'entendre tout ce qui se dit de part & d'autre. Elle a seulement une mauvaise qualité parmi plusieurs bonnes, c'est qu'en ce qui la regarde, elle n'entent pas à demi mot, & qu'elle ne fait point de reflexion sur soi-même, à moins que sa Maîtresse ne l'aide à s'apliquer les choses. Il est sans doute, que la M. N..... étant si particulierement chargée de cette Novice, ne doit rien oublier de ce qui lui peut servir, & qu'elle ne doit pas manquer à l'aider à faire toutes les reflexions nécessaires, sur tout ce qu'elle voit & entend. Ainsi elle aura sans doute trés-grand soin de lui faire remarquer toutes les vertus des autres Sœurs, la sincerité de l'une, la simplicité de l'autre, la patience de celle-ci, l'exactitude de celle-là; elle ne manquera pas de l'avertir combien il s'en faut qu'elle ne les égale dans ces vertus. Que s'il arrive que les Sœurs se découvrent à elle, & lui exposent leurs foiblesses, & qu'elle leur prescrive des moïens pour s'en corriger,

comme il eſt impoſſible que la Novice n'entende tout, elle tâchera de lui rendre utile tout ce qui aura été dit. Elle lui fera remarquer les mémes défauts en elle, elle lui preſerira les mémes remedes : En un mot, elle ne fera rien à l'égard des autres Sœurs, ſans l'apliquer à cette Novice, & ſans eſſaïer de lui faire tirer du profit de tout, ou pour l'humilier davantage, ou pour lui donner une ardeur, & une aplication nouvelle à combatre ſes défauts.

Ainſi toute la Religion fera pour elle, tout contribuëra à ſon avancement, auſſi bien les défauts que les vertus des Sœurs, tout ſervira à l'humilier, à l'édifier & à l'éclairer. Elle ſera en quelque ſorte & Novice & Superieure tout enſemble, & elle profitera comme Novice de ce que ſa Maitreſſe, qui lui reſemble ſi fort, fera comme Superieure ; & ce qui eſt admirable, eſt que Dieu recompenſant la M. N.... du ſoin qu'elle aura eû de cette chere Novice, lui donnera à elle-méme toutes les vertus auſquelles elle aura eû ſoin de la former.

Juſqu'ici, ma Reverende Mere, ma Parabole fait entendre à peu prés ce que je veux dire ; mais je me trouve un peu empêché à l'apliquer à ce qui me reſte. Je voudrois faire concevoir comment la M. N..... pour ra-

peller ſes lumieres, & diſſiper les nuages où elle peut être quelquefois, pouroit conſiderer ce qui la peine en la perſonne d'une autre, & ne prendre pour elle que celle de Conſeillere, en conſiderant ce qu'elle diroit à une perſonne qui la conſulteroit ſur telles & telles peines. Mais comme elles viennent d'ordinaire de ſa qualité de Superieure, celle de Novice que nous avons donnée à cette Sœur, qui lui a été particulierement confiée, n'eſt pas favorable pour cette fiction, parce qu'elle ne ſouffre pas qu'on lui attribuë des peines & des embarras de Superieure. Je ſuis donc d'avis, puiſque nous pouvons diſpoſer de ſon ſort, que nous la faſſions Superieure, & qu'elle devienne par là capable d'avoir les mémes troubles & les mémes peines que la M. N..... avec tant de correſpondance qu'elle les reſſente préciſément au méme tems & au méme degrés qu'elle.

Ainſi la M. N..... n'a qu'à s'oublier elle-méme, & à s'apliquer uniquement à donner à cette chere Sœur les avis les plus purs, les plus juſtes, & les moins paſſionnés qu'elle poura, & à les prendre enſuite pour elle-méme. Elle pouroit méme les écrire, parce qu'on y penſe mieux en les écrivant; en imitant en cela un ..... peu digne d'être imité en autre choſe, qui n'a eû ſouvent autre deſſein que

de ſe parler à lui méme, lorſqu'il ſemble qu'il en veüille à d'autres.

Voilà, ma Reverende Mere, ma Parabole achevée, qui conſiſte toute, comme vous voiez, à avoir diviſée en deux une méme perſonne, pour la rendre par là capable de deux qualités, & en faire une Superieure, & l'autre ou Novice, ou une autre Superieure qui ſe conduiſe par la premiere. Il n'y a pas méme en cela beaucoup de fiction; car nous nous tenons en quelque ſorte lieu de deux perſonnes à nous-mémes, l'une qui gouverne, l'autre qui eſt gouvernée, & nous le devrions faire envers la partie dont on veut procurer le bien véritable, ſans participer à ſes ſentimens. Quoiqu'il en ſoit je m'en ſuis tiré comme j'ai pû, & vous en ferez tel uſage qu'il vous plaira. Je ſens que le tems aproche qu'il faut païer mes dettes à ma Sœur A.... j'ai bien deſſein de m'en acquiter; mais ſi je ne trouve point d'autres moïens, je m'en tirerai comme à vôtre égard par quelque Parabole. Cependant permettez-moi de me recommander à ſes prieres & aux vôtres; & de vous aſſurer que je ſuis avec toute ſorte de reſpects, vôtre trés-humble &c.

LETTRE XXVIII.

De l'Oraiſon des Religieuſes de la Viſitation.

J'Aurois quelque ſcrupule, ma Reverende Mere, de ne vous écrire qu'un petit Billet aprés avoir écrit à ma Sœur A..... une Lettre de huit pages; n'étoit que cette Lettre étant toute générale, je puis dire qu'elle eſt auſſi bien pour vous, comme pour elle. Je me ſçai aſſez bon gré d'avoir trouvé cette invention, que j'ai pratiquée dans ſa Lettre, pour ne manquer jamais de matiere, car tant qu'il y aura des Livres des Peres, vous voïez bien que j'en aurai toûjours de reſte. Je ne prétens pas méme m'embarraſſer beaucoup ſur le choix de ces Sentences. Toutes les vérités Chrétiennes ſont liées, & elles ſont en quelque ſorte toutes renfermées dans chacune en particulier. C'eſt ce qui fait que nous devrions plus nous occuper à les pénétrer, & à les goûter, qu'à en remplir ſimplement nôtre mémoire, où elles ſe gâtent & ſe corrompent en quelque ſorte, ſi l'on n'a ſoin de les tranſporter de la mémoire dans le cœur, qui eſt leur place naturelle. C'eſt l'exercice que

vous pratiquez naturellement par la maniere d'Oraiſon, qui vous a été donnée par vôtre ſaint Fondateur, qui paroît toute fondée ſur cette verité. Car parce que vous apellez *Conſiderations*, on va chercher les verités divines dans la mémoire; on leur ouvre la porte du cœur par les *Affections*, & on les y établit par les *Reſolutions*, lors principalement qu'on les reduit en pratique. Cette aplication de vôtre Oraiſon, fait voir que quoique l'on ne trouve pas cette methode preſentement dans les Livres des Peres, elle a toûjours été néanmoins pratiquée dans l'Egliſe. Car on y a toûjours medité la Loi de Dieu, & on a toûjours tâché de la faire paſſer de la mémoire dans le cœur. C'eſt en particulier ce que ſaint Auguſtin preſcrit ſi ſouvent, lorſqu'il recommande aux Chrétiens de ruminer les verités divines, pour n'être pas du nombre de ces animaux immondes, dont Dieu avoit défendu l'uſage à ſon peuple; & c'eſt à quoi il aplique encore ſouvent ce paſſage du Sage: *Theſaurus deſiderabilis in ore ſapientis; vir autem ſtultus glutit illum*; c'eſt à dire, dans le ſens qu'il y donne, que la Loi de Dieu, eſt un tréſor déſirable dans l'eſprit du Sage, parce qu'il la medite, & qu'il la fait paſſer dans ſon cœur par cette méditation; au lieu que le fol ſe contente de la faire paſſer des yeux, dans ſa mé-

moire ſans la méditer. Mais cela fait voir en méme tems, qu'il n'eſt pas queſtion dans l'Oraiſon de produire des penſées nouvelles, mais de conſiderer les verités dont on eſt déja inſtruit. La lumiere de la verité doit venir en nous de dehors, par lecture & par l'inſtruction; & la Méditation ne fait que nous y apliquer; deſorte que celles qui n'ont pas la memoire pleine de verités divines feroient beaucoup mieux de les emprunter d'un Livre, que de ſe fatiguer à chercher des penſées qui ſont toûjours ſuſpectes de n'être pas fort ſolides, ſi on les trouve de ſoi-méme, & qui flatent de plus l'amour propre, par le plaiſir de l'invention. Je vois que j'entre inſenſiblement dans un ſujet qui me pouroit mener bien loin: Mais le ſecret eſt de couper court, & de finir ce Billet, ſans autre façon, que de me recommander à vos prieres, le long de cette nouvelle année, & de vous aſſurer de la continuation de mes reſpects.

LETTRE XXIX.

Disposition où l'on doit être à l'égard des personnes d'humeur pénible.

A UNE RELIGIEUSE.

JE suis tout à fait touché de l'état où vous êtes, mais il me semble que vous l'empiriez, en prenant la peine de le décrire si en détail. Ne vaudroit-il pas mieux emploïer ce tems & cette aplication à vous fortifier devant Dieu, contre ce que vous avez à souffrir ? Ce n'est point des hommes que vous pouvez recevoir un soulagement réel & solide; ils n'ont que des paroles à vous donner, & vous avez besoin d'une force intérieure pour soûtenir ces attaques.

Que vous puis-je même dire, que vous ne sçachiez aussi bien que moi ? Car vous sçavez fort bien, par exemple, que lorsque nous ne pouvons changer les dispositions de certaines personnes à nôtre égard; c'est une marque que Dieu nous veut faire souffrir par elles, que cette épreuve nous est utile, que nous en avons besoin, que Dieu veut que nous en fassions un moïen de nôtre salut, & que nous

l'operions par cette voïe, que nous nous devons soûmettre à ses ordres, & en adorer la justice.

Vous sçavez fort bien, que les discours & les jugemens que l'on fait de nous ne nous peuvent nuire, pourvû que nous ne nous nuisions poïnt nous-mémes, en conservant de l'aigreur contre celles qui les font.

Vous sçavez fort bien, qu'il ne faut prétendre remedier à ces maux, en changeant l'esprit des autres, quoiqu'il le faille faire autant que l'on peut; mais que nôtre principal soin doit être de travailler sur nous-mémes, & d'aprendre à souffrir ce qui ne dépend pas de nous.

Vous sçavez fort bien, que nous ne sommes dans ce monde, que pour faire pénitence, & que celle que nous faisons de nous-mémes, est trés-imparfaite, si nous n'y joignons celles qu'il plaît à Dieu de nous imposer par luimémé, & par les gens qui nous environnent.

Vous sçavez fort bien, que si vous faites comparaison des maux que vous souffrez avec ce qu'en souffrent d'autres, vôtre partage vous paroîtra fort raisonnable. Car enfin il n'y a que vôtre imagination qui souffre, étant blessée par ces discours & par ces jugemens; mais il y a une infinité d'autres personnes qui sont

frapées de plaïes réelles & profondes, dans leurs ames, & dans leurs corps, qui leur causent des peines tout autrement sensibles.

Enfin vous sçavez fort bien, qu'il ne se faut pas même abattre, quand les contradictions & les médisances nous feroient faire des fautes, & qu'il faut seulement s'en humilier, & s'en relever avec plus de force & de resolution de resister aux sentimens de la nature.

Vous sçavez tout cela sans doute, & je ne vous le dis que pour vous montrer qu'un des maux des ames, est de rechercher ailleurs avec inquietude ce qu'elles trouveroient en elles-mêmes, si elles avoient soin de consulter leurs lumieres, d'exciter leur foi & d'éveiller Jesus-Christ qui dort en elles, parce qu'elles ne pensent pas assés à lui.

Mais ce qui fait que l'on cherche ainsi ce que l'on a, est que souvent les verités ne sont que dans la memoire, & que l'on ne les goûte pas. Ainsi on s'imagine que les hommes nous les feront mieux goûter, & cependant ce n'est point des hommes qu'il faut attendre le goût de la verité qui nous console dans les traverses que nous recevons de la part des Créatures, c'est Dieu seul qui le peut donner, & il ne le donne qu'à *celles qu'il cache*, comme dit David, *dans le secret de sa face*,

pour les préserver du trouble des hommes, qu'à *celles qu'il garantit dans son Tabernacle de la contradiction des langues*; C'est à dire, qu'il ne garantit de ces troubles, par l'onction de sa grace, que celles qui le regardent sans cesse, & qui en le regardant, perdent de vûë ces discours & ces jugemens des hommes, qui les troublent; que celles qui se font une retraite interieure, & comme un sanctuaire dans leurs cœurs, où elles écoutent Dieu, & n'écoutent point la voix de leurs passions ni de celles des autres.

C'est-là, ma très-chere Sœur, où vous devez chercher vôtre refuge, vôtre secours, & vôtre consolation. Quand vous serez dans cette retraite aux pieds de Jesus-Christ, vous y serez à couvert de ces contradictions, vous trouverez en lui vôtre paix, & vôtre repos.

Mais vous ne les trouverez jamais, tandis que vous ne vous occuperez que des hommes, & que vous aurez l'esprit rempli de ce qu'on peut dire de vous. Tout ce reduit à regarder beaucoup Dieu dans ces occasions, à calmer autant que l'on peut par cette vûë l'agitation de nôtre esprit, à souffrir avec patience ce qu'on ne sçauroit calmer, & empêcher seulement qu'il n'en paroisse rien au dehors, à ne pas regarder ces orages passagers, comme une

choſe ſi grande ; à ſonger que tout paſſe, que tout finit, que nous regarderons quelque jour comme un néant, ce qui remplit préſentement nôtre eſprit, & que nous nous étonnerons d'avoir été ſi ſenſibles à toutes ces niaiſeries. Car enfin que nous font tous ces diſcours qui nous occupent ? Quel bien du corps, ou de l'ame, ſont-ils capables de nous ravir, pourvû que nous ne ſoïons pas d'intelligence avec nôtre ennemi inviſible pour nous nuire ? C'eſt lui, ma trés-chere Sœur, qui fait agir les Créatures, ſans qu'elles y penſent, qui excite ces ſoupçons qui cauſent ces impreſſions. Penſons donc à lui reſiſter, & oublions les Créatures ; tâchons d'anéantir ſes deſſeins. Il veut nous porter à l'aigreur, fortifions nous dans la douceur & la charité, en la pratiquant dans les occaſions. Ne donnons pas cét avantage à celui qui nous tente, qu'il nous ait fait dire aucun mot, ni former aucun jugement de ces perſonnes ; & afin de n'en dire rien aux autres, ne nous en diſons rien à nous mémes. Regardons les comme nous étant précieuſes ; & par les autres qualités qu'elles peuvent avoir, & par celle d'inſtrumens, dont Dieu ſe ſert pour nous purifier de nos pechez, & pour nous guérir, pourvû que nous le laiſſions faire, & que nous ſouffrions qu'il nous traite ſelon ſa volonté, & non

non pas ſelon la nôtre.

J'ajoûterai encore que l'une des premieres choſes qu'il faut faire dans ces occaſions, eſt non de convaincre ſon eſprit, car il en eſt incapable; mais de le faire taire en l'apliquant autant que l'on peut à d'autres objets. Car ſi on l'écoute, il nous dira mille choſes contraires à la charité, à la verité & à la raiſon. Pourquoi l'écouter, ma très-chere Sœur, puiſqu'il n'eſt pas juſte qu'il parle en cét état, & qu'il n'écoute pas lui-méme la verité qui lui preſcrit de ſe tenir en ſilence dans ces émotions?

Il ne faut regarder le ſujet de nôtre trouble, que lorſque la chaleur en eſt paſſée, & alors il ſe faut reduire aux bornes de la verité. Or ſe reduire à ces bornes, c'eſt en retrancher tout ce qui eſt incertain, n'étant pas juſte d'attribuer aux autres des diſpoſitions incertaines.

Ce retranchement va aſſez loin, car il oblige d'abord, à ne juger jamais du fonds de l'eſprit, qui fait agir & parler les autres, parce que nous ne le connoiſſons pas. Souvent il n'y a nulle malice dans ces emportemens; c'eſt une ſimple foibleſſe d'une imagination qui ſe prévient aiſement, qui reçoit de vives impreſſions des objets, qui ne les examine pas, & qui les ſuit avec chaleur dans ſes diſcours. Retranchons donc d'abord toutes ces idées,

noires, de malignité, de haine, d'envie, & ne donnons point de noms si odieux à des effets d'une imagination foible. Demandons nous à nous mêmes, si nous ne nous prevenons jamais contre perſonne, ſi nous ne portons jamais nos jugemens au delà de l'évidence, & aprenons des fautes que nous avons faites en ce genre là, à ſouffrir patiamment celles que l'on peut faire contre nous.

Nôtre Seigneur diſoit aux Juifs, qui vouloient lapider la Femme adultere : *Que celui d'entre vous qui eſt ſans peché, lui jette la premiere pierre* ; & nous devrions de même dire : que celui qui ne s'eſt jamais prévenu contre perſonne, qui n'a jamais fait que des jugemens vrais & charitables, lapide ceux qui en formeront de témeraires de lui. Mais que ceux qui ont beſoin que Dieu leur pardonne ces ſortes de fautes aprennent à ſouffrir celles des autres.

La ſeconde idée qu'il faut retrancher, c'eſt celle qui nous fait regarder ces diſpoſitions d'eſprit, comme fixes, durables, perpetuelles. Quand elles le ſeroient, nous n'en ſçavons rien, & nous ne le devons pas juger ; mais pour l'ordinaire les paſſions ſont ſujettes à bien des viciſſitudes. La vivacité de l'imagination qui les excite, contribuë ſouvent à les détruire. Si ces perſonnes ſont aujour-

d'hui prévenuës, peut-être ne le ſeront-elles pas demain. Il ne faut que laiſſer paſſer ces tempêtes, le beau tems ne manquera guéres à revenir, pourvû qu'on ne ſe tienne pas fier & ſerré, & qu'on ne néglige pas dans les occaſions que l'on a, de les éclaircir avec humilité, de ce qui leur a pû faire de la peine. Quand même nous n'y pourions réuſſir, nous ne perdrions rien devant Dieu, pourvû que nous ſoïons à l'égard de ces perſonnes, dans les ſentimens & les diſpoſitions où nous devons être.

Car il n'eſt pas juſte d'exiger des autres, qu'ils nous rendent ce qu'ils nous doivent, ſi nous ne leur rendons pas nous-mémes ce que nous leur devons. Or nous leur devons pluſieurs choſes dans cét état méme. Nous leur devons premierement la tolérance, c'eſt à dire, de ne nous point aigrir, ni impatienter de ce qu'elles peuvent faire ou dire contre nous. Nous leur devons la compaſſion, parce qu'elles ſont effectivement miſerables. Nous leur devons une charité abondante, pour tâcher de couvrir leurs fautes, & y apporter le remede. Nous leur devons ſouvent des éclairciſſemens, ou par nous ou par autrui, pour eſſaïer de les détromper. Nous leur devons nos prieres pour attirer les graces de Dieu ſur elles.

Une perſonne qui fait cela profite ſouvent beaucoup à celles qui ſont prévenuës contre elle, & ſe profite toûjours à ſoi-méme. Qui ne le fait pas, n'a pas droit d'éxiger des autres, qu'elles ne manquent à rien de ce qu'elles lui doivent ; puiſqu'elle manque elle-méme à des devoirs ſi eſſentiels. Permettez moi de n'étendre pas davantage cette Lettre, elle n'eſt déja que trop longue, & vous ſupleérez d'autant mieux à ce qu'elle ne contient pas, que vous auriez ſupleé ſans peine à ce qu'elle contient.

LETTRE XXX.

Qu'en quelque degré de vertu qu'on ſoit, on a toûjours de continuels ſujets de s'humilier, & de veiller ſur ſoi-méme.

TOutes les queſtions que l'on fait, ma trés-chere Sœur, aux perſonnes qui ne vous connoiſſent pas à fonds, ſont par elles-mémes équivoques, & ainſi ne peuvent guéres attirer que des diſcours généraux, qui ſervent de peu ; & la raiſon en eſt, que des diſpoſitions qui s'expriment par les mémes termes peuvent être jointes avec une grande vertu, ou avec une vertu médiocre,

ou être des effets & des ſuites d'un grand relâchement. Les perſonnes les plus parfaites, n'ont pas toûjours un vif ſentiment de leurs fautes, & ne ſont pas toûjours frapées de leur grandeur d'une maniere ſenſible. Ils n'ont pas toûjours non plus ces ſentimens tendres de reconnoiſſance, ils ne diſcernent pas toûjours en eux les effets de l'Euchariſtie. Ces mémes effets arrivent auſſi aux perſonnes imparfaites, & encore plus aux perſonnes relâchées. La différence de la vie & des autres actions, eſt ce qui donne lieu de juger ſi ces diſpoſitions ſont ſeulement des voïes par leſquelles Dieu couvre aux ames qui l'aiment ſes propres dons, ou des ténebres que leurs imperfections attirent ; il n'y a que ceux qui conduiſent particulierement les ames, qui les puiſſent diſcerner, & encore ne le font-ils pas avec une grande certitude. Mais ce qu'il y a d'avantageux, eſt qu'il ne nous eſt pas fort néceſſaire de connoître la cauſe des privations de ſentimens. Car les parfaits, les imparfaits, & les relâchés ſe doivent tous humilier ; ils doivent tous veiller ſur eux-mémes, ils doivent être tous fideles à ſe corriger de tout ce qu'ils reconnoiſſent en eux de mauvais ; & agiſſant de la ſorte, les parfaits avancent dans la vertu, les imparfaits ſe corrigent, les relâchez ſe convertiſſent, & changent de vie. Ainſi nô-

tre aplication ne doit pas être à reformer ces disposítions ausquelles nous ne pouvons rien, si ce n'est de nous remplir des verités qui y sont contraires, & qui peuvent d'elles-mêmes nous porter à d'autres sentimens ; Mais elle doit être à travailler à la correction des choses repréhensibles, que nous connoissons en nous. C'est le seul remede solide que l'on y puisse aporter.

La question que vous me faites, comment il se faut humilier toûjours, seroit bien facile à resoudre, s'il ne falloit que bien prouver que l'on a toûjours sujet de s'humilier. Car l'on en a toûjours sujet en effet, & dans les bonnes & dans les mauvaises actions ; dans les bonnes, parce qu'elles ne sont pas à nous, & que soûvent nous les gâtons par la part que nous y prenons, & que nous arrêtons & diminuons presque toûjours un peu l'impression de la grace ; dans les mauvaises, puisqu'elles nous font connoître nôtre misere & nôtre néant. Mais ces connoissances ne suffisent nullement pour nous humilier toûjours. Elles humilient tout au plus nôtre esprit, & non pas nôtre cœur ; & nôtre esprit même s'éleve souvent de les connoître. Il n'y a point d'autre moïen de s'humilier en effet toûjours, que d'obtenir de Dieu par les prieres la grace de l'humilité, qui n'est pas differente de celle

de ſon amour. Mais comme il ne veut pas que nous ſoïons dans cette vie dans un ſentiment continuel de ſa grace, puiſqu'il eſt ſouvent interrompu par nos fautes, le ſentiment d'humilité ne peut être auſſi continuel dans cette vie, & il ſera toûjours interrompu par des actions d'amour propre, & de propre eſtime. Ceux qui commettent le moins de ces fautes ſont les plus parfaits, & il reſte aux imparfaits qui en commettent plus ſouvent d'en prendre des ſujets de s'humilier. Car comme l'humilité même eſt ſouvent matiere d'orgueïl, l'orgueïl peut être un trés-grand ſujet d'humilité, n'y aïant rien qui faſſe mieux connoître à l'ame ſon néant, ſa legereté, & enfin ſa corruption. Ces diſcours généraux, ma trés-chere Sœur, étant de ſi peu d'utilité, je ne vois pas que vous aïez ſujet de rechercher que je vous en écrive, principalement aïant une ſource prés de vous, qui vous peut fournir des eaux plus proportionnées à vôtre temperament, c'eſt à dire, à vos diſpoſitions particulieres.

LETTRE XXXI.

De l'obligation & de l'utilité qu'ont les personnes Religieuses de découvrir leur interieur à leurs Superieures.

UN Païen disoit, qu'il vieillissoit en aprenant beaucoup de choses ; mais il me semble, Monsieur, que je pourois dire au contraire, que je vieillis en désaprenant beaucoup de choses, soit par l'affoiblissement de ma memoire, à laquelle la plûpart des faits échapent ; soit parce qu'à mésure qu'on avance en âge, on découvre en toutes choses beaucoup plus de difficulté, qu'on y en concevoit autrefois, & ainsi on devient moins décisif. Il y en a qui ne craignent que le relâchement ; mais je ne crains pas moins l'excés de severité, & je suis persuadé que les fautes de ce dernier genre, quoique naissant d'un meilleur principe, n'ont pas néanmoins souvent des suites moins dangereuses. On avorte par là certaines ames en les voulant pousser trop avant ; on les rebute, on les choque, on les charge d'un fardeau, qu'elles ne sont pas capables de porter. Ainsi la vraïe science, est de sçavoir souffrir

ce qu'il faut souffrir, & de laisser croître les ames, sans les trop presser ; en se reservant pour les choses essentielles, & qui ne souffrent point de retardement. Je ne sçai si ce n'est point un des sens qu'on pouroit donner à ce Verset des Proverbes, que *la science d'un homme se reconnoit par la patience. Doctrina viri per patientiam noscitur*; & qu'au contraire *l'impatient fera des folies: Impatiens operabitur stultitiam.* Qui trouvera donc ce milieu, qui poura connoître ces bornes de la patience & du zele, qui discernera ce qu'il faut tolerer & ce qu'il faut corriger promtement ? Ce sera, Monsieur, celui que Dieu instruira par lui-méme, & à qui il fera connoître la vraïe explication de ses loix : *Beatus homo quem tu erudieris Domine, & de lege tua docueris eum.* Et comme il ne fait guéres cette grace, qu'à ceux qui sont dans l'obligation d'exercer ce Ministere, & à qui la nécessité méme sert de merite pour l'obtenir ; les personnes comme moi, qui n'y sont point engagées, ne peuvent que s'entretenir des choses en général, en considerer les difficultés, & les proposer à ceux qui sont obligés de les resoudre, non comme des décisions, mais comme des simples vûës, qu'ils exposent au discernement des autres. C'est avec cét esprit que je ne craindrai pas de vous dire mes pensées sur le cas que vous m'avez proposé.

L'ouverture des Religieux & Religieuſes envers leurs Superieurs, n'eſt point une invention de ces derniers tems, c'eſt une pratique auſſi ancienne que les Monaſteres. Les nouvelles Regles, comme celles des Carmelites & de la Viſitation, l'ont ordonnée ; mais c'eſt en l'empruntant, comme beaucoup d'autres choſes, de l'eſprit & des Conſtitutions des anciens Ordres. Saint Baſile, & ſaint Benoît en parlent dans leurs Regles : & les Conciles de France aïant décidés que tout ce qui eſt dit des Abés dans la Regle de ſaint Benoît, ſe doit auſſi entendre des Abeſſes ; il eſt clair que l'article, qui ordonne de découvrir ſes penſées à l'Abé, ſe doit auſſi entendre des Abeſſes. Auſſi l'Abé dans l'Ordre de Cîteaux, étoit tellement regardé comme devant ſçavoir l'interieur de ſes Religieux, qu'il étoit leur unique Confeſſeur. Et l'on voit dans pluſieurs Hiſtoires raportées par Ceſarius, qu'on y tenoit les Confeſſions pour nulles, lorſqu'elles étoient faites à quelqu'autre qu'à l'Abé.

Cette pratique eſt ſi eſſentielle à la vie Religieuſe & Cenobitique, qu'on peut dire que c'eſt ce qui la diſtingue des autres genres de vie qui en aprochent, comme celui de Filles dévotes, qui gardent en particulier la virginité, & des Beguines comme celles de Flan-

dres, qui y ajoutent une eſpece de Societé & d'obéïſſance extérieure. Les Filles dévotes ſe choiſiſſent un Confeſſeur, à qui elles diſent leur intérieur, & dont le pouvoir ne va pas plus loin. Mais les vraïes Religieuſes Benedictines mettent le moïen principal de leur ſanctification à ſe ſoûmettre à la conduite d'une Superieure, pour l'interieur & l'exterieur; à emprunter ſa lumiere pour leur conduite, & à ne lui donner pas ſeulement le droit de les reprendre, pour les fautes qui paroiſſent au dehors; mais à vouloir bien qu'elle regle auſſi leurs mouvemens intérieurs, & leurs plus ſecrettes penſées.

Ce genre de vie eſt fondé ſur des raiſons trés-fortes & trés-importantes. Le ſecours qu'une Fille dévote peut tirer de ſon Confeſſeur, quelque éclairé qu'il puiſſe être, eſt fort peu de choſe. Il ne la connoît que parce qu'elle lui dit. Or elle ne lui dit que ce qu'elle connoît d'elle-méme, & ce qu'elle en connoît eſt ſouvent éloigné de la verité; il eſt alteré par le mélange de l'amour propre; on ſe juſtifie en ſoi-méme, afin de n'avoir pas à s'accuſer devant un Prêtre. Souvent l'imagination porte trop loin certaines fautes, & elle les exagere; de ſorte qu'il y a peu de fondement à faire ſur les Confeſſions de la plûpart des gens, parce qu'ils ne ſe connoiſſent point. Le

ſeul remede eſt de faire juger de nous par des perſonnes qui nous voient agir, & qui ſont témoins de nos actions.

Car les actions marquent ordinairement bien plus nettement le fonds du cœur, que les paroles ; & celui qui voit agir une perſonne, la connoît bien mieux que ſon Confeſſeur. Comme nôtre principal interêt, eſt donc de nous bien connoître, les Inſtituteurs de la vie Religieuſe, ont voulu joindre ces deux lumieres ; celle que l'on tire des actions, & celle que l'on tire de l'aveu ſincere que chacun peut faire de ce qu'il connoît en lui. Et c'eſt pour cela qu'ils ont obligés les Religieux à découvrir leurs penſées à leurs Superieurs, qui ſont les témoins naturels de leurs actions, & qui en ſont de plus informés par le raport qu'on leur en fait.

C'eſt en quoi conſiſte le ſecours que les Fondateurs d'Ordres ont prétendu procurer aux ames, & l'un ſans l'autre ne ſuffit pas. Confeſſer ſimplement ſes pechez à un Prêtre, eſt comme j'ai dit, un petit ſecours ; parce que cette Confeſſion eſt d'ordinaire alterée par les paſſions & les faux jugemens, dont chacun eſt prévenu pour ſoi-méme. Les ſeules actions extraordinaires ne ſuffiſent pas auſſi à une Superieure, pour aider ſes Religieuſes ;

parce qu'elles ne lui font pas connoître les bornes de leurs lumieres, ce qu'elles condamnent, & ce qu'elles juſtifient dans leurs actions. Ainſi elle n'a pas lieu de les aider à ſe mieux connoître, ni de regler ſes paroles ſur leurs diſpoſitions. Elle peut leur parler trop foiblement ou trop fortement. Elle ne ſçait ce qu'elle doit ſouffrir, ce qu'elle doit corriger. C'eſt de l'union de cette double connoiſſance des actions, dont elle eſt témoin, & de l'aveu des Religieuſes, qu'elle doit tirer les lumieres pour les conduire. De ſorte que celles qui ſe contentent de la Confeſſion d'actions veulent que la Superieure les conduiſe à l'aveugle, & ſur une lumiere imparfaite; & elles tentent Dieu en quelque ſorte, en privant les Superieures d'une partie de la lumiere néceſſaire pour les conduire.

Que diroit-on d'une Religieuſe, qui étant malade de corps, & le Medecin étant préſent pour lui ordonner ce qui lui eſt utile à ſon mal, lui diroit : devinez ſi vous voulez mes maux, tâchez de les découvrir; mais ne vous attendez pas que je vous en diſe rien ? Cependant, c'eſt à peu prés ce que fait une Religieuſe, qui garde cette reſerve avec ſa Superieure. Car une ſocieté de Religieuſes, eſt une ſocieté de Malades, qui veulent guérir; la Superieure eſt établie pour les aider. Si on lui dit

donc : qu'elle regarde les gens agir, tant qu'elle voudra, mais qu'on ne ſe découvrira point à elle ; on lui dit en effet, devinez ſi vous pouvez nos maladies, & faites comme vous pourez pour les guérir, mais nous ne vous en dirons rien. Agir de cette ſorte, ce n'eſt pas agir en Religieuſe, c'eſt en quelque ſorte changer d'état, & ſe reduire, comme j'ai dit, à la vie des Filles devotes & des Beguines.

Comment veut-on qu'une Superieure ſçache proportionner les emplois & les occupations aux diſpoſitions de chaque Religieuſe ; qu'elle évite de mettre enſemble certains eſprits, qui ſe ſervent mutuellement de tentations ; qu'elle ne porte point plus loin qu'il ne faut les raports qu'on lui fait ; ſi on ne s'accoutume à lui parler avec ſincerité & ouverture ? Il y a des Religieuſes trés-capables de certains emplois, auſquels les Superieures ne les occupent jamais ; mais ce n'eſt pas la faute des Superieures, c'eſt ſouvent celle des Religieuſes, qui ne ſe ſont pas fait connoître, & qui ne leur ont pas donné lieu de juger à quoi elles étoient propres. Car cette capacité ne dépend pas ſeulement des talens exterieurs qu'on peut cacher, elle dépend des diſpoſitions intérieures ; & qui ne les connoît pas à fonds, a droit de s'en défier.

Je ne crois pas au reſte, qu'on doive avoir égard à ce que les Religieuſes, qui ont peine à cette pratique, alleguent d'ordinaire pour s'en exemter. Car à moins que ces raiſons ne ſoient particulieres, & priſes de conſiderations, que les Saints n'ont pû prévoir, il eſt clair qu'elles tendroient à détruire la Regle en ſoi, & qu'elles ſupoſeroient que les ſaints Fondateurs d'Ordres auroient eû peu de lumieres.

Je mets de ce genre, ce que l'on dit, que l'ouverture n'eſt pas une choſe qui ſoit en nôtre puiſſance, qu'on ne l'a pas pour qui l'on veut, & qu'il ne faut pas obliger à l'impoſſible. Car il eſt viſible que cette objection eſt contre la pratique même, & par conſequent que ceux qui la font s'élevent au deſſus de leurs ſaints Inſtituteurs; mais elle eſt de plus fondée ſur ce que l'on ne conçoit pas aſſez, quelle eſt l'ouverture que l'on demande; car il y en a de deux ſortes. Il y en a une qui naît de la correſpondance des lumieres & des ſentimens, qui ouvre & dilate le cœur, & lui ôte toute la peine qu'il a à ſe découvrir, qui fournit des penſées & des paroles en abondance; parce qu'on s'imagine entendre, & être entendu. Il eſt vrai qu'on n'a pas cette ſorte d'ouverture, pour qui l'on veut; mais ce n'eſt pas auſſi celle que la Regle preſ-

crit. Celle que l'on demande, eſt une ouverture de Foi & de raiſon, & ce n'eſt rien dans le fonds, qu'une action de ſincerité ; car chacun peut s'examiner devant Dieu, ſe confeſſer à Dieu, & ſe reconnoître coupable de certains défauts. On peut enſuite trouver des termes, pour exprimer ce qu'on a reconnu par cét Examen. La volonté peut commander à la langue de dire ce que l'on connoît de ſoi-méme, on le pouroit dire à une muraille, on le peut donc dire à une Superieure. Quand on fait cela, on ſatisfait à ſon devoir, ſoit qu'on le faſſe ſechement, ſoit qu'on le faſſe avec dilatation de cœur ; car la vertu conſiſte dans une reſolution forte d'obéïr à Dieu, & non dans tous ces mouvemens qui rendent nos actions ou agréables ou pénibles, faciles ou difficiles.

C'eſt encore une mauvaiſe raiſon, que de dire que les Superieures peuvent abuſer de ce qu'on dit, qu'elles le portent trop loin, qu'il leur en reſte des impreſſions fâcheuſes, que cela confirme leurs préventions, & qu'enfin aïant à vivre avec elles, on a interêt de ſe ménager. Tous ces prétextes étant généraux pour tous les tems, ne peuvent être ſolides en celui-ci, ne l'aïant pas étés dans les autres. Ce ne ſont aprés tout que des vûës humaines, & des refléxions d'amour propre, qui n'ont garde

de d'être comparables avec les biens spirituels, qu'une ame qui cherche Dieu, trouve dans cette découverte. On peut dire qu'humainement parlant, ces vûës sont fausses & peu sensées; car c'est mal connoître le cœur de l'homme, que de ne pas sçavoir qu'il y a quelque chose qui le gagne dans la confiance qu'on lui fait, en découvrant sincerement ses propres défauts : ce qui fait mettre à Aristote, entre les motifs qui attirent l'affection, la découverte de ses fautes : *Amamus eos qui mala sua dicunt.* Tout ce qu'on avouë franchement, disparoit en quelque sorte aux yeux de ceux à qui on l'avouë; on le regarde comme une maladie passée, qui ne subsiste plus. C'est le grand secret de dissiper les préventions, & d'empêcher qu'elles ne s'emparent de l'esprit. Ainsi tant s'en faut que celles qui s'adressent à leur Superieure pour leur conscience, aïent à craindre ses préventions, qu'elles doivent craindre au contraire de se la rendre trop favorable, & de la prévenir trop à leur avantage. Celles qui vivent avec reserve avec elle, & qui n'ont pour elle aucune ouverture, peuvent craindre au contraire avec raison, que si elle avoit quelque fâcheuse impression d'elles, cette impression ne soit durable; car n'étant point détruite, elle peut devenir une prévention formée, & un jugement fixe.

Les Religieuses devroient penser qu'elles ne sçauroient empêcher que la Superieure ne juge d'elles parce qu'elle voit de leurs actions. Celles qui ne parlent donc jamais, ne peuvent esperer autre chose de cette conduite; sinon qu'elle jugera d'elles d'une maniere moins favorable, que leurs défauts lui paroissent beaucoup plus grands, & qu'ainsi elles se rendent coupables des préventions, où la Superieure pourra être à leur égard.

Enfin ce n'est rien dire de raisonnable pour se dispenser de cette pratique envers une Superieure, que d'alleguer qu'elle n'est pas elle-même exemte de défauts. Car quand saint Benoît a ordonné de découvrir ses pensées aux Superieurs, il n'a pas ordonné qu'ils seroient des Anges; la Regle auroit été en ce cas fort inutile, & c'auroit été plûtôt un piege, qu'un reglement utile. Il faut donc l'entendre du commun des bonnes Superieures, & ce seroit une grande ingratitude de n'y pas comprendre toutes celles par qui la Maison a été gouvernée depuis long-tems.

Il est vrai qu'en général, la qualité de Superieure peut donner lieu de s'exemter de la pratique de cette regle, & c'est ce qu'il faut expliquer ici. Car quelque importante qu'elle soit en soi, je ne crois point qu'elle oblige comme un precepte de nécessité absolue dans

la plûpart des Monasteres. Ma raison est que dans toutes les Abaïes où les Abesses sont nommées par le Roi, & où elles tiennent un rang fort distingué des Religieuses, la pratique en est abolie. On y considere l'Abesse comme une Dame qu'il faut honorer, & non pas comme une Directrice. Ces Abbesses se trouveroient même importunées du soin d'écouter leurs Religieuses; & la plûpart n'ont aucun talent nécessaire pour s'en acquiter. Ainsi en ce cas les Religieuses peuvent user de la liberté qu'elles leur donnent, & les regarder comme leurs Superieures seulement, pour l'extérieur. D'où l'on peut tirer cette maxime, que l'incapacité notoire d'une Superieure ou le défaut de volonté de rendre cette charité aux Religieuses les dispense de ce devoir, car on n'est point obligé de chercher de la lumiere, où il n'y en a point, & où l'on n'en veut pas donner.

Mais ce qu'il faut conclure de là, c'est que la vie de ces Maisons n'est pas proprement une vie Religieuse, c'est une vie de Filles dépendantes pour l'extérieur, & independantes pour l'intérieur. C'est à dire, que ces lieux sont plûtôt des Beguinages que des Monasteres; de sorte que celles qui y sont, n'étant point Religieuses en effet, ne le peuvent être que par le désir de la volonté sincere, que

Dieu peut voir dans leurs cœurs, de se soûmettre à cette pratique, si elle étoit établie. Car ce n'est point la seule austerité de la vie, ni la seule pratique de la chasteté, & de la pauvreté, qui fait une vraïe Religieuse Benedictine; c'est de se laisser conduire pour l'intérieur & pour l'extérieur à une Abesse, & de la rendre volontairement témoin de ses dispositions intérieures, comme elle l'est par sa charge des actions extérieures.

Mais de là il semble qu'il s'ensuit une autre maxime, qui vous poura paroître relâchée. C'est, Monsieur, que dans les Monasteres les plus reformés, cette pratique ne doit être considerée, que comme de conseil. Car tous les Monasteres maintenant reformés, aïant été fort long-tems déreglés, cette pratique aïant cessée d'y être en usage pendant le dereglement; elle n'a commencée d'être d'obligation aux Religieuses reformées, qu'en la maniere qu'elle y a été retablie. Or il me semble que dans celui dont il s'agit, elle n'a jamais été considerée, comme étant d'une obligation étroite; c'est à dire, qu'elle y a tenu lieu d'un conseil trés-utile, que l'on y a exhorté les ames, qu'on en a representé les avantages; mais on n'en a jamais ordonné la pratique comme un precepte. C'est donc cette pratique, qui en a déterminé l'obligation, & sur cela l'on peut

ce me ſemble établir certaines Maximes.

La premiere, eſt que les conſeils mémes, étant de néceſſité d'aprobation, & n'étant jamais permis d'en détourner les ames, lorſqu'on juge qu'ils leur ſont utiles; c'eſt une faute trés-conſidérable, que de décrier cette pratique, d'en détourner celles qui ſont diſpoſées à la ſuivre, en leur propoſant des inconveniens humains, qui leur en inſpireroient le dégoût ou le mépris. C'eſt la déciſion que ſaint François de Sales donne à l'égard des moindres pratiques de ſes Conſtitutions, en méme tems qu'il déclare, qu'elles n'obligent par elles-mémes à aucun peché ni mortel, ni veniel; & on le peut bien apliquer à cette pratique dont nous parlons.

La ſeconde Maxime, eſt que cette pratique aïant quelque choſe du droit naturel, outre ce qu'elle a du poſitif, les Religieuſes qui y manquent ſont coupables, dans toutes les choſes qui ſont de droit naturel. Je crois par exemple, qu'il eſt de droit naturel de ne pas ſouffrir qu'on vous aplique à une fonction dangereuſe, faute de vous découvrir. Et ainſi celles qui ſont dans des Obéïſſances, où elles commettent une infinité de fautes, & qui leur ſervent de tentations, ſont certainement coupables, ſi cela leur arrive, pour n'avoir pas découvert cette infirmité à la Supe-

rieure d'une maniere, qui la peut obliger à y faire reflexion.

La troisiéme Maxime, est que les Religieuses qui ne sont pas dans cette pratique, ne se doivent pas regarder comme des vraïes Religieuses Benedictines. Elles ne doivent tenir à leurs yeux qu'un rang de Beguines, & elles ne doivent croire être dans l'esprit de saint Benoît & de saint Bernard, que lorsqu'elles vivront dans cette dépendance intérieure.

La quatriéme, est que dans les Monasteres mêmes reformés, on ne doit pas exiger cette découverte de toutes les Religieuses, par une voïe de precepte, & qu'on doit tolerer celles qui ne s'y peuvent resoudre. Je n'avance cette derniere Maxime qu'avec doute ; mais il est vrai que j'incline de ce côté-là. Ma raison est, comme je l'ai déja dit, qu'on peut établir les choses en deux manieres, dans les Monasteres reformés ; l'une comme un precepte, & l'autre comme un conseil. Ce n'est par exemple qu'en cette derniere maniere, qu'on a retabli l'ancien jeûne dans une certaine Maison. Or il me semble qu'il n'y a pas lieu de croire que la pratique de découvrir son intérieur aux Superieures, ait été retablie d'une autre maniere que de celle-là. On s'y est porté volontairement, on en a repreſenté l'utilité ; mais je ne vois pas qu'on ait

exigé cette découverte par loi, & par precepte. Je ne sçai méme s'il seroit à propos de le faire. Car si les Superieures devenoient incapables, comme elles le peuvent devenir, elles pouroient en trouvant ce droit établi, abuser étrangement de leur autôrité, & exercer une grande tirannie sur les ames. Comme l'Eglise a donc crû qu'il étoit à propos de n'imposer pas une obligation indispensable d'aller à un méme Confesseur, quoique cela soit meilleur en soi, & méme que pour prévenir certains inconveniens, elle ordonne qu'on présente aux Religieuses des Confesseurs extraordinaires, quatre fois l'année; il semble que par la méme raison, on ne doive pas faire de cette découverte des pensées, & des fautes secrettes, une loi & un precepte de rigueur, parce qu'on pouroit tomber par là dans les mémes inconveniens.

Voilà ma pensée. Faites moi la grace de communiquer cette Lettre, à une personne qui est eloignée de vous de trois lieuës, & prenez bien garde, s'il vous plaît, de n'y aprouver que ce qu'il y aura aprouvé. Car je n'y aprouve moi-méme, que ce qu'il croira vrai, aussi bien que vous, & je la soumets absolument à vôtre discernement.

LETTRE XXXII.

De l'estime qu'on doit avoir, & du profit qu'on doit tâcher de tirer des liaisons que l'on a avec des personnes qui sont à Dieu.

MA REVERENDE MERE,

Je vous pourois dire avec verité, que ce m'a été une consolation sensible de recevoir la Lettre dont vous avez bien voulu accompagner celle de Madame de..... Et que quand je ne serois porté par la consideration de Monseigneur vôtre Evêque, & par celle de cette Dame affligée, à lui rendre le peu d'assistance dont je suis capable, la part que la charité vous fait prendre dans ses affaires, suffiroit seule pour m'y engager. Mais comme mes dispositions sont toûjours trés-defectueuses en toutes choses; j'aime mieux pour vous entretenir un peu plus long-tems, & ne le faire pas d'une maniere tout à fait sterile, vous dire quelque chose de ce qui me vient tout présentement dans l'esprit, sur celles que j'aurois dû avoir dans cette rencontre. Il m'a donc semblé, ma Reverende Mere, qu'on ne fait

fait pas d'ordinaire assez d'état des liaisons, que la providence de Dieu nous procure avec les personnes qui sont à Dieu & qui désirent de le servir fidelement, qu'on les regarde avec trop d'indifference, & que si nous étions aussi sages, aussi prudens pour nôtre salut, comme les gens avares le sont d'ordinaire pour l'avancement de leur fortune, nous sçaurions bien en tirer plus d'avantage que nous ne faisons. Il n'y auroit pour cela qu'à imiter la conduite de ces avares dont nous parlons, puisque c'est le modele que l'Ecriture nous propose dans la recherche de la Sagesse, en nous commandant de l'aimer comme l'argent. Ils ne voïent presque personne sur qui ils ne forment quelque dessein, & il leur vient mille ouvertures, pour les faire servir à leurs interêts. Que si par hazard ils entrent en commerce avec quelque personne puissante, ils ont mille vûës pour en profiter, & pour en tirer divers avantages. Suivant cét exemple, ma Reverende Mere, j'aurois dû faire bien des choses en recevant vôtre Lettre. Je vous aurois dû considerer comme grande & puissante dans le Roïaume de Jesus-Christ; parce que j'ai droit de le juger, par l'emploi que vous avez dans une des premieres Maisons de vôtre Institut; & sur cela je devois former le dessein de m'enrichir de quelqu'un de vos

biens. On ne le sçauroit faire à l'égard des biens du monde, sans faire tort à ceux qui les possedent : mais à l'égard des biens spirituels, on se les peut rendre propres, sans appauvrir ceux qui les ont. Je n'ai, ma Reverende Mere, qu'à me réjoüir sincerement des graces que Dieu a faites à vôtre Monastere, & à vôtre Institut, à vous en souhaiter encore de plus grandes, pour y avoir part ; & je l'y aurai sans doute, à proportion que j'aurai plus de cette joïe & de ces désirs. Je n'ai pas dû en demeurer là. Car comme les personnes interessées, sont bien aise d'avoir occasion de rendre quelque petit service à ceux qui leur peuvent être utiles, & de les leur faire remarquer., j'ai dû, ma Reverende Mere, par un interêt juste & raisonnable, recevoir avec avidité la petite occasion que vous me donnez, de vous témoigner le desir que j'aurois de vous servir, & pour vous le rendre un peu plus considérable, vous faire remarquer qu'il ne faut pas juger des services qu'on nous rend, par les effets extérieurs qui dépendent souvent de ce qui est hors de nous ; mais par la plenitude de la volonté qui est en nous, & qui étant la seule chose que Dieu estime, doit être aussi la seule chose, dont les personnes spirituelles doivent faire état. Enfin, ma Reverende Mere, comme ces personnes interessées

ne manquent jamais dans les ſervices qu'ils rendent aux autres, de faire connoître quelques uns de leurs beſoins, & d'y apliquer ceux qui les y peuvent aſſiſter ; je dois auſſi vous faire entendre que j'ai grand beſoin de me procurer l'aſſiſtance de vos prieres, & de vous les demander méme, pour une conjoncture où je me trouve preſentement dans laquelle j'ai un beſoin tout particulier de la lumiere de Dieu. Voilà, ma Reverende Mere, ce que je devois faire, & ce que je n'ai fait que trés-imparfaitement. Mais il eſt bien juſte que je pratique au moins cette derniere partie qui m'oblige de me recommander trés-particuliérement à vos prieres, & que je concluë méme, qu'aïant raiſon de vous faire cette demande, Dieu vous oblige d'y avoir égard ; qu'il eſt juſte que vous aïez quelque charité pour moi, & que vous la pratiquiez, en croïant que c'eſt avec ſincerité que je vous aſſure, que je ſuis.

LETTRE XXXIII.

Que les amitiés qui ſont fondées dans la charité Chrétienne, ſont trés-eſtimables & trés-utiles à ceux qui l'exercent envers le prochain.

IL me ſuffiroit, Monſieur, d'avoir été aſſuré par Mr. Duviviers de la continuation de vôtre charité pour moi, ſans que vous priſſiez la peine de m'en donner vous-méme des marques auſſi particulieres que celles qui paroiſſent dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'eſt ce qui me la fait recevoir avec d'autant plus de reconoiſſance, que je l'ai regardée comme une grace que je ne meritois pas, & que je n'avois aucun droit d'attendre. Mais je vous puis dire que la conſolation que j'en ai reçûë, n'a pas été purement humaine, & que je me ſuis moins arrêté à ce qu'elle contenoit de favorable pour moi, qu'à admirer les ſentimens ſi juſtes & ſi édifians que vous y faites paroître, qui ſont quelque choſe de bien plus réel, que les conſolations que l'on peut recevoir de l'affection de ſes amis. La charité, Monſieur, eſt toûjours un beaucoup plus grand bien pour ceux qui la

pratiquét que pour ceux qui la reçoivent, puiſqu'elle eſt ſouvent inutile à ceux envers qui on l'exerce, & qu'elle ne l'eſt jamais à ceux qui l'exercent. En effet, ſi tout ce qu'on a pris la peine de publier de moi étoit véritable, je n'en ſerois pas mieux, pour toutes les marques de conſideration & d'amitié que vous avez bien voulu me donner; puiſque nos maux ſubſiſtent devant Dieu, tels qu'ils ſont independament de l'opinion des hommes. Mais il n'en eſt pas de méme de l'avantage qui vous en revient. Il eſt certain, dans l'incertitude méme de la verité, & de la juſtice de ces bruits; puiſque vous avez toûjours pratiqué une action de juſtice, en ne jugeant pas d'une choſe, qui n'étoit pas évidente, ſuivant cette belle regle de ſaint Auguſtin : *Si fortè ſe aliter veritas habet, ipſi certè humanitati debitum redditur cùm homo de homine nihil mali temerè ſuſpicatur.* Je vous avouë de plus, que j'ai été bien aiſe de voir en vous la pratique d'une choſe que j'ai ſi fort dans le cœur, & qui me paroît trés-conſiderable dans la vie Chrétienne. C'eſt que comme il faut honorer toutes les vertus, pour uſer de l'expreſſion d'un Concile, il faut auſſi honorer l'amitié qui en eſt une, & principalement les amitiés ancienes. Or il mé ſemble que pour les honorer, il faut témoigner dans les

occasions, que les amitiés qui ont Dieu pour principe & pour fin, ont toute une autre stabilité que les liaisons humaines qui ne sont fondées que sur l'interêt ou sur les passions; qu'elles n'ont rien de la legereté & de l'inconstance de celles-ci; qu'elles ne sont pas si aisées à étouffer par les petits nuages qui arrivent quelquefois, ou par la diversité inévitable des sentimens de conduite, par des faits mal raportés ou mal expliqués; & que le fonds de charité qui est dans le cœur, les dissipe facilement, en nous disposant à écouter favorablement ce qu'on nous peut dire pour la justification de nos amis, & à agir ensuite avec eux avec la même bonté. C'est, Monsieur, ce que vous avez parfaitement pratiqué par la retenuë que vous avez gardée dans un tems où la chaleur a été si grande, que j'ai beaucoup plus de sujet de sçavoir gré à ceux que ce torrent n'a pas emporté, que de me plaindre de ceux qui n'y ont pas resisté; par la facilité avec laquelle vous avez écouté ce que Mr. Duviviers vous a pû representer; & enfin par cette preuve obligeante que vous avez bien voulu me donner, de la continuation de vôtre amitié. C'est pourquoi encore que je voïe bien que vous ne pouvez pas être éclairci sur bien des choses, & que je ne desespere pas le pouvoir faire quelque jour, je n'en ai

néanmoins aucun empreſſement, & je ſuis très content de la diſpoſition de charité où vous êtes, puiſqu'elle produit ce qu'il y a de plus réel dans les amitiés Chrétiennes, dont les principaux devoirs ſe pratiquent devant Dieu. Je vous ſuplie de croire que je ne regarde pas comme une petite grace, l'aſſurance que vous me donnez de vous ſouvenir de moi dans vos prieres, & dans vos Sacrifices; & que ce m'eſt un trés grand engagement à être plus que jamais vôtre trés-humble & trés obéïſſant Serviteur.

LETTRE XXXIV.

A une Religieuſe, ſur la mort de ſa Mere; il lui parle de l'eſprit de Sacrifice, qui doit animer les Chrétiens, pour ſacrifier à Dieu les choſes qui leur ſont les plus cheres.

JE ſuis, Madame, tellement ſeparé des nouvelles, & du commerce du monde, qu'il eſt aſſez étrange que j'aïe pû aprendre dans le lieu où je ſuis, la perte que vous avez faite de Madame vôtre Mere. Mais puiſque Dieu a permis que je l'aïe ſçûë; j'ai crû qu'il m'engageoit par là à vous témoigner que l'éloignement des lieux, & la ceſſation du com-

merce, ne m'empêcheront jamais de prendre part à tout ce qui vous regarde. Je l'ai fait en cette occasion singuliere, en la maniere que je l'ai pû, & je vous en puis même donner des preuves, en vous disant les pensées qui me sont venuës sur vôtre sujet.

Il me semble, Madame, qu'il ne faut que sçavoir la fin de la vie Chrétienne en général, & en particulier de la vie Religieuse que Dieu vous a fait la grace d'embrasser, pour sçavoir parfaitement ce que nous devons à Dieu en de pareilles occasions; & c'est ce que nous ne pouvons mieux aprendre que de Jesus Christ même, qui est la regle & le modele des deux vies.

Il n'est né, Madame, que pour mourir par le Sacrifice de tout ce qu'il tiroit d'Adam, qui ne consistoit qu'en sa vie mortelle, & dans les infirmités de la nature, dont il a bien voulu se charger. La Croix n'a été que la consommation de ce Sacrifice. Mais il l'avoit commencé avec sa vie, il l'a toûjours continué depuis, jusqu'à sa mort. Nous naissons de même dans le monde & dans l'Eglise pour mourir, & pour mourir par un sacrifice qui doit durer toute nôtre vie, & se consommer par nôtre mort. Ce sacrifice doit être joint à celui de Jesus-Christ, & nous ne devons point assister à la Messe sans nous y unir, c'est à di-

re, ſans offrir nôtre Victime avec la ſienne, qui peut ſeule la rendre agréable à Dieu.

Mais il eſt d'une extréme importance de ſçavoir en quoi conſiſte ce ſacrifice, dont nous ſommes établis les Sacrificateurs, en qualité de Chrétiens. La vie du corps n'en fait qu'une partie ; mais nôtre ſacrifice total eſt beaucoup plus étendu. Car il comprend toutes nos liaiſons humaines, tout ce qui nous attache aux Créatures, toute la part que nous avons au monde, en quelque ſorte que ce ſoit, ou par l'opoſition ou par l'affection ; & généralement il comprend tout ce qui n'eſt que temporel, & qui ne ſubſiſtera pas dans l'Eternité. Nous vivons en toutes ces manieres, & dans toutes ces choſes ; puiſque nôtre ame s'en occupe, & qu'elle vit de ce qui lui ſert d'objet. Il faut donc mourir en toutes ces manieres, en ſacrifiant toutes ces choſes à Dieu.

Or la liaiſon que nous avons avec nos Parens, eſt de ce nombre, elle eſt temporelle & paſſagere ; & elle ne ſubſiſtera plus en l'autre monde. Nous paroîtrons, & nous ſerons tous devant Dieu dans toute l'Eternité, *ſans Pere, ſans Mere, & ſans Genealogie.* Toutes ces diſtinctions ſeront détruites, & nous ne regarderons dans toutes les créatures, que l'ordre ſtable & éternel où Dieu les mettra, ſur lequel toutes nos affections ſeront fondées, ſans aucun

raport à toutes les liaisons de la nature. Elles font donc partie de ce sacrifice total, que nous devons offrir; elles sont du nombre des choses auſquelles nous dévons mourir, & dont nous devons souffrir la privation.

A la verité la liaiſon avec nos Parens eſt d'une nature, que quoiqu'il ſoit bon de moderer l'attache trop grande que nous y pouvons avoir, il ne la faut pas rompre entierement, à moins que Dieu ne la rompe lui-méme, comme on ne peut déſunir l'ame de ſon corps, ſi Dieu ne l'en déſunit. Mais quand il le fait, Madame, il nous ſignifie par là qu'il nous apelle à la conſommation de cette *partie* de nôtre ſacrifice, que nous lui avons dû offrir par avance toute nôtre vie, & à *faire voir* que nous lui avons offert du fonds du cœur, & non ſeulement par l'imagination, & *par la penſée.*

Or conſommer ce ſacrifice, c'eſt *faire ce* que Jeſus-Chriſt a fait dans la conſommation du ſien, que ſaint Pierre exprime par ces paroles, ſelon le texte original: *Tradebat autem judicanti ſe juſtè*; C'eſt à dire, *qu'il ſe livroit à ſon Pere qui le jugeoit juſtement*, qu'il connoiſſoit ſa juſtice dans ſa mort, qu'il revoit cette juſtice, qu'il étoit bien aiſe qu'elle s'exerçat ſur lui, qu'il entroit dans ſes interêts, & s'y conformoit parfaitement, & qu'en re-

nonçant à ſa vie temporelle, il s'ouvroit l'entrée à ſa vie nouvelle, qui ſubſiſtera éternellement. Ainſi conſommer ſon ſacrifice à l'égard de ſes Parens, c'eſt ſe livrer à Dieu qui nous en ſepare. C'eſt reconnoître qu'il le fait avec juſtice, que nous avons merité de les perdre. C'eſt lui offrir tout ce que nous avons encore dans le monde, & ſe preparer à le lui rendre quand il lui plaira. C'eſt ſubſtituer à tout ce qu'il y avoit d'humain dans la liaiſon que nous avons avec nos Parens, des affections ſtables & éternelles, par leſquelles nous ne les aimons plus comme nous apartenans, mais comme apartenans à Dieu. Enfin c'eſt ſe regarder avec une eſpece de joïe dans cette privation, comme nous donnant plus d'accés auprés de Dieu, puiſqu'il eſt dit qu'il ſera le ſecours de ceux qui n'ont plus ni Pere, ni Mere : *Orphano tu eris adjutor.*

Nous devons conſiderer en ces occaſions, Madame, que l'arrêt prononcé contre tous les hommes en la perſonne d'Adam, ne nous condamne pas ſeulement à la privation de la vie du corps, mais à la privation générale de toutes les Créatures, que nous avons meritée, & qui eſt une mort plus étenduë. Mais il y a cette difference entre ces deux morts, que les diverſes parties de cette mort générale, devancent ſouvent celle du corps. Aujourd'hui Dieu

nous ôte une Créature, demain une autre, il rompt tantôt une liaiſon, & tantôt une autre; juſqu'à ce qu'il nous ait mis dans cette privation totale du monde, où nous ſerons reduits par la mort du corps.

Nôtre devoir, Madame, eſt donc de ſeconder Dieu dans cette conduite, de lui rendre de bon cœur ce qu'il nous ôte, & de nous preparer par les ſacrifices particuliers au dernier ſacrifice, que nous lui ferons de nôtre vie, qui conſomera celui de toutes les autres choſes du monde que nous n'avons pas encore perduës.

Nous devons méme regarder, Madame, comme une faveur particuliere de Dieu, qu'il nous donne moïen en nous privant peu à peu du monde, de nous en détacher auſſi peu à peu. Car c'eſt une choſe étrange, que d'être contraint de lui ſacrifier toutes choſes tout d'un coup, lorſqu'on ne lui a encore rien ſacrifié; de mourir à tout, quand on eſt vivant à tout; & il eſt bien à craindre qu'une mort de cette ſorte, ne ſoit une mort pure; c'eſt à dire, un pur ſuplice qui ne tienne rien du ſacrifice. C'eſt donc avec raiſon que j'ai dit, Madame, que le principal emploi de la vie Chrétienne, eſt de ſe détâcher ainſi de tout ce qui nous lie au monde, & de ſuivre Dieu lorſqu'il nous oblige d'y mourir. Et cela n'eſt pas moins vrai de la vie Religieuſe. Ceux qui l'ont établie ont conſi-

deré que nôtre devoir étant de nous détâcher de toutes les Créatures, & d'en faire un sacrifice à Dieu, nous avions en nous un grand empêchement à nous en acquiter, qui est l'amour qui nous y lioit, & que ce qui entretient cét amour, c'étoit la joüissance & la possession des objets créez. Ils ont donc crû que pour affoiblir cét amour, il falloit se separer de la joüissance, & autant qu'il se pouroit de la vûë & de la pensée méme de ces objets du monde, afin de faciliter ainsi le sacrifice que l'ame en doit faire. C'est là la fin de vos vœux, de vôtre clôture, de vos exercices, de vôtre vie penitente. Tout cela ne tend qu'à mourir au monde: & n'est qu'un aprentissage de cette mort. Ainsi quand Dieu met une Religieuse dans la nécessité de consommer quelque partie de son sacrifice, en rompant quelque liaison qu'elle avoit encore; c'est comme si il lui disoit: voïons si vous avez profité de la vie que vous avez embrassée, & si vous avez bien apris à quelle fin elle est destinée.

Je ne m'étonnerai point, Madame, quand vous blâmerez ce discours de peu de discretion. Je l'en blâme moi-méme en l'écrivant, & je n'ignore pas au moins, que vous n'en avez nullement besoin, & que vous trouverez dans les vûës que vôtre pieté vous donnera, & dans des Lettres que d'autres vous

auront écrites, plus de lumiere & d'onction que dans ce que je viens d'écrire. Mais je n'ai pas laissé de suivre les pensées qui me sont venuës; parce que si vous n'en avez pas besoin, j'en ai besoin moi-même; & qu'il me semble que Dieu me donne en les écrivant, quelque désir de les avoir dans le cœur. Car je suis dans un tems, & dans un état où Dieu me met dans la nécessité de mourir à bien des choses, & je vous demande trés-humblement l'assistance de vos prieres, pour en faire l'usage qu'il veut que j'en fasse.

LETTRE XXXV.

Sur diverses manieres de faire Oraison.

J'Ai reçû, Monsieur, la Lettre que vous m'avez fait la grace de m'écrire, qui marque d'autant plus vôtre charité, que le mot de Mystique, dont on vous a dit que je m'étois servi sur vôtre sujet, pouvoit recevoir un mauvais sens. Pour moi je ne me souviens pas précisement de quels termes j'ai pû user. Mais je vous puis bien assurer avec une entiere verité, que l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, ne m'a laissé que des idées trés-avantageuses de vôtre pieté & de vôtre

merite; & que je ne vois pas que je puiſſe avoir eû d'autres ſens & d'autres vûës, en me ſervant de ce terme, ſinon que paroiſſant intelligent dans la matiere des Myſtiques, j'aurois bien déſiré d'en conferer avec vous, non par une ſimple curioſité, mais dans la vûë d'une utilité réelle. Ce que vous me dites, qu'il y avoit des gens qui ſe plaignoient, que l'on eut condamné dans *le Livre de l'Oraiſon*, celle que vous apellâtes *l'Oraiſon de Foi*, m'en étoit auſſi une raiſon; & comme la breveté de vôtre viſite m'en a ôté le moïen, j'eſpere que vous trouverez bon que j'en faſſe au moins le ſujet de cette Lettre.

Voici, Monſieur, en peu de mots ce que je penſe ſur ce ſujet. Comme ce ſeroit une porte ouverte à l'illuſion, que de prétendre mettre à couvert des erreurs certaines, ſous le nom de Theologie Myſtique; par cette raiſon générale, que Dieu peut operer dans les ames, d'une maniere que les perſonnes moins éclairées ne comprennent pas; & que je ne crois pas juſte de ſouſtraire par cette raiſon, ces ſortes d'Ecrits, où les perſonnes qui ſuivent ces voïes, les ſoumettent à l'examen des Puiſſances établies dans l'Egliſe, quoiqu'elles n'aïent que les lumieres communes, que l'on tire de l'étude de la ſcience de l'Egliſe: Je demeure d'accord auſſi qu'il ne faut pas témérairement bor-

ner à ce que le commun des Chrétiens éprouve, les ſentimens que Dieu peut operer dans les ames, dans leſquelles il lui plaît d'agir d'une maniere extraordinaire. Je ne trouve pas même que ce ſoit une conſequence tout à fait juſte, de dire : que tels & tels Saints n'aïant pas éprouvé certains Etats, ils doivent paſſer pour illuſion. Car peut-être que nous verrons dans l'autre monde que Dieu aura conduit chaque ame d'une maniere ſinguliere, & par des ſentimens ſinguliers. Il en faut donc juger par d'autres regles, & ſur tout par les effets bons ou mauvais qui naiſſent de ces diſpoſitions qui nous paroiſſent extraordinaires.

Je ne ſuis pas auſſi de ceux qui traitent tout ce qu'on en dit, ou de fable, ou d'imagination. C'eſt une injuſtice manifeſte que d'acuſer de menſonge tant de perſonnes ; & ce terme d'imagination, ne me paroît qu'une couverture de la pareſſe & de l'ignorance, par leſquelles on condamne ce qu'on ne veut pas examiner, ou ce qu'on ignore abſolument. Quand ce ſeroit même des imaginations, ce ſeroit des imaginations extraordinaires que tout le monde n'a pas, & ne peut pas avoir. Et je trouverois auſſi admirable qu'il y eut certain reſſort caché dans l'ame des hommes qu'on ne pût pas faire agir comme on voudroit, & qu'il n'y eût que certaines perſonnes qui le

pûſſent

puissent faire, que non pas que Dieu agisse par lui-même, d'une maniere extraordinaire sur certaines ames. Cela se peut apliquer, Monsieur, à tout ce qu'on trouve dans les Livres des Mystiques des divers états de la vie Mystique. Mais je ne l'apliquerai ici qu'à ce que vous apellés *Oraison de Foi*, qui est ce me semble ce que d'autres apellent *l'Oraison de simple regard*. C'est à quoi l'on prétend que l'on a donné atteinte dans *le Livre de l'Oraison*. Et je m'en vais vous dire ce qui en est pour l'exposer à vôtre lumiere & à vôtre discernement, en vous assurant que je n'ai aucune attache à mon sentiment.

Je demeure d'accord premierement du fait, qui est, qu'il y a certaines ames qui demeurent devant Dieu dans la priere sans aucune varieté de pensées, & s'apliquent à Dieu, ou à quelqu'un de ses attributs par une vûë qui les y fixe, & qui les y fait comme demeurer colées; ensorte que leur esprit ne voit aucun autre objet; & oublient en quelque sorte toutes les Créatures & leur propre vie. Je sçai des personnes trés-sinceres & trés-vertueuses, qui sont dans cette disposition, & qui y entrent presque toûjours quand elles s'apliquent à Dieu, & qui marquent par une vie trés-exacte, trés-penitente, & trés-attachée à leurs devoirs, que cette sorte d'Oraison fait de trés-

bons effets en elles. Car comme elle se termine d'ordinaire par un état un peu plus actif, il leur en reste une pente à toute sorte de biens, qui leur ôte la difficulté des actions Chrétiennes, qui fait qu'elles s'y portent avec ardeur, & qui excite en elles diverses lumieres, selon les objets qui se presentent.

Je ne vois point, Monsieur, par où l'on peut condamner une telle disposition. Mais voici en quoi consistent les difficultés, que je crois que l'on peut faire sur cette matiere.

La premiere ne regarde en aparence que le nom, mais vous verrez dans la suite qu'elle va plus loin. On apelle selon vous cette Oraison, *l'Oraison de Foi*, & je prétens au contraire que c'est l'Oraison commune, qui consiste en considerations & en pensées differentes, qui doit être apellée l'Oraison de Foi, & que celle à qui vous donnez ce nom n'est rien moins qu'une Oraison de Foi; parce qu'elle n'apartient pas proprement à l'état de foi, ou à l'état commun des pecheurs. C'est plûtôt une Oraison de l'état d'innocence, & une contemplation qui tient quelque chose de l'état d'Adam avant le peché.

Pour entendre ceci, il faut sçavoir ce qui est enseigné, non seulement par saint Augustin, mais aussi par la plûpart des Peres: Que l'homme par son peché a perdu l'usil de la

contemplation, par lequel il contemploit dans l'état d'innocence, la verité & la loi éternelle; qu'il eſt tombé dans l'amour des corps, dans la multiplicité des Créatures, & qu'il eſt devenu incapable de concevoir & d'aimer les choſes ſpirituelles en elles-mêmes, Dieu aïant formé le deſſein de le retirer aprés ſa chûte, & de le rapeller à cette verité dont il étoit déchû, ne l'a pas voulu faire par la même voïe qu'il avoit tenuë en le créant : C'eſt à dire, que ce n'eſt pas en lui redonnant tout d'un coup cette contemplation ſimple de la verité, dont *Adam* joüiſſoit; mais en ſe ſervant de l'état même auquel il étoit tombé pour l'en relever.

Il aimoit les corps & les objets ſenſibles, il lui a donné un corps & des objets ſenſibles à aimer; il aimoit la multiplicité, & il lui a donné une ſainte multiplicité, à laquelle il peut s'apliquer legitimement. C'eſt là, Monſieur, ſelon la plûpart des Peres, ce qui a porté Dieu à s'incarner. Il a voulu guérir les hommes amoureux des corps, en leur preſentant un Dieu revêtu d'un corps, & les élevant ainſi par l'amour de ſon Humanité diviniſée, juſqu'à l'amour de ſa Divinité; l'Humanité eſt le moïen, la Divinité eſt la fin & le terme. Il n'éleve pas tout d'un coup les hommes groſſiers à l'amour tout pur de ſa Divinité, il les

porte à aimer l'Homme-Dieu. Il ne les attache pas à un ſeul attribut ; mais il leur preſente la verité de ſes Myſteres, par leſquels il veut qu'ils remedient à l'amour de la multiplicité, que le peché leur a inſpiré. Voilà proprement ce qu'on peut apeller la voïe de la Foi. La contemplation par laquelle l'ame ſe porte à Dieu, connu ſans image, n'eſt pas proprement un état de foi ; car il eſt de l'état de la foi de voir : *Per ſpeciem & in enigmate.* La voïe d'unité par laquelle il demeure attaché à un même objet, n'eſt donc pas la voïe ordinaire de la reparation des hommes. Ce n'eſt point là le ſecret de l'Incarnation, ce n'eſt point le chemin dans lequel il eſt venu les engager. Ce chemin qu'il a tracé par ſon Incarnation & par ſes Myſteres, c'eſt comme nous avons dit, la voïe d'une ſainte multiplicité, dans laquelle on paſſe par la conſideration de divers Myſteres, & l'on ſe ſoûtient par le changement & la varieté des objets.

Auſſi voit-on que tous les Saints qui ont reglé des Exercices pour pluſieurs perſonnes vivant en commun, & que tous ceux qui ont donné des loix au commun des Fideles, ont prétendu les engager dans cette voïe d'une ſainte multiplicité. Car cette voïe de differens Exercices, & de differentes prieres dif-

tribuées en diverſes heures, eſt ce qui s'apelle multiplicité. Or il n'y a point de Fondateur d'Ordre, qui n'ait choiſi ce chemin. Enfin c'eſt la voïe que l'Egliſe Univerſelle nous enſeigne. C'eſt pour cela qu'en toutes les parties du monde, elle a diſtribué l'année ſelon les Myſteres de Jeſus-Chriſt, qu'elle nous propoſe chaque jour de differens Saints à honorer, qu'elle a par tout inſtitué des Pſalmodies, qui partagent le jour par des prieres differentes. Voilà proprement ce qu'on peut apeller la vie de la Foi, l'état de Foi, la voïe de la Foi, & c'eſt le moïen par lequel il a plû à l'eſprit de Dieu de rapeller les hommes à l'état dont ils ſont déchûs. Il ne faut pas vous imaginer, Monſieur, que je vous debite ici mes penſées, ce ſont celles des anciens Maîtres de la vie ſpirituelle; & vous les pouvez voir toutes renfermées dans ce paſſage de Hugues de ſaint Victor, que je crois devoir vous raporter ici: *Bonum quidem hominis*, dit-il, *unum erat, & quandiù illi per dilectionem adhæſit, non eguit hac multiplicitate. Poſtquam autem mentem per concupiſcentiam ad multiplicia hæc & tranſitoria dividi permiſit, ſtabilis eſſe non potuit; quiâ ergò vita hominis hîc ſine mutabilitate eſſe non poteſt, contrà illam quæ defectum generat mutabilitatem, alia ei mutabilitas, quæ profec-*

tum parit opponitur. Ut quia ſtare non poteſt, moneatur & præmoneatur ſemper ut melior fiat. Primum ergo bonum erat in ſummo ſtare, ſecundum eſt bonum ad ſuperiora aſcendere. Idcircò vita mutabilis in ſua mutabilitate diſſoluta ad deteriora ſemper deficiens ſtudiis nutrienda fuerat in quibus & rerum varietate foris excitata & æmulatione virtutum intùs accenſa proficiendi occaſionem inveniret. Diviſa ſunt tempora & diſtincta loca, propoſita ſunt ſpecies corporales, injuncta ſtudia & opera exercenda, ut medicinam interioris hominis exterior homo præpararet, & ei prodeſſe & ſubeſſe addiſceret. In his virtutum ſtudiis mirabili diſpenſatione & multiplicitatem providit & varietatem & intermiſſionem; ut humana mens, & in multiplicitate exercitationem, & in varietate delectationem, & in intermiſſione recreationem inveniret.

Or encorè que cét Auteur parle de toute la ſuite de la vie Chrétienne, il eſt clair qu'on peut bien raporter ce qu'il dit à l'Oraiſon qui eſt conforme à l'état d'ordinaire, par lequel on doit remonter à Dieu; puiſque c'eſt par cette Oraiſon qu'on goûte ces differens objets corporels, dont l'ame ſe doit ſervir pour remonter par là aux objets ſpirituels.

Je ne conclû pas ſeulement de là, Mon-

ſieur, que l'Oraiſon commune dans laquelle l'ame, n'étant point réünie & renfermée dans un même objet, ſe ſoûtient par differentes penſées, & differentes paroles de l'Ecriture, par differens objets de devotion, & ſur tout par les idées corporelles des actions & des Myſteres de Jeſus-Chriſt, eſt mieux nommée Oraiſon de Foi, que cette contemplation où l'ame demeure toute recuëillie à un ſeul objet. Mais j'en conclu auſſi que la voïe commune de la reparation & de la guériſon des hommes, ne conſiſte point dans cette contemplation, qu'elle doit paſſer au contraire pour une voïe extraordinaire, à laquelle Dieu peut porter certaines ames ; mais qui ne doit point être propoſée au commun des ames Chrétiennes. Car la conduite ordinaire des Paſteurs & des Directeurs, doit avoir pour modele celle de Jeſus-Chriſt, celle de l'Egliſe, celle des Fondateurs d'Ordres, & des Maîtres de la vie Monaſtique, qui eſt la voïe commune de retourner à Dieu, & qui conſiſte toute néanmoins dans cette multitude d'exercices. Si le commun des ames étoit apellé à la voïe de cette Oraiſon de ſimple regard, on n'auroit jamais inſtitué d'Heures Canoniales, & de recitations de Pſeaumes. On ne ſe ſeroit jamais aviſé de faire aprendre par cœur tout le Pſeautier. On n'auroit jamais inſtitué tant

de Cérémonies myſterieuſes, tant de changemens de lieu, tant de prieres & de lectures. Tout cela ne fait qu'embarraſſer ceux qui ſont dans cette voïe, & n'eſt point du tout fait pour eux. Or il eſt fait pour le commun de l'Egliſe, & même pour le commun des ames ſpirituelles; donc le commun des ames ſpirituelles marche dans la voïe de la multiplicité. Car de dire qu'ils marcheront tantôt dans l'une, & tantôt dans l'autre; cela eſt aſſez contraire à l'expérience, qui fait voir que ceux qui ſont parfaitement apliquez à cette Oraiſon, deviennent incapables de l'Office, & en ſont embarraſſés. Or on n'a guéres oüi dire que la ſpiritualité des Anciens, allât à reciter l'Office avec peine, ce qui fait voir que ce n'étoit pas leur voïe.

Je ne paſſe pas plus avant, Monſieur. Je dis ſeulement que ce n'eſt point la voïe commune de la reparation des ames, que cét Etat n'a jamais été commun; & qu'ainſi ceux qui le veulent rendre commun, en y portant, comme l'on fait en ce tems ici, la plûpart des perſonnes devotes, & en en faiſant un état ordinaire où l'on doit tendre par un certain ordre d'exercices comme par un cours de ſpiritualité, ſemblent n'être pas aſſez entré dans le deſſein de l'Incarnation, & n'avoir pas eû aſſez d'égard à la conduite générale de l'Egliſe. Mais je ne ſuis pas ſi témeraire, que de prétendre

vendre donner des bornes aux operations de Dieu. Il eſt toûjours le Maître des ames, & les conduit comme il veut; & lorſqu'on voit dans certaines perſonnes des effets extraordinaires, qui ſont juſtifiés par toute la ſuite de la vie, il faut être bien hardi pour les condamner. L'Oraiſon eſt le canal des graces de Dieu. Quand on remarque donc dans une ame beaucoup de graces, beaucoup de componction, beaucoup de fidelité, beaucoup de mortification, & beaucoup d'humilité, je crois qu'on doit juger ſon Oraiſon fort bonne, de quelque nature qu'elle ſoit: C'eſt à dire, quoique l'ame y ſoit toute recuëillie dans un même objet, ſoit qu'elle ſe ſoûtienne par quelque multiplicité, la voïe qui conduit l'ame à une fin ſi déſirable, doit être jugée agréable à Dieu; puiſqu'elle attire tant de faveurs & de benedictions de Dieu.

La longueur de cette Lettre, Monſieur, m'oblige de retrancher quelques autres difficultés, que j'aurois pû vous propoſer. En voilà aſſez ce me ſemble pour vous faire voir qu'on n'a pas rejetté abſolument cette Oraiſon de ſimple regard, puiſque je n'ai jamais été perſuadé, qu'on le pût faire raiſonnablement. Je ne me juge pas d'ailleurs competent pour condamner perſonne, & ceux qui ſe mocqueroient de mes cenſures, ſeroient à mon

avis trés-bien fondés. C'eſt pourquoi, comme je vous ai parlé un peu plus librement que je n'aurois fait dans un Ecrit public, non contre cette Oraiſon en ſoi, mais contre l'étenduë qu'on y veut donner; je vous ſuplie trés-humblement de me faire la grace de ne montrer point cette Lettre à qui que ce ſoit. Il n'eſt nullement à propos de me commettre avec des perſonnes ſpirituelles, que je n'ai nul deſſein d'offenſer. On m'a déja commis fort mal à propos, avec un nommé Monſieur l'Abé Deſtival, que je n'ai jamais eû intention de choquer. Si vous voulez m'écrire vos ſentimens, & encore plus l'expérience que vous avez, ou par vous-méme, ou par d'autres, des effets de cette maniere de prier; je le recevrai, Monſieur, comme une trés-grande faveur. J'eſtime beaucoup ces ſortes d'Hiſtoires, quand elles viennent par le canal d'un homme ſincere, & intelligent comme vous, & qui ne fait pas une vertu d'une credulité indiſcrette. Il me ſemble que ce ſont des nouvelles de l'autre monde, qui ſervent à vous détacher de celui-ci. Pour vos deux Pelerines, leur zéle auroit été ſans doute peut-être plus reglé, & peut-être que Dieu a permis qu'elles ſe portaſſent à une entrepriſe de cette nature pour leur aprendre par cette experience, que comme l'attache à ſes fantaiſies, eſt la princi pale

tentation des perſonnes zelées, il n'y a rien contre quoi elles ſe doivent plus fortifier. Leur zéle peut être fort bon; mais il faut qu'elles en laiſſent la conduite à d'autres qu'à elles, autrement il leur arriveroit peut-être encore pis. Monſieur Nicaiſe a eû la bonté de m'envoïer il y a quelque tems l'extrait d'une Lettre, qui eſt aparament d'une de ces Filles, où il y avoit de la chaleur, & de l'éloquence. Mais toute chaleur ne vient pas du ſaint Eſprit, quoique je ne diſe pas auſſi que celle-là n'en vienne pas; car je ne juge point de ce que je ne connois pas. Je ſuis avec reſpect, Monſieur.

LETTRE XXXVI.

Le peu de fondement qu'il faut faire des predictions, que certaines perſonnes ſe mélent de faire.

JE ne prétend point, Mademoiſelle, me rendre garant de la nouvelle, qui ſera le ſujet de cette Lettre ici, qui eſt que l'on vous avoit prophetiſé une mort prochaine, & que vous en étiez extraordinairement troublée. Peut être que la Prophetie eſt imaginaire, & encore plus le trouble. Mais cette nou-

velle ou vraïe, ou fauſſe, ne laiſſe pas de me fournir une occaſion de vous donner quelque preuve de la continuation de mon reſpect, & de mon affection, par la part que je me trouve obligé d'y prendre, en la maniere que je le puis. Supoſés donc ce bruit véritable, au moins pendant que vous lirez cette Lettre, & que vous y verrez ce que j'ai à vous repreſenter ſur cette prophetie, & ſur ce trouble.

Je ne m'arrêterai pas, Mademoiſelle, à vous décrier le Prophete. Comme je ne le connois point, je n'en pourois parler que témerairement. Mais il paroît au moins qu'il a manqué de diſcernement, en vous communiquant cette penſée. Car je ne ſçache guéres de perſonne à qui elle fut moins utile qu'à vous, Dieu vous mettant par la conduite qu'il tient ſur vous, en un état auquel ces terreurs ne vous ſont point propres; & c'eſt ce qui vous doit donner lieu de croire que l'eſprit de Dieu n'a pas beaucoup de part dans l'impreſſion qui l'a porté à faire cette avance en vôtre endroit. Ce n'eſt pas ſeulement pour tenir les hommes dans une vigilance continuelle, que Dieu a voulu que le tems de leur mort leur fût caché, mais auſſi pour épargner la foibleſſe de ceux d'entre ſes enfans, dont l'eſprit ſeroit trop frapé de cét objet. Il ne s'écarte guéres, Mademoiſelle, de cette conduite que par de grands

desſeins ; comme pour étonner un pecheur endurci, pour donner aux hommes quelques preuves éclatantes de ſa juſtice, telle que fut celle de faire predire la mort de Julien l'Apoſtat, ou pour conſoler une ame qui ſoupire aprés ſa délivrance. On ne voit aucune aparence à vôtre égard, à aucun de ces desſeins de Dieu ; & il paroît au contraire que cette prétenduë revelation n'y a produit qu'un trouble inutile & dangereux ; & ainſi elle n'a point du tout de l'air d'une impreſſion de Dieu. Je ſçai bien que les voïes de Dieu ſont ſouvent fort cachées & fort éloignées des nôtres. Mais cela ne conclût pas que nous devions prendre pour desſein de Dieu, tout ce qu'on nous propoſe ſous ce nom, lorſque nous ne voïons rien qui le marque. Car s'il y a quelquefois en Dieu des conduites cachées, & impenetrables ; il y a trés-ſouvent dans les hommes des impreſſions d'imagination qui leur paſſent pour revelation.

Il y a donc peu d'aparence, Mademoiſelle, que ce bon Pere, qui n'a pas connu vôtre diſpoſition préſente, connoiſſe fort clairement l'avenir, ni qu'il ait eu à vôtre égard le don extraordinaire de Prophetie, n'aïant pas eu en cette rencontre celui d'un diſcernement aſſez ordinaire. Mais je paſſe plus avant, & quand vous auriez ſujet de le croire égal aux plus

grands Saints, & les plus favorisez de Dieu; je prétens que vous ne devriez pas ajoûter foi à cette revelation prétenduë, ni la faire entrer dans vôtre conduite. Si ceux mémes qui reçoivent ces dons extraordinaires sont tels qu'ils doivent être, ils n'en font jamais un principe de conduite, & s'ils ne peuvent point s'empêcher de les croire parce que la prophetie aporte avec elle une espece de conviction à l'égard de celui qui la reçoit, ils n'agissent jamais sur cette seule lumiere, & c'est une regle que sainte Therese a gardée toute sa vie, & dont peu de Saints se sont dispensés. Mais quand il s'agit de la revelation qu'un autre pretendroit avoir reçûë, ce que Dieu demande de nous, est que nous n'y aïons point d'égard, parce que ce n'est pas la lumiere qu'il nous a donnée pour nôtre conduite, & qu'il n'y a presque jamais assez de raison pour les croire.

Il est dit, Mademoiselle, que *le Juste vit de la Foi*, mais il n'est pas dit qu'il vive de revelation particuliere. Or vivre de la Foi, c'est se rejoüir, s'attrister, craindre, esperer selon la Foi. Et par consequent craindre & esperer, s'affliger, se réjoüir selon des revelations particulieres, se seroit substituer un autre principe que la Foi dans nôtre conduite, & agir d'une maniere qui n'est pas Chrétienne, parce

qu'il n'y a pas d'actions Chrétiennes, qui ne doivent être reglées & conduites par la Foi. Auſſi Dieu pour nous détourner de nous arrêter à toutes ces penſées qu'on propoſe pour revelation, y a repandu tant d'incertitude, qu'une perſonne judicieuſe, & qui a ſoin, comme Dieu l'ordonne, d'éviter le défaut d'une indiſcrette credulité, n'y ſçauroit prudemment ajoûter foi avant l'évenement; & ſouvent aprés l'évenement il y a encore lieu de douter, ſi ce qu'on fait paſſer pour prophetie, n'étoit point une impreſſion naturelle d'imagination; parce que le hazard fait rencontrer quelquefois le vrai, d'une maniere ſurprenante, à des gens qui ne ſont rien moins que Propheres.

Il eſt raporté dans les Notes de Monſieur de Palafox Evêque d'Oſme, ſur les Lettres de ſainte Thereſe, qu'elle aparut aprés ſa mort à une Superieure de ſon Ordre, pour l'avertir de ne faire pas lire communement à ſes Religieuſes les Livres de ſa vie; de peur de les attacher à la voïe des viſions; parce, lui dit-elle, que de cent viſions, à peine y en avoit-il une de véritable. Que ſi il eſt difficile de diſcerner dans les viſions qui paroiſſent plus éloignées de l'état commun de l'eſprit ce qui eſt un effet d'imagination, de ce qui eſt une impreſſion de Dieu; combien l'eſt-il plus en-

core dans les propheties qui ſont moins differentes des penſées ordinaires que les viſions ? Et combien eſt-il aiſé qu'une penſée un peu plus vive que l'ordinaire, paſſe pour prophetie dans un eſprit, dont l'imagination s'attache fortement aux idées qui s'impriment en elle ?

Comment cela n'arriveroit-il pas aux hommes du commun, puiſque cela arrive quelquefois aux plus grands Saints ? Car S. Chryſoſtome, par exemple, avoit un ſentiment intérieur ſi vif, qu'il reviendroit de ſon exil, qu'il ne craint point d'en aſſurer pluſieurs fois la ſainte veuve Olympiade, en ſe fondant non ſur l'aparence, ni ſur des raiſons humaines, mais ſur l'impreſſion qu'il ſentoit. Et quoiqu'il ne qualifie pas cette penſée de prophetie, on voit qu'il en étoit perſuadé, & qu'il tâche d'en perſuader les autres. Cependant cette impreſſion ne ſe trouve pas véritable, & Dieu voulut qu'il l'honorât mourant dans l'exil, & qu'il ne vit jamais celle qu'il avoit aſſurée pluſieurs fois, qu'il la reverroit avant ſa mort. C'eſt encore ainſi qu'un grand nombre de ſaints Perſonnages ont été fortement perſuadez que le jour du Jugement étoit proche, & que l'Antechriſt étoit prêt d'arriver, ce qui a donné lieu à ſaint Auguſtin de faire paroître l'éminence & la ſolidité de ſes lumieres,

en refutant ces penſées dans l'excellente Lettre qu'il a écrite ſur ce ſujet.

Il n'y a donc rien de plus ſûr, ni de plus conforme à la verité que de vous ranger ſous la conduite de la Foi, de laiſſer les revelations pour ce qu'elles ſont, & de prendre pour tentation tous les troubles qui en peuvent naître. C'eſt là ce que Dieu demande de vous en ces occaſions, & à quoi nous oblige la fidelité que nous lui devons. Quand il faudroit changer quelque choſe dans vôtre conduite, il faudroit que ce fût ſur la lumiere de la Foi, & non ſur des revelations. Mais je ſuis bien trompé, ſi le trouble où l'on dit que cette nouvelle vous a jettée, n'eſt un certain trouble vague, qui ne vous preſente rien de particulier & de diſtinct à reformer dans vôtre vie; qui ne vous donne aucune lumiere ſur vos devoirs, & qui marque par ſon inutilité méme, que c'eſt une tentation de l'ennemi, & non une impreſſion de Dieu.

Quand on eſt perſuadé de ces Maximes, & reſolu de les ſuivre, on eſt en quelque façon délivré du trouble, lors méme qu'on le ſent & qu'on en eſt encore agité; parce que s'il afflige l'ame, il ne la domine pas. Car on ne doit pas prétendre calmer ſi facilement l'agitation que cauſent des objets triſtes dans nôtre imagination.

Il ſuffit de ne s'y pas abandonner, & de faire ce qu'on peut pour s'en délivrer; & un trouble reduit à ces termes, n'eſt plus qu'une épreuve qu'il faut ſouffrir avec patience, comme toutes les autres miſeres dont Dieu permet que nous ſoïons travaillés dans cette vie. Si je n'avois crainte de faire moi-méme le Prophete, je vous dirois que lorſque j'ai apris les nouvelles du trouble que vous a cauſé cette prétenduë revelation, j'en ai conclu en moi-méme que vous n'étes pas prête de mourir, puiſque vous craignez ſi vivement la mort; & que je commencerai de la craindre davantage pour vous, lorſque vous ne la craindrez plus du tout. Et cette penſée, Mademoiſelle, eſt fondée ſur la raiſon & ſur l'experience. Car comme Dieu voit qu'il n'eſt pas utile aux ames de connoître leurs forces hors de l'occaſion, il permet ſouvent qu'elles ſoient ainſi ébranlées, afin de les tenir dans l'humilité; mais il les fortifie, & les affermit quand elles ont effectivement beſoin de force & de fermeté. Et c'eſt pourquoi il arrive ſouvent aux ames pieuſes, qui ont été fort agitées durant leur vie de la crainte de la mort, d'en être entierement délivrée dans la maladie dont elles meurent; parce que c'eſt alors que Dieu fait paroître la force de ſa grace, & que les prieres & les bonnes œuvres qu'elles ont fai-

tes pendant leur vie pour être délivrées des erreurs de la mort, commencent d'avoir leur effet.

Vous avez tout ſujet, Mademoiſelle, d'eſperer cette grace de la bonté de Dieu, & de regarder même, comme un gage qu'il vous en donne, ces ſentimens ſi tendres que vous avez pour la ſainte Communion. Car c'eſt ce Corps dont il eſt écrit : *O mort je ſerai ta mort ! O Enfer je ſerai ta ruine !* C'eſt ce Pain du Ciel, qui preſerve de la mort ceux qui le mangent ; c'eſt ce Pain, dont il eſt dit, que *celui qui le mange vivra éternellement.* Quel ſujet auroit de craindre la mort, celle à qui Dieu donne ſi ſouvent un Corps vainqueur de la mort & ſource de vie, avec des marques ſi particulieres de ſa bonté ? N'avez vous pas ſujet au contraire de la ſouhaiter, & de dire à Dieu que vous poſſedez ſi ſouvent, ou plûtôt que vous poſſedez toûjours : *Seigneur vous laiſſez maintenant aller en paix* vôtre Servante *ſelon vôtre parole :* puiſque celui qui poſſede & qui aime Dieu n'a plus rien à craindre dans ce monde.

Je ſuis comme aſſuré, Mademoiſelle, que vous le dites en effet, & que vôtre vie eſt toûjours entre vos mains pour la lui offrir, ſelon ce qu'il eſt dit : *Anima mea in manibus meis ſemper.* Et ce trouble que vous avez éprouvé

n'eſt pas une marque que vous ne ſoïez pas ſincerement dans cette diſpoſition ; car ſans doute c'étoit celle de ſaint Pierre, & cependant il n'a pas laiſſé d'éprouver la reſiſtance de la nature, lorſqu'il fallût aller à la mort ; puiſque c'eſt ce que Jeſus-Chriſt lui a prédit. Il ſuffit que le cœur le diſe, & que Dieu l'éleve audeſſus de la nature, comme il y éleve le vôtre, & l'y élevera lorſque cette force vous ſera plus néceſſaire.

LETTRE XXXVII.

Le peu de cas qu'on doit faire des divers jugemens des hommes, & de leurs préventions ſur nôtre conduite.

J'Ai tant éprouvé, Monſieur, depuis prés de trois ans de jugemens de toutes ſortes, que je penſe en avoir tiré l'avantage d'y être un peu moins ſenſible, & d'être moins porté à les deviner. Je compte pour aſſez peu de choſe maintenant les préventions qui ne me ſont pas expreſſement déclarées. Ainſi comme il ne m'eſt rien revenu de fort exprés ſur le ſujet dont vous avez eû la bonté de m'écrire, ce que j'aurois pû ſoupçonner de la diſpoſition de quelques amis, par certain pro-

cedé, a fait peu d'impreſſion ſur moi. Mais pour vous, Monſieur, je vous puis bien aſſurer qu'il ne m'eſt pas venu dans l'eſprit le moindre ſoupçon ſur vôtre ſujet, & que quand méme il m'en ſeroit venu, il ne m'auroit point été pénible. Quand on connoit aſſez la bonté & l'équité d'une perſonne, pour ſe tenir aſſuré, que quand méme elle auroit été prévenuë, elle ſouhaite néanmoins d'avoir lieu de quitter ſes impreſſions, & qu'elle eſt toûjours prête d'écouter favorablement ce qu'on lui veut dire pour l'en éclaircir, on a beaucoup moins de peine des ſoupçons, qu'on lui peut avoir donné de nôtre conduite. Or c'eſt là, Monſieur, proprément l'idée que j'ai toûjours eûë de vous, & je ne vois pas qu'on puiſſe juſtement demander rien davantage de perſonne, que ce que je ſuis aſſuré d'obtenir de vous. Car il ſeroit trop injuſte de prétendre que nous ſommes tellement exemts de défauts, que ce fût nous faire grand tort de nous croire capables de fautes humaines. Lors méme que nous croïons avoir le plus de raiſon, nous devons toûjours craindre de nous tromper dans ce que nous nous imaginons voir avec le plus d'évidence. Et ainſi nous devons être bien aiſe d'avoir lieu de rédre compte de nôtre conduite à des perſonnes ſages & éclairées. Le monde eſt plein de gens qui ſe

trompent de bonne foi, & qui ne voïent point en eux-mémes ce que les autres y voïent. Et cela nous doit ſuffire pour craindre pour nous, ce que nous voïons que tant de gens ne craignent pas aſſez pour eux-mémes, & pour avoir de la défiance des choſes mémes, dont nous croïons être les plus aſſûrés.

Je vous puis dire, Monſieur, que ſi je me ſuis trompé en quelque point dans tout ce qui s'eſt paſſé, ce n'a pû être qu'en cette maniere, & que j'ai eû cette forte perſuaſion, qui n'exclut pas néanmoins une défiance générale. Quoique je ſois vacillant & irreſolu dans beaucoup de choſes, par la diverſité des vûës qui me viennent, je n'ai point eu dans tout ceci cette agitation de penſées. Je n'ai vû qu'un chemin, & j'y ai marché, tous les autres me paroiſſant fermés par des raiſons de conſcience, qui me perſuadoient pleinement. Vous jugez aſſez, Monſieur, que je n'entens parler que des choſes principales, & eſſentielles : Car il y a toûjours quelque choſe dans les manieres à l'égard deſquelles je prendrois d'autres tours, ſi j'avois à recommencer. Je ne puis pas méme dire qu'à l'égard de ces choſes que j'apelle eſſentielles, je n'aïe pas prévû ce qui eſt arrivé. Car dés le commencement de cette affaire, toutes les ſuites s'en peignirent ſi nettement dans mon imagination, que je n'ai été ſurpris de rien.

Chacun a agit, comme je m'attendois qu'il agiroit. Mais tout cela étoit tellement emporté par des raiſons vieilles & nouvelles que j'avois dans l'eſprit, que je n'ai pû jamais avoir aucun doute. Ainſi parmi ces agitations qui ont été grandes, aïant été obligé de changer ſeize fois de demeure, ſans m'être porté de moi-même à aucun changement, j'ai toujours été dans une eſpece de paix, parce que ne voïant pas autre choſe à faire que ce que je faiſois, la néceſſité me paroiſſoit une marque de la volonté de Dieu.

Il eſt difficile, Monſieur, que vous entendiez tout ce que je vous dis ici, mais tout ce que je prétens que vous en tiriez, eſt qu'il y a beaucoup de choſes en tout ceci qui ſont fort peu entenduës de ceux qui ſe ſont mêlés d'en juger & d'en parler. J'ai toujours deſiré d'avoir occaſion de vous en éclaircir de vive voix. Car quoique j'aïe écrit diverſes choſes ſur ce ſujet que je vous pourois envoïer, tout cela néanmoins quoique ſincere & vrai, eſt fort peu de choſe, & n'eſt fondé que ſur certaines raiſons extérieures, n'étant deſtiné qu'à arrêter les jugemens precipités de ceux à qui on ne peut pas parler plus ouvertement.

Pour ce qui eſt de ce qu'on apelle mon accommodement, je n'ai pas vû où on y a pû trouver à redire, n'y aïant eu preſque aucune

part, & n'aïant été obligé ni d'écrire, ni de parler. C'a été l'effet d'un diſcours que le hazard fit naître, & je n'ai eu de ma part qu'à accepter ce qu'on m'offroit ſans rien exiger de moi. Je n'ai donc eu qu'à déliberer ſur le choix de ces deux partis, ou d'accepter ce qui m'a été offert en cette maniere, ou d'être toujours errant, inutile, incommode à tout le monde, & un objet de terreur pour la plûpart de mes amis qui aprehendoient mes viſites & mes Lettres, comme on aprehende les aparitions des ſpectres & des eſprits; le monde étant rempli de gens qui aiment la généroſité pour les autres, & la ſureté pour eux.

La reſolution où je ſuis de m'apliquer plûtôt à certaines études qu'à d'autres, n'eſt nullement un effet de mon état préſent, ni du déſir du repos, ni des craintes que le monde a pris plaiſir à s'imaginer, mais d'un grand nombre de raiſons & de reſolutions fort anciennes. Il eſt vrai que je n'ai pas été fâché qu'on le ſçût; parce que l'impreſſion contraire m'auroit été dangereuſe; & que j'ai vû que c'eſt une ſorte de charité, & de précaution, qu'on n'a jamais manqué de pratiquer envers ceux à l'égard de qui on l'a pû faire, en publiant, par exemple, de Mr. de Tillemont, qu'il ne s'aplique qu'à l'Hiſtoire de l'Egliſe, & ainſi des autres. Mais pour le choix de ces occupa-

occupations en ſoi, il eſt plus ancien de ſix années que tout ce qui eſt arrivé; & je ne m'y ſuis porté qu'avec beaucoup de reflexion. Ainſi je vous avouë, Monſieur, que les diſcours de pluſieurs de nos amis ont fait peu d'impreſſion ſur moi, parce qu'ils ne me paroiſſent fondés, que ſur des devinations téméraires. Mais auſſi je vous puis dire, qu'ils n'ont nullement détruit l'eſtime & l'affection ſincere, que j'ai toûjours eûë pour eux. Je les ai regardé comme des miſeres humaines & comme des avertiſſemens que Dieu me donnoit d'éviter à leur égard ce qu'ils n'avoient pas évité au mien.

Au reſte j'ai encore trés-peu joüi du repos qu'il ſemble que le ſéjour de cette Ville me devroit donner, parce que j'y ai trouvé des affaires de famille fort embarraſſantes, qu'il a fallu accommoder par la voïe la plus courte, qui eſt de prendre ſur ſoi la perte, & d'acheter ſon repos. J'en ai eu encore d'autres d'une autre nature, qui ne m'ont pas moins occupé. On ne laiſſe pas néanmoins parmi tout cela de faire quelque peu de choſe, autant qu'une mauvaiſe tête, & de mauvais yeux le peuvent permettre. Mais je ne m'y propoſe nullement d'y rendre de grands ſervices à l'Egliſe. Je n'ai ni les talens, ni la vocation pour cela. Ainſi la premiere vûë que j'ai dans tout

ce que je fais, eſt de conſiderer s'il ſeroit bon de m'y occuper, au cas que je fuſſe ſeul au monde. Quand j'y trouve cette condition, il me ſemble que cela me doit ſuffire pour toute vocation, parce que chacun eſt apellé à s'y édifier ſoi-méme. Que s'il ſe trouve avec cela que ce que je fais puiſſe être utile à d'autres, à la bonne heure. Il eſt vrai que je ſerois aſſez porté méme à quitter cette ſorte de travail, ſi j'avois trouvé un lieu où je puiſſe partager ma vie par un Office, & quelques lectures, & quelques autres petites occupations, qui fuſſent ſuffiſantes pour la remplir, & je ne deſeſpere pas de trouver quelque jour une retraite de cette nature. Ce ſera quand il plaira à Dieu. Cependant il faut tâcher d'uſer le mieux que je pourai du loiſir que je trouverai ici. C'eſt ce que je vous prie de demander à Dieu pour moi, car il n'eſt pas ſouvent moins difficile de bien uſer du repos que de l'agitation. Mais pour ma diſpoſition à vôtre égard, vous pouvez vous aſſurer, Monſieur, que mon reſpect & mon affection pour vous, ſont plûtôt augmentés que diminués par toutes ces traverſes. Et je ſuis plus véritablement que jamais, Monſieur, vôtre trés-humble &c.....

LETTRE XXXVIII.

Quels ſont les devoirs auſquels la charité nous oblige les uns envers les autres.

IL n'y auroit rien de moins utile, Mademoiſelle, que de vous écrire ſur la mort de Madame .... ſi ce devoir n'avoit point d'autre fin que vôtre conſolation. Vous en trouverez tant, & dans vôtre pieté, & dans celle des perſonnes qui vous environnent, que je ne ſuis pas aſſez ſimple, pour croire que vous en attendiez de moi. Mais j'ai penſé, Mademoiſelle, que ces devoirs qui ne ſont pas toûjours utiles aux perſonnes à qui on les rend, le peuvent toûjours être à ceux qui les rendent. Car ſi nous étions tels que nous devrions être, nous trouverions dans tout ce qui arrive aux autres de quoi nous inſtruire nous-mêmes, nous nous revêtirions de tous les ſentimens qu'ils devroient avoir, nous nous réjoüirions de tous leurs biens, nous ſerions touchés de tous leurs maux, & nous profiterions ainſi des uns & des autres. La civilité humaine à établi, qu'on diſe que l'on fait tout cela; quoique pour l'ordinaire on ne diſe pas trop vrai: mais auſſi cela n'eſt-il pas abſo-

lument faux. Quand on déſire ſincerement de le faire, c'eſt avoir en quelque ſorte tous ces ſentimens, que de deſirer de les avoir; parce que c'eſt avoir la charité que d'aimer la charité. Ces devoirs établis par la coûtume nous marquent donc en méme tems les ſentimens que nous devrions avoir, & nous fourniſſent des occaſions de les reduire en pratique. Ainſi ce n'eſt point proprement pour vous, mais c'eſt pour moi-méme que je prendrai la liberté de vous dire, Mademoiſelle, qu'entre les penſées que la mort des perſonnes avec qui nous avons été unis nous doit donner; il me ſemble que c'en eſt une: que cette mort finiſſant le commerce que Dieu a voulu que nous euſſions avec cette Créature, elle finit par conſequent le Miniſtere que Dieu nous avoit donné à ſon égard. Car nous ne ſçaurions avoir d'union & de liaiſon avec cette perſonne, que Dieu ne nous oblige à quelques devoirs, & à quelque Miniſtere envers elle. Nous ſommes tous chargés de nôtre prochain, ſelon l'Ecriture, & nous ſommes au moins obligés envers qui que ce ſoit à ces deux devoirs généraux, de l'édifier, & de ne lui pas nuire; de profiter de ce que nous voïons de bon en lui, & de ne le pas ſuivre en tout ce qu'il auroit de mauvais. On ne peut nier que ce ne ſoit là un véritable devoir, & par conſequent, on eſt

obligé d'en rendre compte à Dieu, & d'examiner de quelle ſorte on s'en eſt acquité. Or il n'y a point de tems où l'on ſoit plus obligé de le faire que lorſque ces devoirs étant finis par la mort de ces perſonnes, il ne reſte plus que d'en rendre compte. Mais quelles fautes, dira-t-on, peut-on commettre dans la plûpart de ces liaiſons humaines avec des gens qu'on n'eſt pas en état ni d'inſtruire, ni de reprendre ? On ne laiſſe pas, Mademoiſelle, de pouvoir commettre avec eux une infinité de fautes. On eſt toûjours obligé de ne leur parler que ſelon la verité, & de ne leur faire paroître que des mouvemens de charité. On eſt obligé de ne leur pas nuire, en ne les confirmant point dans leurs paſſions, & en ne leur inſpirant pas les nôtres. Or c'eſt les leur inſpirer que de les leur montrer ; tout mouvement de cupidité pour ſubtil & délicat qu'il puiſſe être, aïant je ne ſçai quoi de contagieux, qui laiſſe une mauvaiſe impreſſion dans l'eſprit. Combien s'en peut-il gliſſer de cette ſorte, Mademoiſelle, dans le commerce que nous avons avec les Créatures ? puiſque ne parlant & n'agiſſant pas toûjours avec charité, il s'enſuit que l'on parle, & que l'on agit quelquefois par cupidité, & que ſouvent on ne fait autre choſe dans les communications que l'on a avec les perſonnes du monde, que

de ſe faire mutuellement des plaïes qui ſe multiplient d'autant plus qu'on ne reçoit pas ſeulement celles qu'on nous fait, mais qu'on reçoit auſſi le contre-coup de celles que l'on leur fait, puiſqu'on ne ſçauroit bleſſer les autres, ſans ſe bleſſer ſoi-même. Il eſt vrai que le plus ſouvent, on ne s'en aperçoit pas. Mais ſi on ne connoît pas en détail le nombre de ces omiſſions & des petits ſcandales que l'on cauſe au prochain, on peut ſçavoir au moins qu'il eſt grand, & qu'on a grand ſujet de s'en humilier devant Dieu.

Si c'eſt là, Mademoiſelle, comme on n'en peut pas douter, la condition de toutes les liaiſons humaines, il s'enſuit que la charité qu'on a pour les Morts eſt en cela plus heureuſe que celle que l'on a pour les vivans. On peut nuire & ſervir aux vivans, & on leur nuit ſouvent plus qu'on ne leur ſert. Mais on ne ſçauroit nuire aux Morts, & l'on peut au contraire leur ſervir, en offrant pour eux à Dieu le ſacrifice d'un cœur contrit & humilié.

Voilà, Mademoiſelle, ce que je me ſuis dit à moi-même ſur vôtre ſujet. Et ſi je me l'étois bien dit, je pourois dire que je me ſerois acquité de ce que je vous dois en cette occaſion. Je l'ai au moins deſiré, puiſqu'il me ſemble que c'eſt avec ſincerité que je vous

assûre que je suis avec respect, Mademoiselle, vôtre &c.

LETTRE XXXIX.

A une Religieuse qui avoit de la peine d'être continuée dans la charge de Prieure, craignant de l'être contre l'ordre de Dieu, à raison de ce que son Superieur avoit été opposé à sa continuation dans cette Charge.

IL n'est point étrange, ma Reverende Mere, que vous aïez été troublée par un accident, tel que celui que vous décrivez. Toutes les fois que nôtre esperance est trompée, & qu'on est traversé par ceux dont on attendoit un autre traitement; que ce sont des personnes qu'on doit honorer, & qu'on honore en effect, que l'on n'est pas bien assûré qu'ils se trompent dans le jugement qu'ils portent de nous, mais qu'on ne voit pas aussi clairement qu'ils ne se trompent pas, il se fait un mélange de divers mouvemens, & de diverses vûës qui confondent l'ame, & la jettent dans le trouble. On n'aime pas les Charges, mais on ne les hait pas aussi à un tel point, que l'on soit bien aise d'en être délivré par toutes sortes de voïes. L'amour propre se reserve

toûjours ce petit retranchement ; il veut bien ſortir de beau jeu, mais il ne veut pas y être forcé par des voïes qui tiennent de l'artifice. Ainſi parce qu'il y en paroît un peu ici, il a fait entendre un peu plus librement ſon mécontentement, qu'il n'auroit fait, ſi les choſes s'étoient paſſées autrement. Si l'on eſt au contraire obligé de ſouffrir le joug de la Superiorité ; on voudroit bien que ce fut avec une aprobation générale ; cela contente l'eſprit humain, & ainſi il reſte du dégoût, quand cela n'eſt pas. Cependant, ma Reverende Mere, ſi les effets ſont humains & naturels dans de ſemblables occaſions, il faut s'élever par la foi au deſſus de la nature, & reconnoître que c'eſt elle qui nous trouble, & non l'eſprit de Dieu. Les troubles des hommes ſont vains, ſelon David : *Verumtamen vanè conturbatur omnis homo.* Et ſi nous étions attachés autât que nous le devrions être à la Loi de Dieu, nous conſerverions une parfaite paix dans ces rencontres, & nous ne ſerions point ébranlés de tout ce que les hommes peuvent faire, dire, ou penſer contre nous : *Pax multa diligentibus legem tuam, & non eſt illis ſcandalum.*

Au reſte ce n'eſt pas une preuve que Dieu n'ait pas voulu que vous fuſſiez Prieure, de ce que vôtre Superieur y a été contraire. Car l'élection

l'élection ne dependoit pas de lui, & je supose que vous n'y aviez rien contribué. C'en est seulement une, que Dieu a voulu vôtre élection avec cette circonstance. La volonté de Dieu ne regle pas seulement la substance des évenemens, elle en regle jusqu'aux moindres circonstances, & elle a ses desseins dans les circonstances aussi bien que dans le fonds. Dieu a voulu que vous fussiez Superieure, mais il a voulu en même tems que ce fût avec le contre-poids de l'opositon de la personne du monde que vous honorez le plus. Il a jugé que cette circonstance vous étoit nécessaire, & qu'empêchant que vous n'eussiez une entiere assurance, que vôtre élection est un effet de sa misericorde sur vous, vous exerceriez vôtre charge avec plus d'humilité & de tremblement. C'est une chose étrange, ma Reverende Mere, combien Dieu a soin de rendre tout incertain & obscur en cette vie, afin de nous tenir par là dans l'humilité. L'on ne sçait jamais avec certitude, ni ce que l'on est devant lui, ni si ce qui nous arrive est un bien ou un mal, un effet de sa justice ou de sa misericorde. Les maux peuvent être des commencemens de nôtre suplice ; les prosperités sont encore plus incertaines que les maux, & même les vertus dont il nous favorise, cooperent quelquefois à nôtre perte. Que sçavez

vous donc de méme, s'il n'a point jugé néceſſaire, afin que vous vous attachaſſiez moins à vôtre charge, & que vous vous en acquittaſſiez avec plus d'humilité, que vôtre élection fût accompagnée de cette circonſtance humiliante ? Et comme vous ne le ſçavez pas, demeurez en paix dans cette obſcurité où il vous laiſſe, & tâchés d'en profiter par une pratique plus exacte de toutes les vertus. C'eſt en cette maniere que vous rendrés certaine vôtre élection, autant qu'elle le peut être en cette vie.

L'aprobation générale cauſe inſenſiblement une eſpece de ſecurité aſſez contraire à ce tremblement & à cette crainte, dans laquelle Dieu veut que nous operions nôtre ſalut. L'incertitude au contraire rabaiſſe & humilie l'ame, & pourvû qu'elle ne l'abatte pas, & qu'elle ait le courage de marcher dans ces tenebres dont Dieu l'environne, ce lui eſt un grand ſecours pour acquerir l'humilité ſolide, qui eſt le fond de la vertu Chrêtienne. Aprés tout ſi vous jugez de cette opoſition du R. P. d'une maniere deſintereſſée, & ſans mélange de vûës d'amour propre, il vous ſeroit aiſé non ſeulement de vous mettre en repos, mais d'y trouver méme le moïen d'y pratiquer pluſieurs vertus. Car ou vous ſçavez les cauſes qu'il a eûës dans l'éloignement qu'il a eu de vôtre

élection, ou vous ne le ſçavez pas, & ne le pouvez pas ſçavoir. Si vous ne le pouvez découvrir ; la volonté de Dieu eſt que vous entriez dans la paix, vous contentant d'une priere générale, par laquelle vous demandiez à Dieu qu'il éclaire vos tenebres, & qu'il ne permette pas que vous vous trompiez vous-même. Si vous ſçavez au contraire les raiſons de ſon éloignement, & qu'elles ſoient fondées ſur quelque défaut réel, dont vous ſoïez convaincuë, il faut que vous vous faſſiez juſtice, que vous reconnoiſſiez humblement qu'il a eu raiſon de traverſer cette élection, & que vous travailliez de bonne foi à vous corriger de ce défaut, en le priant ſincerement, & du fonds du cœur de vous y aider. Ainſi cette rencontre vous ſera une occaſion trés-favorable, pour vous aider à être plus vigilante, & pour demander à Dieu avec plus d'ardeur la délivrance de ce défaut. Que ſi aprés avoir examiné de bonne foi les raiſons de la conduite du Pere à vôtre égard, vous étes perſuadée qu'il a eu de la prévention, vous ne devez pas porter vôtre jugement juſqu'à le condamner, car peut-être ce ſera vous qui vous tromperez. Mais vous devez demeurer en paix dans cette incertitude où Dieu vous laiſſe, & vous ſoumettre humblement à cét ordre de Dieu ſur vous. Car certainement, ma Re-

verende Mere, nous avons toûjours tort de trouver étrange que les hommes ſe préviennent & ſe trompent ſur nôtre ſujet ; puiſque ſi nous n'avons pas tous les défauts qu'ils nous attribuënt, nous ne pouvons pas prétendre avec juſtice que nos actions ſoient tellement irrepréhenſibles que l'on n'ait pas lieu de nous ſoupçonner bonnement de défauts humains. Les plus Saints n'en ont pas été à couvert, il faut donc ſe ſoumettre humblement à cette Loi générale, & ne prétendre pas d'en être excepté. Bien loin donc que cela vous doive donner de l'éloignement du Pere de H..... vous devez croire qu'il n'en eſt que plus propre à vous ſervir. S'il faut qu'il ſe trompe à vôtre égard, il eſt toûjours plus à ſouhaiter qu'il ſoit prévenu contre vous que pour vous. La prévention contre vous ne peut aller qu'à mortifier vôtre amour propre, à vous éloigner des Charges, ce qui fait vôtre bien. Au contraire ſa prévention pour vous, peut aller à vous flâter dans des défauts, à vous engager dans des états perilleux, ce qui eſt beaucoup pire. Rien n'eſt plus dangereux que d'avoir un Directeur qui nous ſoit favorable, & qui conſpirant avec nôtre amour propre, ne ſert qu'à nous entretenir dans un faux repos, & une vaine ſecurité. Je ne vois donc rien que de favorable à vôtre ſalut dans cette préven-

tion du Pere de H.... contre vous. Ce vous ſera un contre-poids utile pendant vôtre Superiorité, & une occaſion de vivre avec lui, plûtôt ſelon la Foi, que ſelon les ſens, en ne conſiderant que Dieu en lui, & n'aïant pas pour lui moins de confiance volontaire, que s'il vous étoit le plus attaché; & ce vous ſera, aprés vôtre tems expiré, un moïen propre à vous tirer d'affaire, & à vous procurer un entier repos. C'eſt pourquoi je voudrois que vous vous diſpoſaſſiez d'agir alors d'une maniere toute differente de celle dont vous avez agi cette fois. Bien loin de vouloir ſçavoir ce qu'on fera contre vous; je prierois toutes les Sœurs de ne vous en rien dire, & de ſuivre leur conſcience, & les avis qu'on leur donnera. Je ne m'oposerois en rien à aucune des pratiques qu'on pouroit faire contre vous, je n'en ferois aucune plainte, & je me livrerois ſans reſerve & ſans reſiſtance à l'ordre de Dieu, qui ſe manifeſte mieux quand on n'agit point, & qu'on ne dit rien du tout. Toutes ces pratiques ſecrettes ne peuvent que vous conduire au port que vous devés déſirer, & qui vous eſt plus néceſſaire que jamais, à l'âge où vous êtes. Peut-être méme que vous jugez peu équitablement de l'intention du Pere de H....., & que ſon opoſition ne vient d'aucun éloignement qu'il ait pour vous, mais ſimplement de ce qu'il

juge utile à la Communauté d'avoir une autre Superieure pour la former, afin qu'elle ne demeure pas dépourvûë, quand vous viendrez à lui manquer. C'eſt une raiſon trés-juſte, & qui donne lieu quelquefois de préferer des Superieures moins capables, à d'autres qui le ſont plus; afin de n'attacher pas toute la regularité d'une Communauté à une ſeule perſonne. Et bien loin qu'on doive s'offenſer de cette vûë, on doit au contraire la favoriſer de tout ſon pouvoir. Vous voïez, ma Reverende Mere, que je vous propoſe diverſes vûës, qui ne s'accordent peut-être pas avec la verité des choſes; mais je crois pourtant que dans cette diverſité vous en trouverez quelques unes qui vous conviendront, & que vous aprouverez au moins la volonté que j'ai eûë de vous témoigner la part que je prends à vôtre peine, en vous propoſant ces divers remedes. Souvenez-vous en recompenſe devant Dieu de mes néceſſités, qui s'augmentent tous les jours par les divers ébranlemens que je reſſent, tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre.

LETTRE XL.

A une jeune Religieuse. Il lui parle des avantages de la vie Religieuse.

LA grace de la Religion, ma très-chere Sœur, est un de ces dons, qui ne sont bien connus que de ceux qui le reçoivent: *Quod nemo novit nisi qui accipit.* C'est pourquoi quelque envie que j'aïe de satisfaire au désir que vous avez que je vous en entretienne, je suis contraint de reconnoître que je ne suis capable que de rabaisser l'idée que vous en avez, pendant que vous goûtés encore le vin nouveau de la grace. Mais parce que Dieu ne permet pas que ces sentimens demeurent toûjours dans la même force, ou au moins dans la même sensibilité, j'avouë que vous faites bien de les établir sur des verités stables & permanantes, ausquelles vous puissiez avoir recours dans l'affoiblissement de vôtre ferveur, & c'est à quoi je tâcherai de contribuer quelque chose par le discours que je vous envoïe.

On ne sçauroit bien entendre, ma chere Sœur, le bonheur qu'il y a à se retirer du monde, si l'on ne connoit la condition de l'homme dans cette vie par raport au monde.

L'homme ne peut être ici bas qu'en deux états, dans l'état de juſtice, ou dans l'état de peché, & il eſt également avantageux dans l'un & dans l'autre de le quitter.

Il eſt bien clair que le monde eſt fort dangereux pour les pecheurs, puiſque c'eſt dans le monde qu'ils ont reçû ces plaïes mortelles, & qu'étant devenus par là incomparablement plus foibles qu'avant leur chûte, ils ont beſoin de ſe guérir, en ſe ſeparant des objets qui les ont bleſſés. Mais les Juſtes mémes n'en ont guére moins de beſoin que les pecheurs, parce que tout Juſtes qu'ils ſont, ils ſont encore malades d'une maladie trés-dangereuſe, qui eſt celle de la concupiſcence, c'eſt à dire, de l'amour des plaiſirs, des richeſſes & des curioſités inutiles. Car quoique cette maladie ne ſoit pas mortelle en eux, elle le peut fort aiſement devenir quand on la neglige, quand on l'entretient volontairement, quand on ne la combat pas.

On reſſent toûjours, ma Sœur, tant qu'on eſt dans cette vie, une pente à ſatisfaire ſes ſens, à s'élever audeſſus des autres, à chercher ſon propre honneur, à connoître mille choſes inutiles. Si ces inclinations viennent à nous domi r nous ſommes perdus. Il y faut donc reſiſte il y va de nôtre ſalut. Il s'agit de ſçavoir ſi le monde eſt fort propre à cette

resistance dans l'état où il est, & si la vie que l'on y méne, les objets que l'on y voit, les discours que l'on y entend, les maximes que l'on y propose, les sentimens qui y sont autorisés, l'esprit qui y regne, sont des moïens favorables pour nous aider dans ce combat, dont dépend nôtre salut.

Il n'est pas à craindre que ceux qui connoîtront un peu le monde, puissent avoir cette pensée, & je craindrai plûtôt qu'on en conclut, qu'il est presque impossible de resister à cette conspiration de tous les objets du monde, unis avec nôtre concupiscence pour nous perdre. Je ne prétends pas néanmoins porter les choses si loin. J'avouë qu'il y a des gens qui doivent demeurer dans le monde, ou parce qu'ils y sont liés, ou parce qu'ils ne sont pas apellés ailleurs. Mais il est certain qu'ils ont besoin de se faire une violence extraordinaire, parce que tout tend dans le monde à exciter, & à augmenter les inclinations corrompuës de la nature, qu'on n'y voit presque que des exemples de gens sensuels, qui mettent leur bonheur dans les plaisirs, des gens vains & ambitieux, qui ne loüent & n'estiment que ce qui éclate aux yeux des hommes. Il n'y a presque que l'amour propre qui y parle, & toutes les impressions qu'on y reçoit par les sens, sont des impressions de concupiscen-

ce. La voix de la Verité nous dit par ſon Apôtre : *N'aimez point le monde, ni ce qu'il y a dans le monde.* Nolite *diligere mundum, neque ea quæ in mundo ſunt.* Et au contraire la voix du monde nous crie preſque par tous les objets qu'il nous préſente : aimez le monde & ce qui eſt dans le monde. Mais au lieu que la verité ne parle au cœur que par intervalles, & d'une voix interieure & ſecrette, le monde nous parle au contraire d'une voix continuelle, ſenſible, éclatante, dont le bruit étouffe preſque dans toutes les ames la voix de la verité.

Il eſt vrai, comme dit ſaint Auguſtin, que par une grace particuliere de Dieu, *il y a toûjours quelques ames dans le monde qui prêtent l'oreille à la verité, plus rarement dans la proſperité, plus frequament dans l'adverſité, mais elles ſont toûjours en fort petit nombre, ſelon que l'Ecriture le predit.* Aliquando *tamen quidam aures cordis admovent, rariùs inter proſpera, crebriùs inter adverſa, ſed tamen pauci, ita enim prædicti ſunt.*

N'eſt-ce donc pas une extréme ſageſſe de ne vouloir pas être du nombre dont il y a ſi peu qui ſe ſauvent, & de ne pas s'embarquer dans un vaiſſeau, où l'on évite ſi rarement le naufrage?

Quand on n'auroit à combattre dans le mon-

de que la force des mauvaises coutumes, ce seroit assez pour en conclure que peu de gens se peuvent sauver, parce qu'il y en a peu qui puissent resister à l'impression de la coutume.

L'esprit humain dans la foiblesse où il est, est presque incapable de se persuader que ce qui est authorisé par la multitude, puisse être mauvais. La coutume est l'Evangile du monde. Elle s'assujettit l'esprit, & lui ôte le discernement du bien & du mal. C'est une raison toûjours presente & toûjours sensible, qui est tout autrement efficace sur le cœur, que les verités spirituelles. On ne fait pas même de reflexion sur les déreglemens authorisés par la coutume: dés qu'ils sont ordinaires, ils ne frapent plus; l'on devient ridicule en s'y opposant; & ceux qui en sont partisans, devenus fiers par leur nombre, traitent avec mépris & avec insulte ceux qui les osent condamner.

Il ne faut pas s'imaginer que cela n'arrive que dans les choses de peu d'importance; on en a que trop d'exemples dans des choses criminelles: "Malheur, dit saint Augustin, aux pechez des hommes, qui ne font horreur "que lorsqu'ils sont extraordinaires, & qui "étant devenus communs, nous frapent si peu "que quoiqu'ils soient tels qu'ils nous fer-"

„ment le Roïaume de Dieu, on eſt contraint „de les tolerer.

C'eſt de-là qu'il arrive, dit encore ce même Saint, *que des pechez grands & terribles étant paſſés en coutume, ſont eſtimés ou petits ou nuls; en ſorte que non ſeulement on ne prend pas la peine de les cacher; mais que l'on les publie, & l'on en fait gloire.* Hinc *accidit quod peccata quamvis magna & horrenda, cùm in conſuetudinem venerunt, aut parva, aut nulla credantur, uſque adeò ut non ſolùm non occultanda verum etiam prædicanda & diffamanda videantur.* Scandaliſer ſes freres par des nudités honteuſes, paroiſſoit autrefois un grand peché, lorſque c'étoit une faute moins commune; mais il n'y a pas preſentement de fille du monde qui ne ſe croïe fort en aſſurance contre les cenſures de ceux qui blâment cette coutume, & qui ne s'imagine que c'eſt une raiſon ſans replique, que de dire: c'eſt la mode générale, perſonne n'en fait difficulté.

Le moïen qu'une jeune perſonne qui entre dans le monde avec peu de lumiere & d'inſtruction, ſe puiſſe défendre de ces vûës authoriſées au dehors par la multitude, & favoriſées au dedans par la corruption naturelle? Mais le monde, ma Sœur, n'eſt pas ſeulement dangereux par les faux biens qu'il nous pro-

poſe, & par le bonheur aparent dont il nous flâte, il ne l'eſt ſouvent pas moins par ſes maux, & par ſes diſgraces. La plûpart de ceux qui y vivent en ſont accablés, & ſuccombent ſous leur poids; car les malheurs & les peines des gens du monde, ſont toutes autres que celles des perſonnes qui vivent dans la retraite, parce que s'en formant de grandes idées, ces maux agiſſent ſur eux ſur l'idée qu'ils en ont. Ils y ſont de plus expoſés par beaucoup plus d'endroits, leurs beſoins ſont infiniment plus grands, leurs paſſions plus vives, leurs deſirs plus vaſtes & plus étendus. C'eſt pourquoi l'Apôtre menace ceux qui s'engagent dans le mariage, de la tribulation de la chair; & Jeſus-Chriſt même marque entre les cauſes ordinaires, qui empêchent ſa parole de fructifier dans les ames, les miſeres de la vie du ſiecle: *erumnæ hujus ſæculi.*

Ainſi les gens du monde ne ſont pas ſeulement, comme dit ſaint Auguſtin, malheureuſement heureux: *infeliciter felices.* Ils ſont encore pour l'ordinaire malheureuſement malheureux; c'eſt à dire, que leurs malheurs temporels, ſont des ſources de leur malheur éternel. La proſperité les éleve, l'adverſité les abat, leur joïe & leur triſteſſe les conduiſent également à la mort: & il eſt également de la ſageſſe d'éviter les proſperités du monde, puiſ-

qu'il y en a ſi peu qui ne s'y laiſſent corrompre; & de ſe ſouſtraire à ſes maux, puiſqu'il y a ſi peu de gens qui en puiſſent ſuporter le poids.

Mais comme les perſonnes qui ne connoiſſent pas le monde par l'experience, ont de la peine à s'en former cette idée, & que le Diable pour les y attirer, leur repreſente un monde qui ne fût jamais, où l'on méne une vie commode mais innocente, où l'on ne joüit que des plaiſirs legitimes, & où l'on fait agréablement ſon ſalut dans l'éloignement des vices, & la douce joüiſſance de ce que Dieu ne défend point. Pour prévénir cette tentation dangereuſe, ſans examiner s'il y a eu jamais un monde de cette ſorte, je ſoutiens qu'il eſt encore de la ſageſſe d'éviter ce prétendu monde innocent, & que la privation & la fuite en eſt infiniment preferable à la joüiſſance qu'on s'en pouroit procurer.

Quels que ſoient ces plaiſirs qu'on peut gouter dans la poſſeſſion & la joüiſſance des Créatures, il eſt toûjours vrai qu'ils s'évanoüiſſent en un inſtant, qu'ils paſſent au moment qu'on commence d'en joüir, qu'il n'en reſte qu'un ſouvenir triſte & dangereux, & une foibleſſe effective qui lie l'ame aux Créatures, qui l'amolit, qui l'apeſantit, qui l'obſcurcit, qui l'attache aux ſens, & la retire des objets ſpirituels.

Mais la privation du monde & des Créatures, où l'on ſe porte par l'amour de Dieu, eſt au contraire un bien durable, ſolide, éternel. Elle ſoulage l'ame, elle lui donne de la force & de la vigueur pour l'élever à Dieu, elle la delivre de la ſervitude des paſſions. Quiconque étant en pouvoir de joüir du monde, ou de le quitter, prend le parti d'en joüir, emploïe ce pouvoir que Dieu lui a donné à un uſage vil & mépriſable, & le laiſſe proprement perir, parce que cette joüiſſance perit. Mais celui qui ſe reſout à s'en priver, en fait un uſage grand & ſolide. L'un eſt un diſſipateur de ce que Dieu lui donne pour s'établir dans l'éternité, l'autre ménage ſagement les biens de Dieu, & s'en aſſure à jamais la poſſeſſion. L'un ne peut avoir en l'autre vie qu'un regret extréme, quand il y verra le néant de ce qu'il a recherché dans la joüiſſance du monde, & la realité de ce qu'il pouvoit acquerir en s'en privant; l'autre ſe rejoüira éternellement de la ſageſſe du choix qu'il aura fait en y renonçant. Ainſi c'eſt une penſée digne d'une ame éclairée par la lumiere de la vraïe ſageſſe, d'être fortement perſuadée que le monde n'eſt bon qu'à quitter. Car il n'y a rien de plus fade, de plus vain que la joüiſſance des Créatures, quelque legitime qu'on ſe la figure, & il n'y a rien de plus réel, de plus ſolide, que la

privation volontaire des Créatures.

Je ſçai, ma Sœur, que vous n'avez pas beſoin de toutes ces raiſons pour vous faire aimer le choix que vous avez fait, le vin nouveau de la grace que vous goutez maintenant vous ſuffit pour cela. Mais il n'eſt pas néanmoins inutile dans cét état même de faire proviſion de lumieres ſolides, qui puiſſent ſoutenir l'ame, lorſque Dieu permet qu'elle ſente moins cette douceur de la grace, & qu'elle marche par la voïe d'une foi plus obſcure & moins ſenſible.

Ainſi aprés avoir repreſenté combien il eſt utile de quitter le monde; je m'en vais vous propoſer les avantages de la vie Religieuſe. Je les reduirai à trois; à la facilité qu'elle donne d'entendre la voix de Dieu, & de diſcerner ſa volonté; aux ſecours qu'elle fournit pour remedier aux maladies de l'ame; aux moïens qu'on y a de pratiquer les principaux exercices de la vie Chrétienne d'où dépend particulierement nôtre ſalut.

Je ne crois pas qu'il y ait perſonne qui ne crut que ce ſeroit un bonheur incomparable d'être admis dans la compagnie de Jeſus-Chriſt, d'entendre ſans ceſſe de ſa bouche même d'une maniere claire & intelligible ce qu'il deſire de chacun de nous, & de recevoir de lui les ordres de ce qu'il veut que nous faſſions.

sions. Et vous comprenez sans doute que le bonheur de cét état consisteroit en ce qu'on seroit ainsi délivré des incertitudes où l'on est souvent sur ce que Dieu veut de nous, & qu'on n'auroit qu'à marcher simplement dans la voïe qu'il plairoit à Jesus-Christ de nous marquer.

Or il est clair que vous possedés aussi pleinement cét avantage, que si vous joüissiez de la presence visible de Jesus-Christ, & l'on peut dire avec verité, qu'il vous parle aussi clairement, qu'il parloit à ses Apôtres. Il vous parle par vos Constitutions, par vôtre Regle qui vous marque presque toutes les actions que vous devez faire, puisque vous ne doutez pas qu'elles ne soient une voix de Dieu à vôtre égard. Il vous parle par vos Superieures, puisque Jesus-Christ dit expressément que qui les écoute, l'écoute lui-méme. Et comme les ordonnances de vos Regles & de vos Constitutions sont trés-claires, trés-précises, trés-particulieres, & que vous pouvez aprendre la volonté de Dieu par vos Superieures sur le reste des actions qui ne sont pas déterminées par vôtre Regle ni par vos Constitutions, il n'y a rien de plus aisé que de discerner ce que Dieu vous ordonne & vous prescrit en chaque rencontre. Quand une cloche vous éveille, c'est Jesus-Christ qui vous ordonne de

vous lever ; quand elle apelle à quelque Office, ou à quelque Exercice, c'eſt Jeſus-Chriſt qui vous y apelle. Quand une Superieure vous défend ou vous ordonne quelque choſe, c'eſt Jeſus-Chriſt méme qui vous défend ou qui vous ordonne cette choſe.

Il s'en faut bien qu'on ne joüiſſe dans le monde de ce bonheur. Il faut que ceux qui y vivent, ſoient à l'égard d'une infinité de choſes leurs propres Superieurs & leurs propres Legislateurs. Comme ils n'ont point de regles certaines, ils ſont toûjours en danger de ſuivre la volonté de la chair, & les caprices de leurs penſées, comme dit ſaint Pierre. Ils ſont continuellement en peine de diſcerner ſi c'eſt la cupidité ou la charité qui les fait agir. Dieu ne leur parle que d'une maniere obſcure, & à moins qu'ils ne ſoient trés-attentifs à ſa voix, ils n'entendent que celle du monde.

Je ne m'étonne donc pas que les impiés apelent dans la Sageſſe leurs voïes, des voïes difficiles ; *Nous avons marché*, diſent-ils, *par des voies difficiles*. Et *ambulavimus vias difficiles*. Un chemin eſt toûjours difficile quand on n'y voit goute, que l'on ne ſçait où l'on va, & que l'on y eſt dans un danger continuel de s'y égarer. Le pis eſt que l'on s'y égare, & que l'on y tombe ſans le ſçavoir ; car la plû-

part des chûtes & des égaremens des gens du monde leur ſont inconnus ; & perſonne de plus ne ſe met en peine de les relever, ni de les avertir de leurs chûtes, & de leurs erreurs.

La vie Religieuſe eſt formée exprés pour remedier à ce terrible danger. On s'y égare peu, parce que le chemin y eſt clairement marqué, & quand on s'y égare, on en eſt averti par la charité de ceux avec qui l'on vit, & par la vigilance des Superieurs. Mais c'eſt une grande peine, dira-t-on, que d'être obligé de ſuivre préciſement dans toutes ſes actions ce qui eſt preſcrit par une Regle & par des Superieurs, & de n'avoir jamais la liberté de faire ce que l'on veut. Helas! comment une ame Chrétienne peut-elle croire qu'il y ait de la peine à préferer les volontés toutes ſaintes de Jeſus-Chriſt, declarées par les Conſtitutions d'un ſaint Inſtitut, ou par les Superieurs établis de Dieu, aux caprices & aux fantaiſies de ſa propre volonté ? N'eſt-ce pas au contraire un ſoulagement infini que d'avoir Dieu pour guide, de marcher ſous ſa conduite, de pouvoir joüir dès cette vie même, de ce que les Anges conſiderent comme leur plus grand bonheur, qui eſt de ne faire aucune action, que par les ordres précis de la volonté de Dieu, toûjours ſainte & toûjours adorable ?

Le second avantage de vôtre vie, ma Sœur, n'est pas moins considerable. C'est que la vie Religieuse étant justement le contre-pied de celle du monde, elle a des effets tout opposés. Ainsi comme la vie du monde est un fleuve qui entraine dans le precipice les ames qui s'y laissent emporter; la vie Religieuse est au contraire un autre fleuve, qui conduit au Ciel celles qui se laissent aller à son cours, sans y resister. La raison est [illegible] comme la vie du monde favorise, augmente, irrite la concupiscence par tout ce qu'on y fait; la vie Religieuse la combat, l'affoiblit, la diminuë par tous les Exercices qu'elle prescrit. Tout y tend à reprimer la sensualité, les richesses, l'amour propre, les curiosités inutiles, les possessions des choses du monde. Et ce qu'il y a de plus favorable, est qu'en reprimant la concupiscence, elle adoucit la peine de la reprimer, elle soustrait à nos sens les objets du monde, & en affoiblit ainsi l'impression, elle fortifie l'ame par une sainte coutume dans les exercices laborieux. Rien n'est plus pénible que de mener une vie reglée & uniforme dans le monde, rien n'est plus aisé qu'une vie reglée dans une Religion; rien n'est plus difficile que de renoncer dans le siecle aux desirs seculiers, rien n'est plus facile hors du siecle que ce renoncement. Enfin autant qu'il est difficile de

soutenir en même tems l'effet de la coutume & de la concupiscence lorsqu'elles sont unies, autant est-il aisé au contraire de resister à la concupiscence, par le secours d'une sainte coutume, qui soutient l'ame dans la pratique de ses devoirs.

Ainsi la Religion est un monde saint & spirituel qui nous pousse à la pieté, & qui nous soulage de plus de la moitié de la peine qu'on y peut trouver.

Le monde profane est une Ville dont toutes les portes sont ouvertes aux ennemis de nôtre salut; & ce monde saint, c'est à dire, une Religion bien reglée, est une Ville dont toutes les portes sont fermées à ces mêmes ennemis. C'est cette Ville fortifiée, à laquelle le Prophete nous exhorte de nous refugier, pour y demeurer dans le silence & dans le repos. *Convenite & ingrediamur civitatem munitam, & fileamus.*

La plûpart des Exercices de ce premier monde, ont le Demon pour Instituteur. C'est le maître & l'inventeur des modes, des divertissemens, des pompes, des delicatesses. Toutes les pratiques de la vie Religieuse, ont au contraire leur origine dans la sagesse & la charité de l'esprit de Dieu, dont les Saints qui les ont établies ont été remplis.

Enfin, ma Sœur, le troisiéme avantage de

la vie Religieuſe, c'eſt qu'elle vous donne moïen de pratiquer les principales actions Chrêtiennes, d'où dépend ordinairement le ſalut. Ces actions que j'apelle les principales, ſont celles par leſquelles on obtient les graces néceſſaires pour ſubſiſter dans la vie Chrétienne, qui ſont le recuëillement, la vigilance, & la priere. Car Dieu ne donne rien dans la ſuite de la vie Chrêtienne, qu'à ceux qui le prient. Mais on ne le prie point quand on ne veille point, & l'on ne veille point quand on vit dans la diſſipation. Ce ne ſont point des obligations particulieres aux Religieuſes, ce ſont des devoirs communs & indiſpenſables. Qui ne prie point comme il faut, n'obtient rien de Dieu; & qui n'obtient rien, n'obtient jamais le plus grand des dons, qui eſt la perſeverance.

Mais combien eſt-il difficile de ſatisfaire à ce devoir dans le monde, parmi tant de ſujets de trouble, de diſtraction, & de diſſipation? Et combien eſt-il facile d'y ſatisfaire dans une ſainte Religion, où l'on méne une vie de recuëillement, & de priere, où l'on banit par le ſilence les paroles inutiles; où tous les exercices tendent à nous apliquer à Dieu, & à nous ſeparer de tout autre objet, & où la ſeparation des Créatures produit dans l'eſprit le vuide qui eſt néceſſaire afin que Dieu le rempliſſe?

Ce que vous devez conclure, ma Sœur, de ces avantages de la vie Religieuse que je vous viens de representer, est que le monde se trompe bien fort dans l'idée qu'il s'en forme. Il la regarde comme un nouveau joug qui apesantit celui que Jesus-Christ impose à tous les Chrétiens, & qui rend le salut plus difficile, & il n'y a point de pretexte plus ordinaire pour la décrier, que de dire : à quoi bon se charger de nouvelles loix, & de s'interdire ce qui n'est point défendu, pour s'exposer à faire un crime si on viole ces nouvelles loix ?

Mais c'est que le monde ne sçait pas que ce joug particulier auquel vous vous êtes volontairement engagée, n'est qu'un adoucissement du joug commun que Jesus-Christ impose à tous les Chrétiens, & qu'il est infiniment plus facile d'observer les loix communes du Christianisme, en gardant ces loix particulieres, que de garder les unes sans les autres. Car dans le fonds le vœu d'obéïssance à une Superieure n'est qu'une facilité pour observer ce que saint Pierre prescrit à tous les Chrétiens, de ne pas faire la volonté de leur chair & de leurs pensées.

Le vœu de chasteté qui enferme dans son étenduë le renoncement à tous les plaisirs, n'est qu'une facilité pour observer ce que le

même Apôtre ordonne à tout le monde, de fuïr la corruption de la concupiſcence qui eſt dans le monde.

Le vœu de pauvreté n'eſt qu'une facilité d'obſerver le renoncement à toutes choſes, ſans lequel Jeſus-Chriſt declare lui-même, qu'on ne peut être ſon diſciple.

L'aſſujetiſſement aux Regles, & aux pratiques d'un ſaint Inſtitut, n'eſt qu'une facilité d'obſerver ce que Jeſus-Chriſt commande à tout le monde, de ne ceſſer jamais de prier; & ce que ſaint Paul dit, de ne rien faire que pour la gloire de Dieu.

Il me ſeroit aiſé d'étendre cela, & de vous faire voir cette verité dans tous les Exercices de la vie Religieuſe; mais comme cette Lettre reſſemble aſſez à un Sermon, tâchons au moins d'éviter que ce ſoit un Sermon long & ennuïeux; ainſi je n'y ajouterai rien.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
2 FEB 1960
OF OXFORD
LIBRARY

LETTRE XLI.

A Madame de Fouppertui. Sur les differens ſentimens des gens de bien.

LE petit different que nous avons enſemble n'eſt que l'occaſion de cette Lettre ci, & je l'ai oublié dans la ſuite, en me jettant ſur des conſiderations plus générales & plus étenduës. J'ai été frapé, Madame, de la miſere des hommes, qui ſuivant les ſombres lumieres de leurs raiſonnemens, ſe partagent en differens ſentimens, qui ſe terminent preſque toûjours à ſe juſtifier eux mémes, & à condamner les autres; de ſorte qu'on peut preſque dire de tous les hommes, que c'eſt une ſocieté de gens qui s'entrecondamnent. Ce ne ſont pas ſeulement les bons qui éprouvent ce procedé de la part des méchans qu'ils ſont obligés de condamner, ce ne ſont pas ſeulement les mechans qui le pratiquent à l'égard des autres bons ou mechans; ce ſont lesgens de bien mémes, & ceux qui voudroient bien l'être, qui l'éprouvent tous les jours de la part de ceux à qui ils voudroient être les plus unis. Ce ne ſont que deſunions ou ouvertes, ou cachées. Peu de perſonnes

s'aprouvent ſincerement les uns les autres. L'on garde quelquefois certains dehors, & l'on ſe contraint plus avec certaines perſonnes qu'avec d'autres; mais parmi ces dehors Dieu voit ſouvent dans le cœur, qu'on ſe condamne tres-durement les uns les autres. Je puis dire que j'ai vécu dans ce ſpectacle continuel de ces diviſions intérieures, & qu'elles ont fait la plus grande peine de ma vie, non par la difficulté de ſouffrir les injuſtices des autres, mais par la crainte d'en commettre moi-même à leur égard. Car qui peut s'aſſurer qu'il ne ſe trompe point, en jugeant lui-même ſi ſouvent que les autres ſe trompent? Qui peut s'aſſurer que ce qui lui paroît évident ſoit vrai, en voïant tant d'autres fermes & conſtans dans des ſentimens, qui lui paroiſſent évidamment faux? La civilité humaine cache ſouvent cette diverſité de ſentimens, & elle fait bien de les cacher, peu de perſonnes étant en l'état qu'on leur diſe ſincerement ce qu'on penſe d'eux: mais à mon égard elle eſt preſque inutile, parce que mon imagination me repreſente à peu prés les diſcours intérieurs qu'on ſuprime, & que j'en vois même quelquefois un peu plus qu'il n'y en a. Il eſt difficile par exemple que ceux qui ſont du même ſentiment que vous à l'égard de ce petit different, aïent bien penſé ſur le refus que je fais de ſigner un

certain Acte, que je n'aïe à peu prés prevû. Je ne vous desavouë pas, Madame, qu'en prevoïant d'une part leurs penſées, ou comme certaines, ou comme poſſibles, & les regardant comme peu juſtes, je n'aïe eu auſſi certaines penſées de mon côté, ou plûtôt certaines impreſſions, qui ne leur ſont guéres plus favorables. Mais ce que je vous puis dire avec verité, eſt que vous n'y étes nullement compriſe, & que je ne vous accuſe que d'une trop grande déference pour les ſentimens de ceux par leſquels vous reglez les vôtres dans cette affaire.

Ce qui arrive en cette rencontre, arrive à une infinité d'autres, & qui leveroit le voile des civilités humaines, verroit un étrange ſpectacle de jugemens intérieurs, par leſquels on ſe condamne les uns les autres. Ne vous amuſez pas à me dire que peut-être perſonne n'a fait de moi ce que je me ſuis imaginé. Cela peut être vrai, & ce n'eſt pas tant un jugement que je forme, qu'un exemple que je vous propoſe. Si celui-là n'eſt véritable, j'en puis propoſer cent autres qui le ſeront, & il me ſemble qu'il ſuffit, qu'il contribuë à faire entendre ce que je veux conclure de là. C'eſt, Madame, que nous n'éviterons jamais de faire beaucoup de fautes dans cette diverſité de ſentimens & de diſcours des hommes, tant

que nous y prendrons parti, & que nous épouſerons les uns plûtôt que les autres. Car il eſt difficile que nous ne nous attachions à nos propres penſées, que nous ne condamnions trop legerement celles des autres. Et nous ſerons même ſouvent téméraires en diſant ce qui eſt vrai, parce que nous ne ſçaurons pas ce qui eſt vrai, avec l'aſſurance qui eſt néceſſaire pour le dire; ainſi nôtre charité y recevra diverſes bleſſures.

Quel ſera donc le moïen de ſe garantir de ce malheur? Je n'en ſçai point d'autre, Madame, que de ſe dépoüiller de toute prévention pour ſon ſentiment, & pour celui de qui que ce ſoit, afin de n'écouter que ce que la verité nous dira en la conſultant, & en l'aimant uniquement.

Que nous dira donc, Madame, cette verité, ſi nous la conſultons avec cét eſprit? Elle nous dira ce me ſemble que nous n'avons que deux choſes à faire, pour éviter d'être trompé.

A regler nôtre eſprit, à regler nôtre cœur.

Premierement les regles pour conduire ſûrement nôtre eſprit, ſont d'apliquer de bonne foi ſa lumiere, pour connoître ſi l'on peut la verité dans les choſes dont on eſt obligé de juger par ſoi-méme, & dans les choſes dont on doit juger par autorité, de s'apliquer de bonne

foi à comparer l'authorité des perſonnes qui les décident, en ne préferant pas ſans raiſon les uns aux autres ; & ne portant point cette déference au de-là de la raiſon.

A ne s'attacher au ſentiment qu'on préferera, que ſelon la meſure de ſon évidence, qui n'étant qu'humaine, doit être toûjours accompagnée de défiance, par la vûë des égaremens de ceux que nous croïons être dans l'erreur. Car quoique nous jugions qu'ils ſe trompent ſelon une lumiere particuliere, nous devons craindre de nous tromper nous mêmes, ſelon une lumiere plus générale ; c'eſt à dire, ſelon la connoiſſance que nous devons avoir de la foibleſſe de nos lumieres, & l'experience ſenſible que nous avons tous les jours, que l'on ſe trompe trés-ſouvent dans les choſes que l'on croit les plus évidentes.

Secondement la regle pour conduire le cœur, eſt de chercher toutes les excuſes raiſonnables pour couvrir les défauts & les erreurs que nous ſommes obligés d'attribuer au prochain, en n'attribuant jamais à un certain principe, ce qui peut naître d'un autre, en regardant leurs actions du meilleur biais qu'il eſt poſſible, en bornant ſa lumiere à ce que l'on voit, ſans ſe donner la liberté de déviner au de-là.

C'eſt de déſirer intérieurement que le pro-

chain n'ait point la faute ou le défaut que nous sommes obligés de lui imputer. Ce qui paroîtra, si nous sommes bien aise qu'il s'en justifie, si nous l'écoutons avec inclination, & sans désesperer que la justice ne puisse être de son côté.

Qui auroit soin de demeurer ferme dans ces regles, ne commettroit guéres de fautes dans ce partage d'opinions si ordinaire parmi les hommes. Car ou il trouveroit la verité par son examen, ou quand même il se tromperoit dans ses pensées, ce ne seroit pas dangereusement, parce que la défiance qu'il auroit de lui-même & de ses lumieres, l'empêcheroit de s'y attacher, & la pente qu'il auroit à écouter les autres de bonne foi, l'empêcheroit de s'aigrir de ce qu'ils ne seroient pas de son sentiment. Il ne donneroit aussi jamais lieu aux autres de se plaindre, qu'il juge mal de leurs intentions; puisqu'il leur en attribuëroit toûjours les plus favorables qu'il seroit possible.

Enfin le désir sincere qu'il feroit paroître en toute occasion, que les autres fussent exemts de ce qu'on leur impute, empêcheroit que ces erreurs mêmes n'alterassent sa charité, & ne fissent de mauvaise impression sur les autres.

Il seroit facile, Madame, d'apliquer ces principes à diverses hypotheses, & en particulier à nôtre petite contestation. Mais en vous lais-

sans faire celles qui vous viendront, je vous dirai simplement celles que je fais à vôtre égard & à l'égard de Monsieur de P. C. Je ne sçaurois m'empêcher de croire, aprés l'examen le plus exact que j'ai pû faire de nos diverses prétentions, que ce que vous aprouvés l'un & l'autre par vôtre signature n'est pas conforme dans le fonds aux regles immuables de l'équité.

Mais cette conviction ne laisse pas d'être accompagnée d'une défiance, telle que je ne voudrois pas pour rien du monde, que vous vous rendissiez à mon sentiment sans examen, que je suis persuadé qu'il faut qu'il y ait quelques raisons spécieuses qui vous aïent surpris, & que ces raisons doivent être examinées de bonne foi, pour voir si elles ne sont point réelles & solides, & telles qu'elles meritent qu'on change de sentiment.

Pour vos intentions je n'ai pas eu de peine à me défendre d'en juger; car il ne m'est venu aucune pensée qui vous soit desavantageuse. Il est vrai que j'aurois peine à ne pas croire qu'il y auroit un peu trop d'attachement à l'authorité de ceux qui vous ont persuadé cette signature, si elle vous faisoit supposer que vous ne vous pouviez tromper, & si vous vouliez, sans autre examen, qu'on s'arrêtat à leur sentiment. Mais ce défaut même seroit

d'une nature qui ne m'empêchera jamais de vous honorer, & d'être trés-sincerement, Madame.

LETTRE XLII.

Sur la maniere d'enseigner la Philosophie aux jeunes Religieux.

COmme toutes les occasions de vous entretenir me paroissent favorables, permettez-moi, mon Reverend Pere, de prendre pour sujet de cette Lettre, celui de vous dire avec liberté quelques pensées que la lecture passagere de vôtre Physique me donnât occasion de former.

Je dis que cette lecture en fût l'occasion, parce que ces pensées ne vous regardent point en effet, & qu'elles n'ont pour sujet que la maniere commune dont on enseigne la Philosophie dans les Ecoles. Les plus habiles ne songent qu'à éviter un défaut qui est l'erreur dans les opinions, & ils tâchent pour cela de choisir les plus raisonnables & les plus vraïes. Mais outre ce défaut, que l'on peut apeller en quelque sorte materiel, parce qu'il regarde la matiere de la Philosophie, il y en a encore un autre, qui me semble infiniment plus consi-

derable, & qui regarde l'eſprit avec lequel ils accoutument leurs Ecoliers à la regarder.

Car ils la leur repreſentent d'ordinaire comme une choſe fort importante, ils leur font acroire qu'ils ſeront fort ſçavans, lorſqu'ils auront apris ce qu'ils leur en montrent; ils leur en inſpirent l'eſtime & l'amour, ainſi ils les rempliſſent d'une curioſité, qu'ils conſervent ſouvent toute leur vie. Or cette maniere de conſiderer la Philoſophie, eſt ſans doute un défaut & une erreur plus importante que toutes celles dont ils entreprennent de les retirer. Car il vaut infiniment mieux ſe tromper dans une opinion Philoſophique, fuſſe dans les formes ſubſtantielles, que de croire que ce ſoit une grande choſe, que de ſçavoir la fauſſeté de cette opinion. Il y a une erreur & une ignorance dans toute curioſité, qui eſt beaucoup plus blâmable, que la verité qu'elle nous découvre n'eſt eſtimable. J'en excepte néanmoins ceux qui y ſont apliqués par profeſſion, car en ceux-là cette recherche n'eſt point vaine & inutile, faiſant partie de leur emploi, & de leur devoir.

Il me ſemble donc, mon Reverend Pere, que pour empêcher ceux qui étudient de tomber dans cette erreur, on doit en méme tems qu'on leur aprend ce qu'on peut ſçavoir de la Phyſique, leur aprendre avec quel eſprit on

le regarde : C'eſt à dire, qu'on leur doit bien faire connoître que la Philoſophie eſt fort incertaine, & leur faire reſerver toute leur eſtime & tout leur amour pour cette divine ſcience, que Jeſus-Chriſt eſt venu aporter au monde, & que l'Ecriture apelle la ſcience du ſalut : *Ad dandam ſcientiam ſalutis plebi ejus* ; & pour laquelle ſaint Paul nous aſſure qu'il a mepriſé comme la bouë, toute la ſcience & tous les avantages humains.

Pour produire cét effet, il les faut faire ſouvent enviſager le peu de choſes que nous connoiſſons, & l'inutilité de celles qu'on s'imagine de connoître. Car en verité, mon Reverend Pere, la plus ſolide Philoſophie n'eſt que la ſcience de l'ignorance des hommes, & elle eſt bien plus propre à détromper ceux qui ſe flâtent de leur ſcience, qu'à inſtruire ceux qui déſirent d'aprendre quelque choſe d'aſſuré & de certain. De quelque éloge qu'on releve celle de Monſieur Décartes, il faut néanmoins reconnoître que ce qu'elle a de plus réel, eſt qu'elle fait fort bien connoître que tous les gens qui ont paſſé leur vie à philoſopher ſur la nature, n'avoient entretenu le monde, & ne s'étoient entretenus eux-mêmes que de ſonges & de chimeres. Mais quand elle vient au détail des corps, & à l'explication de la machine, tout ce qu'elle nous propoſe ſe

reduit à quelques supositions probables, & qui n'ont rien d'absolument certain. Aussi il y en a qui apellent cette Philosophie le Roman de la nature, parce que c'est un amas & un enchainement de causes & d'effets probables, & qui est comme l'histoire d'un monde imaginaire, qui n'est peut-être point dans l'être des choses. Cette maniere de considerer l'ignorance des hommes dans la Philosophie, non seulement n'est pas capable d'amoindrir l'ardeur nécessaire à ceux qui l'étudient, qui est la seule chose qu'on pouroit craindre ; mais elle peut même servir à l'exciter, parce qu'elle leur fournit un plus grand & plus utile spectacle, que ceux qu'on leur y presente d'ordinaire. Car qui y a-t-il de plus merveilleux que de regarder ce nombre infini de Philosophes, qui se sont rompus la tête toute leur vie à chercher les raisons de l'ordre du monde, dont les recherches n'ont abouti qu'à des imaginations ridicules, & d'en voir d'autres qui s'imaginent être fort sçavans, parce qu'ils ont reconnu que les autres sont ignorans ; mais qui ne reconnoissent pas, ou qu'ils ne sçavent rien eux-mêmes, ou que ce qu'ils sçavent n'est que vanité ?

Cette consideration nous conduit à l'intelligence des paroles de l'Ecclesiaste : *Mundum tradidit disputationi eorum, ut non inveniat*

homo opus quod operatus est Deus, ab initio usque ad finem. Et des autres du même Livre: *Proposui in anima mea querere & investigare sapienter quæ fiunt sub Sole; hanc occupationem pessimam dedit Deus filiis hominum ut occuparentur in ea.* Et en nous inspirant l'esprit véritable, avec lequel il faut regarder toutes ces sciences, elles nous portent à l'estime des verités que Dieu nous a apriſes, qui sont les seules qui meritent une serieuse aplication. Mais quand il seroit vrai qu'en rabaiſſant ainſi la Philoſophie, on diminuëroit quelque choſe de l'ardeur de ceux qui l'étudient, je croi néanmoins qu'il y a beaucoup moins de danger, qu'il n'y en a à leur laiſſer une curioſité inquiéte, qui les porte à s'y apliquer le reſte de leur vie, & à s'intereſſer dans les diverſes opinions des Philoſophes, qui partagent les curieux. Je vous avouë, mon Reverend Pere, que j'ai vû tant de vanité, & tant de préſomption dans ceux qui font métier de Philoſophie, & qui ſoutiennent même la plus ſolide, qui eſt celle que vous avez enſeignée; que ſi j'avois à revivre, il me ſemble que j'éviterois de faire paroître de l'inclination pour aucun de ces partis, & que je ferois enſorte qu'on ne me mettroit pas au nombre des Décartiſtes, non plus qu'en célui des autres. Ce n'eſt pas qu'il ne faille preferer la verité à l'erreur,

en toutes choſes. Mais il y a bien de la différence entre préferer ſimplement un ſentiment à un autre, en faiſant paroître en même tems de l'indifférence & du mépris pour tout cela, & épouſer une opinion avec quelque eſpece de chaleur, ou au moins en parler comme d'une choſe ſerieuſe & importante, qui eſt proprement ce qu'il faut éviter, & que je n'ai pas toûjours évité. S'il en faut parler, il en faut parler comme d'une bagatelle; afin de produire en même tems dans l'eſprit des autres, l'idée véritable qu'ils en doivent avoir. Et cela eſt d'autant plus néceſſaire à de jeunes Religieux, comme ſont ceux que vous inſtruiſez, que c'eſt même une miſere que d'être obligé d'aprendre ces choſes à des perſonnes retirées du monde, & dont l'eſprit ne devroit être occupé que de Dieu & de ſes divines verités. J'ai peine à croire que dans la premiere Inſtitution de vôtre Ordre, on enſeignât la Philoſophie aux jeunes Religieux; & je me perſuade que cela n'eſt venu, que de ce qu'étant tombé dans un grand dereglement, qui eſt toûjours accompagné d'une ignorance trés-grande, on conçût beaucoup d'eſtime pour la ſcience même profane; parce qu'elle étoit extrémement rare, & qu'on s'imaginât qu'en remediant à l'ignorance, on remedieroit auſſi aux deſordres qui en naiſſent. Mais il arrive ſouvent tout le

contraire ; & l'on voit que par cette vaine ſcience, on fait ſouvent perdre aux Religieux tout ce qu'ils avoient d'onction & de pieté. Ils ſont d'ordinaire fort modeſtes & fort recueïllis dans les années de leur Noviciat, parce qu'on ne les y aplique qu'à des lectures ou ſolides comme celles de l'Ecriture Sainte & des Peres, ou au moins édifiantes, comme celles de quelques Livres communs de meditations ; mais ſitôt qu'ils en ſont ſortis, on ne leur fait preſque lire que de miſerables cahiers remplis de chicanes Philoſophiques & Theologiques, qui enflent la tête de ces jeunes gens, & leur perſuadent qu'ils ſont fort habiles. Il y a des Ordres trés-reformés, où l'on paſſe juſqu'à ſept ans depuis le Noviciat, dans ces ſortes d'études ; & enſuite ſans autres diſpoſitions, on les avance à la Prêtriſe, on les pouſſe à la Prédication, où ils debitent ce qu'ils ont apris. Et voilà une des plus grandes ſources du déreglement de l'Egliſe. Car ces perſonnes qui ne peuvent paſſer que pour trés-ignorans dans la ſcience de l'Egliſe, rempliſſent non ſeulement les Chaires, mais les Confeſſionaux. Ils ſe font grands Directeurs, on les conſulte, ils decident tout hardiment avec la proviſion de Science Scholaſtique qu'ils ont apriſe dans leur ſeptiéme année, & celle de quelques méchans Caſuites, qu'ils auront lûs

en particulier. Je vous parle, mon Reverend Pere, d'autant plus hardiment de ces desordres, que je sçai que vos Maisons en sont entierement exemtes; qu'on y estime la véritable science, qu'on l'y puise dans les sources, & qu'on n'y précipite personne dans les emplois Ecclesiastiques, & les Directions extérieures, qui sont le plus grand écueïl des autres Ordres; & c'est une des choses qui m'y a le plus édifié. C'est pourquoi je ne sçaurois m'empêcher de vous dire avec liberté & avec confiance, que je souhaiterois que la Philosophie humaine y fût en quelque sorte rabaissée, & qu'il n'y en eut pas tant comme j'en connois, qui passent pour de grands Philosophes, pour Sectateurs de Décartes, pour curieux des belles choses, qui sont des mots par lesquels on déguise dans le monde la vanité de ceux qui s'apliquent avec ardeur à ces recherches. Il est peut-être bon d'être en plusieurs points Sectateur de Décartes, puisqu'il est sans doute plus raisonnable que les autres, mais il ne faut pas que cette qualité fasse paroître qu'on en fasse une profession ouverte, qu'on se fasse remarquer dans cette guerre des enfans du siecle: car dans la verité les Décartistes ne valent gueres mieux que les autres, & sont souvent plus fiers & plus suffisans; & Décartes même n'étoit pas un homme que l'on pût apel-

ler une perſonne de pieté, quelques loüanges que lui ait donné Monſieur Claircelier. Mais ſur tout il faut bien ſe garder de porter cette Philoſophie juſqu'à certaines opinions témeraires qu'on en a tirées, & qui ſont d'une ſi perilleuſe conſequence que j'ai deſſein d'en faire un petit Traité, afin de vous porter à détourner autant que vous pourez, ceux de vôtre Congregation qui ont de l'attache à la Philoſophie de Décartes, de paſſer juſqu'à ces conſequences; mais ce ſera quand j'en trouverai le loiſir, ſur quoi il m'eſt difficile de rien promettre de bien aſſuré.

LETTRE XLIII.

Que les comparaiſons qu'on fait de divers Etats de la vie ſont defectueuſes.

A MADAME LA MARQUISE DE D....

IL me ſemble, Madame, que toutes les comparaiſons qu'on fait des divers Etats de la vie, ſont defectueuſes en bien des manieres. On n'y conſidere que les difficultés ou les avantages de l'Etat en ſoi, & l'on ne prend pas garde que les differentes diſpoſitions, les differentes lumieres, les differentes fantaiſies

fantaisies font que ce qui est moins pénible en soi, le devient beaucoup davantage par raport à une certaine disposition, & au contraire que ce qui est beaucoup plus pénible & plus dangereux, l'est beaucoup moins, par raport à une disposition differente. Rien ne seroit dangereux, Madame, à une ame vraiment éclairée, car il s'agit en toutes choses de préferer l'éternité au tems; le bien souverain, à de petits biens; de grands maux, à de petits maux. Or quelle proportion y a-t-il entre ces choses, & comment peut-on être tenté de faire un mauvais choix?

On ne le peut être, Madame, que par défaut de lumiere, & par des inclinations déreglées. Or c'est ce qui m'a fait dire que c'est particulierement ces fausses lumieres & ces fausses inclinations qui rendent certains Etats beaucoup plus dangereux que les autres. Il semble donc qu'on ne puisse dire assûrement, qu'un Etat soit plus dangereux qu'un autre, puisque ce danger dépend de ce raport, ou de cette proportion avec les défauts des hommes. Voici néanmoins certaines considerations génerales, qui me semblent porter l'esprit à decider cette question d'une maniere differente de celle dont vous l'avez décidée.

Vôtre Etat, Madame, a deux qualités : il est certain & invariable, il n'est pas en vôtre

choix de le changer, vous n'avez point à déliberer sur cela. De plus les devoirs en sont assez clairs, & il ne faut qu'une lumiere mediocre pour les connoître. Il est en quelque sorte sur tout environné de garde-fous, & vous ne sçauriez en sortir que volontairement, & en resistant à des lumieres dont vous êtes parfaitement convaincuë. Si vos devoirs sont pénibles, ils sont précis & marqués. Vous n'avez qu'un chemin à tenir; & le désir de se sauver, pour petit qu'il soit, suffit pour vous en faire surmonter toutes les difficultés.

Mais il y a bien de la difference entre cét Etat, & celui des personnes qui ne sont point liées par aucune nécessité, qui ont plusieurs chemins à choisir, dont elles connoissent peu le danger, & qui marchent par une voïe où l'on trouve quantité de pentes douces, qui attirent à s'y laisser aller, parce qu'on ne voit pas le danger, & qu'on s'imagine qu'on s'y arrêtera quand on voudra.

En un mot, Madame, le danger des Etats differens, ne consistant pas tant dans les peines & les duretés de cét Etat, que dans les faux remedes qui se présentent pour en sortir, & dans l'impression qui en fait regarder les maux comme non nécessaires & comme pouvant être évités en conscience, le même degré de vertu qui suffiroit pour mener sans

chagrin la vie de Carmelite, quand on y eſt engagée, & que l'imagination n'en préſente aucune iſſuë permiſe, ne ſuffit pas pour mener une vie beaucoup moins auſtere, dont on ſe peut exemter. Ce ſont ces iſſuës & ces moïens qui partagent l'ame, & qui l'empêchent d'emploïer ſa force pour ſouffrir le mal de ſon Etat, en l'occupant des déſirs d'éviter ce mal, & en lui préſentant certains moïens qui l'amuſent par des fauſſes eſperances. Je croi que l'on doit conſiderer de plus que nous ne jugeons point des peines de divers Etats, par les maux réels qu'ils renferment, mais par l'impreſſion que le monde en a. On emprunte cette impreſſion, on s'en revêt, & on ſe croit miſerable quand le monde nous juge tels. Or il n'a pas plû au monde de croire qu'une Dame accommodée, qui n'a point de méchantes affaires ni de traverſes particulieres, qui ſe peut maintenir dans l'Etat où elle eſt née, ou ne s'abaiſſer que d'une maniere qui ne la rende pas mépriſable au monde, ſût fort miſerable. Elle ne l'eſt donc pas en effet, au moins d'une maniere ſenſible à l'imagination, quoique des vûës Chrétiennes lui puiſſent faire reconnoître dans ſon Etat quantité de difficultés & de peines réelles. Il en eſt tout au contraire, quand l'impreſſion qu'on emprunte du monde, nous fait regarder un certain Etat,

comme trés-miſerable & trés-rabaiſſé ; car cette impreſſion ſe rendant maîtreſſe de l'imagination, il eſt trés-rare que l'ame ſe mette audeſſus, & conſidere ces Etats, parce qu'ils ont de réel. La pauvreté dans laquelle on eſt née & celle dans laquelle on tombe par divers accidens qui font déchoir de la condition, ont la méme réalité, mais non pas la méme ſenſibilité. La plûpart des pauvres ſouffrent l'une avec aſſez de tranquilité, & peu de perſonnes ont la force de ſouffrir l'autre ſans chagrin. Ainſi pour accorder les differens avis ſur ces deux Etats que vous comparez ; je croi qu'on peut dire que l'un a plus de maux réels, & moins de moïens de les éviter, mais qu'il a le ſecours de la néceſſité & de la lumiere, qui ſoutient étrangement l'ame ; l'autre a peut-être moins de maux réels, mais il en a plus d'imagination, & n'y aïant pas les mémes liens de néceſſité, on y eſt tenté de ſe laiſſer aller à certains moïens qui étant permis en ſoi, cauſent néanmoins dans la ſuite de la vie, de terribles embarras pour la conſcience. Je conclus de tout cela, Madame, que pour être en ſureté, en quelque Etat que l'on ſoit, il faut ſe défaire des opinions du monde, aimer ſincerement la mortification, & l'humiliation, & être fort en garde contre les moïens permis qui ſe préſentent de les

éviter; & que ſans cette diſpoſition on eſt en danger en toute ſorte d'Etats. Ne vous amuſez pas au reſte, Madame, à chercher un raport bien juſte de ces conſiderations générales au ſujet particulier auquel on a eu quelques vûës de les apliquer, car quand on s'embarque en ces diſcours, on ſe laiſſe attirer par la verité qui paroît, ſans ſonger au ſujet particulier qui y a fait entrer. Cela ſuffit à une perſonne qui n'a deſſein que de tromper ſon mal, en s'apliquant à autre choſe; ainſi vous prendrez, s'il vous plaît, tout ce que j'écris ici plûtôt pour un diſcours en l'air, que pour une réponſe à vôtre Lettre.

LETTRE XLIV.

Reflexions ſur les conteſtations qui arrivent entre les amis.

A MONSIEUR DE S. M...

1. ON peut remarquer, Monſieur, preſque dans tous les differens, les conteſtations, & les querelles qui arrivent parmi les hommes, que lorſqu'on s'eſt emporté de part & d'autre, en des paroles de chaleur & de paſſion, chacun s'ocupe

ensuite à se justifier soi-même, à chercher des raisons pour montrer, qu'il a eu raison de parler comme il a fait, & à trouver au contraire que ceux avec qui il a eu ce different avoient grand tort. La cause en est évidente quoique peu de personnes s'en aperçoivent; c'est que les ressorts qui font agir nôtre esprit, & qui l'apliquent aux objets, sont l'orgueil & l'amour propre, & non pas la raison, la verité & nos interêts réels.

2. Qui ne considereroit les choses qui nous arrivent que par la raison, découvriroit sans peine, qu'il nous est fort peu important de sçavoir que ceux avec qui nous avons eu quelque contestation ont grand tort, qu'ils sont injustes & déraisonnables, qu'ils nous ont parlé avec impatience, avec dureté, avec hauteur, que ce qu'ils nous ont dit étoit faux & offençant, qui sont néanmoins les objets dont nôtre esprit se repaît & s'occupe presque toûjours. Quand tout cela seroit vrai, quel interêt véritable y avons nous ? Ce sont des maux pour ceux qui sont tombés dans ces fautes, des blessures qu'ils ont faites à leurs ames, des dettes qu'ils ont contractées, & pour lesquelles ils ont à satisfaire à la justice de Dieu, mais cela ne fait pas le moindre mal réel à nôtre ame. Nous sommes tels que Dieu juge que nous sommes, & les discours injustes des hommes

ne changent en rien ce jugement qu'il porte de nous. Rien ne nous peut ôter ce que Dieu nous donne & qu'il voit en nous, rien ne nous peut donner ce qu'il ne voit pas. Et comme ce jugement de Dieu, & non celui des hommes fera l'arrêt de nôtre Etat éternel, c'eſt auſſi la regle de nôtre merite ou de nôtre démerite dans le tems.

3. Mais ce qui ne nous a ôté aucun bien réel, ne laiſſe pas de bleſſer nôtre amour propre. Il veut avoir une place honorable dans l'eſprit des autres, & ces jugemens déſavantageux qui paroiſſent dans ces diſcours de paſſion lui faiſant voir qu'il n'a pas cette place, le rabaiſſent & l'incommodent. Il voudroit joüir tranquillement de l'eſtime qu'il croit meriter. Or ces jugemens troublent ce repos, en lui montrant que les autres ne jugent pas auſſi favorablement de lui qu'il en juge. Il craint que ces jugemens ne ſe repandent, que ceux qui lui ont parlé durement ne parlent de même aux autres, & ne détruiſent ainſi l'eſtime & la reputation à laquelle il prétend. C'eſt ce qui le porte à s'apliquer avec tant de ſoin à ce qui le peut perſuader de la fauſſeté & de l'injuſtice de ces jugemens, parce que ces vûës qui ne font rien à nôtre raiſon, ſont conſolantes pour nôtre orgueil, qui ſe ſatisfait merveilleuſement par cette penſée, que nous

ne pouvons être blâmés, que par des personnes injustes & déraisonnables. Plus il diminuë du poids de l'autorité qui l'incommode, plus il se sent soulagé, & c'est ce qui le rend si actif à découvrir les défauts de ceux qui le blessent en quelque maniere que se puisse être.

4. Mais si c'est la route ordinaire de l'amour propre, ce nous devroit être une raison de nous en éloigner. Car que pouvons nous esperer en la suivant qu'un accroissement d'égarement & d'illusion ? Si la charité est nôtre bien, si c'est la vie & la santé de nos ames, n'est-il pas visible que tout ce qui tend à la diminuer & à l'alterer, tend à nous rendre malades, & nous achemine à la mort ? La haine du prochain est la mort de l'ame ; or la forte persuasion de ses défauts, & de son peu de justice à nôtre égard, sont des acheminemens à la haine, & par consequent à la mort.

5. Mais si la raison nous éloigne dans ces occasions, d'apliquer ainsi nôtre esprit aux défauts du prochain, elle ne nous porte pas moins fortement à nous apliquer à découvrir les fautes que nous avons pû faire dans ces contestations animées. Car ces fautes sont des blessures de nos ames, qu'il faut guérir, ce sont des dettes ausquelles il faut satisfaire : si

nous

nous ne le faisons en ce monde, Dieu nous le fera faire en l'autre, & d'une maniere bien terrible.

6. Il ne faut pas s'imaginer que Dieu se serve de certaines compensations, & que parce qu'on nous aura dit des paroles dures & offençantes, nous soïons quitte de celles que nous pourions avoir dites. Les devoirs de chacun des hommes sont independans de ceux des autres hommes, parce qu'ils regardent plus Dieu que les hommes. Si l'on blesse la verité, la charité, la douceur, en nous parlant, il ne nous est pas permis de les blesser en repondant. Si on nous parle avec hauteur & avec fierté, ce n'est pas une raison à nous, de nous éloigner de l'humilité, ni d'imiter les défauts qui nous choquent dans les autres, parce que c'est à Dieu que nous devons cette douceur & cette humilité, puisque c'est lui qui nous les prescrit.

7. Ce qui fait que nous découvrons peu les fautes que nous pouvons commettre en général, & que nous sommes si portés à nous justifier en nous mémes, c'est que nous connoissons peu les vrais devoirs de la charité, & les sources d'où ils découlent; & c'est ce qu'il est important de developer, afin de mieux découvrir en combien de manieres nous y manquons. Et pour cela il paroît utile de conside-

rer que le prochain n'eſt pas ſimplement l'image de Dieu, qu'il n'eſt pas ſimplement apellé à la participation du méme bonheur que nous, mais qu'il eſt de plus revêtu des droits de Jeſus-Chriſt à nôtre égard, c'eſt à dire, que Jeſus-Chriſt l'a ſubſtitué en ſa place, afin de recevoir en ſa perſonne, ce que nous lui devons à la ſienne. C'eſt la ſource de ces expreſſions de l'Evangile : *ce que vous avez fait à l'un de ces petits, vous me l'avez fait à moi-méme ; ce que vous n'avez point fait à l'un de mes freres vous ne me l'avez point fait.* Il ne faut donc point tant regarder ce que les hommes meritent, que ce que Jeſus-Chriſt merite que nous leur faſſions. Le merite de Jeſus-Chriſt eſt le fondement de la regle de nos devoirs envers le prochain, & tout ce qui ne le détruit pas ne le peut détruire.

8. Comme nous devons donc un amour invariable à Jeſus-Chriſt, nous devons un amour invariable au prochain, & ſes défauts & ſes injuſtices ne peuvent pas le détruire. Jeſus-Chriſt merite de méme que nous procurions au prochain tous les biens que nous pouvons lui procurer, que nous tâchions de le délivrer de tous les maux, dont nous pouvons le délivrer. Comme il n'y a rien que nous ne devions endurer pour Jeſus-Chriſt ; nôtre patience envers le prochain ne doit point

avoir de bornes. Enfin comme J.C. est toûjours digne de respect, nous avons toûjours des raisons de respecter & d'honorer le prochain.

9. Il faut avoir de plus pour principe, qu'il ne nous est jamais permis de faire rien envers le prochain, par maniere de vengeance. C'est un droit que Dieu n'a point laissé aux hommes, & qu'il s'est uniquement reservé. Or il y a bien des manieres de vengeances: car comme on se venge des dommages réels qu'on reçoit par d'autres dommages qu'on cause, comme on se venge des coups par des coups, des injures par des injures, on se venge aussi de la hauteur qui nous incommode par une hauteur qui incommode les autres, on se venge de la fierté par la fierté, des airs par les airs. Et tout cela ne vaut rien, parce qu'il n'a pour principe que le ressentiment & la vengeance, qui sont des mouvemens auſquels il n'est pas permis de s'abandonner.

10. Nous ne devons pas seulement la patience au prochain, nous lui devons aussi l'édification non seulement par nos paroles, mais beaucoup plus par nôtre exemple, & par un air de pieté repandu dans nos actions. Il n'est pas toûjours tems de l'instruire, ni de le reprendre; mais il est toûjours tems de lui donner des exemples d'humilité, de moderation & d'équité; & c'est pourquoi l'Apôtre

15. Celui qui a l'avantage dans un combat, c'eſt celui qui n'y eſt point bleſſé, & qui n'y reçoit aucune plaïe. Or les véritables bleſſûres des conteſtations, qui ſont des eſpeces de combats, cõſiſtent dans ce qu'on dit aux autres, & non pas dans ce que l'on nous peut dire. Qu'on nous diſe tant de durétés que l'on voudra, ſi on ne les repouſſe point par des paroles d'aigreur & d'impatience, on n'en eſt point bleſſé; ainſi on a tout l'avantage. On ne peut recevoir d'autres plaïes que celles qu'on ſe fait à ſoi-méme; c'eſt donc une force prodigieuſe, que celle d'un vrai Chrétien; rien ne lui peut nuire que lui-méme. Ceux qui l'outragent ſe peuvent bleſſer eux-mémes; mais ils ne le bleſſent point. S'ils lui ôtent par leurs calomnies quelque partie de ſa reputation, ils lui procurent le bien de la patience, qui vaut bien mieux que la reputation. Qu'il ne ſe bleſſe point lui-méme, & il eſt invulnerable à tout ce qui eſt hors de lui.

16. On donne lieu ſouvent aux paſſions du prochain, par des défauts ſecrets qui l'importunent, & qui le choquent enſuite. Les paſſions s'étant excitées, & aïant produit quelque éclat, on les enflâme davantage par des paroles ſeches, qui ne ſont pas propres à l'éteindre. On s'imagine en être quitte, en alléguant qu'on n'a rien dit que de juſte & de

vrai ; mais nous ne devons pas seulement à nôtre prochain la verité, mais nous lui devons le remede de ses maux. Si donc il est malade de la maladie de la colere & de la mauvaise humeur ; nous lui devons le remede de la douceur & de la moderation dans les paroles, parce que c'en est le remede, selon ce que dit le Sage, *Que la réponse douce refraidit la colere* : Responsio *mollis frangit iram*. Si donc on manque à ce devoir, on est coupable du même défaut de charité, que celui qui voïant son ami qui a la fievre, au lieu de lui donner un remede pour le guérir, lui donneroit quelque drogue pour l'augmenter.

17. On prétend se justifier de ce qu'on appelle l'air, en disant qu'on n'y sçauroit remedier, & que chacun a le sien ; mais cela n'est pas absolument vrai. Il y a des airs qui ont leur source dans la disposition de l'ame. Une ame vraiment humble & vraiment charitable, imprime un air de douceur dans son extérieur. Si nous n'avons pas cet air humble, c'est que nous ne le sommes pas intérieurement ; devenons-le & nous l'aurons. L'air est une espece de langage, car on parle des yeux, & de toutes les parties du corps, où les passions se peignent ; on les y voit mieux souvent, que dans les paroles les plus dures. C'est donc une vaine excuse que d'alleguer qu'il n'y a rien à re-

dire à nos paroles ; lorſque nos paroles jointes avec le langage du viſage ont tout un autre ſens, & marquent nôtre colere, nôtre averſion, & nôtre mépris pour le prochain.

18. Il ne faut pas ſeulement que nos paroles ſoient vraïes, il faut auſſi qu'elles ſoient proportionnées à la diſpoſition du prochain, il faut que ce ſoit la charité qui les emploïe. Ce que l'on a dit peut être vrai ; mais ſervant d'armes à nôtre paſſion, il s'eſt revêtu de ſes qualités. Or c'eſt un grand outrage que l'on fait à la verité, que de l'emploïer à bleſſer les autres, elle qui eſt deſtinée à les guérir.

19. On ne ſçauroit donc ſe juſtifier pleinement aux yeux de Dieu, de n'avoir point donné lieu à l'emportement du prochain contre nous, & à tous les diſcours dont nous nous plaignons. On les peut avoir attiré par un certain air extérieur, qui vient d'une mauvaiſe diſpoſition intérieure. On les attire par un défaut de douceur & de patience, qui nous feroient trouver des remedes aux paſſions du prochain, lorſqu'elles commencent à paroître. On les attire par des verités mal placées ; & qui ſervent d'armes à nôtre malignité, & tout cela nous oblige preſque toûjours de regarder les fautes d'autrui comme les nôtres, & de nous imputer à nous-mêmes tout ce que nous leur réprochons. Car en un mot leurs

fautes ſont preſque toûjours des ſuites, ou de ce que nous les avons choqué par quelques défauts ſecrets, ou de ce que nous n'avons pas remedié à leurs paſſions naiſſantes, ou de ce que nous les avons piqués, en nous ſervant ou de la fauſſeté, ou de la verité pour les bleſſer. Ainſi tout ce que nous trouvons qui charge le prochain, nous charge effectivement, & nous avons un ſujet legitime de nous l'imputer devant Dieu, bien loin de nous en ſervir pour entretenir nôtre aigreur contre le prochain. Voilà les penſées qui me ſont venuës ſur ce different, dont j'ai été témoin, qui me repreſente tous les autres.

LETTRE XLV.

Que la contrarieté des humeurs, n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour ſe ſeparer des perſonnes avec leſquelles on eſt.

1. VOus demandez ce que je penſe ſur la contrarieté d'humeurs que vous remarquez entre deux perſonnes d'une certaine ſocieté, & ſi c'eſt une raiſon ſuffiſante pour leur conſeiller de ſe ſeparer. Et afin de ſatisfaire à vôtre demande, je reduis vôtre queſtion à un cas de conſcience, qui

peut se proposer en cette maniere. Supposons qu'une personne que sa promptitude fait souvent agir avec quelque sorte de legereté de curiosité & de manque de discretion, se trouve jointe avec une autre personne naturellement seche & peu complaisante, qui soit portée à la défiance & au défaut d'ouverture, & qui par humeur plûtôt que de dessein, cache sans raison aparente, une infinité de petites choses, à celle avec qui elle est unie, & lui donne lieu de soupçonner qu'elle la croit legere, curieuse & peu discrette : On demande si l'union de ces deux personnes est favorable pour leur salut, & ce que doit faire la premiere à l'égard de la seconde ?

2. Si la premiere étant telle que nous l'avons décrite, étoit insensible à toutes les secheresses de la seconde ; il n'y avoit point de question, elle prendroit tous les défauts de complaisance de sa compagne comme des avertissemens que Dieu lui donne de veiller aux défauts qui les attirent & qui les meritent : elle ne penseroit point aux fautes que l'autre pourroit faire, en suivant ses humeurs ; mais elle penseroit uniquement à satisfaire à Dieu pour les fautes que ses propres défauts lui font commettre ; & elle le remercieroit de lui donner cette avertissement continuel, pour la rendre plus vigilante. Elle croiroit meriter ce

traitement, & elle reconnoîtroit qu'il est très-proportionné à ses défauts, & très-favorable pour l'en corriger. Mais supposant qu'elle s'en choque, & qu'elle ne puisse empêcher qu'il ne s'éleve dans son cœur des sentimens de dépit & d'éloignement pour cette personne, que doit-elle faire dans cét état?

Voici ce me semble la maniere dont elle doit agir.

3. Elle doit reconnoître que tous ces sentimens sont injustes; car quoiqu'il puisse y avoir du défaut dans la sechereſſe de cette compagne, il n'y a rien que de juste dans la conduite de la Providence, qui permet qu'elle exerce cette humeur en son endroit. Elle le fait peut-être sans dessein, & en suivant simplement son naturel; mais Dieu a un dessein formel en permettant cette conduite, d'exercer sa justice à l'égard de celle qui lui est unie. Il est juste qu'une personne ombrageuse soit mortifiée, & qu'on ait de la défiance des personnes qui sont legeres & indiscrettes. S'opposer donc à cette conduite, c'est s'opposer à Dieu; s'en plaindre, c'est se plaindre de Dieu; la condamner, c'est condamner sa justice qui l'ordonne.

4. Le moins que cette personne puisse donc faire, est de se joindre à Dieu contre elle-même, selon ce qui est dit: *Conjungere Deo & sustine*; joignez-vous à Dieu, & souffrez;

c'eſt de condamner tous ces ſentimens de dépit & d'éloignement comme des effets de ſa propre corruption, de ſe reſoudre à n'y adherer point, & à les combattre comme toutes les autres tentations, & les expoſant à Dieu comme des plaïes de ſon ame, lui en demander la guériſon par ces paroles : *Amove à me plagas meas*, guériſſez-moi de mes plaïes. Que s'il differe de lui accorder, il faut qu'elle agiſſe à l'égard de cette tentation, comme à l'égard des autres, en la ſouffrant en patience, & en s'humiliant des fautes que le défaut de vigilance lui poura faire commettre contre ſes reſolutions.

5. Non ſeulement cette conduite de Dieu eſt juſte, & comme juſte elle lui doit être aimable ; mais elle eſt auſſi pleine de miſericorde, & elle lui peut être avantageuſe, ſi elle en ſçait profiter. Rien ne nous peut être plus dangereux que d'être en un état, où les choſes extérieures qui nous environnent, favoriſent nos défauts intérieurs. D'être vaine & d'être aplaudie ; d'être curieuſe, & qu'on ne nous cache rien ; d'être indiſcrette & legere, & qu'on nous confie tout, c'eſt le vrai moïen d'ajouter à ſes défauts, celui de l'inſenſibilité qui eſt beaucoup plus grand, de faire des progrés dans le mal, & de preparer ſon ame à quelque chûte plus conſidérable ;

car des défauts non-reprimés & fortifiés, venant enſuite à être fortement contredits peuvent emporter la balance, & renverſer entierement une ame. Le Diable ne ſonge qu'à fortifier ainſi nos paſſions, afin que les commettant enſuite avec quelque devoir eſſentiel, elles ſe trouvent plus fortes que ce devoir, en nous engageant à y manquer.

6. Le moins qu'il puiſſe gagner en favoriſant les mauvaiſes inclinations d'une ame; eſt de la défigurer par une multitude de petites plaïes qui lui deviennent inſenſibles, & auſquelles par conſequent elle ne tâchera pas de remedier. Car les mouvemens de pénitence ne regardent que des défauts qu'on connoît, & non ceux qu'on ne connoît pas, & dont on eſt bien aiſe de ne point guérir. Ainſi cela forme dans l'ame une difformité permanante, qui fait qu'on profite peu des Sacremens, & qui cauſe une langueur continuelle. Ce ſont ces petites fentes, dont parle ſaint Auguſtin, qui laiſſant couler continuellement des gouttes d'eau, mettent enfin le vaiſſeau en danger d'être ſubmergé, à moins qu'on n'ait un ſoin continuel de puiſer cette eau, par le moïen d'une pompe qui la vuide, & cette pompe eſt l'humiliation & la penitence, c'eſt à dire, le contraire de ces défauts.

7. C'eſt une choſe eſſentielle à la vie Chré-

tienne, de se purifier sans cesse des pechés veniels, de peur qu'en les multipliant, ils ne viennent à étouffer la charité dans le cœur. C'est ce que saint Augustin prescrit en divers lieux, & dont il fait un devoir indispensable à chaque fidele, faisant consister les devoirs de chaque Chrêtien, à éviter les pechez mortels, & à empêcher la multiplication des veniels par une pénitence continuelle. Quiconque donc se trouve sujet à quantité de petites vanités, de petites curiosités, de petites legeretés, de petites indiscretions, se doit resoudre à les combattre, & à en faire pénitence toute sa vie.

8. Ainsi cette Compagne seche, froide, défiante, ne fait que la soulager dans le dessein qu'elle a de combattre ses passions. C'est un aide que Dieu lui envoïe pour l'en avertir, & lui faire remarquer l'attache qu'elle y a par les petits sentimens de dépit qu'elle lui cause, en s'opposant à ses passions. Et si cette personne rejettoit cét aide & en témoignoit du chagrin, elle devroit conclure de là qu'elle n'a pas une volonté forte ni sincere de combattre ses passions, & de se purifier de ses fautes, & que ce désir général qu'elle en témoigne, n'est que l'effet d'une lumiere, qui lui fait connoître qu'il faut se mortifier, & d'une illusion ordinaire qui fait que nous nous attribuons souvent les dispositions que nous jugeons nécessaires,

pour nous flâter d'être vertueuſes.

9. Mais auſſi il ne faut pas prétendre que tant qu'on ſentira du dépit, de la ſechereſſe ou de la défiance qu'on nous témoigne, on n'ait point de véritable déſir de ſe corriger du vice qui le produit. Ces mouvemens intérieurs, quand ils ſont involontaires, ſont bien des marques de la corruption de nôtre cœur; mais ils peuvent ſubſiſter avec un véritable déſir de ne pas vivre ſelon cette corruption juſqu'à la mort qui nous en délivrera pleinement; & tâcher cependant de les affoiblir par une mortification continuelle. C'eſt la chair qui convoite contre l'eſprit; car tous les deſirs les plus ſpirituels qui tendent à la créature, ſont compris dans l'Ecriture ſous le nom de chair; mais cela n'empêche pas auſſi que l'eſprit ne convoite contre la chair, s'il a ſoin de condamner & de reprimer ſes mauvais mouvemens. En un mot on n'eſt par-là que dans l'état ordinaire des Juſtes de ce monde, dont la vie eſt un combat continuel de la bonne volonté contre la mauvaiſe. Mais ſi l'on prenoit le parti de ſes paſſions, & qu'on rejetta les remedes que Dieu nous envoïe par la diſpoſition & la conduite de ſa Providence; il ſeroit bien à craindre que ce combat ceſsât par la victoire de la concupiſcence, & l'extinction de l'eſprit de Dieu.

10. Mais ne ſont-ce pas des défauts que d'être ſeche, froide, défiante envers celles avec qui l'on vit ? Ouï ſans doute, mais ce ſont des défauts pour celle qui y tombe en ſuivant ſes humeurs ; & ce ſont au contraire des ſecours favorables, pour celle à qui ces diſpoſitions ſont utiles. C'eſt peut-être pour elle que Dieu les permet. Car comme il emploïe quelquefois la mauvaiſe volonté des méchans, pour la ſanctification des Juſtes ; il ſe ſert auſſi ſouvent des défauts des gens de bien, pour corriger d'autres gens de bien. Ainſi ces perſonnes à qui ces remedes ſont utiles, ont ſujet de croire que Dieu permet ces défauts dans les autres pour les corriger elles-mémes, & que le vrai moïen de délivrer les autres de ces défauts, eſt de ſe corriger des imperfections pour leſquelles Dieu les permet.

11. On peut ajoûter qu'on coopere ſouvent aux défauts dont on ſe plaint, par ſes propres imperfections qui les attirent. Ne ſoïez point curieuſe, & témoignés de l'indifference, ſoit qu'on vous diſe, ſoit qu'on ne vous diſe pas les choſes, & vous verrez qu'on ſe portera de ſoi-méme à ne vous rien cacher. Evitez les legeretés & les promptitudes, & vous attirerez la confiance ; on ſe fiera à vôtre diſcretion, quand vous témoignerez beaucoup de retenuë & de maturité dans vos actions.

Mais

Mais de prétendre corriger les autres de leurs défauts, en même tems qu'on les fomente & qu'on les entretient par ſes actions, c'eſt n'avoir ni pour elles, ni pour ſoi-même la charité qu'on devroit avoir.

12. Enfin, dira-t-on, les défauts ne ſe guériſſent pas par un ſeul remede; j'avouë que j'ai beſoin de reſiſter à la legereté, à l'indiſcretion, à la curioſité, à la vanité; je fais bien auſſi état de les combattre toute ma vie, j'y reſiſterai par les prieres, par la fuite des occaſions; je ſouffrirai les humeurs de ceux avec qui je vivrai juſqu'à quelque point; on ne manque guéres de ces occaſions en quelque ſocieté que l'on ſoit, mais je voudrois bien m'exemter de ſouffrir cette ſechereſſe outrée, & cette défiance exceſſive qui me choquent. C'eſt le dernier retranchement de l'amour propre; mais dont l'illuſion eſt viſible à tous ceux qui ont une lumiere ſolide. Il n'eſt pas queſtion de choiſir les moïens de vaincre nos paſſions: Dieu ſçait bien mieux que nous les proportionner à nos beſoins; & quand Dieu même en a fait le choix, par l'Etat de vie auquel il nous a apellé, c'eſt une tentation viſible que d'en vouloir choiſir d'autres, qui produiront peut-être des inconveniens que nous ne pouvons prévoir, & nous cauſeront des tentations qui ſeront peut-

être au dessus de nos forces.

13. Si l'on considere même la nature de cette peine, on trouvera qu'elle est peut-être la plus legere de celles qu'on peut souffrir en cette vie. Elle n'est point du tout incommode au corps, car le corps ne se nourrit point de curiosité & de confiance. Elle ne blesse point la raison, car la raison ne demande point de sçavoir les choses inutiles. Elle n'incommode donc proprement que l'amour propre, que l'on doit tâcher d'incommoder & de mortifier, & elle nous laisse toûjours l'assistance de la raison & de la foi pour le reprimer. On se peut toûjours dire à soi-même: pourquoi me blesser de ce qu'on me cache ces petites choses, puisqu'il me seroit inutile de les sçavoir? C'est le langage de la raison. Ou on se peut dire: pourquoi me piquer de ce qu'on me cache des choses que je n'ai point besoin de sçavoir, puisqu'il m'est utile d'être privé de ces petites satisfactions, qui ne seroient propres qu'à augmenter ma curiosité? C'est le langage de la foi.

14. Une preuve visible qu'il y a beaucoup d'imagination dans cette peine, c'est que le plus souvent elle est particuliere à celle qui la ressent. Les autres s'aperçoivent bien qu'il y a quelque sechereſſe & quelque défiãce dans une personne; mais elles ne s'avisent point de se

représenter ces défauts, comme une incommodité considerable pour elles, elles n'en ressentent ni dépit, ni chagrin; cela ne les empêche pas de voir un grand nombre de bonnes qualités dans ces personnes seches. Quand il y a donc quelques personnes en qui ces sentimens sont tout autrement vifs, c'est une grande preuve qu'ils ne sont que l'effet & la production de son imagination.

15. En effet ils sont même fort inégaux & fort inconstans dans l'esprit de ces personnes qui en sont si vivement touchées; souvent ils disparoissent tout à fait, & il ne leur reste qu'un étonnement de leur foiblesse d'avoir pû s'y amuser. Si donc ces personnes avoient la lumiere qu'elles devroient avoir, elles se diroient à elles-mêmes, quand elles souffrent avec peine la secheresse & la défiance des autres: Ce qui m'occupe & me peine va s'évanoüir, & ne me laissera que de la honte de ma foiblesse; je changerai bientôt de disposition à l'égard de cét objet, & il ne me paroîtra qu'un pur néant; que n'en jugeai-je de même par avance; puisqu'il n'est pas plus solide à présent, qu'il sera alors, & qu'il n'a point d'autre realité que celle que mon imagination lui donne?

LETTRE XLVI.

Qu'il n'eſt jamais permis aux hommes de tenter d'autres hommes, pour éprouver ſi leur vertu eſt ſolide, parce que cette épreuve pourroit leur être un ſujet de chûte.

A MONSIEUR DES ESS.....

IL eſt non ſeulement trés-permis, Monſieur, de n'être pas de mon avis; mais je puis dire que je ſuis tout autrement ſatisfait quand on n'en eſt pas, que quand on en eſt; car je vous avouë que je crains ſi fort la temerité des ſentimens, & que je me défie tellement des miens, que ce ne m'eſt pas un petit ſoulagement, quand étant rejettés, je n'ai pas ſujet de craindre d'être principe & cauſe de quelque engagement. Vos raiſons d'ailleurs me paroiſſent conſiderables, & vous les repreſentez d'une maniere trés-perſuaſive. Néanmoins comme la matiere eſt importante, je ſerai bien aiſe de me ſervir de cette occaſion, pour m'éclaircir autant que je pourai de cette queſtion de conduite, & j'en prendrai avis de Monſieur E..... & de celui à qui il s'adreſſe ordinairement, & je leur pro-

poſerai vos raiſons, & celles qu'il me paroît encore que l'on y peut opoſer. Je m'en vais vous les expoſer, afin que vous jugiez ſi j'ai quelque ſujet d'en être touché.

Vous dites, Monſieur, que ſi Dieu tente les hommes, afin qu'ils aïent lieu de ſe connoître, les hommes les peuvent bien tenter auſſi, pour les mieux connoître; mais c'eſt juſtement cette raiſon qui me porte à conclure le contraire.

Dieu tente les hommes, ou par miſericorde, ou par juſtice. Il les tente par miſericorde, lorſqu'il leur fait tirer du profit des tentations. Il les tente par juſtice, lorſqu'en punition de leurs pechez, il permet qu'ils ſoient attaqués par des tentations auſquelles ils ſuccombent. Or ni l'une ni l'autre de ces deux manieres ne conviennent aux hommes. Ils n'ont pas le pouvoir de tenter les autres par miſericorde, parce que quand Dieu uſe de cette conduite, il fournit en même tems à ceux qui ſont tentés des ſecours néceſſaires pour ſurmonter les tentations; or c'eſt ce que les hommes ne ſçauroient faire. Ils peuvent mettre les ames en danger par leurs diſcours; mais ils n'ont pas le pouvoir de les ſecourir, ni de leur donner les forces néceſſaires, pour ſe garantir du peril qu'ils leur auront cauſé. Ce ſeroit donc les expoſer à un peril certain, ce

avantages & les desavantages qu'elle y peut trouver ; mais je ne croi pas qu'on ait pû, sans l'aider à se tromper, lui proposer les uns sans les autres. Qu'on lui dise à la bonne heure, qu'elle peut trouver chez elle une vie sainte & Chrétienne ; mais qu'on lui dise en même tems, qu'elle est en danger de perdre en peu de tems ou son Pere ou sa Mere, & que la perte de l'un ou de l'autre la peut mettre dans d'extrêmes dangers. Qu'on lui fasse connoître à fonds les perils infinis du Mariage, qui est un abîme pour celles qui s'y engagent, les difficultés & les dangers extrêmes d'une fille sans conduite, abandonnée à elle-même, obligée de vivre d'un petit bien incommode, & exposée dans le monde à une infinité d'occasions de se perdre. Si l'on pouvoit former cette impression entiere, je ne désaprouverois nullement qu'on la fit envisager ; mais de donner des idées imparfaites de la vie du monde, c'est ce que je ne sçaurois gouter. Et il ne faut pas dire que sans cela, on ne connoisse pas bien si une fille a une volonté effective de se donner à Dieu, & s'il n'y entre point des raisons humaines. Car quand par cette idée imparfaite qu'on donneroit à une fille de la vie du monde, elle se porteroit à y retourner ; on n'auroit pas lieu de conclure que cette fille n'auroit pas une volonté

sincere

ſincere d'être Religieuſe ; mais ſeulement que cette volonté a été ébranlée par une tentation qu'on lui auroit cauſée. Saint Auguſtin dit que Dieu ne donne pas toûjours aux Juſtes mémes de fortes volontés du bien & des délectations victorieuſes; que tantôt l'ame s'y plaît, & tantôt qu'elle ne s'y plaît pas, pour leur aprendre que lorſqu'elle s'y plaît, c'eſt la grace qui cauſe en eux ce plaiſir & ces attraits. Si donc une perſonne eſt attaquée dans le tems qu'elle eſt dans cette privation de grace d'une tentation forte qui lui repreſente le monde comme aimable, elle ſuccombera à cette tentation, ſans qu'on puiſſe conclure que ſi cette tentation l'avoit attaquée en un autre tems, elle y eû ſuccombée de méme. *Ideò unuſquiſque noſtrûm, nunc ſcit, nunc neſcit, nunc non delectatur, ut noverit divini eſſe muneris &c.* Ainſi Dieu ſauve la plûpart des ames, non en leur donnant toûjours de fortes graces, mais en les preſervant des tentations dans le tems de leurs foibleſſes; & il ſemble qu'il eſt de la charité d'un Directeur de ſuivre la méme conduite. Enfin il me ſemble qu'il y a bien des choſes à dire, ſur ce que l'on voudroit éprouver, ſi la volonté de ſe faire Religieuſe eſt ſi pure & ſi forte, qu'elle ſoit à l'épreuve de tout ce qu'on leur peut propoſer pour les retenir dans le monde. Eſt-ce par exemple qu'on devroit aprouver, que lorſqu'-

une fille eſt prête a s'engager à la Religion, on lui proposât un parti avantageux, & une vie douce & commode ? Ne ſeroit-ce pas au contraire s'opoſer à la providence de Dieu, qui nous aprend, dit ſaint Auguſtin, à aimer le vrai bien, par l'amertume qu'il nous fait trouver dans le monde ? *Per amaritudinem inferiorum diſcit amare meliora.*

Il y a des perſonnes que Dieu n'attire à lui autrement que par les diſgraces & les miſeres de cette vie ; & qui excluroit des Religions toutes celles à qui ces ſortes de vûës ont donné occaſion de les rechercher, les priveroit d'une infinité de bons ſujets. Il ne faut pas à la verité n'y rechercher que l'exemption des peines du monde, & il faut qu'il y ait dans le cœur un déſir ſincere de plaire à Dieu, & de le préferer à ſoi. Mais Dieu veut bien qu'on ſe ſerve des difficultés & des peines de la vie du monde, pour ſurmonter plus facilement les tentations qui nous porteroient à l'aimer. C'eſt la charité même qui emploïe ces raiſons humaines, pour ſe fortifier contre l'eſprit du monde, qui voudroit s'emparer de nôtre cœur; & c'eſt pourquoi ſaint Benoît avoit même ordonné que les parens desheritaſſent leurs enfans, en les donnant aux Monaſteres, afin qu'ils ne fuſſent pas tentés d'y retourner par l'eſperance de mener dans le ſiecle une vie commode.

Voilà, Monsieur, les raisons que j'ai proposées à la Mere, pour lui faire craindre de donner à sa fille ces vûës imparfaites & trompeuses de la vie qu'elle pouroit mener dans le monde, étant persuadé que quand une fille se porte elle-méme à un bon choix, il ne l'en faut pas facilement détourner par des vûës qui l'arrêtent, & qui lui peûvent servir de tentations. C'a été ma pensée, mais je n'ai fait que la proposer en la soumettant à sa lumiere. Vôtre Lettre m'en a fait douter, & à moins que je ne sois fortifié dans ce sentiment par l'autorité des personnes que je vous ai marquées, je ne me hazarderai pas à proposer mon sentiment une autre fois sur une matiere si délicate. Je suis,

---

LETTRE XLVII.

Au Reverend Pere DE BAR Prieur de S. Germain des Prés. Il s'excuse de faire une Epitaphe, parce qu'il a mal réüssi à composer deux Sermons.

C'Auroit été, mon Reverend Pere, une rencontre trés-pénible pour moi, que m'aïant honoré d'une commission, qui m'est une marque de vôtre affection, je me

visse contraint de m'en excuser ; & si les raisons sur lesquelles ces excuses seront fondées, n'étoient telles qu'il est beaucoup plus de vôtre interêt de ne vous pas adresser à moi, pour ce qu'il vous a plû de me faire proposer, qu'il ne peut être du mien de ne le pas entreprendre. Dieu partage, mon Reverend Pere, aussi bien les talens de la nature que ceux de la grace, & l'on peut dire des uns & des autres : *Unusquisque proprium donum habet à Deo.* Chacun au moins est obligé de reconnoître ceux qu'il n'a pas, & c'est pour satisfaire à cette obligation, que je me sens pressé de vous avoüer très-sincerement, que je n'ai point du tout celui de réüssir dans les ouvrages qui demandent de l'invention & de la beauté d'esprit, où il faut se soutenir de soi-méme, & prêter des ornemens à ce que l'on traite. Il faut toûjours une base & un apui grossier & materiel, & qu'il y ait quelque chose à prouver & à démêler, à moins de cela je tombe, & ne me sçaurois soutenir. Vous allez voir, mon Reverend Pere, que je ne parle point en l'air, que je ne dis rien qui ne soit apuïé sur des experiences très-certaines ; je ne ferai pas difficultés de vous les raporter pour vous divertir.

Il y a quelques années qu'un de mes amis, m'aïant montré le Panegyrique d'un Saint, qu'il devoit prononcer ; & lui aïant dit avec

liberté, que je n'en étois point du tout satisfait, il m'engageât à lui en faire un, puisque je renversois le sien. Je lui promis, & quelques jours après je lui donnai ce que j'avois fait. Il l'adopta & le declama parfaitement bien. Cependant le succés en fût, qu'aïant assisté moi-méme à ce Sermon, j'entendis à mes côtés je ne sçai combien de gens, qui ne pouvoient s'empêcher de dire assez haut : Le pauvre Sermon ! Le pitoïable Sermon ! Est-ce là prêcher ? Qui a jamais vû un tel Panegyrique ? Enfin étant sorti, & aïant été témoin de quantité de plaisanteries, d'autant plus naturelles & plus libres, que personne ne sçavoit que j'y fusse interessé; il y en eut qui me vinrent trouver serieusement, pour me dire qu'étant ami du Predicateur, je le devois avertir de ne se mêler plus d'un métier, dont il s'acquittoit si mal. Le Prédicateur néanmoins ne se rebuta pas de ce mauvais succés, il exigea de moi une seconde fois la méme corvée. Je l'acceptai pour avoir une seconde fois le plaisir de ces jugemens du monde, & j'assistai encore à ce Sermon. L'amour propre s'étoit un peu défendu la premiere fois contre le jugement public ; parce que le Predicateur avoit un peu défiguré le premier Sermon, par quantité de lambeaux mal cousus, qu'il y avoit ajoutés. Mais la seconde fois il fut entierement

desarmé ; car le Predicateur n'ajouta pas un mot à ce que je lui avois donné, il le declama mieux qu'il ne meritoit : & quoiqu'un Auteur dont on recite la Piece, soit extrémement délicat à la maniere dont on la prononce, j'en fus entierement satisfait. Cependant, mon Reverend Pere, ce second Sermon eut entierement le méme succés, il excita les mémes plaisanteries, je les essuïai comme la premiere fois, & j'éprouvai ce que dit Tacite : *Fractique famâ suâ.* Ainsi je me resolus fort gaïement de profiter de ces deux évênemens, & de n'avoir pas besoin d'un troisiéme, pour renoncer aux Panegyriques. Je mis méme en reserve ces deux histoires, pour m'en servir à l'avenir envers tous ceux qui me proposeroient quelque chose de semblable, & je m'en suis fort bien trouvé ; car je n'ai vû personne qui ne m'ait ensuite dispensé fort volontiers de ce travail, & qui m'ait sçû mauvais gré de mes excuses. Vous direz peut-être qu'il ne s'agit pas ici d'un Panegyrique, mais d'une Epitaphe. Mais pour moi, mon Reverend Pere, je ne distingue guéres ces deux sortes d'écrits. Ils demandent ce me semble un pareil genie. Ils ont la méme fin, qui est de relever ceux dont on parle dans l'esprit des hommes : & la difference que j'y mets, est que le Panegyrique d'une personne morte

eſt une longue Epitaphe, & qu'une Epitaphe eſt un court Panegyrique. Auſſi les Panegyriques de ſaint Jérôme portent le nom d'Epitaphe : *Epitaphium Paulæ, Epitaphium Nepotiani.* Mais de peur que vous ne croïez néanmoins que l'aplication ne ſoit pas tout à fait juſte, il m'eſt facile de vous le faire aprouver par une autre avanture qui m'eſt arrivée, & que j'ai miſe auſſi en reſerve pour faire voir à ceux qui en douteroient, que je ne ſuis pas plus heureux en Epitaphes qu'en Panegyriques, & que j'ai raiſon de renoncer également à ces deux ſortes d'écrits. Je fus engagé autrefois par feuë Madame la Princeſſe de Conty, de faire l'Epitaphe de Monſieur le Prince de Conty ; & comme elle étoit en Latin, & qu'elle ne fût preſque pas entenduë, elle ne fût pas alors trop déſaprouvée, & on la grava aux Chartreux d'Avignon. Il arriva donc que quelques années aprés paſſant par Avignon, & y aïant été adreſſé à un fort honête homme, qui pour me regaler avoit aſſemblé chez lui quelques uns de ſes amis, ils eurent la civilité de me faire voir ce qu'il y avoit de plus curieux & de plus rare dans leur Ville. Il y en eut un qui propoſa de me mener aux Chartreux, & qui allegua pour raiſon que j'y pourois voir le Tombeau de Monſieur le Prince de Conty & ſon Epitaphe. Mais le

plus bel Eſprit d'Avignon s'y opoſa, en diſant que cette Epitaphe ne meritoit pas d'être vûë, & qu'elle ne valloit rien du tout. Tout le monde en demeura d'accord, & moi auſſi, avec intention d'en faire mon profit, & de m'en ſervir pour me délivrer à jamais des Epitaphes. Voïez, mon Reverend Pere, ſi aprés cela ces bonnes & éloquentes Religieuſes, qui ont dreſſé l'Eloge funebre de cette Abeſſe, que vous m'avez envoïé, qui eſt un chef d'œuvre en ſon genre, pouroient agréer que vous euſſiez choiſi un ſi mal habile faiſeur d'Epitaphe ? C'eſt ce qui m'a fait dire qu'il étoit plus de vôtre interêt que du mien de recevoir mes excuſes. Je vous honore trop & ces Religieuſes, pour permettre qu'elles ſoient trompées ſur mon ſujet. Ainſi j'aime beaucoup mieux pratiquer à leur égard cét avis de ſaint Auguſtin : Que qui n'a pas réuſſi à meriter la loüange d'habilité doit au moins tâcher de meriter la loüange qui en aproche le plus, qui eſt celle de la modeſtie : *Qui non potuit primas habere ſapientiæ, ſecundas habeat partes modeſtiæ.* J'ai droit, ce me ſemble, d'y prendre quelque part ; car on ne peut renoncer plus ſincerement que je fais au talent des Epitaphes, auquel vous pouvez ajouter celui des Inſcriptions, des Emblêmes, des Epitres dedicatoires, & autres Pieces de cette

eſpece. Mais permettez-moi auſſi qu'au défaut de cette occaſion, que mon peu d'habilité me ravit, j'en ſouhaite & j'en recherche avec tout le ſoin que je pourai, quelqu'autre où je puiſſe vous témoigner que je ſuis véritablement, mon Reverend Pere. Vôtre trés-humble &c.

LETTRE XLVIII.

Sur les ſentimens extraordinaires.

A UN DE SES AMIS.

VOici, Monſieur, à quoi ſe reduiſent les ſentimens que j'ai ſur ce qui eſt expoſé dans le Memoire de cette fille : Chaque perſonne, pour operer ſon ſalut, doit avoir pour principe de ſe fortifier contre la principale tentation de l'état où elle ſe trouve. Les principales tentations des perſonnes, qui éprouvent des ſentimens extraordinaires, ſont de ſe conduire par les vûës & les ſentimens qu'elles ont dans ces états extraordinaires.

Je dis que c'eſt une tentation, car Dieu ne donne point ces lumieres, quand c'eſt lui qui les leur donne, afin qu'elles s'apuïent ſur elles

& qu'elles en faſſent le fondement de leur conduite, il veut que les fideles operent leur ſalut, par le moïen de la foi; c'eſt ce qui doit être le fondement de tout l'édifice ſpirituel, ſelon qu'il eſt dit : *Juſtus autem ex fide vivit :* le Juſte *vit de la Foi*, & par conſequent celui qui ne vit pas de la foi, n'eſt pas Juſte. Or la foi eſt *fides ex auditu* : C'eſt à dire, que Dieu ne la revele point par lui méme aux hommes, ſans le miniſtere des hommes ; lors méme qu'il éclaire les ames d'une maniere particuliere, il les renvoïe enſuite aux hommes, afin qu'elles ne s'apuïent pas ſur ces lumieres particulieres. Il renvoïa ſaint Paul à Ananie, & quoiqu'il eut été élevé juſqu'au troiſiéme Ciel, & qu'il ait eû les plus hautes revelations qu'aucun homme ait jamais eû avant lui, il voulut néanmoins qu'il confera de ſa Doctrine avec les Apôtres : De peur, dit-il, que je ne courruſſe en vain, ou que je n'euſſe inutilement travaillé : *Ne fortè in vacuum curre-rem.....* Le fondement donc de toute la doctrine & de toute la vie Chrêtienne, ne doit jamais être mis dans nos lumieres, & dans nos ſentimens particuliers ; mais dans la lumiere commune de l'Egliſe, qui nous doit être communiquée par ſes Miniſtres. Ce n'eſt pas qu'on doive condamner tous les ſentimens & toutes les lumieres que Dieu permet que les ames é-

prouvent; mais il n'y faut adherer qu'autant qu'elles ſont conformes à la Doctrine de l'Egliſe, qui nous eſt atteſtée par l'Egliſe; enſorte que ſi elles y étoient contraires, quelques p..... qu'elles fuſſent, on ne les contât pour rien.

Ainſi quand une ame éprouve de certaines paroles intérieures, ou des grands ſentimens qui lui paroiſſent de Dieu, il ne lui eſt pas permis d'y adherer, à moins que les mémes choſes qui ſont contenuës dans ces paroles intérieures, ne lui ſoient confirmées par le miniſtere de l'Egliſe; enſorte qu'en les ſuivant elle ſe puiſſe rendre un témoignage ſincere, qu'elle ne les ſuit pas parce qu'elle les trouve dans ſon eſprit; mais parce qu'elles lui ont été confirmées par l'Egliſe à laquelle elle doit s'attacher uniquement & inviolablement. A moins qu'elle ne garde cette conduite, elle deviendra le joüet des illuſions des Demons, & abuſera méme de toutes les verités que Dieu lui pouroit faire ſentir; car Dieu ne donne pas ces ſentimens & ces lumieres, afin qu'on les ſuive ſur leur témoignage intérieur; mais afin qu'on les raporte à l'Egliſe, & qu'on ne les ſuive qu'en s'apuïant ſur ſon autorité. Il n'y a point dans la foi & dans la conduite Chrêtienne d'autre fondement que Jeſus-Chriſt; mais ce n'eſt pas qu'il nous parle intérieurement par lui-méme, mais il nous

parle par les Miniſtres de ſon Egliſe, & juge par eux de la verité de nos ſentimens intérieurs.

C'eſt pourquoi c'eſt un trés-faux principe que celui qu'on trouve dans certains Livres ſpirituels : Qu'il n'y a que ceux qui ont éprouvé ces ſentimens intérieurs qui peuvent juger de la conduite des ames qui les éprouvent, comme Molinos chef des Quietiſtes, tâche de le perſuader dans les ſiens. Car puiſque c'eſt par la Doctrine commune de l'Egliſe, qu'il faut juger de ces ſentimens, & que toute véritable pieté doit être conforme à cette doctrine commune, que les ames s'y doivent apuïer, & non ſur aucune inſpiration ni lumiere particuliere ; il eſt clair que les Miniſtres de l'Egliſe les plus inſtruits de la Doctrine commune ſont les plus capables de juger de toutes inſpirations particulieres. Au contraire il n'y a point de gens qui doivent être plus juſtement ſuſpects aux perſonnes qui cherchent ſolidement leur ſalut que ceux qui ont de l'attache à des inſpirations & à des lumieres particulieres, & qui ne cherchent pas uniquement les regles de leur conduite dans la Tradition de l'Egliſe, parce qu'on doit craindre qu'ils n'aïent de la pente à aprouver ces lumieres particulieres, qui ne doivent être aprouvées, qu'autant qu'elles ſe trouvent con-

formes aux regles communes.

Quand une ame, ou par une disposition naturelle, ou même par grace, éprouve des sentimens de pieté dans une grande vivacité, le Demon ne l'attaque pas ordinairement en lui inspirant d'abord quelque chose de faux ou grossierement mauvais; il lui propose même quantité de verités qui lui plaisent, & qui lui ôtent la défiance; par là il l'accoutume peu à peu à se conduire par ses sentimens & ses lumieres.

Quand il la voit dans cette disposition, il lui propose ensuite quelque erreur couverte d'un pretexte de pieté, & favorisée par les sentimens qu'elle a éprouvés, & par là il la renverse & la jette dans le precipice. Il y a plus d'exemples qu'on ne sçauroit croire dans ce siecle qu'on peut dire être un siecle d'illusions.

L'un des plus considerables est celui d'une Fille de Lille, apellée Antoinette Bourignon. Sa disposition naturelle étoit de concevoir vivement les choses, & d'en être vivement touchée. Le Diable connoissant cette disposition lui representa vivement les desordres qui regnoient dans tous les Etats du Christianisme, & sur tout dans les Prêtres, les Religieux, les Directeurs, &c. Il lui donna de grandes idées d'une vie Evangelique & reglée sur la primitive Eglise, il lui fit naître les desseins d'imiter

la vie Apoſtolique, & d'eſſaïer de la retablir. Ces deſirs qui étoient ſinceres accompagnés de quantité de bonnes œuvres, lui attiroient l'eſtime des gens de biens. Cette eſtime la fortifia dans ces deſirs. Elle éprouva quantité de paroles intérieures qui paroiſſoient admirables & elle s'accoutuma tellement à cette conduite qu'elle ne ſe conduiſoit que par là. Enfin quand le Demon eût établi pleinement dans l'eſprit de cette Fille la créance de ces paroles intérieures, il la porta à mépriſer tout l'extérieur de l'Egliſe, & méme ſa Foi & ſa Communion, & reduire toute la vie Chrêtienne à une charité intérieure, indépendante de la Foi, à dogmatiſer qu'on ſe pouvoit ſauver dans toutes ſortes de Communions, à prétendre diriger les Prêtres, & toutes ſortes de perſonnes, à avancer de nouvelles opinions & de nouveaux dogmes, à nier méme la preſcience de Dieu, & à vouloir établir une Secte où elle recevoit des gens de toutes les ſocietés du Chriſtianiſme, qui ne ſeroient unis que par cette prétenduë charité, & ce prétendu déſintereſſement. Ces excez monſtrueux font horreur, & cependant ils ne ſont que l'effet d'une attache inſenſiblement contractée à ces penſées, & à ces paroles intérieures qu'elle croïoit éprouver.

Quoique le Diable ne porte l'ame à aucune erreur, ni a aucun crime; c'eſt lui nuire

beaucoup que de l'attacher à ſes propres penſées & à ſes lumieres intérieures en la détachant de la conduite extérieure de l'Egliſe, c'eſt toûjours la porter à établir un fondement faux de la pieté, & c'eſt une pierre d'attente ſur laquelle il peut bâtir toutes ſortes de fauſſetez & de deſordres.

Une ame vraiment fidelle, qui connoit donc ces ruſes de l'ennemi doit établir ſa conduite ſur un principe tout opoſé, qui eſt de n'adherer à aucune lumiere intérieure, qu'aprés s'être aſſurée par les voïes communes & ordinaires, qu'elle eſt conforme à la Doctrine de l'Egliſe. Ce qui la doit faire reſoudre à vivre toute ſa vie dans la dépendance, & par la conduite des Miniſtres de l'Egliſe, & à choiſir entre eux les plus inſtruits de ſes ſentimens communs, que Dieu a laiſſés à ſon Egliſe, & qu'il veut qu'on aprenne d'elle. Par là elle deſarme ſon ennemi, les erreurs qu'il lui pouroit inſpirer ne lui nuiront point ; parce qu'elle les déſavoüera par avance, & que Dieu verra dans ſon cœur, qu'elle n'adhere qu'à la Doctrine de l'Egliſe. Ce qui verifiera en elle ce qui eſt dit, que ceux qui croiront en Jeſus-Chriſt ne ſeront point bleſſés par quelque poiſon mortel qu'ils puiſſent prendre ; *Et ſi mortiferum quid biberint non eis nocebit.*

LETTRE XLIX.

A Madame de B..... Il lui parle de la vertu de Monsieur de Pontchateau.

C'Est quelquefois, Madame, un assez grand embarras pour moi que de m'obliger de dire mes sentimens des personnes de pieté que j'ai connuës, comme feu Monsieur de Pontchateau, parce que j'aime mieux que le merite de leurs vertus, paroisse moins dans ce que j'écris d'eux, que de me mettre au hazard de blesser la verité, en parlant témérairement de ce que je ne connoîtrois pas assez. Ainsi il pouroit aisement arriver que cette retenuë seroit prise pour une espece de malignité, par ceux qui aïant des idées plus vives & plus fortes, ne s'imaginent pas facilement qu'on puisse de bonne foi être d'un autre sentiment qu'eux. Mais la personne au nom de laquelle vous me faites cette demande, diminuë beaucoup cette crainte, parce qu'elle a tant de bonté, qu'elle n'attribuëra pas cette retenuë à loüer les gens à aucune malignité, & tant de lumieres qu'elle sçaura bien ne borner pas l'idée qu'elle concevra de feu Monsieur de Pontchateau, au peu que j'en pourai dire ici. C'est donc

donc avec cette confiance que je vous dirai, que j'ai toûjours regardé Monsieur de Pontchateau, comme une des personnes du monde, qui s'est donné le plus sincerement à Dieu, & qui a été plus pleinement possedé du désir de son salut. On n'a jamais aperçû en lui depuis qu'il s'est donné à Dieu tout de bon aucune pensée vers le monde, ni le moindre ébranlement sur le choix qu'il avoit fait, mais un progrés continuel dans cette aversion pour la vanité, que Dieu lui avoit fait la grace de mépriser. Il avoit des talens par lesquels on auroit pû croire qu'il étoit trés-propre à faire du bien, en demeurant dans la condition Ecclesiastique, & en se prêtant à ce que le monde auroit été trés-disposé à faire pour lui; mais il exclût toutes ces vûës d'une telle force, que personne n'a esperé qu'il pût être persuadé sur ce point. Il y a de certains pas que les ames doivent faire d'elles-mêmes, parce qu'on n'oseroit presque les conseiller de les faire, s'ils ne se déclaroient sur cela d'une maniere à ne laisser aucune esperance, qu'ils pussent prendre un autre parti. On peut dire que feu Monsieur de Pontchateau a été de ce nombre, à l'égard de tout ce qui a été de plus extraordinaire dans sa vie, de l'abandonement total de ses parens, de la fuite de l'éclat du monde & de la vie humble & pénitente qu'il

a menée, & qu'il a continuée jusqu'à la fin, sans aucun affoiblissement. On n'a eu qu'à le suivre, & à tâcher de le moderer en tout cela.

Au reste, sa qualité & ce qui lui apartenoit selon sa naissance, ne sont pas les seules choses ausquelles il s'est crû obligé de renoncer, & à l'égard desquelles il ait tâché continuellement de s'humilier & de se cacher, il n'a pas eu moins de soin d'ensevelir les agrémens de son esprit, & plusieurs autres avantages humains. Car on peut dire de lui, que ça été une des personnes du monde, qui avoit le plus de talens pour s'insinuer dans les esprits, & pour leur persuader une partie de ce qu'il vouloit & par ses paroles & par ses Lettres; pour former & entretenir des liaisons, ce qui le rendoit extrémement propre à tout ce qui dépend du commerce du monde; au lieu que la plûpart de ceux avec qui il a vécu, étoient peu habiles, & sans adresse en comparaison de lui. Cependant quelque usage qu'il eut pû faire de ces qualités pour le bien de l'Eglise, comme il a paru dans quelques affaires qu'il n'a pû se dispenser de traiter, il ne les a pas moins étoufées & ensevelies que sa naissance, & tous les autres avantages. S'il a été obligé d'en user dans quelque ocasion, c'a été toûjours avec une pente si violente vers le repos & la solitude, que la contrainte qu'il y souffroit faisoit

pitié à ceux qui l'emploïoient, & leur faisoit chercher toutes sortes de moïens de le dispenser d'un état si pénible, par l'instint pressant qu'il avoit pour la retraite & pour le silence. Dieu l'avoit envoïé à Port-Roïal, pour y être un modele de pénitence & d'humilité, & du mépris qu'on doit faire des grandeurs & des établissemens du monde. C'étoit là proprement sa vocation & son don particulier, & on peut dire qu'il a été parfait & entierement irrepréhensible dans les exercices essentiels de cette vocation, par lesquels il a paru que Dieu a voulu operer sa sanctification. Car quoique l'on pût être d'un autre sentiment que lui en diverses choses, il n'étoit pas possible de ne le pas admirer en celle-là. C'est aussi à quoi je vous prie de me permettre de m'arrêter dans ce que j'écrirai de lui.

Il suffit de connoître dans les Saints, ce qui les a rendu Saints ; tout le reste de leurs qualités humaines, ne sont d'aucune consideration, & leurs défauts mêmes s'ils en avoient eûs puisque tout cela est étoufé & anéanti par leur fidelité dans leur vocation principale. C'est ce qui a toûjours fait que je me suis porté avec joïe à seconder ses intentions, quand je l'ai pû faire, & c'est en particulier la déference que j'avois pour lui, qui m'a engagé à revoir les ouvrages de Monsieur Hamon,

dont il étoit le dépositaire.

La maladie, dont il est mort, le prit chez moi, aprés un entretien de deux heures. J'ai eu le bonheur de le voir durant sa maladie, & méme d'assister au sacrifice de sa mort, & je vous avoüe qu'elle a été telle que je la désirerois pour moi-méme, sans éclat, sans spectacle, dans une parfaite paix, un recuëillement entier, & une aplication à Dieu non interrompuë, comme une suite d'une vie qui tendant toute à la mort, n'avoit pas besoin d'être marquée par des circonstances particulieres, mais de continuer dans le méme état. Je vous avouë au reste, que je ne fais pas un un grand fonds sur ce concours de peuple à son tombeau, ni sur les miracles qu'on lui attribuë : Je ne sçai pas bien méme s'ils sont effectifs. Mais je sçai seulement deux choses, l'une qu'il n'y a point d'artifice ni de dessein à en semer le bruit ; l'autre que ne paroissant pas de la qualité de ceux où l'operation particuliere de Dieu est incontestable ; il eut été bon ce me semble de n'en pas faire de bruit. Une humeur s'est dissipée en un jour aprés l'attouchement de ses pieds, qui sçait si elle ne se fût pas dissipée d'elle-méme ; car il y en a qui se dissipent, & cela arrive en un certain tems qui peut être celui-là ? Mais comme l'on ne sçauroit retenir, ni les sentimens, ni les mou-

vemens du peuple, il n'eſt pas juſte d'en imputer rien à perſonne. Ne m'en demandez pas, s'il vous plaît, davantage, Madame, & ſi vous deſirez un plus grand détail, & de plus grandes loüanges, adreſſez-vous à quelque perſonne qui ait l'imagination plus vive; mais je vous puis dire que vous n'en recevrez peut-être de nulle part de plus ſolides, & de plus ſinceres.

LETTRE L.

A Mademoiſelle P..... Qu'elle doit moderer ſon amour pour les pratiques de mortification, à cauſe de ſes infirmitez, & ſuivre en cela les avis de ſon Directeur.

CE m'a été, Mademoiſelle, une joïe particuliere de recevoir par vôtre Lettre des marques de vôtre ſouvenir, aprés le long-tems que vous n'avez point eû occaſion, ni de m'en donner, ni d'en recevoir de moi. Cõme il n'y a point de plus grand bien dans le monde que la charité, il n'y a point auſſi de plus grandes marques de la charité que la perſeverance de l'amitié. C'eſt le propre des affections humaines d'être changeantes & paſſageres, parce qu'elles naiſſent des

donne sur nous, & sur nôtre vie, qui a nécessairement des bornes. Il faut donc s'arrêter à quelque terme, & ce terme étant observé, nous nous embarasserions si nous en voulions juger par nous-mêmes. Nous irions trop loin ou nous n'irions pas assez loin, & nous n'éviterions jamais la bisarerie & la fantaisie; aujourd'hui nous serons d'humeur à nous pousser sans mesure, & demain tout nous fera peur: ainsi nôtre esprit sera dans une continuelle agitation, & une continuelle incertitude; ce qui trouble nécessairement la paix de l'ame & l'uniformité.

Je vous avouë donc que j'aimerois mieux ne me point rendre juge de ce que je puis ou de ce que je dois en ce genre là, & d'en passer par l'avis d'un sage Directeur, & d'un sage Medecin, en pratiquant simplement des avis du Medecin, ce que le Directeur jugeroit à propos. On fait cela dans les Religions, & la regle ordinaire est de suivre le Medecin, autant que la Superieure le trouve bon; ainsi on obéit à la Superieure, en obeissant au Medecin. On en peut faire de même hors de la Religion, en prenant le Directeur pour Superieur, & en obéïssant au Medecin par son avis. Il y a peut-être moins de mortification corporelle dans cette conduite; mais il y en a plus de spirituelle, on s'y suit moins

moins soi-même, on en dispose moins de soi, on pense moins à son corps ; on se délivre davantage de reflexions, on y a moins de la complaisance que donnent certaines mortifications volontaires ; enfin l'on est moins satisfait de soi-même, qui est une grande sûreté.

Voilà mon sentiment pour moi-même, & je vous avouë que j'aimerois mieux une obéissance simple au Medecin sans tant de reflexions, qu'une pénitence suspecte de caprices & de complaisance. Peut-être que ce sentiment ne sera pas de vôtre goût, parce que vous avez moins à craindre la fantaisie qui se glisse dans les bonnes œuvres ; mais je ne sçaurois donner de conseil aux autres, que selon ma disposition, & je n'en ai point d'autre que celle-là. Mes avis ont au moins cela de commode, que je souhaite toûjours qu'on ne les suive pas, pour en suivre de meilleurs & de plus forts. Je suis, Mademoiselle, vôtre &c.

LETTRE LI.

A Monſieur M.... Il lui montre les avantages qu'il y a de ſe taire, lorſque nous vivons avec des perſonnes dont les manieres nous déplaiſent.

JE vous répons par la main d'un autre, parce que cela m'eſt beaucoup plus facile, & vous le ſera auſſi ; car je broüille moins en dictant qu'en écrivant. Outre que n'aïant à vous faire que des diſcours généraux, qui ſe peuvent faire ſur le Pont-neuf, il eſt indifferent de quelle main je vous écrive.

Il eſt impoſſible que toute nouvelle ſocieté, & toute nouvelle compagnie ne produiſe quelques difficultés, parce qu'il y a toûjours quelque choſe de contraire à nos idées & à nos inclinations, & que l'amour propre dont on eſt plein, ne ſouffre pas volontiers d'être combatu & contredit en quoique ce ſoit. Il y a pourtant des regles pour reſiſter à ſes ſaillies, & pour ſe conduire prudament & Chrétiennement, malgré les biſarreries qu'il nous peut mettre dans l'eſprit.

Toutes les perſonnes avec leſquelles nous converſons de nouveau, ont des qualités qui

nous plaisent, ou des qualités qui nous déplaisent, méme par raport à Dieu ; car les personnes qui font profession de devotion, mêlent toûjours la consideration de Dieu dans tous leurs sentimens, quoique souvent il y ait bien de la recherche de soi-méme. De méme dans tous les lieux où nous nous trouvons de nouveau, il y a toûjours des coutumes & des pratiques qui nous plaisent, ou des pratiques qui nous déplaisent, cela est inévitable.

La conduite est facile à l'égard de ce qui nous plaît dans les qualités des personnes, ou dans les pratiques des lieux ; car il n'y a presque qu'à l'aprouver, & à l'imiter. Je dis presque : car il y a de certaines qualités qui ne conviennent pas à nôtre naturel, & des pratiques qui peuvent être trop fortes pour nous, que nous ne pouvons pas toûjours imiter, mais que nous devons toûjours & loüer, & aprouver. Monsieur du Bellay, par exemple, raporte que voulant imiter la maniere lente de prêcher de saint François de Sales, il gâta toute la sienne ; desorte que par l'avis de ce Saint, il fut obligé de la reprendre ; mais cela est rare, & ordinairement les bonnes qualités & les bonnes pratiques des autres sont aussi inimitables que loüables. La difficulté consiste donc uniquement en ce qui nous peut déplaire à l'égard de ces qualités.

humeurs, & coutumes que l'on trouve dans les autres. Il ſeroit difficile de preſcrire en particulier tout ce qu'on doit obſerver pour s'y conduire ſagement ; mais il y a une regle générale, qui comprend toutes les autres, & qui nous fait éviter toutes les fautes que nous y pourions faire. Cette regle eſt qu'il s'en faut taire, par diverſes raiſons, qui me paroiſſent évidentes & eſſentielles.

1. Il s'en faut taire, parce qu'il faut s'accoutumer à l'égard de ce qui nous déplaît de le porter long-tems devant Dieu, avant que de s'en ouvrir aux hommes. Une perſonne impatiente, précipitée & legere, n'eſt pas en état de profiter aux autres. Ce que Dieu demande donc d'elle, eſt qu'elle remedie à ſes défauts, & par conſequent ce qu'elle doit faire eſt de ſonger d'abord à la pratique de ce devoir, en portant avec patience & en ſilence ce qui lui deplaît dans les autres. Par ce moïen on verra que ce qui lui déplaiſoit au commencement, s'évanoüira dans la ſuite, & que nous aurions eu tort de nous en ouvrir au commencement. Or comme vous n'avez pas beaucoup de tems à être au lieu où vous êtes, vous y ſerez toûjours dans la néceſſité de ce ſilence.

2. Il ſe faut taire, parce que nous devons craindre que ce qui nous paroîtroit dans cer-

taines personnes & dans certaines pratiques de trop fort, ne nous paroisse tel, que parce que nous sommes nous mémes trop foibles, & qu'il ne s'y mêle une secrete vanité. Quand on a été fort aprouvé dans le monde, & que bien des gens nous ont donné des loüanges de vertu, la vanité qui ne meurt jamais en nous, s'en fait un honneur. Et il ne faut pas prétendre qu'elle ne se fasse point de resistance, quand elle se trouve obligée de rabattre quelque chose de cette idée. Elle nous represente donc ces pratiques éloignées de nôtre usage & même trop fortes, comme inutiles, & comme génantes. Le seul remede à cela, est que si l'on ne peut empêcher que nôtre volonté ne reparde ces dégouts dans nôtre esprit, d'empêcher au moins qu'elle ne s'en ouvre à d'autres. Par ce moïen on obtient souvent la grace, que ce qui étoit l'objet de nôtre dégout, devient celui de nôtre admiration. On n'est pas toûjours obligé de pratiquer tout ce que les autres font de bon; car la pratique des conseils n'est pas de precepte. Mais ce n'est pas un conseil, mais un precepte de loüer, d'aprouver, & de ne détourner jamais personne d'aucune œuvre de conseil, & qui est en soi plus parfaite. Car c'est ce qui est condamné expressément par l'Ecriture : *Gardez-vous bien*, dit-elle, *d'empêcher de faire le bien à*

celui qui le peut faire, & tâchez de l'imiter si vous pouvez. Ainsi on devroit regarder comme une faute considerable, de détourner quelqu'un par ses discours d'une pratique plus parfaite, quoiqu'elle ne fût que de conseil.

3. Il se faut taire encore, parce qu'encore que les pratiques ou les qualités qui nous choquent, fussent véritablement défectueuses, nous ne sçavons point encore si ce n'est point par nécessité qu'on les tolere. Il y a des pratiques plus parfaites, qui ne conviennent pas à toutes sortes de lieux, & c'est un défaut de les vouloir introduire. Enfin il y a des défauts veritables & effectifs, qu'une personne nouvelle venuë ne doit pas entreprendre de corriger; parce que les mémes opositions que la vanité peut faire en elle, peuvét être causées dans les autres par le méme principe, & ce qui seroit bien reçû en un autre tems, nuit au lieu de servir, parce qu'il est proposé par une personne dont la croïance n'est point établie. Vous voïez que tous mes avis se reduisent au silence, & pour moi je ravi quand il suffit de se taire pour bien faire.

LETTRE LII.

A Mademoiſelle de Vert : Il lui ſouhaite une heureuſe & bonne année.

IL n'y a rien, Mademoiſelle, que je faſſe avec plus d'inclination que de vous rendre en ce jour les devoirs que la civilité du monde a établis. Mais pour vous divertir un peu, il faut que je vous diſe une penſée aſſez biſarre qui me vient dans leſprit. C'eſt que du depuis que vous mourrez, il eſt mort effectivement au moins la moitié des hommes qui étoient ſur la terre. Je parle ſans exageration, & à la lettre. Car il meurt par an au moins la vingtiéme partie des hommes : s'il y a donc plus de dix ans que vous étes malade, il en eſt mort plus de la moitié. Il y a pour l'année où nous entrons plus de vingt millions d'hommes, dont la mort eſt aſſignée à quelqu'une des minutes de cette année, & dont aucun n'échapera, & cette guerre qui s'allume dans toute l'Europe, eſt un Arrêt de mort pour plus de cent mille hommes, & une confiſcation totale de biens, pour un beaucoup plus grand nombre. Perſonne ne ſçait s'il n'y ſera point compris, & nous voïons dé-

ja l'execution d'un Arrêt d'exil & de privation d'un Roïaume, donné dans le Ciel, contre la Reine d'Angleterre, qui arriva à Vincenne le premier jour de l'année. Le monde ne fait point de reflexion à ces Arrêts, parce qu'ils ne ſont point prononcés dans les formes, mais ils n'en ſont pas moins ſeverement ni infailliblement executés. Ce que je conclus, Mademoiſelle, de toutes ces reflexions, c'eſt qu'il n'y a guéres d'autre difference entre l'état où vous étes, & celui où ſont tous les hommes à l'égard de la mort, ſinon que vôtre état vous la mettant continuellement devant les yeux, vous eſt une occaſion de vous y préparer continuellement, au lieu que les autres étant au méme danger que vous, font tout ce qu'ils peuvent pour n'y point penſer, & pour s'imaginer de la ſolidité dans ces fantômes qui les amuſent.

Cela ne m'empêche pas néanmoins, Mademoiſelle, de ſouhaiter que vous ſoïez encore longtems à mourir en cette maniere. Dans la Maiſon où vous étes, il y a des perſonnes qui ne vivant plus pour elles-mémes, vivent pour d'autres à qui elles ſont utiles, & il y a raiſon de croire que c'eſt pour cette raiſon que Dieu vous retient en cette vie. Vous vous y croïez peut-être fort inutile, mais cela n'eſt pas ainſi. Outre l'exemple de vôtre patience qui les édi-

ſie, vôtre préſence méme eſt un grand lien pour en unir toutes les parties. Quoiqu'il en ſoit, Dieu qui vous y laiſſe, décide par là qu'il eſt bon pour vous d'y être, & qu'il eſt bon pour les autres que vous y ſoïez. Enfin, Mademoiſelle, malgré tous les mauvais tems, vous étes encore dans Port-Roïal. Dieu ſoutient cette ſainte Maiſon d'une maniere cachée, mais qui n'en eſt pas moins admirable. Celle de Madame de Mondonville qui avoit pris toutes ſortes de précautions pour éviter ſa ruine eſt abſolument détruite, & Port-Roïal qui n'en a point pris ſubſiſte encore, & il nous eſt permis d'eſperer d'en voir le retabliſſement; que ſçait-on ſi vous ne le verrez point? Le bras de Dieu n'eſt pas racourcy, & ce peut être un ſujet fort legitime de vos déſirs & de vos prieres. Le mot de prieres, Mademoiſelle, me fait ſouvenir du Livre qui s'imprime, & je puis vous dire qu'il s'avance beaucoup, & que pourvû que M. Deſprez y tienne la main, on l'aura pour le Carême. C'eſt ſon avantage, c'eſt celui du Livre, c'eſt ce qui décidera du ſuccés de tous les autres. Cependant il a fallu ſoliciter beaucoup pour cela. Je l'ai fait & je n'en ſuis pas bien content, mais un mot de vôtre part qui témoigneroit que vous en étes bien aiſe, fortifieroit beaucoup ma ſollicitation. J'ai de l'empreſſement que vous voïez

ce Livre achevé, car il me paroît si édifiant que quand il prendroit fantaisie à tous les esprits forts de le mépriser, je ne changerois point les sentimens que j'en ai. Les jugemens des hommes ne m'incommodent que quand il y a lieu de douter s'ils n'ont point raison.

Mademoiselle de Billy la Religieuse agit tout à fait bien. Pour la fille de Mademoiselle Aubry, elle paroît par ses Lettres avoir infiniment d'esprit. La fille de Mademoiselle Aubry est bien faite, & parfaitement innocente; elle est encore envelopée & bien éloignée de la liberté de celles qui ont un peu vû le monde. Si vous avez quelque occasion d'en parler à la Mere ou à la Fille, vous pourez témoigner que je vous ai marqué qu'il n'y a rien de plus obligeant ni de plus charitable que le procedé de Madame de Billy la Religieuse. Il ne me reste, Mademoiselle, que de vous souhaiter une heureuse année en toute maniere, ce qui renferme encore plus de bénédictions spirituelles que de soulagemens de la vie présente, & de vous suplier de me donner quelque part à vos prieres. Je suis.

LETTRE LIII.

A Mademoiſelle Aubry. Il lui donne des conſeils pour l'éducation de ſes Filles.

IL faut que vous ſoïez perſuadée, Mademoiſelle, que tant que les Filles auront un cœur tel que celui qu'elles ont, c'eſt à dire, un cœur tiré d'Adam & infecté d'amour propre, il s'y élevera toûjours des puſtules d'envie, de jalouſie, de malignité. Et ces puſtules aigries par les reflexions de l'eſprit s'enflent & s'étendent comme des bouteilles de ſavon qu'on ſouffle ; enſorte qu'elles viennent quelquefois à remplir tout l'eſprit, & deviennent capables de le renverſer. Les changemens, les inconſtances, les dégouts, les chagrins, les refroidiſſemens, les dépits, les déſirs d'un autre état, n'ont point d'autres cauſes que ces goutes de jalouſie & d'orgueïl, enflées par les refléxions de l'eſprit. Il faut donc ce me ſemble, Mademoiſelle, conſiderer ces puſtules enflées comme un mal conſidérable : & l'une des occupations d'une Mere, d'une Directrice, & d'une amie charitable eſt de s'apliquer à les découvrir, & à les guérir. Quelquefois il n'y a rien de ſi aiſé. Un petit ſigne d'amitié & de conſideration, eſt comme un coup d'ai-

guille qui les perce ſans douleur, & fait évanoüir le vent qui y étoit renfermé. Il faut plus de ſoin quand l'humeur eſt plus épaiſſe, mais enfin il faut à toutes quelque aplication. Vous ne ſçaviez pas encore qu'un de vos devoirs fut de percer adroitement ces puſtules des ames, c'eſt donc ce que je vous aprends.

Cependant vous pouvez voir par là qu'un des principaux emplois de la charité s'exprime & ſe fait entendre aſſez naturellement par cette comparaiſon ridicule en aparence. Quelquefois l'on prévient ces puſtules, & l'on empéche qu'elles ne naiſſent, quelquefois on les perce quand elles ſe ſont élevées. Cela ſe fait quelquefois ſans douleur, & quelquefois avec douleur, qu'il faut néanmoins adoucir autant que l'on peut. Vous pourriez peut-être vous diſpenſer de ce devoir envers les autres, quoique la charité devroit vous en empêcher, mais vous en êtes indiſpenſablement chargée envers vos filles, qui en qualité de filles d'Adam ſont ſuſceptibles de tous ces maux, & de toutes ces foibleſſes. Telle dont on ne ſe doute pas, ne laiſſe pas d'en avoir, & de les reſſentir quelquefois bien vivement. C'eſt preſque une neceſſité de paſſer par là, comme c'eſt une eſpece de néceſſité pour chacun, d'avoir une fois en ſa vie la petite verole. Mais on n'en eſt pas quite à ſi bon marché à l'égard de ces puſtules

de l'ame. On y eſt toûjours ſujet, & quoiqu'elles prennent diverſes formes, & que la raiſon croiſſant les déguiſe diverſement, on ne laiſſe pas d'en avoir & d'en ſentir quelques-unes. Les perſonnes ſpirituelles les ſpiritualiſent, les colorent, les juſtifient; mais enfin elles les ont, & ſouvent plus dangereuſement que les autres. Nul âge n'en eſt exemt : Les moins dangereuſes ſont celles des enfans, & des jeunes perſonnes. Ainſi celles qui ſont chargées d'y remedier, le doivent faire avec un ſentiment d'humilité, qui leur perſuade qu'elles ont ſouvent des tumeurs plus dangereuſes que celles qu'elles tâchent de guérir. Il y en a en qui ces puſtules ſont des charbons & des peſtes tant elles ſont chargées de venin, au lieu que celles des jeunes perſonnes ne ſont pleines que d'eau & de vent. Car enfin c'eſt une étrange choſe que l'homme, il eſt ſouvent plein d'ulceres & d'apoſtumes, qui ne ſont que bouë & que puts, la plûpart les portent juſqu'à la mort. Heureuſes les ames qui reſiſtent à cette corruption ! Mais il ne faut guéres eſperer d'en être entierement exemt. Il faut voir de quelle ſorte il ſe faut prêdre à y remedier. Dieu eſt l'unique Medecin des ames, & s'il n'agit luimême tous nos ſoins & nos aplications ſont inutiles. C'eſt une verité dont il faut être perſuadé, mais elle ne nous doit pas empêcher de

nous apliquer autant que nous le pouvons, à y aporter les remedes qu'il nous eſt poſſible, en évitant deux extremités également vicieuſes, l'une de ſe confier en ſoi-méme en attribuant quelque choſe à ſon induſtrie, l'autre de tenter Dieu en négligeant de faire tout ce que nous pouvons pour remedier aux maux de ceux dont nous ſommes chargés. Ce ſera un ſujet utile de meditation & de conſideration pour vous. Je ſuis.

LETTRE LIV.

Qu'il faut accepter avec ſoumiſſion une vie longue & infirme, lorſque Dieu le permet.

A MADEMOISELLE DE VERT.

J'Ai tant de joïe, Mademoiſelle, de vous pouvoir encore ſouhaiter cette nouvelle année, aprés tant d'aprehenſion que vous nous avez cauſée, que je ne me contenterai pas de vous la témoigner; mais j'en veux faire méme l'Apologie. Car il pouroit ſembler que la vie étant expoſée à tant de perils ; & n'aiant lieu que d'y attendre de nouveaux ſujets de triſteſſe, on devroit plûtôt s'affliger que de ſe réjoüir que Dieu la prolongeât à nous & aux

autres, & pour peu qu'on enviſage tout ce qu'on a lieu d'aprehender on entreroit facilement dans ce ſentiment. Cependant en le conſiderant d'une autre maniere, je ne ſçai ſi cette ſorte de ſpiritualité eſt aſſez conforme à la verité, car enfin tous les dons de Dieu meritent nôtre reconnoiſſance, Dieu y a toûjours des vûës de miſericorde ſur nous, & ce n'eſt que par nôtre faute que nous en abuſons. Si l'on dit qu'il accorde bien des choſes aux hommes par juſtice, on peut dire que ces dons ne ſe changent en effets de juſtice, que parce que les hommes abuſent de ſa miſericorde, & qu'ils ne lui demandent pas avec aſſez de ferveur la grace d'en bien uſer. Or on ne peut nier que la prolongation de la vie ne ſoit un don de Dieu, elle nous peut donc être utile ſi nous en uſons bien. Dieu veut que nous en faſſions bon uſage, cela eſt certain: il eſt donc juſte de recevoir avec gratitude cette prolongation de la vie, & de l'en remercier, en lui demandant avec ardeur & perſeverance la grace d'en bien uſer, & en eſperant de l'obtenir de ſa bonté. Il faut toûjours, Mademoiſelle, avoir des ſentimens favorables de cette bonté de Dieu; & ces trois diſpoſitions, de reconnoiſſance pour les dons que nous en recevons, de priere pour en demander le bon uſage, d'eſperance qu'il nous en fera la grace, ne ſe doivent jamais ſe-

parer. Il s'enſuit de là que la crainte que ce don de la vie, ne ſoit un effet de la juſtice de Dieu, n'eſt pas une penſée à laquelle on ſe doive apliquer volontairement, parce que ne pouvant être un effet de juſtice que lorſque nous en uſons mal, l'eſperance que nous devons avoir qu'il nous rendra la vie avantageuſe pour nôtre ſalut, doit bannir de l'eſprit cette autre penſée qui diminuë & affoiblit l'eſperance. On peut néanmoins en un autre ſens regarder la vie comme un effet de la juſtice de Dieu, ſans qu'elle ceſſe d'être un effet de miſericorde. Car Dieu exerçant ſa juſtice ſur les hommes en deux manieres differentes, l'une avec rigueur ce qu'il fait dans le Purgatoire de l'autre vie, l'autre avec douceur, ce qu'il fait dans le Purgatoire de celle-ci; on peut regarder la volonté de Dieu qui nous prolonge la vie en ce monde, & une vie accompagnée de tant de maux & d'incommodités, comme une juſtice pleine de miſericorde, qui vous donne moïen de païer avec plus de facilité dans ce monde ici, ce qui vous couteroit incomparablement davantage en l'autre. C'eſt en cette maniere que les Chrétiens devroient regarder les maux dont le monde eſt menacé. La juſtice de Dieu paroît armée pour les punir par d'effroïables deſolations. Cela paroît bien terrible aux ſens; mais peut-être qu'une paix tranquille

tranquille qui leur donneroit moïen de satisfaire leurs passions, seroit encore plus terrible aux yeux de la foi. L'on ne sçait ce que l'on doit desirer pour les hommes, qui abusent de tout ce que l'on peut faire. Le meilleur est de s'arrêter à l'extérieur, & sans aprofondir ce qui leur est effectivement avantageux ce qui n'est connu que de Dieu, lui demander la paix temporelle, parce que Dieu lui-même nous ordonne de la demander.

Enfin, Mademoiselle, c'est un des desseins de Dieu dans ses œuvres, & dans les jugemens qu'il exerce dans le monde, d'avoir des spectateurs qui l'en loüent & qui l'en glorifient. Dieu permet que vous soïez de ce nombre, vous devez vous rendre à cette volonté, & vous acquitter de cet office dans tous les renversemens dont on est menacé dans cette année ci & les autres, pendant qu'il lui plaira de vous conserver la vie, afin de pratiquer ainsi ce que David a exprimé par ces paroles: *Benedicam Dominum in omni tempore semper laus ejus in ore meo.* Peut-être que tous les sentimens que je vous propose, n'ont point en moi d'autre source que l'amour de la vie; mais il me semble qu'ils en peuvent avoir une autre dans une personne qui s'attacheroit uniquement à ce que Dieu lui fait connoître de sa volonté, par la conduite qu'il tient sur elle.

Il vous prolonge la vie, ſa volonté eſt donc que vous l'en remerciez, que vous le priez de vous faire la grace d'en bien uſer, & que vous eſperiez qu'il vous la fera. C'eſt ce qui fera, Mademoiſelle, l'objet des prieres que je me crois obligé de faire pour vous, pour obtenir de vous que vous demandiez à Dieu pour moi, ce qui m'eſt néceſſaire dans l'état où il me met.

Fin des Lettres.

AVERTISSEMENT.

QUOIQUE le Discours qui suit, n'ait pas été prononcé par Mr. Nicole, il a néanmoins été composé par cét Excellent Auteur, à la priere d'un Ecclesiastique de ses amis. Comme il renferme de grands principes de Religion, & qu'il traite à fonds des matieres de Morale trés-importantes, on a crû que le Public seroit obligé à celui qui a fait imprimer ces Lettres choisies, s'il l'inseroit dans ce Recuëil.

PANEGYRIQUE DE S. FRANCOIS DE PAULE.

Vade populus meus, intra in cubicula tua, claude ostia tua super te, abscondere modicum ac momentum donec transeat indignatio.

Allez mon peuple, entrez dans vos Cellules, fermez vos portes sur vous, cachez vous un peu & pour un moment, pendant que la colere passera. Isaïe chap. 26.

CEs paroles de mon texte, Messieurs, ne contiennent pas seulement une exhortation au peuple de Dieu de se retirer dans la Solitude, pour s'y mettre à couvert, par les exercices d'une vie pénitente,

des dangers où l'on eſt ſans ceſſe expoſé dans le monde, de perdre la vie de l'ame, qui eſt cét effet de la colere de Dieu que le Prophete nous exhorte d'éviter, mais on peut dire qu'elles contiennent la ſource de la vocation de tous les Solitaires & de tous les Religieux, qui ont honoré l'Egliſe, & qui ont fait fleurir un nouveau genre de Martyre, aprés la ceſſation des Martyres ſanglans & viſibles.

Ces troupes innombrables de Saints, qui ont peuplé les Deſerts, & qui ſe ſont cachez dans les Cellules des Monaſteres, pour y mener une vie toute Angelique, n'ont embraſſé ce genre de vie, que parce qu'ils ont entendu au fonds de leur cœur la voix intérieure de Dieu; & l'impreſſion que cette voix puiſſante & efficace a fait ſur leurs eſprits, a été de les fraper vivement du danger où on eſt de ſe perdre dans le monde, & de les porter à chercher leur ſûreté en s'en retirant.

Il ne faut pas douter que ſaint François de Paule n'ait entendu cette voix, d'une maniere bien particuliere; puiſque par une merveille preſque ſans exemple, il s'eſt ſouſtrait au monde dès l'âge de treize ans, & qu'il a cherché ſon refuge dans une affreuſe ſolitude.

Il en a été, Meſſieurs, ſi fortement penetré, qu'il ne s'eſt pû contenter de l'entendre pour lui-méme, la charité l'a preſſé de la faire

entendre aux autres ; & ç'a été la principale occupation de ſa vie. Ainſi ces paroles ne renferment pas ſeulement la ſource de ſa vocation & de ſa ſainteté particuliere, mais elles renferment de plus l'emploi & le miniſtere glorieux que Dieu lui a donné dans l'Egliſe, où Dieu l'a établi pour faire entendre aux hommes le beſoin qu'ils avoient de la retraite & de la pénitence, aprés l'avoir rempli lui-méme de l'eſprit de pénitence & de retraite avec une plénitude toute ſinguliere.

L'ordre de la ſageſſe de Dieu, Meſſieurs, eſt que quand il communique à quelque Elû ſes graces dans un degré éminent, il le rend enſuite l'inſtrument de la ſanctification des autres, par ces dons mémes dont il l'a rempli.

Quand on voit donc S. François de Paule occupé toute ſa vie à apeller les hommes à la retraite, à leur bâtir des Cellules, & à les y ſanctifier par les exercices d'une vie trés-pénitente ; il en faut conclure qu'il avoit reçû ces graces dans un trés-haut degré, & qu'elles ſont la principale cauſe de ſa ſainteté. Les miracles éclatans dont Dieu l'a honoré devant les hommes, autant qu'aucun Saint de ces derniers tems ; toutes les autres qualitez qui l'ont rendu ſi illuſtre, & qui l'ont fait admirer par tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Egliſe & dans le monde ; tout cela, dis-je, n'é-

toit destiné qu'à l'autoriser dans cette vocation principale d'apeller les hommes à la pénitence, à la retraite, & à leur faire connoître les dangers du monde. Ainsi on peut dire de lui, comme de saint Jean, qu'il a été une voix, & une voix qui a crié dans le Desert & dans les Villes, *allez mon peuple &c.*

Nous ne sçaurions donc mieux faire pour honorer ce Saint, & pour avoir quelque idée de l'esprit qui l'a animé durant sa vie, que de suivre ces paroles, & d'y considerer : Premierement, quelle idée les Saints, comme saint François de Paule, ont eû des dangers du monde. Secondement, ce que ce Saint a fait, & ce qu'il a porté les autres à faire, pour se mettre à couvert de ces dangers. Troisiémement, ce que ceux qui sont liez dans le monde, ou qui n'ont pas assez de force pour le quitter, peuvent faire pour s'en garantir eux-mêmes. *Ave Maria.*

SI je vous disois, Messieurs, que ce monde est un Desert sterile & affreux, brûlé d'une part par les ardeurs du Soleil, & glacé de l'autre par la rigueur d'un froid insuportable, qu'il n'est presque habité que par des bêtes farouches & par des dragons, que l'on n'y trouve ni eau pour desalterer sa soif, ni aliment pour soutenir sa vie, ni chemin

pour sortir d'un si miserable lieu : Si je vous disois que les champs y sont semez de cadavres empestez, qui exhalent dans les airs un venin pour les corps vivans, qu'on ne sçauroit s'empêcher d'y respirer cét air contagieux & empoisonné, & qu'il arrive de là, que le peu d'habitans qui y restent, sont tous livides & defigurez, & y traînent une vie miserable & languissante, étant toûjours à la veille de succomber à quelqu'une de tant de causes de mort qui les environnent; n'est-il pas vrai, Messieurs, que cela ne vous paroîtroit qu'un jeu d'esprit & une fiction tirée de l'imagination, & non de la verité?

Cependant, Messieurs, ces Images que j'ai empruntées de l'Ecriture, qui s'en sert pour representer les maux spirituels des ames sous la figure des miseres temporelles n'egalent en rien la realité des choses, & ce n'est pas une exageration que de vous dire que le monde est bien plus dangereux pour les ames, que le lieu que je viens de décrire ne le seroit pour les corps. La difference infinie qu'il y a des biens & des maux de l'ame aux biens & aux maux des corps, de la mort spirituelle des ames à la mort corporelle, de l'Eternité au tems, fait que toutes les comparaisons sont foibles & petites, & toûjours infiniment éloignées de la verité.

Mais

Mais ce qui fait, Meſſieurs, que nous ſommes ſi frapez de ce qui nous menace de la mort corporelle, c'eſt que nous connoiſſons tous en quoi conſiſte la vie & la mort du corps, au lieu qu'il y en a trés-peu qui connoiſſent en quoi conſiſte la vie & la mort des ames, & c'eſt pourquoi il eſt important de le bien faire entendre d'abord, puiſque c'eſt le deſir de conſerver cette vie de l'ame, & la crainte de la perdre qui a porté tous les ſaints Religieux, & en particulier ſaint François de Paule, à quitter le monde, & à chercher un azile dans la ſolitude.

Il faut donc ſçavoir ce que ſaint Auguſtin enſeigne ſouvent, *qu'il y a deux vies, l'une du corps, & l'autre de l'ame; & que comme l'ame eſt la vie du corps, Dieu auſſi eſt la vie de l'ame: le corps meurt quand l'ame s'en ſepare, l'ame meurt quand elle ſe ſepare de Dieu.* Duæ *vitæ ſunt, una corporis, altera animæ, ſicut vita corporis anima, ſic vita animæ Deus, quomodò ſi anima deſerat, moritur corpus, ſic anima moritur, ſi deſerat Deus.* Il n'y a pas en cela de metaphore, c'eſt un langage propre & exact; l'ame étant ſpirituelle, ne vit que par ſa connoiſſance & par ſon amour; ainſi quand elle connoît Dieu, & qu'elle aime Dieu elle trouve en Dieu ſa vie, & une vie bien-

heureuſe, parce que Dieu eſt ſon ſouverain bien; & c'eſt pourquoi l'Ecriture dit, *que la ſageſſe donne la vie à ſes enfans*; Sapientia *filiis ſuis inſpirat*: C'eſt à dire, que Dieu qui eſt cette ſageſſe, vivifie les ames de ceux dans leſquels il habite, en leur inſpirant ſa connoiſſance & ſon amour.

Si les ames viennent donc à perdre cét amour, il s'enſuit qu'elles perdent la vie, & qu'elles tombent dans la mort ſpirituelle.

Mais ce qui nous trompe dans cette mort, eſt qu'au lieu que le corps étant ſeparé de l'ame paroît viſiblement mort, parce que rien n'y prend la place de l'ame, au contraire l'ame étant ſeparée de Dieu par la perte de ſon amour, conçoit en même tems un autre amour qui eſt celui du monde, qui lui donne une fauſſe vie, & empêche qu'elle ne reconnoiſſe ſa mort effective.

Je dis une fauſſe vie, parce qu'elle enferme la privation de la veritable vie, & c'eſt pourquoi ſaint Paul l'apelle une mort: *Prudentia carnis mors eſt*. L'amour *des choſes du monde eſt la mort de l'ame*.

Il faut donc aprendre de là, Meſſieurs, à diſtinguer les morts des vivans: ceux qui aiment Dieu ſont vivans, parce qu'ils ont en eux le principe de la vraïe vie, mais ceux qui

ne l'aiment pas, & qui n'aiment que le monde, ſont morts en effet, parce qu'ils ont perdu cette vie, & leur corps n'eſt plus que le tombeau d'une ame morte, comme dit ſaint Auguſtin, *anima mortua corpus ſepulchrum eſt.* Non ſeulement ce ſont des ſepulcres, mais ce ſont en quelque ſorte des cadavres empeſtez, parce qu'il n'y a rien de plus contagieux que ces morts ſpirituels. La mort paſſe d'une ame à une autre avec une promptitude extraordinaire, elle entre, elle s'inſinuë, elle ſe communique par tous les ſens: ceux qui aiment le monde en inſpirent l'amour par tout ce qu'ils font, tout eſt marqué à ce caractere, & l'on ne voit rien en eux qui ne ſoit capable de l'imprimer dans le cœur des autres; or inſpirer l'amour du monde, c'eſt inſpirer la mort.

Il n'eſt pas difficile de former ſur ces principes l'idée que nous devons avoir des dangers du monde; car qu'y voit-on autre choſe que des amateurs du monde, c'eſt à dire, des gens poſſedés de l'amour des plaiſirs, des honneurs, des établiſſemens, de l'éclat du monde? Quel eſt le motif de la conduite de la plûpart de ceux que l'on y connoît, quel eſt l'objet de leurs penſées, quelle eſt la matiere de leurs entretiens? Je ne parle pas ici d'un monde en idée:

je parle de ce monde qui remplit les Villes, les Charges, les Emplois, & qui s'aſſemble même dans les Egliſes. Je ſçai que Dieu a ſes Elûs par tout, & que le bon grain eſt mêlé par tout avec la paille ; mais jugez de ſa rareté, parce que nous avons dit, Il n'y a de bon grain que ceux qui ſont poſſedés de l'amour de Dieu, & qui vivent de Dieu, & pour Dieu, le reſte eſt paille & yvroïe.

Il ne faut pas que vous repliquiez que ce ſont des gens d'honneur, qui ne font tort à perſonne, qui ſont exemts de tous les déreglemens groſſiers : cela peut être vrai de quelques uns, mais en verité il l'eſt de peu, & qui auroit bien examiné la vie de la plûpart des gens du monde, on y trouveroit des crimes manifeſtes & inexcuſables. La plûpart ſont morts dès leur jeuneſſe, & n'ont jamais recouvré la vie par une vraïe pénitence, ils ont ſeulement enté une honnêteté païenne, ſur une vie groſſierement criminelle. Les autres ſont engagez dans des deſordres cachez. Il y en a qui ſe laiſſent aller ſans ſcrupule à un libertinage d'opinions touchant la Religion, les autres ne font pas ſcrupule de la médiſance, les autres ſont coupables d'injuſtice, les autres de Simonie, & de l'uſurpation des dignitez de l'Egliſe.

Mais je veux qu'ils n'aïent rien de tout cela,

il ſuffit pour être mort devant Dieu, de n'être pas animé de l'eſprit de Jeſus-Chriſt. *Si quis ſpiritum Chriſti non habet hic non eſt ejus*: Or l'eſprit de Jeſus-Chriſt eſt un eſprit de priere, c'eſt un eſprit qui porte à la haine de la chair, & à la mortification des ſens. *Si ſpiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis.* Enfin c'eſt un eſprit de juſtice envers Dieu, qui fait qu'on le prefere à tout, & qu'on lui raporte ſa vie & ſes actions. Qui n'a pas ces marques & ces caracteres, n'a pas l'eſprit de Jeſus-Chriſt, & qui n'a pas l'eſprit de Jeſus, ne peut être animé que par l'eſprit du monde.

Il eſt facile de juger par là, combien le monde eſt dangereux pour les ames, & le peril où elles ſont d'y perdre la vie. Il eſt méme difficile d'y éviter les crimes groſſiers, parce qu'ils y ſont ſi ordinaires qu'on en perd peu à peu l'horreur, & qu'il y en a méme qui ceſſent de paſſer pour crimes, parce qu'ils ſont devenus ordinaires.

Il y a eu en tout tems des crimes & des deſordres, mais ils étoient néanmoins en cela differens de ceux de ce tems ci, qu'ils étoient en quelque ſorte couverts & enſevelis par la diſcipline de l'Égliſe, qui les puniſſoit par l'horreur que le commun des Chrêtiens en avoit, & par la penitence que ceux qui s'en

relevoient en faiſoient, & qui les empêchoient de nuire aux autres & d'être contagieux : mais le plus grand mal des pechez de ce tems ici, eſt qu'ils ne font pas d'horreur ; on ne voit preſque perſonne qui en faſſe penitence, on y penſe peu, perſonne n'en eſt ni notté, ni deshonoré ; ce ſont donc des cadavres qui ne ſont ni enſevelis, ni couverts, & qui éprouvent ce que le Prophete marque par ces paroles : *Mortibus agrotationum morientur, non ſepelientur, in ſterquilinium ſuper faciem terræ erunt:* Ils *mourront de diverſes maladies, ils ne ſeront pas enſevelis, ils ſeront épandus comme un fumier ſur la terre.* C'eſt à dire, que l'exemple de ces crimes infectera l'Egliſe, parce qu'on n'aura pas ſoin de les y couvrir, & qu'ils ſe commettront librement & impunement.

Mais quand on ſeroit aſſez heureux pour éviter ces déreglemens, le moïen de vivre long-tems dans le monde, & d'y éviter ce froid mortel, c'eſt à dire, cette extinction de l'amour de Dieu qui paroît dans la conduite de la plûpart des Chrêtiens, & qui ſuffit pour les faire mourir devant Dieu ? J'atteſte ici vôtre conſcience, Meſſieurs, & je vous demande de bonne foi, ſi vous trouvez beaucoup de gens dans le monde, dont l'exemple & les paroles vous portent à aimer Dieu, qui vous inſpirent le mépris du monde, qui vous apren-

nent à haïr la concupiſcence, & tout ce que l'Apôtre apelle *les deſirs ſeculiers ?* Je vous demande ſi tous ces diſcours de preſque tous ceux qu'on y voit, & avec qui on converſe, inſpirent autre choſe que l'eſtime & l'amour des choſes du monde, ſi ce n'eſt pas ce qui remplit les converſations, ſi l'on en revient plus porté à la priere & à la pénitence ? Concluez de là que toute la vie du monde tend à la mort de l'ame, qu'elle inſpire l'amour du monde, & qu'elle tend à éteindre celui de Dieu. L'extinction de l'amour de Dieu, ſuffit ſeule (comme nous avons dit) pour faire mourir les ames, & il ſuffit pour l'éteindre de ne le pas nourrir, de ne le pas entretenir, de ne le pas reveiller ; tout amour a beſoin d'action, de nourriture & d'exercice ; laiſſez-le oiſif, il perit & il s'éteint ; l'amour de Dieu ſe nourrit par la priere, par le recuëillement, par les ſaintes actions, par les bonnes œuvres ; & c'eſt à quoi on ne penſe pas du tout dans le monde.

Ainſi les uns periſſent par les pechez groſſiers comme par l'épée, & les autres periſſent par la faim ; c'eſt à dire, par la diſette des exercices ſpirituels : *Si je ſors dans les champs*, dit Jérémie, *je ne voi que des corps maſſacrez avec l'épée : & ſi j'entre dans la Ville, je ne voi que des gens qui meurent de faim.* Si

egressus fuero in agros, ecce occisi gladio, si introiero in civitatem, ecce attenuati fame. Mais soit qu'on meurt par la faim ou par l'épée, on est toûjours également mort, on tombe également sous la servitude du Diable, on devient sa proïe, son membre, son animal, *animalia Diaboli*; & l'on passe méme souvent de cette mort insensible, qui naît de l'extinction de l'amour de Dieu, à la mort visible des pechez grossiers.

Car je ne puis m'empêcher, Messieurs, de vous découvrir en passant une illusion pernicieuse, qui regne dans le monde: c'est que l'on n'y songe presque qu'à éviter certains effets extérieurs des passions, & que l'on n'a nul soin de se garantir des causes de ces effets, qui sont les passions mémes.

Il n'y a gueres de meres, par exemple, qui aïent assez peu d'honneur & de conscience, pour vouloir que leurs filles se laissent aller à des libertés qui puissent les deshonorer devant les hommes; ce sont là ces effets extérieurs des passions, qu'elles ont soin d'éviter: mais elles veulent bien qu'elles fassent ce qu'elles peuvent pour se rendre belles & agréables, elles nourissent les passions par leurs discours, elles veulent bien qu'elles se trouvent dans les conversations & les assemblées où elles attirent les complaisances des jeunes gens; c'est

à dire, qu'elles ne comptent pour rien que ces filles avalent à long trait l'amour du monde, & qu'elles se rempliſſent des idées de ſes plaiſirs. Mais qui leur a dit que ces poiſons reçûs dans des cœurs foibles & tendres, n'y produiront pas leurs effets naturels? Ce ſeroit déja un aſſez grand mal de ſe rendre amatrices du monde & d'elles-mêmes, & de les faire tomber dans l'oubli de Dieu; mais cela va d'ordinaire plus avant: *Qui peut porter un feu ſans être brûlé, qui peut toucher de la poix ſans ſe ſoüiller*, dit l'Ecriture? On ne meurt qu'une fois ſelon le corps, mais on meurt une infinité de fois ſelon l'ame. Une mort en produit une autre, les objets du monde qui rempliſſent l'ame, lui font oublier Dieu, & y éteignent ſon amour. Cependant on ne laiſſe pas ſelon la coutume de frequenter les Sacremens, & on les profane en les frequentant, on tombe par là dans la dureté & l'aveuglement du cœur, les idées du peché deviennent plus vives, & les tentations plus fortes; on tombe d'abord dans la penſée, & on va même quelquefois plus loin.

Je n'ai pas craint, Meſſieurs, de m'étendre un peu ſur cette image du monde, qui a été l'objet de l'horreur des Saints, & qui les a porté à s'en retirer. Les diſcours que l'on fait pour les honorer, ont pour but principal l'édification des peuples; & c'eſt les édifier que

de leur faire voir pourquoi les Saints ont embrassé le genre de vie qui les a fait Saints, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont recherché. Il faut maintenant vous proposer un autre spectacle aussi admirable dans sa sainteté, que l'autre nous a dû paroître horrible dans son desordre; c'est celui de saint François de Paule, qui quite le monde corrompu à l'âge de treize ans, & se retirant dans un Desert, y jette les fondemens d'un Ordre nouveau, & de nouvelles Colonies, non pour la terre, mais pour le Ciel; c'est le sujet de mon second Point.

II. POINT.

SAint Augustin voulant representer aux Manichéens l'éminence de la vertu des saints Solitaires, qui faisoient la gloire de l'Eglise de son siécle, les presse d'abord par cette demande : *Dites-moi, je vous prie, ce que voient ceux qui ne peuvent n'aimer pas les hommes, & qui peuvent néanmoins ne voir point les hommes ?* Quid *est, quæso, quod vident qui non possunt hominem non diligere, & tamen possunt hominem non videre ?* Mais combien auroit-on plus de sujet de demander en voïant un enfant de treize ans quitter le monde & la maison de son pere pour se retirer, non dans un Monastere reglé, où il fut

ſoutenu par la conduite d'un Superieur, & par l'exemple de pluſieurs Religieux, mais dans un Deſert, & au fond d'une Forêt: Combien, dis-je, a-t-on plus de raiſon de demander ce que voïoit ce ſaint Enfant, dequoi ſon eſprit étoit-il occupé dans cette ſainte retraite, qu'eſt-ce qui lui adouciſſoit l'horreur de cette Forêt? il falloit ſans doute qu'il vit quelque choſe de bien grand, pour ſe ſoutenir dans une reſolution ſi inoüie.

Il voïoit, Meſſieurs, ce carnage ſpirituel des ames que nous avons repreſenté, il voïoit & il fuïoit ſelon l'avis de ſaint Pierre la corruption de la concupiſcence qui eſt dans le monde: *Fugientes ejus quæ in mundo eſt concupiſcentiæ corruptionem.* Il voïoit le froid de la charité, que l'on y éprouve; il voïoit & il fuïoit l'infection contagieuſe des pechez qui y regnent; il trouva tout facile, pourvû qu'il évita ces dangers. Mais ſon eſprit, Meſſieurs, n'étoit pas occupé ſeulement du bien qu'il y a d'être délivré du peril du monde, il ſe nourriſſoit de Dieu & de ſa juſtice par une contemplation continuelle.

Qui pouroit comprendre ce qui ſe paſſe dans cette ſolitude entre Dieu, & cette ame pure & innocente? c'eſt ce que Dieu s'eſt reſervé à lui ſeul. Mais il eſt facile de juger néanmoins que Dieu ne la pas apellé à une vie ſi étrange, que

dans le deſſein de le combler de graces bien extraordinaires, & qu'il n'a pas fait un ſi grand vuide dans ce cœur, que pour le remplir avantageuſement de lui-méme. Comme Dieu ſera tout aux Bienheureux, leur vêtement, leur breuvage, leur aliment, leur lumiere ; il étoit de méme tout à François de Paule dans cét âge tendre. Ce n'étoit pas un ſçavant qui s'occupa à la lecture des Ecritures, & à la méditation des ſecrets de l'Ecriture, c'étoit une ame pure & ſpirituelle, qui vivoit de Dieu, & bûvoit dans cette ſource ſacrée la ſcience de Dieu, & la ſcience des Saints. Dieu étoit ſa joïe, ſa nourriture, ſon occupation, ſon Livre & ſa lumiere tout enſemble. Nul homme n'a eu part à former cet admirable Diſciple, & c'eſt dans cette Ecole ſecrette & divine, qu'il a puiſé toutes les lumieres, qu'il a depuis communiquées aux hommes.

Mais Dieu ne voulut pas que les dons, dont il le combla ſi abondament, fuſſent long-tems enfermez dans lui ſeul; le baſſin degorgea bientôt par ſa plénitude, & comme Dieu avoit montré en ſaint François de Paule la merveille étonnante d'un Solitaire de treize ans, qui ſe ſoutenoit ſeul dans une Forêt, il en fit bientôt paroitre une autre en ſa perſonne, qui n'eſt guéres moins étrange ; ce fut celle d'un Fondateur d'Ordre de dix-huit ans, qui raſſemble

en cét âge des Disciples, qui se rangerent sous sa conduite, & dont il devint le Legislateur, & le Directeur spirituel.

Que vos voïes, Seigneur, sont élevées au dessus des pensées des hommes, & que vous étes indépendant de vos propres regles! Qui n'auroit rejetté d'abord, comme une pure fantaisie, la conduite d'un jeune homme de dix-huit ans, sans science & sans experience, qui attire à luí des gens de toutes sortes de conditions, qui fait envers eux l'office de Directeur, qui entreprend de les élever au plus haut degré de la vertu Chrêtienne, qui leur prescrit un genre de vie qui n'avoit pas d'exemple parmi les Ordres Religieux, & enfin qui jette les fondemens d'un nouvel Ordre? Qui n'auroit blâmé d'abord la temerité de cette entrepriſe? Mais *qui accuſera les Elûs de Dieu?* dit saint Paul: *quis accuſabit adversùs Electos Dei? c'eſt Dieu méme qui les juſtifie:* qui les condamnera? C'est un grand dessein à un jeune homme de dix-huit ans, de former un Ordre; mais ce n'eſt pas grande choſe à Dieu de faire ce qu'il veut par quelque inſtrument que ce ſoit: l'homme peut tout avec Dieu, & c'eſt la maturité de la ſageſſe, & non celle des années, qui rend capables de tout ceux que Dieu deſtine à ces Miniſteres extraordinaires.

La ſimplicité méme avec laquelle ce Saint ſe porta à cette entrepriſe, étoit une marque de la pureté de ſon cœur & de ſa vocation; la charité ſimple n'a pas tant de conſiderations, ni tant d'égards. François de Paule voit que les ames periſſent dans le monde, il ne ſe peut empêcher de leur bâtir des aziles; il voit la pénitence refroidie, il ne ſçauroit s'empêcher de faire ſon poſſible pour la ralumer; il entreprend donc de preparer de nouvelles retraites à ceux à qui Dieu en inſpireroit le deſir, & c'eſt ainſi qu'il fit entendre au peuple, encore plus par ſon exemple, que par ſes paroles cette voix prophetique: *Vade populo meus, intra in cubicula tua: Allez mon peuple, entrez dans vos Cellules.* Mais ſaint François de Paule ne s'arrêta pas là; c'eſt peu de quitter le monde, ſi ôn ne ſe détruit en ſoi-méme. Il y a un monde au dedans, comme il y en a un au dehors, il y a une corruption intérieure, comme il y en a une extérieure, & l'extérieure méme n'agit ſur nous que par l'intelligence qu'elle trouve en nous. Il faut donc remedier à l'une & à l'autre. Nous avons tous une pente violente vers l'éclat & vers le plaiſir, & ces mauvaiſes inclinations trouvent des moïens de ſe ſatisfaire dans les ſolitudes mémes, à moins que l'on n'ait un grand ſoin de leur fermer la porte du cœur, en leur retranchant ces tentations,

& c'eſt encore ce que le Prophete nous recommande par ces paroles : *Claude oſtia tua ſuper te : Fermez vos portes ſur vous.* Fermez l'entrée de vôtre cœur aux objets du monde, & aux tentations extérieures ; fermez-le aux tentations intérieures, afin que vôtre ame ne ſe porte pas d'elle méme pour les ſuivre, *poſt concupiſcentias tuas nè eas.*

C'eſt ce que l'on fait, Chrêtiens, en s'aſſujetiſſant, à des ſaintes regles, & en embraſſant un genre de vie, qui retranche ces tentations ; & c'eſt auſſi ce qu'a fait ſaint François, par la vie qu'il a menée lui-méme, & qu'il a établie dans l'Ordre qu'il a fondé. Il ſeroit facile de vous faire voir comment il a tâché de fermer toutes les avenuës à tous les vices, & de prévenir tous les déſordres ; mais je me contenterai de vous faire remarquer comment il a fermé la porte à l'orgueïl, par l'humilité qu'il a établie dans ſon Ordre ; & à l'amour du plaiſir, par l'auſterité dont il a voulu que l'on y fit une ſi particuliere profeſſion.

Il eſt certain, Meſſieurs, que la plus grande porte du peché, c'eſt l'orgueïl, comme c'eſt par où il a commencé à s'introduire dans l'ame du premier Homme : *Initium omnis peccati ſuperbia.* C'eſt par où il s'inſinuë auſſi d'ordinaire dans le cœur de ſes enfans : on ne ſuccombe guéres aux grands pechez qu'on n'ait

auparavant ſuccombé à la tentation de l'orgueïl, & l'on voit tous les jours par experience la verité de cette parole de l'Ecriture : *Ante ruinam exaltabitur ſpiritus. L'eſprit s'éleve par l'orgueïl avant ſa chûte.*

Or il n'y a rien que ſaint François n'ait fait dans ſon Ordre, pour fermer cette porte du peché : tout ne reſpire qu'humilité, & dans ſa vie, & dans ſa Regle ; il n'a pas prétendu faire un Ordre de Sçavans, mais un Ordre de Religieux ſolitaires, qui édifiaſſent l'Egliſe par leur humilité & par leur ſimplicité.

Il a laiſſé aux autres Ordres toutes les prerogatives d'honneur, il a pris l'humilité pour le caractere du ſien, & il a voulu marquer la diſpoſition qu'il a tâchée d'y inſpirer, par le nom méme de Minimes ; c'eſt à dire, de trés-petits, qu'il a donné à ſes Diſciples.

Ces titres de rabaiſſement ſont peu de choſe dans la bouche du commun du monde, qui s'en ſert par ceremonies, par civilitez, par déguiſemens ; mais dans un Saint, comme ſaint François de Paule, c'étoit des marques d'une diſpoſition réelle & effective, & d'un caractere fixe, qu'il a imprimé dans ſon Ordre, qui le diſtingue des autres. La verité repondoit au nom, & les ſaints Diſciples de ce ſaint Maître, ne portoient en effet le nom de Minimes, que parce qu'ils étoient les plus petits à leurs

propres

propres yeux, & qu'ils édifioient l'Egliſe par une profeſſion particuliere d'humilité.

Il y a bien des gens qui prononcent en communiant, les paroles du Centenier de l'Evangile : *Seigneur je ne ſuis pas digne.* Mais il y en a peu dont la foi & l'humilité meritent aucun éloge.

Cependant le Centenier en les prononçant le premier, attira cette loüange de Jeſus-Chriſt même: *Je n'ai pas trouvé de telle foi dans Iſraël. Non inveni tantam fidem in Iſraël.*

On peut dire de même qu'encore que bien des gens s'abaiſſent par ces paroles, ſans en être plus humbles, néanmoins ſaint François de Paule, donnant à ſes freres le nom de Minimes, & les rabaiſſant au deſſous de tous les autres, a merité que Dieu diſe : *Je n'ai pas trouvé dans Iſraël une ſi grande humilité*, parce qu'il n'y avoit rien que de ſincere dans ſa diſpoſition, & qu'il étoit encore plus humilié devant Dieu, qu'il ne s'humilioit devant les hommes. Et c'eſt pourquoi il n'a pas pû ſouffrir dans ſon Ordre rien qui pût reſſentir l'éclat & l'élevation, & il n'y a pas eu d'Inſtituteur d'Ordre, qui ait eu plus de ſoin d'aller au devant de l'eſprit de faſte & de domination.

L'autorité des Superieurs n'eſt nulle part plus moderée ni reſſerrée par plus de liens : il a voulu même qu'elle ne fut qu'annuelle, &

qu'elle fut toûjours ſuivie d'une année d'obéiſſance & d'aſſujetiſſement ; de peur que l'accoutumance à commander ne fit oublier à ſes Religieux la vertu eſſentielle de leur Ordre, qui eſt l'humilité.

Tout cela fait voir que ſaint François de Paule a été particulierement occupé du ſoin de fermer toutes les portes à l'orgueïl, & de le mortifier en tout ; & comme ce ſoin venoit ſans doute en lui, d'une diſpoſition profonde d'humilité, on ne ſçauroit relever davantage ſa ſainteté, que par là : Car l'humilité eſt proprement la meſure de la vertu Chrêtienne, & l'on n'eſt grand dans le Chriſtianiſme qu'à proportion qu'on y eſt humble. *Jeſus-Chriſt eſt principalement venu au monde pour y détruire l'orgueïl. Propter hoc magnum ſuperbiæ peccatum Deus humilis venit*, dit ſaint Auguſtin. Par conſequent plus on a détruit l'orgueïl en ſoi-méme, plus on participe à la venuë de Jeſus-Chriſt, plus on tire de fruit de ſon Incarnation, qui eſt la ſource de la véritable grandeur.

Ainſi le plus grand de tous les Titres, mes Freres, eſt celui de Minimes que vous portés, & que vous avez reçû comme un heritage ſacré de vôtre ſaint Fondateur, pourvû qu'il exprime en vous comme en lui, une diſpoſition ſincere qui reponde à vôtre nom, pourvû que

Dieu voïe en vous des ames humiliées, & ennemies non seulement des pompes extérieures, dont vôtre profession vous éloigne, mais aussi de l'amour & de l'estime des qualitez humaines comme de la doctrine, de l'esprit, de l'éloquence, de la politesse, qui peuvent se glisser jusqu'au fond de vos Cellules, & y affoiblir ou y éteindre même tout à fait l'esprit d'humilité & de simplicité, qui doit être le caractere de vôtre saint Ordre.

La seconde porte que saint François de Paule a fermée avec un soin tout particulier a été celle des plaisirs des sens auxquels l'ame se pourroit laisser aller dans les retraites les plus serrées, & c'est à quoi il a pourvû par cette abstinence si rigoureuse, & ce Carême perpetuel, qu'il a prescrit à son Ordre, lorsque l'observation s'en relâchoit dans le reste de l'Eglise.

Il a voulu, Messieurs, que la sainte societé qu'il a fondée, se liât par un vœu particulier à la penitence générale des Chrétiens. Qu'elle fit toute sa vie, ce que le commun des Fideles commençoit à regret à faire pour un peu de tems, & qu'elle porta ainsi l'étendart de la Pénitence devant tous les peuples en leur aprenant à aimer cette voïe de reparer leurs pechez.

Le monde est ingenieux à trouver des raisons contre un Reglement si saint, & à exage-

rer les incommoditez qu'il attire à ceux qui en font profeſſion; mais c'eſt qu'il ignore les vrais principes, ſur leſquels il eſt établi.

Dieu avoit accordé au premier homme l'uſage libre des créatures, parce que n'aïant pas de concupiſcence, rien ne le ſollicitoit à en abuſer, ainſi il n'avoit pas beſoin d'auſteritez, d'abſtinences, de jeunes, ni de regles particulieres; la regle générale de la temperance lui ſuffiſoit : mais depuis que le peché a infecté la nature, & qu'il a imprimé dans le fond de l'ame une pente violente vers les plaiſirs des ſens, Dieu n'accorde plus à l'homme cét uſage des Créatures avec la méme liberté; ſa juſtice l'oblige au contraire à s'en priver le plus qu'il peut, parce qu'il eſt juſte qu'il ſe puniſſe & ſe mortifie, qu'il s'eſtime indigne de cét uſage, qu'il ſe reduiſe à la néceſſité, & il lui eſt utile méme de reſſerer cette neceſſité dans les plus étroites bornes qu'il lui eſt poſſible.

L'uſage des créatures étant toûjours une tentation à l'ame depuis le peché, plus on borne & reſſerre cét uſage, plus on exclut de tentations; ainſi l'inſtint de la grace Chrêtienne eſt de s'en priver, & de ſe lier méme par de ſaintes loix à cette privation.

Qu'eſt-ce donc que ce vœu d'un Caréme perpetuel? c'eſt l'excluſion d'une infinité de tentations, qui naiſſent de la diverſité des vian-

des, à la privation desquelles saint François de Paule a obligé tout son Ordre. S'il avoit pû interdire toutes sortes d'alimens, il l'auroit fait, mais ne le pouvant faire, il en a exclu le plus qu'il a pû, & étant contraint de ceder à la nécessité, il l'a resserré dans les bornes les plus étroites, que la nature pouvoit souffrir.

Mais cela est incommode, dit-on, il est vrai; mais c'est que les Saints apréhendent plus le peché que les incommoditez : mais on ne sçauroit comment traiter ceux qui sont liez à ce genre de vie quand ils sont à la campagne ; tant mieux, c'est une sainte nécessité pour eux de sortir le moins qu'ils peuvent de leurs Cellules, & d'y rentrer le plûtôt qu'il leur est possible. Dieu avoit chargé les Juifs de quantité d'observations legales touchant les viandes, afin de les empêcher par là de se mêler avec les Païens. Saint François de Paule en a fait de même, il a chargé ceux de son Ordre d'un genre de vie incommode dans le commerce du monde, pour obliger ceux qui en font profession, de se priver de ce commerce qui leur peut nuire.

Ces saintes servitudes sont des soûtiens de la véritable liberté, & des préservatifs salutaires de la servitude des vices. L'homme en voulant se déliyrer du joug de la justice, est

devenu eſclave du peché, & pour ſe délivrer du joug du peché, il faut qu'il ſe rende eſclave de la juſtice, non ſeulement en s'aſſujettiſſant à ſes loix, mais auſſi en s'ôtant les moïens de les violer, & en fermant la porte à ce qui l'en pouroit détourner. Ainſi tant s'en faut, que ces obſervances en ſoient moins bonnes, parce qu'elles ſont aſſujettiſſantes & incommodes, que c'eſt en cela que conſiſte leur merite.

Mais il ne faut pas chercher des raiſons pour autoriſer la vie & les reglemens de S. François de Paule. Dieu les a juſtifiés par une infinité de témoignages autentiques de ſon aprobation. Il a confirmé la Regle de ſaint François de Paule, par la méme voïe qu'il a confirmé l'Evangile. Car comme un Evangeliſte dit que *Dieu cooperoit aux Predicateurs de l'Evangile, en confirmant leur doctrine par leurs miracles qui l'accompagnoient.* Il a confirmé de méme tout ce que ſaint François de Paule a établi dans ſon Ordre, par une foule de miracles ſurprenans, qui l'ont fait regarder comme le Taumaturge de ſon ſiécle, & l'ont rendu celebre dans toute l'Egliſe. Tous ces malades guéris, ces morts reſſuſcitez, ce manteau qui lui ſervoit de Navire pour paſſer la mer, cette fournaiſe ardente qui ne le pût conſommer ; tous ces miracles, dis-je, ſont autant

de voix du Ciel, qui crient aux hommes charnels, qu'il eſt bon de faire pénitence en la maniere que ſaint François de Paule l'a faite.

Voilà les preuves qu'il a plû à Dieu de donner de ſa Miſſion & de ſa Doctrine ; un grand nombre d'ames en ont profité en embraſſant ces ſaints reglemens ; mais comme il ne faut pas renfermer dans ſon Ordre ſeul les avantages que Dieu a procurés à ſon Egliſe, par ce Saint ; il faut voir dans nôtre troiſiéme Point comment tout le monde en peut profiter.

III. POINT.

LA longueur des deux premiers Points de ce Diſcours, m'obligera de m'étendre moins ſur celui-ci ; mais il n'eſt pas poſſible de le paſſer tout à fait, parce qu'il eſt néceſſaire de remedier à deux doutes, qui ont pû facilement s'élever dans l'eſprit de ceux qui m'écoutent. Car ce que nous avons dit des dangers du monde, & l'image que nous en avons faite en le repreſentant comme un lieu où on ne reſpire qu'un air empeſté, qui porte un venin mortel dans les ames, auroit pû faire conclure que l'on ne laiſſe donc aucune eſperance de ſalut à ceux qui ne peuvent, ou ne veulent pas quitter le monde.

Et le miniſtere que nous avons dit que Dieu

avoit donné à ſaint François de Paule, d'en tirer les ames, de leur bâtir des retraites, & de les y ſanctifier par l'exercice d'une priere extraordinaire, pouroit donner la penſée que ce Saint n'eſt pas pour ceux qui demeurent dans le monde, & qu'ils n'ont point de part à ſa Miſſion. *Non eſt nobis pars in David, neque hæreditas in filio Iſai.*

Cependant ni l'un ni l'autre, n'eſt véritable. Tout ce que nous avons dit du monde & de ſes dangers eſt vrai; mais il ne s'enſuit pas qu'on ne s'y puiſſe ſauver. Ce que nous avons dit de la vocation de ſaint François de Paule eſt vrai; mais il ne s'enſuit pas qu'elle ne ſoit pas pour tout le monde: c'eſt ce qu'il eſt important de faire voir, par l'établiſſement de quelques veritez, qui démêleront ces difficultez.

Il eſt certain en général que les Religieux & les gens du monde ont les mémes obligations eſſentielles, qu'ils ſont apellez à la méme fin, & qu'ainſi tous les preceptes qui regardent la fin, les regardent également.

Ainſi les gens du monde ne ſont pas moins obligez que les Religieux, à aimer Dieu, à vivre de Dieu, à vivre ſelon l'eſprit, à n'aimer pas le monde, à haïr la concupiſcence. C'eſt à tous les Chrêtiens généralement, que ſaint Jean dit: *N'aimez point le monde, ni tout*

ce

ce qui eſt dans le monde, parce que tout ce qui eſt dans le monde, eſt concupiſcence de la chair, des yeux, & orgueil de la vie : C'eſt à tous les Chrétiens qu'il eſt dit : *ne vous conformez point au ſiecle* ; c'eſt à tous les Chrêtiens qu'il eſt commandé *de s'abſtenir des deſirs charnels qui font la guerre à l'eſprit* : *Abſtinete à carnalibus deſideriis quæ militant adversùs animam.* C'eſt à tous les Chrêtiens qu'il eſt dit : *ſi vous vivez ſelon la chair vous mourrez*, c'eſt à tous les Chrétiens qu'il eſt commandé *de mener une vie ſpirituelle* ; *Si ſpiritu vivitis ſpiritu & ambulate.* Soit dans le monde, ſoit hors du monde la ſeule extinction de la charité ſuffit pour faire perir les ames : ſoit dans le monde, ſoit hors du monde, *Quiconque n'aime pas Jeſus-Chriſt, eſt anatheme.* Quelle difference y a-t-il donc entre les gens du monde & les Religieux ? elle conſiſte, Meſſieurs, non dans la fin, mais dans les moïens : tous tendent à la méme fin, mais on y tend par diverſes voïes.

On ne dit pas que tout le monde ſoit obligé à la vie Quadrageſimale, ni aux autres pratiques que les Religieux ſe ſont propoſées avec tant d'utilité, mais on dit que tout le monde eſt obligé à la penitence, & à la fin de la penitence. Car ce qu'il faut bien remarquer, Meſſieurs, eſt que ſi l'on n'eſt pas oblige dans

le monde aux mêmes moïens particuliers, on eſt obligé aux mêmes moïens généraux. On n'y eſt pas obligé à telle ou à telle penitence, mais on y eſt obligé à la penitence, & à une penitence proportionnée à ſes pechez.

On n'y eſt pas obligé à telles & telles prieres, mais on eſt obligé à la priere, à l'eſprit de priere, & à une priere capable de conſerver la charité dans le cœur, & de reſiſter à l'impreſſion des objets du monde & aux tentations. On n'y eſt pas obligé à la même retraite que les Religieux, & accompagnée des mêmes circonſtances, mais on y eſt obligé à la retraite & à la ſeparation du monde: & c'eſt pourquoi les paroles de mon texte ne ſont pas ſi particulieres aux Religieux qu'elles ne regardent auſſi les Chrétiens qui vivent dans le monde: C'eſt à tout le peuple de Dieu qu'il eſt dit: *Vade populus meus* &c. *Allez mon Peuple* &c.

Mais quelle ſera cette retraite commune à tous les Chrétiens, à laquelle le Prophete les exhorte de ſe refugier pour éviter la colere de Dieu?

Elle conſiſte, Meſſieurs, en deux choſes: Premierement dans la ſeparation actuelle du monde dereglé. Ainſi un Chrétien qui a quelque ſoin de ſon ſalut, ne ſe trouve jamais dans les aſſemblées de jeu & de divertiſſement;

une mere qui a quelque ſoin du ſalut de ſes enfans & du ſien propre, ne permettra jamais à des Filles de ſe trouver dans des converſations, ni partis de jeunes gens & de jeunes filles, & quelqu'honnêtes qu'on les repreſente, elle repondra à ceux qui les en ſollicitent; que ces converſations ne peuvent paſſer que pour une école de l'amour du monde, c'eſt à dire pour une école de mort.

Secondement cette retraite conſiſte à ſe faire dans ſon cœur une ſolitude, où l'ame laſſée des affaires ſeculieres, puiſſe ſe renouveller devant Dieu dans le ſilence; c'eſt de cette retraite dont il eſt dit, *Abſcondes eos in abſcondito faciei tuæ à conturbatione hominum*: Vous *les retirerez des troubles des hommes dans le ſecret de vôtre face.* Ceux, Meſſieurs, qui vivant dans le monde, n'ont de commerce avec le monde que dans la pure neceſſité, & qui hors de là ſe retirent dans leur maiſon & dans leur cœur, pour y adorer Dieu en ſilence, pour y aprendre la regle de la conduite qu'ils doivent garder avec les hommes, pour s'y purifier des fautes qu'ils ont contractées, font partie de ce peuple qui s'enfuit dans ſes Cellules, & qui évite par ce moïen la colere de Dieu.

Ils pratiquent auſſi ce que dit le méme Prophete: *De fermer ſes portes ſur ſoi, Claude*

ostia tua super te; parce qu'ils ferment autant qu'ils peuvent toutes les avenuës & toutes les portes, par où le venin de l'esprit du monde pouroit entrer dans le cœur. Ils ferment la porte de l'oisiveté par le travail, la porte des discours seculiers en ne conversant avec les hommes que par necessité, la porte des mauvaises lectures en renonçant aux Romans & aux Comedies, qui sont autant de portes par où le Diable se fait entrée dans le cœur; ils ferment la porte au plaisir, en le reduisant à la simple necessité dans l'usage des créatures; celle de l'ambition en se reglant toûjours dans chaque condition sur ceux qui y sont les plus modestes; celle de l'avarice en donnant aux pauvres leur superflu, & en mettant Jesus-Christ au nombre de leurs enfans.

En vivant de cette maniere, Messieurs, il est vrai qu'on se peut sauver dans le monde, quelque dangereux qu'il soit pour les ames, & l'on pratique ainsi ce qui fait le sujet de la mission de S. François de Paule. Si l'on ne le suit pas dans les observations particulieres qu'il a établies, on le suit dans son esprit général & essentiel, on pratique la penitence à laquelle il est venu apeller les hommes; on se separe du monde, dont il a eu dessein de separer les Chrêtiens; on se cache à la colere de Dieu, & l'on peut legitimement esperer

que l'on échapera à ce ravage effroïable, que Dieu permet au Démon de faire des ames dans ſon Egliſe, ſoit par le feu devorant des pechez viſibles, ſoit par le froid mortel de l'extinction de la charité ; mais ſi l'on prétend pouvoir vivre dans un lieu ſi contagieux, ſans précautions, ſans preſervatifs, ſans remedes pour reſiſter au venin qui eſt repandu de toutes parts, en verité, Meſſieurs, on cherche à ſe tromper, & à s'entretenir dans une funeſte illuſion.

Puiſque nous tendons au méme but, quoique ce ne ſoit pas par la méme voïe, il en faut néanmoins qui ſoient proportionnées. Nôtre but eſt de nous conſerver dans l'amour de Dieu, & dans la haine du monde. Vivons donc d'une maniere qui tende à conſerver, à augmenter cét amour, & à produire cette haine. Ne vous imaginez pas que cette voïe ſoit ſi pénible, quoiqu'elle vous prive de pluſieurs ſatisfactions ſenſuelles & ſeculieres elle a auſſi ſes plaiſirs & ſes ſatisfactions.

Il ne faut pas croire, dit ſaint Auguſtin, que l'iniquité ait des délices, & que la juſtice n'en ait pas : mais quand il s'agiroit de renoncer à toute ſatisfaction durant vôtre vie, & de vous tenir cachez pendant tout le tems qu'elle durera ; qu'eſt-ce que l'eſpace d'une vie ? C'eſt un peu de tems, dit nôtre Prophete, *abſcondere*

modicum, c'eſt un moment, *ad momentum*: Il ne merite pas d'autre nom dans la verité: & cependant ce moment de retraite, vous produira une éternelle ſûreté, il n'y aura plus de colere de Dieu à craindre pour vous quand ce moment ſera paſſé; il paſſera avec vôtre vie, & ſi vous évitez de mourir ſpirituellement pendant ce moment, vous ſerez pour jamais exemts de la mort par la joüiſſance de la vie éternelle & bienheureuſe, où vous conduiſe le Pere, le Fils & le S. Eſprit. Amen.

FIN.

TABLE

DES LETTRES CONTENUES dans ce Livre.

LETTRE I. *A Mademoiſelle*** Combien c'eſt une grande grace d'avoir reçû de Dieu le déſir de renoncer au monde.* page 1.

LETTRE II. *A la même. De ce qu'il faut conſiderer pour choiſir un état de vie.* 6.

LETTRE III. *A la même. Examen de cette regle : qu'il ne faut point que les jeunes perſonnes ſe diſtinguent en rien.* 15.

LETTRE IV. *Divers moïens d'acquerir les lumieres dont on a beſoin, ce que peuvent faire les autres pour nous aider.* 21.

LETTRE V. *Comment on peut avoir deux Confeſſeurs, & comment il ſeroit trés-dangereux d'en avoir deux.* 26.

LETTRE VI. *Des Antipathies, com-*

bien elles ſont à craindre dans l'état du Mariage. 33.

LETTRE VII. *Qu'il eſt toûjours bon de faire conſiderer les avantages d'une vie exemte de l'engagement au Mariage pourvû qu'on en laiſſe la concluſion aux Miniſtres de l'Egliſe.* 40.

LETTRE VIII. *Qu'il faut tâcher de connoître en ſoi ce qui eſt fantaiſie & ce qui eſt raiſon.* 48.

LETTRE IX. *A une Religieuſe : Il lui fait voir que c'eſt une tentation ordinaire, que d'avoir recours à des ſecours éloignés, en negligeant les ſecours preſens.* 56.

LETTRE X. *Qu'il faut une direction & preſente & exacte, pour retenir dans leur devoir celles qui ſont portées au relâchement.* 67.

LETTRE XI. *A Madame de S. Loup ; Il lui fait voir qu'une vie ſans commerce, & où l'on ne ſe mêle de rien, eſt trés-difficile, mais trés-convenable à ceux qui ont été mêlez dans le monde.* 72.

LETTRE XII. *A Monſieur de Sacy.*

Qu'on peut quelquefois éviter avec raison des jugemens injustes qu'on fait de nous ; c'est le sujet de la consultation, s'il est bon d'apliquer un Laïque à la traduction de l'Ecriture. 76.

LETTRE XIII. *Sur une Reponse à Mademoiselle Vollor, qui reconduisoit les personnes qui la venoient voir pour honorer les pas de nôtre Seigneur Jesus-Christ.* 80.

LETTRE XIV. *A la méme : Qu'il faut verifier autant que l'on peut les choses extraordinaires & miraculeuses.* 87.

LETTRE XV. *A la Sœur An... Qu'il y a peu de solidité dans les amitiés humaines.* 100.

LETTRE XVI. *Des Billets & Sentences écrites au dos des Images de la main de certaines personnes.* 107.

LETTRE XVII. *De la nécessité de fournir les Religieuses de bons livres, qu'une Religieuse doit être en état de se passer de Directeur, quand Dieu ne lui en donne pas.* 115.

de l'esprit de sacrifice qui doit animer les Chrétiens, pour sacrifier à Dieu les choses qui leur sont les plus cheres. 223.
LETTRE XXXV. *Sur diverses manieres de faire Oraison.* 230.
LETTRE XXXVI. *Sur le peu de fondement qu'il faut faire des predictions que certaines personnes se mêlent de faire.* 243.
LETTRE XXXVII. *Sur le peu de cas qu'on doit faire des divers jugemens des hommes & de leurs préventions sur nôtre conduite.* 252.
LETTRE XXXVIII. *Quels sont les devoirs ausquels la charité nous oblige les uns envers les autres.* 259.
LETTRE XXXIX. *A une Religieuse qui avoit de la peine d'être continuée dans la charge de Prieure craignant de l'être contre l'ordre de Dieu, à raison de ce que son Superieur avoit été opposé a sa continuation dans cette charge.* 263.
LETTRE XL. *A une jeune Religieuse: Il lui parle des avantages de la vie Religieuse.* 271.

LETTRE XLI. *A Madame de Fontpertui. Sur les differens sentimens des gens de bien.* 289.
LETTRE XLII. *Sur la maniere d'enseigner la Philosophie aux jeunes Religieux.* 296.
LETTRE XLIII. *A Madame la Marquise de D..... Que les comparaisons qu'on fait de divers Etats de la vie sont defectueuses.* 304.
LETTRE XLIV. *A Monsieur de Saint M.... Reflexions sur les contestations qui arrivent entre les amis.* 309.
LETTRE XLV. *Que la contrarieté des humeurs n'est pas une raison suffisante pour se separer de ceux avec qui l'on est.* 321.
LETTRE XLVI. *A Monsieur des Ess.... Qu'il n'est jamais permis aux hommes de tenter d'autres hommes, pour éprouver si leur vertu est solide, parce que cette épreuve pouroit leur être un sujet de chûte.* 332.
LETTRE XLVII. *Au Reverend Pere de Bar Prieur de saint Germain des Prés : Il s'excuse de faire une*

Epitaphe, parce qu'il a mal réüſſi à compoſer deux Sermons. 339.
LETTRE XLVIII. *A un de ſes amis ſur les ſentimens extraordinaires.* 345.
LETTRE XLIX. *A Madame de B.... Il lui parle de la vertu de Monſieur de Pontchateau.* 352.
LETTRE L. *A Mademoiſelle P.... Qu'elle doit moderer ſon amour pour la pratique de mortification, à cauſe de ſes infirmités, & ſuivre en cela les avis de ſon Directeur.* 357.
LETTRE LI. *A Monſieur M.... Il lui montre les avantages qu'il y a de ſe taire, lorſque nous vivons avec des perſonnes dont les manieres nous déplaiſent.* 362.
LETTRE LII. *A Mademoiſelle de Vert. Il lui ſouhaite une heureuſe & bonne année.* 367.
LETTRE LIII. *A Mademoiſelle Aubry. Il lui donne des conſeils pour l'éducation de ſes Filles.* 371.
LETTRE LIV. *A Mademoiſelle de Vert. Qu'il faut accepter avec ſoumiſſion une vie longue & infirme,*

lorſque Dieu le permet. 374.
PANEGYRIQUE *de Saint François de Paule, par l'Auteur des Lettres.* 380.

Fin de la Table.

59603671

151
13034